

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME

PAR  
FLORENCE ARMOUET

L'IMPORTANCE DE LA SENSIBILISATION ET DE LA FORMATION À  
L'ÉCOTOURISME AU SEIN DE LA ZONE PÉRIPHÉRIQUE DU PARC  
NATIONAL DE LA RÉUNION

MARS 2006

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## *SOMMAIRE*

Le capital touristique de La Réunion réside d'abord dans la richesse de ses espaces naturels, mais aussi en son patrimoine culturel extraordinaire, enrichi par un peuple métissé. Les activités de pleine nature, ainsi que le cadre authentique qu'offrent les villages des Hauts, sont ce que recherchent une grande partie des touristes. Ainsi, pour mieux conserver et préserver cet exceptionnel patrimoine pour nos générations futures, le Parc National de La Réunion (anciennement dénommé Parc National des Hauts) d'une superficie totale de 175 000 hectares verra le jour officiellement en 2006.

La problématique spécifique de l'étude présentée est la suivante : quelle peut-être la contribution d'un programme de sensibilisation et de formation à l'écotourisme, pour les communautés locales de la zone périphérique et les décideurs publics du tourisme associés au Parc National de La Réunion; à la réussite des objectifs du futur Parc?

Ainsi, l'objectif de ce travail de recherche exploratoire vise à analyser un thème qui a été peu abordé à La Réunion, dont la chercheure n'est pas en mesure d'établir un portrait à partir des connaissances actuelles. À savoir si l'écotourisme peut être un outil de gestion participative des ressources touristiques et représenter un fort potentiel de développement touristique viable pour le futur Parc National de La Réunion. La méthodologie de recherche choisie est le sondage effectué à l'aide de questionnaires, d'où nous avons prélevé un échantillon des populations mères visées. La population cible de la recherche est constituée d'individus habitant (N=139 776) la zone périphérique du Parc National de La Réunion (n=100), ainsi que d'acteurs locaux du secteur public (N=120) associés à la création du Parc (n=20). Dès lors, la méthode d'échantillonnage sélectionnée pour les communautés locales est la technique non probabiliste par quotas. En ce qui concerne les acteurs locaux du secteur public, la technique non probabiliste, par choix raisonnés : jugements d'experts, et par choix délibérés a été choisie par la chercheure. Le mode d'administration des questionnaires

fut l'entrevue en face à face, choisi pour sa polyvalence et parce que la base de sondage pour les communautés locales était déterminée par des aires géographiques restreintes.

Pour ce qui est des principaux résultats, nous nous rendons compte que les communautés locales ont une bonne perception du développement du tourisme, car il s'agit pour eux une façon de pouvoir développer l'économie et le social. Mais en matière de durabilité, leur niveau de conscientisation aux concepts de développement durable du tourisme est relativement faible, car pour la majorité des répondants ils n'ont jamais entendu parler du développement durable, du tourisme durable, de l'écotourisme et du tourisme d'aventure. Par ailleurs, on se rend compte que les répondants participent au développement du tourisme qu'à travers les secteurs de la restauration et des activités de découverte. Associés à ces constats, leur niveau d'information quant à la création du futur Parc National de La Réunion est peu élevé, puisque 46,15% des répondants n'ont jamais entendu parler de ce dernier. En ce qui concerne les décideurs publics du tourisme, les résultats montrent qu'ils souhaitent voir se développer une forme de tourisme durable pour le futur Parc National de La Réunion. Leur niveau de connaissance des concepts de développement durable du tourisme est bon, mis à part pour ce qui est du tourisme d'aventure, qui est une forme de tourisme développée à La Réunion. Le niveau de réalisation de certaines pratiques durables est peu élevé au sein des organismes interrogés, car pour la majorité elles ne sont « qu'à l'occasion » réalisées. Enfin, les répondants sont « plutôt intéressé(es) » à en savoir plus à travers des outils de gestion. Les principales conclusions de la recherche montrent que l'écotourisme peut devenir une activité importante pour le Parc National de La Réunion, mais pour cela il est nécessaire d'associer de façon pérenne la population locale à ce projet de Parc, ainsi que les décideurs publics à la mise en place de l'écotourisme pour une meilleure gestion participative et concertée. Cela passe nécessairement par la mise en place d'outils de formation et de sensibilisation aux bénéfices de l'écotourisme. La Région Réunion ayant les mandats, ainsi que les compétences en matière de tourisme, nous avons donc suggéré des pistes d'analyse pour la mise en place des outils.

*TABLE DES MATIÈRES*

TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES FIGURES.....	xiii
REMERCIEMENTS .....	xv
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1. LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUE.....</b>	<b>4</b>
1.1. Le tourisme insulaire actuel .....	5
1.1.1. L'insularité .....	5
1.1.2. Préserver pour transmettre aux générations futures .....	8
1.1.3. Les tendances du tourisme actuel et orientation touristique de l'île .....	11
1.2. L'éducation : une composante essentielle au développement d'une gestion participative du tourisme durable.....	19
1.2.1. Éduquer la société pour la responsabiliser au développement du tourisme durable.....	19
1.2.2. Former les décideurs pour assurer le développement du tourisme durable .....	21
1.3. Les parcs nationaux français .....	21
1.3.1. De la création au réseau actuel.....	21
1.3.2. Le zonage .....	22
1.3.3. La réforme des parcs nationaux : la loi Giran .....	23
1.3.4. Commentaires à la loi Giran .....	24
1.4. Le projet Parc National de La Réunion.....	25
1.4.1. Le choix de l'outil : un parc nouvel génération .....	25
1.4.2. Les objectifs et programmes d'actions du Parc National de La Réunion .....	26
1.4.3. Constats associés au projet Parc National de La Réunion .....	28

1.5. Les questions spécifiques et la pertinence de la recherche .....	32
1.5.1. Les questions spécifiques de recherche.....	32
1.5.2. La pertinence sociale et scientifique du sujet de recherche .....	32
<b>CHAPITRE 2. LE CADRE CONCEPTUEL .....</b>	<b>35</b>
2.1. Évolution du concept de développement durable .....	35
2.1.1. Le concept de développement.....	35
2.1.2. Le concept de développement durable.....	37
2.1.3. Objectifs et principes du concept de développement durable.....	43
2.2. Évolution du concept de tourisme durable .....	46
2.2.1. Concept de tourisme.....	46
2.2.2. Concept de tourisme durable.....	47
2.3. Évolution du concept d'écotourisme.....	51
2.3.1. L'écotourisme et sa relation avec certaines autres formes de tourisme .....	52
2.3.2. Étymologie du terme et historique .....	54
2.3.3. Définitions.....	55
2.4. Synthèse et analyse des complémentarités et des différences entre concepts.....	59
2.4.1. Synthèse, complémentarités et différences entre les concepts.....	59
2.4.2. Analyses et conclusions .....	64
2.5. Le développement de l'écotourisme : le modèle retenu.....	64
2.5.1. Le modèle théorique retenu (Armouet, 2004).....	66
2.5.2. Explication des pôles du modèle.....	67
2.5.3. Explication des interrelations entre les pôles .....	69
<b>CHAPITRE 3. L'APPROCHE DE RECHERCHE RETENUE ET SA STRUCTURE DE PREUVE .....</b>	<b>72</b>
3.1. Facteur déclenchant la stratégie de recherche.....	72
3.2. Les niveaux d'analyses .....	72
3.3. La structure de preuve.....	73
3.4. Population cible.....	74

3.5. Définition opérationnelle des variables.....	77
3.6. Méthodologie .....	83
3.7. Le devis de recherche et le mode d'administration.....	85
3.7.1. Le sondage .....	85
3.7.2. L'élaboration des questionnaires .....	86
3.8. Analyse des données .....	89
<b>CHAPITRE 4. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>90</b>
4.1. Résultats concernant les communautés locales : présentation des variables socio-économiques.....	90
4.1.1. Répartition des répondants par commune par le sexe.....	90
4.1.2. Répartition des répondants par commune par catégorie socioprofessionnelle	91
4.1.3. Répartition des répondants par commune selon le niveau de scolarité.....	92
4.1.4. Répartition des répondants par commune selon l'âge.....	93
4.1.5. Répartition des répondants par commune selon leur travail .....	94
4.2. La perception du tourisme et intérêt au développement auprès des communes interrogées .....	94
4.2.1. Répartition par commune de la valorisation du tourisme .....	94
4.2.2. Perception par commune de l'atout que représente le tourisme .....	95
4.2.3. Intérêt à l'accueil supplémentaire de touristes .....	96
4.2.4. Les raisons principales de vouloir un développement du tourisme .....	97
4.3. Perception des bénéfices généraux du tourisme.....	98
4.3.1. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux par commune .....	98
4.3.2. Classification des répondants pour l'ensemble des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.....	99
4.3.3. Perception des bénéfices économiques du tourisme .....	100
4.3.4. Perception des bénéfices environnementaux du tourisme .....	102
4.3.5. Perception des bénéfices sociaux du tourisme .....	105
4.3.6. Perception de l'implication des communautés locales dans le développement des activités touristiques .....	108

4.3.7. La conscientisation aux termes du développement durable du tourisme et de certaines formes du tourisme .....	109
4.3.8. L'appropriation du patrimoine local par les communautés locales .....	116
4.4. Le degré d'accord et le niveau d'information des communautés locales quant a la création du parc national de la Réunion .....	117
4.4.1. Le niveau d'information quant à la création du Parc .....	117
4.4.2. Le degré d'accord quant à la création du Parc .....	118
4.4.3. Le degré d'accord par commune quant à la création du Parc .....	119
4.4.4. La satisfaction liée à l'information donnée par le Parc .....	119
4.4.5. Les outils d'information les plus utilisés par les répondants .....	120
4.4.6. Le niveau d'information concernant les points essentiels du Parc National de La Réunion .....	121
4.4.7. Le niveau de connaissance des outils de communication du Parc National de La Réunion .....	122
4.5. Résultats des décideurs publics : présentation du profil des interviewés.....	124
4.6. Perception des formes de tourisme et du Parc National de La Réunion par les interviewés .....	125
4.6.1. Degré d'accord par rapport au développement de certaines formes de tourisme à La Réunion .....	125
4.6.2. La forme de tourisme qui devrait être la référence pour le Parc National .....	126
4.7. Degré d'accord avec les objectifs, les atouts/inconvénients et la création d'activités et d'équipements au sein du futur Parc .....	127
4.7.1. Degré d'accord avec les objectifs du Parc .....	127
4.7.2. Degré d'accord avec les atouts et inconvénients possibles du Parc National de La Réunion .....	127
4.7.3. Degré d'accord avec la création d'activités et d'équipements au sein du Parc National de La Réunion .....	129
4.8. Connaissance des répondants et intérêt par rapport aux concepts associées aux formes de tourisme.....	129

4.8.1. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définiraient le développement durable.....	129
4.8.2. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définissent le tourisme durable .....	130
4.8.3. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définissent l'écotourisme .....	131
4.8.4. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définissent le tourisme d'aventure .....	131
4.8.5. Intérêt à en savoir d'avantage sur ces différents concepts par des outils de gestion .....	132
4.9. Connaissance et utilisation des documents locaux et niveau de réalisation de certaines pratiques de tourisme .....	133
4.9.1. Connaissance de documents locaux .....	133
4.9.2. Niveau de réalisation de pratiques touristiques au sein de l'organisation des interviewés .....	133
<b>CHAPITRE 5. DISCUSSION DES RESULTATS.....</b>	<b>136</b>
5.1. Le potentiel écotouristique du Parc National de La Réunion .....	136
5.1.1. Écotourisme et aires protégées.....	136
5.1.2. Diagnostic le Parc National de La Réunion selon les principes du développement durable .....	139
5.1.3. Écotourisme au sein du Parc National de La Réunion.....	142
5.2. L'écotourisme et les communautés locales de la zone périphérique du Parc National de La Réunion .....	144
5.3. Les bénéfices de l'écotourisme pour les communautés locales de la zone périphérique du Parc National de La Réunion .....	148
5.3.1. Les bénéfices environnementaux .....	148
5.3.2. Les bénéfices économiques de l'écotourisme.....	152
5.4. Les préalables au développement de l'écotourisme.....	161
5.4.1. L'importance de l'information liée aux concepts de développement durable du tourisme.....	161

5.4.2. L'importance de l'information liée au Parc National de La Réunion pour une gestion participative .....	165
5.5. Les acteurs publics et l'écotourisme au sein du Parc National de La Réunion.....	168
5.5.1. La formation des acteurs du tourisme aux concepts de développement durable du tourisme: une condition pour la réussite optimum du Parc.....	168
5.5.2. Le niveau de connaissance des répondants des concepts liés au développement durable du tourisme.....	169
5.5.3. Les problèmes au développement de l'écotourisme .....	171
5.6. Recommandations .....	177
5.6.1. Recommandations quant au prototype de sensibilisation destiné aux communautés locales .....	177
5.6.2. Recommandations quant au prototype de formation des décideurs.....	178
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>184</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>192</b>
<b>APPENDICES .....</b>	<b>205</b>

## *LISTE DES TABLEAUX*

Tableau 1	L'évolution du nombre de touristes extérieurs de 1994 à 2004 .....	7
Tableau 2	Les tendances et conséquences des tendances du tourisme pour La Réunion .	11
Tableau 3	Les conséquences des facteurs émergeants du tourisme pour La Réunion..	12
Tableau 4	Forces et faiblesses du tourisme retenues par les touristes .....	13
Tableau 5	Typologie des écotouristes.....	17
Tableau 6	Liste des Parcs Nationaux Français.....	22
Tableau 7	Les types de zones des Parcs Nationaux Français et leurs vocations .....	23
Tableau 8	Les objectifs et programmes d'actions du Parc National de La Réunion ....	26
Tableau 9	Les principales étapes historiques du concept de développement durable ..	37
Tableau 10	Concepts associés au développement durable.....	40
Tableau 11	Les principes et objectifs du développement durable .....	45
Tableau 12	Synthèse des concepts .....	60
Tableau 13	Population mère (N) au 1er janvier 1999 .....	75
Tableau 14	Acteurs publics concernés par le Parc National composant la population mère (N) = 120 .....	76
Tableau 15	Les dimensions, concepts, variables et indicateurs définis selon les principes du tourisme durable pour le questionnaire adressé aux communautés locales .....	78
Tableau 16	Les dimensions, concepts, variables et indicateurs définis selon les principes du tourisme durable pour le questionnaire adressé aux décideurs .....	80
Tableau 17	Les principaux avantages et inconvénients du sondage et de sa construction.....	84
Tableau 18	But et objectifs du questionnaire pour les communautés locales de la zone périphérique.....	85

Tableau 19 Répartition des répondants par le sexe par commune (n=91) .....	90
Tableau 20 Répartition des répondants par catégorie socioprofessionnelle (n=91) .....	91
Tableau 21 Répartition des répondants par niveau de scolarité (n=91) .....	92
Tableau 22 Répartition des répondants .....	94
Tableau 23 Degré d'accord des répondants: la commune est bien valorisée (n = 91)....	95
Tableau 24 Degré d'accord des répondants : le tourisme est un atout pour la commune (n = 91).....	96
Tableau 25 Degré d'accord des répondants : la commune doit accueillir plus de touristes (n = 91).....	96
Tableau 26 Raisons pour lesquelles les répondants souhaiteraient accueillir plus de touristes (n = 91) .....	97
Tableau 27 Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices généraux du tourisme (n=91) .....	99
Tableau 28 Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices globaux du tourisme (n=91).....	100
Tableau 29 Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices économiques (n=91).....	102
Tableau 30 Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices environnementaux (n=91) .....	105
Tableau 31 Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices environnementaux (n=91) .....	107
Tableau 32 Signification des groupes .....	110
Tableau 33 Niveau de compréhension des concepts.....	110
Tableau 34 L'appropriation du patrimoine par les répondants (n=91) .....	116
Tableau 35 Degré d'accord avec la création du Parc National de La Réunion par commune (n=91) .....	119
Tableau 36 Connaissance des outils de communication du Parc (n=91) .....	123
Tableau 37 Présentation des principales caractéristiques des répondants (=16) .....	124

Tableau 38 Degré d'accord avec les futurs objectifs du Parc (n=16) .....	127
Tableau 39 Les atouts possibles du futur Parc (n=16) .....	128
Tableau 40 Les inconvénients possibles de la création du parc (n=16).....	128
Tableau 41 Degré d'accord avec la création d'activités et d'équipements au sein du parc (n=16) .....	129
Tableau 42 Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir le développement (n=16) .....	130
Tableau 43 Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir le tourisme durable (n=16).....	130
Tableau 44 Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir l'écotourisme (n=16).....	131
Tableau 45 Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir le tourisme d'aventure (n=16).....	132
Tableau 46 Intérêt à connaître plus sur les divers concepts par des outils de gestion (n=16).....	132
Tableau 47 Connaissance de documents locaux (n=16) .....	133
Tableau 48 Programme et politique de l'organisme (n=16).....	134
Tableau 49 Actions à caractère environnemental (n=16) .....	134
Tableau 50 Actions touchant la population locale (n=16).....	134
Tableau 51 Actions touchant les touristes (n=16).....	135
Tableau 52 Matrice des objectifs de gestion des parcs de l'IUCN (IUCN, 1994).....	137
Tableau 53 Forces et faiblesses des espaces touristiques réunionnais selon les principes du développement durable .....	139
Tableau 54 Coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme pour l'environnement	152
Tableau 55 Coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme sur l'économie .....	158
Tableau 56 Coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme.....	160

Tableau 57 Les répondants qui n'ont « jamais » entendu parler des quatre concepts cités.....	161
Tableau 58 Atouts et inconvénients de la création du futur Parc National de La Réunion selon certains répondants .....	175
Tableau 59 Options de séquences de formation pour l'ensemble des acteurs publics du tourisme.....	183
Tableau 60 Les formes de tourisme à la Réunion .....	207
Tableau 61 Fiche d'identité des communes de la zone à l'étude : la zone périphérique.....	210
Tableau 62 Fiche d'identité des communes étudiées : Saint-Denis, Saint-Joseph, Salazie.....	213
Tableau 63 Les principales caractéristiques des outils de communication du Parc.....	220

## *LISTE DES FIGURES*

Figure 1.	Les partenaires pour le développement durable du tourisme .....	51
Figure 2.	La relation de l'écotourisme avec les autres formes de tourisme .....	54
Figure 3.	Répartition des répondants par l'âge (n=91).....	93
Figure 4.	Moyenne des bénéfices économiques du tourisme perçus par les répondants des communes interrogées (n = 91) .....	101
Figure 5.	Moyenne des bénéfices environnementaux du tourisme perçus par les communes (n = 91) .....	103
Figure 6.	Moyenne des bénéfices sociaux du tourisme perçus par les différentes communes (n = 91) .....	106
Figure 7.	Moyenne concernant la perception de l'appropriation des prestations touristiques par les communautés locales (n = 91) .....	108
Figure 8.	Moyenne des scores liée au concept de développement durable (n=91) ...	113
Figure 9.	Moyenne des scores liée au concept de tourisme durable (n=91).....	114
Figure 10.	Moyenne des scores liés au concept d'écotourisme (n=91).....	115
Figure 11.	Moyenne des scores liés au concept de tourisme d'aventure (n=91).....	116
Figure 12.	Avez-vous entendu parler du Parc National de La Réunion? (n=91) .....	118
Figure 13.	Degré d'accord avec la création du parc (n=51).....	118
Figure 14.	Satisfaction des répondants concernant l'information émise sur le Parc National de La Réunion (n=51) .....	120
Figure 15.	Moyens couramment utilisés par les répondants pour s'informer du Parc National de La Réunion (n=51) .....	120
Figure 16.	Connaissance des répondants des points essentiels du Parc National de La Réunion (n=52) .....	122
Figure 17.	Répartition selon l'âge (n=16) .....	125

Figure 18. Degré d'accord avec le développement de certaines formes de tourisme à La Réunion (n=16) .....	126
Figure 19. La forme de tourisme qui devrait être la référence pour le futur Parc National de La Réunion (n=16) .....	126

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire? Ça n'est pas seulement un travail de recherche universitaire, c'est aussi une petite partie de ma culture aux couleurs multiethniques et tropicales d'une île appelé Réunion, où comme le dit un chanteur local « (...) la Réunion inn ti péi, li lé dan la mer, si son kèr lé plin flèr. (...) »<sup>1</sup>. J'espère que le voyage vous enchantera et que cela vous donnera une idée de vos prochaines vacances.

Tout d'abord merci à mère, pour toutes les belles choses qui m'ont permis d'en être arrivée là. À Catherine, ma sœur qui a beaucoup fait pour moi à l'autre bout du monde pendant mon séjour ici.

Je tiens à remercier particulièrement M. Barabé, mon directeur de recherche, qui a su relancer la motivation et l'inspiration dans les durs moments et qui a été compréhensif pendant ces deux années, où j'ai beaucoup appris et qui m'a donné le goût pour la recherche et l'envie de poursuivre en doctorat. Je voudrais remercier les évaluateurs pour les commentaires pertinents à ce mémoire.

J'exprime également ma gratitude à M. Soubrier pour sa disponibilité et son aide précieuse à divers moments. Merci à toute l'équipe de professeurs que j'ai côtoyé lors de mes cours et une pensée à Nathalie du secrétariat.

Pensée particulière aux amis que j'ai rencontré ici et qui ont partagé des moments d'euphories, de délires, difficiles, de paniques, et de rakaison...Mèrsi zot toute, sirtou toute la ban réyoné! Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui ont accepté de participer à ma collecte de données.

Bonne lecture!

---

<sup>1</sup> Traduction : La Réunion est un petit pays dans la mer et son cœur est rempli de fleurs.

## INTRODUCTION

Le tourisme est un phénomène de portée mondiale qui répond aux désirs des gens, mais il est également un important élément de développement social, économique et politique pour de nombreux pays.

Selon les chiffres de l'OMT<sup>2</sup>, il y a eu en 1990 455,90 millions d'arrivées de touristes dans le monde, et en 2004 plus de 763 millions; soit une progression de 40,00% entre 1990 et 2004. Selon la classification de l'OMT, concernant le nombre d'arrivées de touristes internationaux l'Europe est celui qui détient 54,50% de part de marché, devant l'Asie/Pacifique (20%), les Amériques (16,50%), l'Afrique (4,40%) et le Moyen Orient (4,60%). En 2004, le tourisme mondial a rapporté 623 milliards de dollars US (501 milliards d'euros), alors qu'en 1990 il avait rapporté 264,10 milliards de dollars US (207,40 milliards d'Euros); soit une progression de 57,60%. Toujours selon l'OMT, les prévisions du nombre d'arrivées internationales pour 2020 sont de l'ordre de 1,56 milliard.

Mais cette économie est basée sur des ressources naturelles fragiles. En effet, notre mode de consommation cause une grande pression sur l'environnement. D'ici 25 ans si nous continuons à consommer de la même manière, 1 million d'espèces végétales et animales vont disparaître, soit le quart de la biodiversité mondiale. Pour ce qui est du tourisme tel qu'on le connaît à l'heure actuelle, il est encore trop souvent un tourisme de masse, qui est souvent perçu comme une source de dégradation du milieu culturel, social et naturel (Lanford, 1994; Weaver, 1998).

Ainsi, la prise de conscience des impacts négatifs du tourisme depuis quelques années ainsi que le mouvement environnemental des années 1970–1980 ont montré la nécessité

---

<sup>2</sup> Pour plus d'informations consulter les faits saillants du tourisme (rapport 2005) sur le site officiel de l'OMT : <http://www.world-tourism.org/facts/menu.html>

de développer un tourisme plus respectueux, qui tient compte du caractère limité des ressources (CMED, 1988). D'où la naissance de la notion de développement durable.

L'avertissement a été lancé à tous les niveaux de gouvernement avec le rapport Brundtland en 1987 : il est impératif d'allier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. L'application d'une approche de développement durable est une avenue incontournable pour assurer l'équité entre les générations. Toutefois, opter pour un tel tournant représente un défi colossal pour les gouvernements, car cela suppose l'établissement de politiques environnementales réalistes sur les plans social et économique, de politiques sociales réalistes sur les plans économique et environnemental et de politiques économiques réalistes sur les plans social et environnemental.

Pour ce qui est des îles, elles ont souvent une vision d'images paradisiaques de la part des occidentaux. Mais en réalité, la majorité des îles sont confrontées à des problèmes environnementaux dus à la limitation des ressources naturelles, à la pollution, à la pression démographique, au manque de terre, aux risques naturels, etc. pour préserver ces endroits idylliques, il est tout d'abord nécessaire d'allier tourisme et gestion de l'environnement, en vue d'assurer un développement durable du tourisme; mais aussi d'adopter des stratégies adaptées aux spécificités locales.

Le but de ce mémoire est par une démarche de développement touristique durable, de savoir dans quelle mesure l'écotourisme pourrait en partie répondre aux objectifs du projet de Parc National de La Réunion. Selon Breton (2005), le tourisme est souvent présenté comme une « alternative d'impulsion et de financement d'un développement », qui se veut depuis peu « durable ». Par conséquent, il est nécessaire de soumettre l'activité touristique locale « aux exigences de protection, de conservation et de gestion reproductive de la biodiversité et du patrimoine culturel » du Parc National de La Réunion. Ainsi, l'objectif spécifique de cette recherche consiste à vérifier l'opportunité

et l'intérêt à moyen terme de la mise en place d'outils de sensibilisation, d'information, et de formation à l'écotourisme ; dans le but d'impliquer au mieux la population locale, ainsi que les acteurs publics participants / associés à ce projet.

Pour cela, nous allons sélectionner et analyser une forme alternative de tourisme potentielle pour le Parc National de La Réunion, ainsi qu'un modèle qui répond aux critères du développement durable du tourisme et qui contribuent aux objectifs de préservation et de conservation du Parc. La démarche écotouristique répondant à ces préoccupations, elle sera donc le concept central de notre étude.

## CHAPITRE 1. LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUE

Dans les années 80, des éléments environnementaux ont amené les États à se rencontrer de plus en plus régulièrement au cours de « sommets », puis à construire des politiques concertées qui aboutiront, en 1992, à la définition du développement durable. La convention du Sommet de Rio, en 1992, sur les changements climatiques, constitue l'acte fondateur d'engagement par 164 pays pour une maîtrise des émissions des gaz à effet de serre, principale cause du changement climatique (Gohier, 2001).

Le tourisme international se trouve actuellement à un tournant particulièrement important. Les grandes tendances qui ont régi le tourisme international depuis plus de quarante années sont désormais remises en question à grande échelle (Vellas, 1996).

Le tourisme se retrouve par conséquent au cœur de l'actualité, puisque le fort développement de son activité, qui selon l'Organisation Mondiale du Tourisme est l'industrie qui présente la plus forte croissance pose un véritable dilemme. En effet, « la croissance du tourisme risque de nuire à son propre développement, en menaçant l'environnement où il progresse » (Lequin, 2001).

À l'île de La Réunion, le tourisme apparaît comme un axe important du développement économique local. En 1998, les recettes globales du tourisme étaient de 240 millions d'euros, recettes qui déjà avaient connu une évolution de 73% entre 1994 et 1998. Ce secteur représente aujourd'hui 360 millions d'euros de recettes globales, dont 314 sont réalisés localement et qui sont supérieures de 37% à la valeur de l'ensemble des exportations réunionnaises. Il rassemble près de 4 900 entreprises et génère 5 400 emplois directs (qui concernent principalement l'hôtellerie et la restauration) concentrés dans l'ouest, mais avec des développements diffus sur l'ensemble de l'île ; et près de 10 000 emplois induits. Cependant, comme les autres activités, le tourisme ne peut continuer à se développer sans tenir compte de l'environnement.

La question qui se pose dans le cadre du tourisme insulaire est alors : il y a t-il une forme alternative sur laquelle on peut s'appuyer pour le développement touristique durable de l'île de La Réunion?

Face au contexte international, ce créneau porteur doit intégrer la spécificité locale. Ainsi, pour être accepté de tous au sein même de l'île, il est important qu'une politique de développement concilie les acteurs et les décideurs multiples aux intérêts divergents et pèse les inconvénients et avantages du tourisme afin d'arriver à un maximum de cohésion.

Afin de faire un premier diagnostic du tourisme réunionnais dans le cadre de cette recherche, nous allons tenter de répondre aux thèmes suivants : (1) Le tourisme insulaire d'aujourd'hui. (2) L'importance de préserver pour transmettre aux générations futures. (3) La cohérence entre les tendances du tourisme actuel et l'orientation touristique de l'île.

## **1.1. LE TOURISME INSULAIRE ACTUEL**

### **1.1.1. L'insularité**

Le chapitre 17 de l'agenda 21 (Rio, 1992), rappelle que les îles sont des cas particuliers et présentent des problèmes spécifiques, sur les plans économique, et écologique, bien qu'elles doivent jouer un rôle essentiel dans la stratégie de développement durable. Les îles sont vulnérables de part leur fragilité et leurs ressources limitées. Mais, la biodiversité, ainsi que la diversité du patrimoine qui s'y retrouvent fait partie de ceux qui sont plus intéressantes de la planète (d'Ayala, 2001).

À La Réunion, le constat concernant la diversité naturelle est alarmiste. « Dans le troisième volume du document édité par le comité de pilotage pour le Parc National de

La Réunion, intitulé « Premier état des lieux », les auteurs font état d'une perte de diversité inquiétante des espèces endémiques. Actuellement, il resterait 60 % des forêts de montagne et 1 % des forêts humides de basse altitude originelles.<sup>3</sup> Par ailleurs, les activités humaines (exploitation d'essences rares, défrichement pour l'agriculture et l'urbanisation, etc.), depuis la colonisation il y a 350 ans seraient à l'origine de cette diminution. Un constat qui ne fait que renforcer la valeur d'une action de conservation sur l'île : du fait de la plus grande superficie de La Réunion et de son relief montagneux, les milieux naturels y sont aujourd'hui mieux conservés que dans les deux autres îles des Mascareignes : près de 30 % de milieux naturels ou formations primaires y résistent contre 3 % pour Maurice et 1 % pour Rodrigues. La survie d'écosystèmes relativement intacts dans les Mascareignes dépend donc de leur conservation efficace sur l'île de La Réunion.

Mise à part les menaces naturelles (cyclones, volcanisme et érosion du sol), les principales menaces<sup>3</sup> pour les milieux réunionnais sont :

- la destruction et la fragmentation des habitats par extension des zones cultivées, des pâturages et des constructions ou les déboisements pour la production de bois;
- l'invasion par des plantes introduites : les dominantes (déjà bien établies) et les potentielles (naturalisées et en cours d'extension), l'invasion par les animaux introduits ;
- la surexploitation des ressources, les prélèvements abusifs (braconnage de fanjans, palmistes, orchidées, plantes médicinales, etc.);
- les incendies répétés et la pollution.

Le développement incontrôlé du tourisme serait ainsi, une menace encore plus grande pour la préservation de ces ressources naturelles, déjà si exploitées ; surtout lorsque l'on sait que les « îles arrivent en seconde position, après les sites historiques, en tant que

---

<sup>3</sup> Source : <http://www.clicanoo.com/articles/article.asp?id=47261>

destination touristique » (d'Ayala, 2001). Il est donc nécessaire de préserver et de conserver ces richesses pour nos générations actuelles et celles à venir, surtout que le développement du tourisme est « relativement récent à La Réunion, puisqu'il date seulement d'environ 20 ans » (Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique de La Réunion, 2004). Les chiffres suivants démontrent la récence du tourisme pour La Réunion.

Tableau 1

L'évolution du nombre de touristes extérieurs de 1994 à 2004

1994	1998	2000	2002	2004
200 000	400 000	430 000	426 000	430 000

Dans une conjoncture économique internationale difficile pour le tourisme depuis 2001 (attentats du 11 septembre, guerre en Irak, tsunami, apparition du SRAS, etc.) et un contexte concurrentiel exacerbé, où chaque année de nouveaux choix de destinations apparaissent, et où chaque année se pratiquent des baisses tarifaires pour attirer des clients, La Réunion enregistre un bilan touristique assez positif depuis 1994, malgré une stagnation depuis 2000. Mais, la destination risque de connaître une baisse importante de sa fréquentation touristique en 2006, dû au virus « chikungunya »<sup>4</sup> qui se transmet par les moustiques et qui a touché 10% de la population réunionnaise depuis son apparition en 2005.

Selon le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (2004), on constate une concentration de l'activité touristique dans l'ouest de l'île (région balnéaire), avec des pratiques de loisirs en forte croissance, un front de mer largement « privatisé », avec beaucoup de constructions (maisons individuelles, villages

<sup>4</sup> Maladie virale fébrile spontanément résolutive, caractérisée par une arthralgie ou une arthrite généralement localisée aux genoux, aux chevilles et aux petites articulations des membres, etc. Pour en savoir plus consulter : <http://www.phac-aspc.gc.ca/msds-ftss/msds172f.html>

vacances, etc.), et peu de tourisme (peu de lits marchands). Finalement la côte Ouest est faiblement valorisée au niveau économique. De plus, l'absence d'espace oblige les établissements à des aménagements étroits, avec de faibles espaces extérieurs, où la voiture est très présente, et avec aucune possibilité d'extension. Ainsi, pour permettre le développement du tourisme, l'objectif est de « mobiliser du foncier notamment sur les mi-pentes pour quelques opérations significatives du type resort »; alors que le foncier des mi-pentes est en partie classé en « espaces à vocation agricole » ou en « espaces à vocation naturelle ». Ce qui rend compte de l'importance de protéger ces espaces, afin qu'ils ne soient pas déclassés au profit du développement de structures touristiques.

Au total, un tiers seulement de l'île, du fait de son relief très accidenté et de la nécessaire préservation et valorisation des espaces naturels, est consacrée aux activités humaines : habitat, agriculture, industrie, tourisme et services. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre, tels qu'ils sont préconisés dans le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), les efforts de préservation des terres agricoles, de structuration des bourgs et de densification des centres urbains, tout en augmentant les réserves foncières publiques, pour accueillir notamment les 150 000 logements à construire ou à reconstruire dans les 20 prochaines années, ainsi que les équipements et infrastructures associées. Dans un contexte de pression exercée par une population en croissance rapide, le tourisme doit s'appuyer sur une politique dynamique de préservation et de mise en valeur des espaces, du patrimoine, et des autres ressources de La Réunion (Schéma de Développement Touristique de La Réunion, 2002).

### **1.1.2. Préserver pour transmettre aux générations futures**

« La flore et la faune sauvages constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque. (...) La conservation des habitats naturels est l'un des éléments essentiels de la protection et de la préservation du patrimoine qui devrait être prise en considération par les gouvernements dans leurs objectifs et programmes » (Préambule de la Convention de Berne, 1979).

Par ailleurs, l'idée de maintenir un niveau acceptable de visiteurs, de promouvoir les produits locaux, de former localement du personnel qualifié et d'encourager les investisseurs insulaires, doivent être mis en avant pour permettre une meilleure intégration du tourisme dans l'économie régionale. Le tourisme, comme d'autres secteurs d'activité doit tendre vers un développement durable et profiter aux populations locales.

Pour se faire, le développement durable du tourisme doit, aussi et surtout, considérer l'environnement, particulièrement riche et attractif mais également fragile dans les îles, comme un support essentiel. Les autorités insulaires en charge du tourisme aujourd'hui doivent intégrer le fait que, l'environnement ne doit pas faire l'objet de projets paroxysmiques ou d'une commercialisation incontrôlée; car l'aspect écologique et le patrimoine naturel sont des arguments de promotion touristique, et l'activité touristique insulaire est pour l'essentiel assujettie à l'environnement. Réciproquement, la pérennisation des milieux naturels et culturels est dépendante de l'expansion et de la maîtrise du tourisme. L'environnement est une « ressource » vitale dans une stratégie intégrée à long terme de l'activité touristique locale.

Le développement durable insulaire garantit la sauvegarde du patrimoine de l'humanité (conservatoire animal et végétal), la protection de la nature et de ses ressources, afin de répondre aux besoins des générations présentes et futures et s'inscrit dans une viabilité à long terme. D'où l'importance de *sensibiliser et de responsabiliser les différents acteurs du tourisme*, afin de gommer ou amoindrir les effets négatifs du tourisme sur l'environnement.

La valorisation des espaces naturels peut être accrue à condition de ne pas dégrader le milieu naturel qui en est son support. C'est ainsi que le tourisme dit « vert » et/ou

l'écotourisme et/ou le tourisme culturel, sont au point de rencontre entre intérêt économique et environnemental et entre intérêt général et activité privée<sup>5</sup>.

La Réunion a trois millions d'années. Sa formation s'est faite par le magma d'un volcan sous-marin, qui s'est répandu par couches successives à la surface de l'Océan indien. Volcan, aujourd'hui montagne appelée le Piton des Neiges, fut le premier pic à émerger des eaux, il y a 530 000 ans. Durant ces milliers d'années, la lave bouillante a progressivement émergé à la surface. Ayant atteint 4000 mètres d'altitude, cette montagne s'est effondrée sur elle-même donnant naissance à trois cirques (Salazie, Mafate, Cilaos). Beaucoup d'entre nous, ont bien du mal à s'imaginer ce travail incommensurable que la nature a dû accomplir pour créer cet assortiment d'épaisses forêts habitées de lianes et de fougères, de ravines inondées, de plaines arides et de cascades verdoyantes<sup>6</sup>.

Pour préserver cette nature d'une rare beauté, un gros travail reste à faire, particulièrement en matière de développement durable. Le tourisme peut bénéficier à tous, mais pour qu'il soit réussi et durable, la conservation de l'environnement à travers une bonne gestion, doit susciter un grand intérêt de la part de tout à chacun. Car la préservation des ressources naturelles en dépend.

---

<sup>5</sup> Source : <http://www.eurisles.com/strategie/FrameChap.asp?chapitre=8&Langue=FR>.

<sup>6</sup> Source : <http://www.rfo.fr/découverte.php?iv=2&ip=12&ir=66&isr=6123>

### 1.1.3. Les tendances du tourisme actuel et orientation touristique de l'île

#### 1.1.3.1. *Quelques tendances lourdes marquantes pour le tourisme réunionnais*

Tableau 2

Les tendances et conséquences des tendances du tourisme pour La Réunion<sup>7</sup>

Tendances	Conséquences	Pour La Réunion
Vieillissement de la population	Le développement du marché des seniors	Création de produits spécifiques seniors incluant : - un niveau de confort et de service - offre de découverte et de nature, golf, bien être, etc.
Recomposition des ménages	Des attentes spécifiques en termes de produits de diversification de l'offre	Des produits adaptés aux familles (activités enfants, accompagnateurs) et aux familles monoparentales.
Augmentation des célibataires	Non évalué	Non évalué
Réduction du temps de travail	L'émergence d'une société des loisirs	La création de centres de loisirs, commerciaux et sportifs en réponse aux attentes d'activités de loisirs.
Augmentation des voyages des jeunes	Non évalué	Non évalué
Toujours la mer et le soleil	Attrait du littoral	Une pression touristique qui continuera à s'exercer sur l'ouest du littoral

<sup>7</sup> Source : Détente consultants. (2004). SADTR, orientations stratégiques : 10. Île de la Réunion. Texte repris sous forme de tableau.

### 1.1.3.2. *Les facteurs émergents pour le tourisme réunionnais*<sup>8</sup>

Tableau 3

Les conséquences des facteurs émergeants du tourisme pour La Réunion

Facteurs émergents	Conséquences	Pour La Réunion
Trois valeurs montantes : tradition, paysages, loisirs	Art de vivre, patrimoine, sites et paysages, activités ludiques.	Valoriser l'authenticité des espaces naturels et humains, l'histoire, les coutumes, les ambiances, etc.
L'authenticité sans inconfort	- Des hébergements de qualité, du service ; - La chaleur de l'accueil.	- Des hébergements de charme, restauration « typique » créole ; - Un accueil irréprochable.
Le sport sans compétition	- Les sports de pleine nature ; Les bases de plein air et de loisirs, les « sport centers ».	- Accessibilité aux sports loisirs de pleine nature ; - Diversification des sites de pratique.
La culture sans pédagogie	- Des lieux d'interprétation ; - Des fêtes et festivals, etc.	- Des scénographies plus ludiques ; - Des interprétations interactives, etc.
La sécurité sans contrainte	Sécurité des biens, des personnes, et sécurité sanitaire.	Des marques internationales attractives et sécurisantes pour les clientèles.
L'environnement sans écologie	- Une prise en compte de l'environnement ; - Des produits écotouristiques.	De l'image autour de l'environnement : des opérations exemplaires sur les sites majeurs, une sensibilisation des entreprises touristiques, et du grand public, etc.
Moins loin, plus souvent, moins longtemps	Développement des loisirs de proximité.	Une offre de loisirs nature et périurbains pour les clientèles locales.
Structuration des opérateurs	Baisse des prix, standardisation des produits.	- Des grands opérateurs nationaux et internationaux à attirer ; - Des stratégies de niche.

<sup>8</sup> Source : Détente consultants. (2004), SADTR, orientations stratégiques : 11. Île de la Réunion.

Le tourisme sur toute la planète	Une accessibilité plus grande du reste du monde. Croissance : de nouvelles destinations : Cuba, République Dominicaine... de nouveaux produits et modes de consommation : référence grandissante à l'écotourisme, consommations « all inclusive » (tout compris, à volonté), etc.	- Problème spécifique de l'aérien ; - Nécessité de développer une offre de qualité, riche, originale ; - Des produits combinés s'inscrivant dans une logique régionale.
Internet	Un accès facilité à l'information touristique	Des modes de promotion et de commercialisation directes efficaces : création d'un portail et développement du @tourisme.

#### ***1.1.3.3. Forces et faiblesses du tourisme à La Réunion vues par les touristes***

Selon une étude sur les comportements des touristes non résidents, réalisée en 2001 par le Comité du Tourisme de La Réunion, nous avons relevé les principales forces et des faiblesses énoncées par les touristes en faisant une comparaison entre l'étude de 1998 et de 2001.

Tableau 4

#### **Forces et faiblesses du tourisme retenues par les touristes**

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ signalisation touristique améliorée,</li> <li>▪ destination de dépaysement exotique,</li> <li>▪ bonnes documentations et informations sur les activités touristiques,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sites et lieux souvent regroupés (les hauts et la côte ouest),</li> <li>▪ animation le soir,</li> <li>▪ choix des activités culturelles peu mis en évidence,</li> <li>▪ respect de l'environnement par la</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ choix des activités sportives et de loisirs diversifié,</li> <li>▪ bon accueil de la part de la population,</li> <li>▪ propreté des sites et des plages,</li> <li>▪ sites de randonnées très appréciés,</li> <li>▪ sites de plongée sous marine fortement appréciés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ population locale,</li> <li>▪ déséquilibre des régions au niveau de l'hébergement,</li> <li>▪ artisanat concentré dans certaines régions,</li> <li>▪ circulation.</li> </ul>
--	---

Ainsi, on constate que ce qui touche à l'économie et à l'environnement sont des faiblesses relevées par les touristes.

#### ***1.1.3.4. L'orientation touristique de l'île de La Réunion***

Actuellement, La Réunion ne dispose pas d'une orientation touristique particulière. Pour qu'il y ait une cohérence entre le développement durable de l'île et le développement de projets touristiques durables, il est nécessaire d'opter pour une orientation touristique adéquate. En effet, il « manque à La Réunion un projet touristique finalisé, fiable et cohérent. La vision des acteurs est trop économique et sociale, partisane plus que globale, elle fait peu référence au phénomène du tourisme » (Violier, 1999). Une raison peut-être à cela, est le trop grand nombre de structures touristiques, qui interagissent chacune à leur niveau et dont les intérêts sont plus ou moins contraires; surtout au niveau de la Région, du Département et des communes.

Dans les documents de promotion du Comité du Tourisme de La Réunion (CTR), le concept de tourisme de nature prédomine, et cet organisme de tourisme semble vouloir s'ouvrir « tout naturellement vers une clientèle touristique plus motivée par la découverte, que le farniente » (Maison de la montagne, brochure touristique 2004-2005). Selon les propositions d'orientations stratégiques à l'horizon 2020 du Schéma d'aménagement touristiques de la Réunion ; « l'augmentation du nombre de touristes n'est pas une fin en soi : la croissance doit servir une dynamique de développement local, fondée sur le rééquilibrage entre microrégions, la valorisation des patrimoines

naturels et humains, la création de valeur ajoutée et d'emplois ». Les objectifs qualitatifs vont dans le sens de ce que souhaite mettre en avant le Comité du tourisme, c'est-à-dire que le schéma propose de (1) « Faire de la Réunion une référence nature et découverte sur un positionnement mer, montagne, écotourisme, c'est à dire un tourisme fait d'itinérance, d'activités en particulier de pleine nature, de loisirs récréatifs et sportifs, mais aussi d'un balnéaire de qualité et d'hébergements attractifs et typés » ; (2) « développer un tourisme durable, qui préserve l'environnement et les espaces, et constitue aussi un facteur de respect et d'équilibre » ; (3) « devenir une destination originale, attrayante, diverse, intemporelle, désirée » ; (4) « être fréquentée par des clientèles diversifiées, européennes et régionales, puis ouverte à d'autres pays » ; (5) « faire du tourisme un moteur économique et d'image, au service de La Réunion, en même temps qu'un facteur d'entraînement (agriculture, industrie, services, artisanat, etc.) et d'équilibre du territoire » ; (6) « conserver un tourisme intégré, revendiqué par la population réunionnaise ».

Ceci montre bien que les acteurs du tourisme n'ont pas défini de politique touristique claire et que par conséquent il manque un projet touristique orienté, encadré. En effet, il y a bon nombre d'ambitions et d'objectifs, ce qui rend difficile d'avoir une cohérence dans la stratégie et le positionnement touristiques.

#### ***1.1.3.5. Une réforme touristique à envisager***

Des réformes et des révisions touristiques sont certainement à prévoir pour que le tourisme soit durable, pérenne et efficace. Le choix premier se porte sur l'écotourisme, comme forme alternative de tourisme, mais ça n'est pas pour autant qu'il faille ignorer les autres formes existantes de tourisme. Le plus important est de les rendre durables. Pourquoi choisir alors de travailler sur l'écotourisme, au lieu de rendre durable les autres formes de tourisme existantes à La Réunion (Appendice B)?

Le but véritable est précisément le virage du tourisme de masse classique, au développement durable du tourisme, dont l'écotourisme.

Les chiffres concernant l'écotourisme sont assez disparates, ils varient entre 7 et 30% selon les organismes. En 1997, selon les chiffres de l'Organisation Mondiale du Tourisme l'écotourisme représentait 20% du marché touristique mondial (Wight, 2001). Alors que pour d'autres, l'écotourisme ne représente que 5% du marché mondial. Les chiffres et la croissance de ce segment varient en fonction de la destination et de la région. Étant donné la complexité et la diversité des chiffres, nous pouvons considérer le segment de l'écotourisme comme un marché de niche, où les écotouristes « hardcore » sont exigeants quant à la qualité des produits. Pour une petite île comme celle de La Réunion, une question se doit d'être soulevée : les infrastructures en place répondent-elles aux exigences des écotouristes? Ici, nous parlons déjà plus de planification que d'étude du potentiel écotouristique. Mais ceci, nous amène à nous focaliser plutôt dans un premier temps sur l'« écotourisme doux » ou encore « soft ecotourism » comme forme alternative au tourisme de masse et comme complément au tourisme d'aventure existant. L'écotourisme constitue en effet actuellement une niche étroite du marché, mais, en incorporant et en valorisant des caractéristiques originales de la culture et de l'environnement, dans lequel il évolue; il permet de réelles opportunités pour une « micro-économie » et un « développement touristique véritable », qui doivent être suivies et aidées par les acteurs locaux (Olier, 2004). Mais, il est important aussi de spécifier que le marché potentiel est « colossal ». En effet, selon les chiffres de l'UNEP en 2001, 50% de tous les types de voyageurs sont intéressés par diverses formes de tourisme de nature et c'est selon l'OMT le segment de marché qui a cru le plus fortement depuis ces dernières années (Couture, 2002).

Tableau 5

## Typologie des écotouristes

Écotouristes assidus ou convaincus	Écotouristes occasionnels
Écotouristes expérimentés	Écotouristes généralistes
« hard ecotourism »	« soft ecotourism »

Source : Couture, Téoros, 2002 : 21,3.

L'écotourisme se situant au point de rencontre entre le tourisme et l'environnement. Les éléments qui le constituent sont : le développement, la qualité et l'attractivité de l'environnement sur lequel il repose, et qui lui offre un cadre favorisé (Olier, 2004). Comme cela a été souligné lors de la Conférence régionale sur l'écotourisme aux Seychelles (2001), l'écotourisme est une chance pour le milieu insulaire, car il contribue à diversifier l'offre touristique, en garantissant une répartition géographique et sociale plus égales des bénéfices de l'écotourisme en complément du tourisme classique.

Il offre également aux touristes l'occasion de découvrir des milieux, des environnements et des cultures uniques. L'Agence Française d'Ingénierie Touristique (2001 & 2002) rajoute à cela que « l'influence de l'écotourisme paraît dépasser largement le cercle des produits vendus, par les dynamiques induites au niveau des opérateurs et des territoires, par sa valeur d'exemple et d'innovation, et par les images véhiculées. Valorisant les patrimoines et les cultures locales, l'écotourisme permet une différentiation de l'offre touristique (...), particulièrement d'actualité dans le contexte d'une exacerbation de la concurrence entre les différentes destinations du monde ».

#### ***1.1.3.6. La viabilité de l'écotourisme pour La Réunion***

« La demande émergente des touristes exprime une nette tendance à comprendre le monde, ses paysages, ses cultures, l'histoire de ses peuples; avec une attitude plus responsable et plus sensible » (d'Ayala, 2001). Cette attitude plus responsable et plus sensible, permet d'alerter les acteurs autant privés, que publics, ainsi que les communautés locales des îles, de la nécessité de répondre au mieux aux exigences du développement durable, pour se préparer au tourisme durable; puisque la demande est présente.

À La Réunion, 80% des clients proviennent de la Métropole (SADTR, 2004). Selon une étude de l'Organisation Mondiale du Tourisme, les touristes métropolitains se tournent de plus en plus vers les produits touristiques « bio » et la nature. Ils désirent apprendre « à ne pas polluer » et « à ne pas modifier les traditions des communautés rencontrées », partir en petit groupe, et recherchent de plus en plus des « produits de niche, authentiques », dans le but de se plonger totalement au cœur de la vie culturelle des communautés (OMT, 2002. Étude « le marché français de l'écotourisme »).

La Réunion dispose de nombreuses caractéristiques que requiert l'écotourisme, pour attirer les touristes. En effet, l'île dispose d'une diversité et d'une qualité écologique exceptionnelles, qui sont la base de l'expérience écotouristique. Par ailleurs, l'île dispose d'une bonne stabilité politique, de réseaux de communication, de télécommunication et de transports développés, ainsi que de moyens sanitaires aux normes européennes. Cela dit, il est nécessaire d'améliorer la préservation et la conservation de la nature; car pour les écotouristes la conservation de l'environnement est d'une grande importance. En ce sens, le projet Parc National de La Réunion a été créé, principalement dans un but de conservation et de préservation du patrimoine. Ainsi, le présent mémoire vise à y associer *la promotion de l'écotourisme et la sensibilisation/éducation au développement durable*.

Pour qu'elle soit réussie de façon optimale, la création du Parc National de La Réunion nécessite une consultation, ainsi qu'une bonne information de la population locale. Il semble à travers les articles de journaux locaux que la population est sensible aux problèmes environnementaux, mais pour obtenir une meilleure prise de conscience des bénéfices que peuvent apporter le développement du tourisme durable, il est vital que les pouvoirs publics tiennent compte des intérêts de la population. Cela permettra dans un premier temps de mieux axer leur campagne d'informations; et dans un second temps de réaliser un de leurs objectifs qualitatifs, qui est de « conserver » voir de créer « un tourisme intégré, revendiqué par la population réunionnaise ». Ceci encouragera le respect des objectifs de protection de l'environnement, souhaités par le Parc National de La Réunion.

Pour conclure cette partie et reformuler, nous pourrions poser cette question : l'écotourisme représente t-il un outil de gestion participative des ressources touristiques et par la même un fort potentiel de développement touristique viable pour l'île de La Réunion?

## **1.2. L'ÉDUCATION : UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE GESTION PARTICIPATIVE DU TOURISME DURABLE**

### **1.2.1. Éduquer la société pour la responsabiliser au développement du tourisme durable**

L'éducation, la sensibilisation du public et la formation sont des postérieurs essentiels à la mise en place d'un développement durable<sup>9</sup>. Quant on parle ici d'éducation, il s'agit là de l'éducation non scolaire.

---

<sup>9</sup> Source : <http://www.globenet.org/horizon-local/crid/edenvt.html>

« Il ne saurait y avoir de développement durable sans un renforcement de l'intégration », donc d'une meilleure connaissance, « à tous les niveaux décisionnels et opérationnels, y compris à l'échelon administratif le plus bas »<sup>10</sup>. Car, l'essentiel pour faciliter l'intégration du développement durable dans l'esprit de tous est de mieux comprendre le but du développement durable, éveiller le sens de la responsabilité individuelle et collective et faire ainsi évoluer les comportements. En effet, « l'éducation rend les gens capables de s'apprécier et de se respecter les uns les autres, de s'ouvrir à une riche diversité d'opinions et de trouver et mettre en œuvre ensemble des solutions pour protéger l'environnement qui soutient leur vie et celle de leurs descendants »<sup>11</sup> (Lovins & Link, 2005).

De plus, le conseil économique et social des Nations Unies, met en évidence que, dans Action 21 « l'éducation sous toutes ses formes, y compris la sensibilisation du public et la formation constitue un outil indispensable pour progresser sur la voie d'un développement durable ». (...) Ainsi, « l'éducation n'est plus considérée comme une fin en soi, mais bien plutôt comme un instrument clef permettant d'enrichir les connaissances et d'influer sur les valeurs, les comportements et les modes de vie, afin de parvenir à garantir la durabilité ». (...) L'importance qui est attribuée à l'éducation et à la sensibilisation du public dans Action 21 et les autres documents provenant de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a été réaffirmée par les accords et résolutions adoptés lors des diverses conférences organisées sous la coupe de l'Organisation des Nations dans les années 90 (Conseil économique et social des Nations Unies, 2001<sup>12</sup>).

---

<sup>10</sup> Source : <http://www.agora21.org/social.html>

<sup>11</sup> Source : [http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Developpement\\_durable--Guide\\_du\\_developpement\\_durable\\_Cinq\\_defis\\_et\\_leur\\_solutions\\_par\\_Hunter\\_Lovins](http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Developpement_durable--Guide_du_developpement_durable_Cinq_defis_et_leur_solutions_par_Hunter_Lovins)

<sup>12</sup> Source : <http://www.agora21.org/johannesburg/cp7.html>

Il est donc essentiel de mettre au point des outils et des stratégies de participation des citoyens, pour apporter à chacun les connaissances, les savoir-faire et la motivation indispensables à la maîtrise de ce concept et à sa pleine compréhension et application.

### **1.2.2. Former les décideurs pour assurer le développement du tourisme durable**

La mise en place de formations est indispensable, pour tous les acteurs du développement touristique : autant les responsables d'entreprises touristiques, qu'à l'ensemble des employés du secteur, ainsi que d'une manière générale à l'ensemble de la population. En effet, la formation est un des moyens les plus efficace pour assurer le succès d'une planification du tourisme durable local ; car il permet de rallier et de mobiliser l'ensemble des acteurs du développement économique, social et environnemental, à un « objectif commun ». Ceci permet donc, de consolider les impacts économiques, sociaux et environnementaux du tourisme du tourisme, en assurant la protection de l'environnement (Barioulet & Vellas, 2001).

L'un des besoins qui semble se faire ressentir dans la description de la « réalité réunionnaise<sup>13</sup> » de l'agenda 21 local est l'éducation, la formation, et l'information de la société civile à la protection de l'environnement; et constitue ainsi l'un des thèmes clés de l'Agenda 21 : « éducation au développement durable : l'indispensable prise de conscience ».

## **1.3. LES PARCS NATIONAUX FRANÇAIS**

### **1.3.1. De la création au réseau actuel**

La plupart des parcs français, qui sont au nombre de 7, bientôt 8, et se situent en zone de montagne ou de haute montagne et surtout dans la partie sud sud-est du territoire ou en

---

<sup>13</sup> Source : <http://www.agora21.org/johannesburg/cp7.html>

outre-mer. Le fait que les parcs se situent en zone de montagne ou de haute montagne, est essentiellement dû au fait que, c'est à ces endroits qu'a été trouvé de grands espaces inhabités et à forte biodiversité.

Tableau 6

Liste des parcs nationaux français<sup>14</sup>

Parcs nationaux	Date de création	Superficie (ha)	
		Zone centrale	Zone périphérique
1. La Vanoise	1963	52 839	143 637
2. Les îles de Port Cros	1963	Terrestre	1 941
		Marine	1 800
3. Les Pyrénées	1967	45 707	206 352
4. Les Cévennes	1970	91 270	230 110
5. Les Écrins	1973	91 800	178 673
6. Le Mercantour	1979	68 500	146 500
7. La Guadeloupe	1989	17 380	16 200
8. La Réunion (projet)	2006	107 000	68 000

### 1.3.2. Le zonage

Le texte de base sur la création des Parcs nationaux est la loi du 22 juillet 1960, suivie du règlement d'administration publique du 31 octobre 1961. La loi de 1960 prévoit qu'un Parc National peut être composé de plusieurs types de zones.

<sup>14</sup> Source : <http://www.agora21.org/johannesburg/cp7.html> Annuaire des parcs nationaux

Tableau 7

## Les types de zones des parcs nationaux français et leurs vocations

Zones	Vocation
Réserves intégrales	Lieux où se déroulent, en général, des travaux scientifiques et où le public n'a normalement pas accès.
Zone centrale	Lieux où tous les milieux, la faune, la flore, les paysages sont plus particulièrement protégés mais où le public est permis ainsi que certaines activités (agriculture, élevage) sous convenance du respect d'une réglementation stricte.
Zone périphérique	Autour de la zone centrale, qui a pour mission de devenir une zone dite de « préparc » où le Parc National n'a pas de pouvoirs particuliers sinon sa capacité d'animation, mais où les diverses administrations doivent trouver un champ d'expérience pour des réalisations d'ordre social, économique et culturel tout en rendant plus efficace la protection de la nature dans le Parc.

**1.3.3. La réforme des parcs nationaux : la loi Giran**

Suite à un contexte en constante évolution, le Premier ministre (Raffarin JP.) et Mme la ministre de l'environnement et du développement durable de l'époque (Bachelot R.) ont souhaité en 2003 qu'une réflexion soit menée sur la pertinence la loi de 1960 qui régit les parcs nationaux français, et sur ses modalités d'application. M. Giran, chargé du rapport intitulé « Les Parcs Nationaux, une référence pour la France, une chance pour ses territoires », a dressé un bilan contradictoire. « D'une part, une adhésion forte au concept de Parc National dont tous les acteurs soulignent la dimension emblématique du label et l'efficacité en matière de protection de la nature ; d'autre part, des dysfonctionnements importants concernant le fonctionnement des parcs qui se traduisent par des sentiments de frustration et parfois de rejet liés au risque d'extraterritorialité, à la menace d'expropriation réglementaire, à la confusion administrative, à l'ambiguïté du périmètre ou à la prise en compte insuffisante de la dimension culturelle des territoires »<sup>15</sup> (Giran, 2003).

<sup>15</sup> Source : <http://www.agora21.org/johannesburg/cp7.html>

Le premier point abordé par Mr Giran, signifie que malgré que la compétence des services du parc soit en général consentie, le mode de gestion et de fonctionnement de ces établissements publics est souvent critiqué par les propriétaires privés et les élus locaux, qui éprouvent un sentiment de spoliation d'une grande partie de leurs attributions causé par les règles de protection. L'asservissement environnemental est souvent ressenti comme une forme de dépossession, particulièrement lorsqu'elle va à l'encontre d'usages ancestraux. Par ailleurs, M. Giran note également que l'ambiguïté sur les limites du parc qu'éveille la distinction actuelle entre « zone centrale » et « zone périphérique » doit être levée<sup>16</sup>. Suite à cela, M. Giran propose un certain nombre d'orientations prioritaires et de propositions d'ordre législatif et réglementaire. Les quatre orientations prioritaires proposées sont<sup>17</sup> :

1. Allier le national et le local, car si le territoire d'un Parc National a une dimension universelle, il ne nous en est pas moins légué par ceux qui y vivent et en vivent depuis plusieurs générations;
2. Allier la protection et le développement durable car il est indispensable de gérer le territoire exceptionnel et donc attractif qu'est le parc;
3. Allier la réglementation et le contrat en faisant de la protection la priorité dans le cœur du parc, et du développement durable, fondé sur une approche contractuelle, la règle sur l'ensemble de son territoire;
4. Allier la tradition et l'évolution pour permettre à la fois de préserver des usages ancestraux et de tenir compte des nouvelles pratiques notamment touristiques.

#### **1.3.4. Commentaires à la loi Giran**

Certains points de la réforme en cours soulèvent certaines questions auprès de la chercheure : « d'unifier le périmètre du Parc National » : réaffirmant la dimension globale du parc, sans effectuer la distinction entre zone centrale et zone périphérique. Va

<sup>16</sup> Source : <http://www.agora21.org/johannesburg/cp7.html>

<sup>17</sup> Source : [http://www.ump.assemblee-nationale.fr/article.php3?id\\_article=1564](http://www.ump.assemblee-nationale.fr/article.php3?id_article=1564)

t-on transformer la mission des Parcs nationaux en permettant aménagements et développement en zone centrale? « Le renforcement du poids et du rôle des élus et des acteurs locaux dans le conseil d'administration de l'établissement public Parc » va-t-on réduire la place de la société civile (protecteurs de la nature, scientifiques, etc.) au sein des conseils d'administration ?

#### **1.4. LE PROJET PARC NATIONAL DE LA RÉUNION**

##### **1.4.1. Le choix de l'outil : un parc nouvel génération<sup>18</sup>**

L'opportunité d'un Parc naturel pour les Hauts de La Réunion est évoquée depuis plus d'une quinzaine d'années dans diverses démarches, assises ou schémas d'aménagement. On peut notamment citer le Schéma d'Aménagement Régional, la Charte Réunionnaise de l'Environnement, le Schéma de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux, les Assises du Développement (1997) et l'Agenda 21. À travers une étude de faisabilité conduite par la Région, le Département et l'État en 1998-1999, différents scénarios ont été comparés.

Les deux assemblées ont délibéré en mars et avril 2000 ; elles ont opté pour un Parc National pour plusieurs motifs. La Réunion mérite un label international : la formule « Parc National » a été retenue comme la plus appropriée car elle traduit une ambition maximale, elle apporte une reconnaissance et un label pour un patrimoine d'intérêt mondial, elle assure la garantie d'une protection et d'une gestion actives dans la zone classée « centrale », ainsi que des moyens humains et financiers pérennes. C'est aussi cette même formule qui offre la capacité à proposer un soutien libre, sans réglementation spécifique en zone dite « périphérique », s'inspirant du modèle des Parcs Naturels Régionaux. Enfin, le Parc National favorise une cogestion de l'État, des collectivités

---

<sup>18</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=2&doc\\_id=21](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=2&doc_id=21)

locales et des socioprofessionnels, tous réunis au sein d'un conseil d'administration unique pour les deux zones.

L'inscription de la démarche réunionnaise dans le chantier de réforme des Parcs Nationaux Français tenant compte de la décentralisation résulte à la fois d'une demande locale et d'une volonté gouvernementale d'adapter l'outil au contexte géographique. Ainsi, il est important de rappeler ici que le Parc National de La Réunion, servira de projet pilote suite aux modifications de la loi qui régit les parcs nationaux français.

#### **1.4.2. Les objectifs et programmes d'actions du Parc National de La Réunion**

Nous présentons dans le tableau suivant les objectifs et programmes d'actions que le Parc National de La Réunion a mis en place.

Tableau 8

#### **Les objectifs et programmes d'actions du Parc National de La Réunion<sup>19</sup>**

Zones et vocations	Zone centrale : zone de protection, de découverte et de partage.	Zone périphérique : zone de soutien au développement durable.
Objectifs et programmes d'actions	Trois objectifs hiérarchisés : - préserver le patrimoine ; - partager les connaissances par l'accueil et la découverte (aménagements scientifique, éducative, culturelle) ; - contribuer au développement durable de l'île (ressources en eau, énergie, accès...).	Coordination et cohérence pour : - un espace de nature ; - un espace de culture, de mémoire ; - un espace au cadre de vie exemplaire ; - un espace de production et d'innovation ; - un espace de partage.

<sup>19</sup> Source : document officiel du Parc National de La Réunion

Surface et description	107 000 ha : massifs de végétation primaire, volcan, hauts sommets, îlets habités de Mafate, de Grand-Bassin, de Bois Blanc et Tremblet ; quelques enclaves cultivées.	68 000 ha : Hauts ruraux au dessus de la route Hubert Delisle, Cilaos, Salazie, Hautes Plaines, bourgs de Sainte-Rose, Saint-Philippe, «mini- cirques» : des limites paysagères.
Réglementation	Un décret spécifique pour La Réunion fixe un cadre sur mesure, les modalités sont débattues par le Conseil d'Administration en fonction des objectifs de conservation et de découverte (régulation des activités)	Pas de nouvelle réglementation. Le droit commun s'applique pour l'habitat, les aménagements, les activités. Chacun conserve ses compétences, et peut choisir de contractualiser sur des objectifs communs.
Gestion	Une seule structure pour les 2 zones s'appuyant sur : -des hommes (conseil d'administration, commissions spécialisées, comité scientifique, équipe), et un budget ; -un programme d'aménagement, une charte de Développement Durable et des contrats de partenariat.	

Il est important ici de spécifier pour une meilleure compréhension des spécificités du Parc de La Réunion, anciennement baptisé Parc National de La Réunion, qu'il se situe géographiquement dans ce que l'on appelle Les Hauts. Les Hauts de La Réunion se différencient des Bas principalement par ses caractéristiques de ruralité. Le milieu rural réunionnais recouvre des réalités très diverses : régions inhabitées (volcan, remparts, ravines, forêts), terrains agricoles (de la grosse exploitation aux petits champs accrochés aux flancs des remparts), des bourgs déjà bien structurés sur les mi-pentes aux petits îlets ne regroupant que quelques familles.

Ainsi, les Hauts représentent aujourd'hui<sup>20</sup> :

- 4/5 du territoire ;
- 1/5 de la population (140 000 habitants) ;
- une population jeune (1/3 a moins de 15 ans) ;

<sup>20</sup> Source : Cd Rom Parc des Hauts, étude de l'AREP/F.D, 2003 : 13.

- une densité de 150 habitants / km<sup>2</sup> en 1999 (en comparaison : 144 habitants / km<sup>2</sup> pour la Haute Savoie, 50 pour les Hautes Pyrénées, 22 pour les Hautes Alpes) ;
- 45% de taux de chômage (37% en moyenne pour l'île) ;
- Un fort potentiel agricole, forestier ;
- Une cohésion sociale encore forte ;
- Une économie de pluriactivité ;
- Des créations d'emploi par l'activité touristique ;
- Et une faune, une flore et des paysages remarquables à protéger et valoriser.

Par ailleurs, « Les Hauts représentent 10% des entreprises pour 20% de la population. De plus, ce sont de petites structures puisque 63% sont des entreprises individuelles (particulièrement dans le commerce). Les répartitions par secteurs sont les suivantes : 1/3 dans les services ; 25% dans le commerce ; 20% dans la construction ; 15% dans les hôtels restaurants. »<sup>21</sup>

Le littoral, donc Les Bas, constitue en majorité des zones agglomérées, espaces qui ne cessent d'être grignotées par l'urbanisation due à la pression démographique grandissante. Par ailleurs, le concept « des Hauts » à La Réunion ne couvre pas que de simples réalités géographiques d'espace de montagne et de ruralité des territoires, mais aussi un certain art de vivre créole qui perdure encore aujourd'hui.

#### **1.4.3. Constats associés au projet Parc National de La Réunion**

L'objectif de la création du Parc est de sauvegarder les richesses les patrimoniales naturelles et culturelles des Hauts, tout en stimulant les diverses potentialités de cette zone. Des richesses qu'il faut utiliser intelligemment sans les épuiser ni les dégrader. En effet, les Hauts disposent déjà de nombreux atouts, tels que l'agriculture, la sylviculture,

---

<sup>21</sup> Source : Eric Marianne, vers une approche des aspects identitaires des Hauts de La Réunion : l'exemple de Cilaos, mémoire DEA, option anthropologie : 69.

la production d'énergie ou encore le tourisme vert, autant de secteurs en plein essor qui peuvent être encore développés. Même chose, pour les initiatives scientifiques et pédagogiques, qui fleurissent de toutes parts et commencent à faire des Hauts un lieu permanent de découverte et d'éducation. Mais encore faut-il le faire dans le respect de cet environnement exceptionnel, mais fortement menacé par les activités humaines. L'enjeu pour ce projet de Parc National est donc, pour les collectivités et l'État, ensemble, de renforcer et compléter la politique des Hauts, en s'appuyant sur une identité et un art de vivre originaux; qui puisse profiter au développement économique et culturel, voire au rayonnement international de l'île. Mais, en même temps tous les acteurs locaux du secteur public sont-ils sensibilisés et suffisamment informés de ce qu'est le développement durable, le tourisme durable, ou encore de l'écotourisme?

Un certains nombres de maires étaient réfractaires quant au projet de création d'un Parc National. Les dissidents n'étaient pas contre semble t-il « le principe même d'un parc et d'une action de préservation, d'animation et de mise en valeur du patrimoine naturel de l'île », mais plus sur le concept de Parc. Certains avaient plus consenti à un projet de parc régional ou une réserve naturelle. Ceci vient du fait que certains intérêts économiques se verront supprimés à court terme du fait de la création du Parc National : « la pression exercée par les différents publics ayant des intérêts divergents, complique la mise en œuvre des projets de protection de l'environnement initiée par les décideurs. Les élus sont parfois amenés à se positionner dans le court terme, échelle temporelle inadaptée à la préservation pour les générations futures du patrimoine naturel de La Réunion » (document du Parc National de La Réunion).

En effet, les Hauts recevront une partie du développement démographique et requerront plus que jamais un effort d'aménagement. C'est en partie sur ce problème de croissance démographique, que se joue l'intérêt économique. Par exemple, un député maire d'une commune avait manifesté son mécontentement quant au projet Parc National<sup>22</sup> (le

---

<sup>22</sup> Source : <http://www.clicanoo.com/articles/article.asp?id=47261>

Journal de l'Île du 5 mars 2003); « pas question d'abandonner nos prérogatives à l'État ». Ce dernier s'inquiétait des conséquences de l'appropriation de 100 000 hectares par le Parc. En même temps, la rigueur et la vigilance devront être encore plus grandes dans les Hauts en matière d'aménagement, pour maintenir la qualité des ressources aquatiques, des sols, de l'air, la biodiversité et des espaces de ressourcement et de loisirs; afin qu'ils restent suffisamment attractifs et accueillants pour les citadins réunionnais et les touristes.

Par ailleurs, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles<sup>23</sup> (FDSEA) en 2001, lançait l'alerte quant à l'avancée du projet de Parc National à La Réunion, qui selon eux « réglementerait strictement la gestion de plusieurs milliers d'hectares de terres, notamment dans les Hauts du Sud ». Le syndicat, s'interrogeait à l'époque, sur les raisons qui avaient motivé le choix de s'orienter vers la création d'un Parc National, plutôt que vers celui d'un parc régional qui selon eux paraissait « moins contraignant ». En 2003, lors de la venue du premier ministre, Mr J.P Raffarin, le monde agricole par le biais de la FDSEA, avait exprimé leur désaccord et leur opposition quant au projet de création de Parc National, contre lequel ils ont toujours été opposés. De plus, un article d'Écho Austral (magazine local) met bien en évidence le manque d'informations quant au projet de Parc National puisque « encore aujourd'hui, des professionnels du tourisme et du monde agricole, directement concernés par le projet de parc, puisque exerçant sur la zone centrale et/ou périphérique, se plaignent de ne pas être informés » (Écho Austral, 2003).

Pour ce qui est de la position de la population réunionnaise face au projet de Parc National de La Réunion, selon un second sondage Ipsos<sup>24</sup>, entrepris en juillet 2002, l'étude montre que les Réunionnais sont toujours très majoritairement favorables à la

---

<sup>23</sup> Source : <http://www.clicanoo.com/articles/article.asp?id=23689>

<sup>24</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=4&doc\\_id=41](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=4&doc_id=41)

naissance d'un Parc National dans les Hauts de l'île avec 89% des personnes interrogées se déclarant « pour » le projet (91% lors du premier sondage en novembre 2001).

Ainsi, 35% des Réunionnais déclarent avoir entendu parler du projet Parc National (25% lors du dernier sondage en 2001). Donc, près de 1 réunionnais sur 3 aujourd'hui connaît l'existence du projet, mais ces chiffres sont à prendre avec précaution, car nous ne connaissons pas ni l'échantillon de la population qui a été étudiée, ni la méthode utilisée. Mais dans l'ensemble, nous pouvons dire que la population n'est pas suffisamment informée. D'autre part, il semble d'après ce sondage, que les attentes de la population ont peu évolué. Le choix de prédilection va dans le sens d'un Parc National, qui soutiendrait les projets favorables à l'écotourisme (à 65%) et à l'agriculture bio (à 42%) et dont le rôle serait de permettre le développement des cirques (à 52%), plutôt que simplement préserver leurs traditions (36%). Par conséquent, la mission Parc devra continuer ses efforts de communication, en multipliant les supports pour informer et rassurer l'opinion, quant au projet de Parc National. Aussi, le Parc devrait être conçu de façon à ce qu'il soit « capable d'offrir un partenariat aux collectivités et aux acteurs locaux, dans le but de favoriser les initiatives économiques, culturelles, sociales et environnementales qui profitent de la valorisation de la zone centrale et qui la confortent. Les acteurs de ces territoires pourraient ainsi développer leur dynamisme touristique et leur qualité de vie, tout en offrant un espace de transition qui mette en valeur l'approche de la zone centrale »<sup>25</sup>.

Ceci va tout à fait dans le sens du développement du tourisme durable et il apparaît bien ici, qu'il y a un manque d'informations et de formation, quant aux bénéfices économiques, culturels, sociaux et environnementaux, au développement d'une forme alternative de tourisme qui soit dans la lignée du développement durable : l'écotourisme.

---

<sup>25</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=4&doc\\_id=41](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=4&doc_id=41)

« (...) Un partenariat informatif et éducatif du Parc est à construire avec ce vecteur privilégié de découverte pour des dizaines de milliers de personnes »<sup>26</sup>.

## **1.5. LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES ET LA PERTINENCE DE LA RECHERCHE**

### **1.5.1. Les questions spécifiques de recherche**

L'écotourisme peut-il devenir une activité importante pour le Parc National de La Réunion? Par quel(s) outil(s) peut-on former et informer les élus locaux, ainsi que la société civile aux bénéfices de l'écotourisme? Comment selon les principes du tourisme durable associer de façon pérenne la population locale réunionnaise, ainsi que les décideurs publics à la mise en place de l'écotourisme?

### **1.5.2. La pertinence sociale et scientifique du sujet de recherche**

Les parties précédentes montrent l'utilité sociale et également la pertinence scientifique, quant au choix du sujet, puisque l'information et l'éducation sont à « construire », donc inexistantes pour le moment. « Toute progression vers le développement durable suppose de penser d'une nouvelle manière, en replaçant l'être humain au centre de tous les projets ». Pour cela, les élus locaux sont la base même de tout changement de « mode de pensée environnemental » au niveau local (Orientations, Agenda 21 de l'île de La Réunion, 2003). En effet, il est nécessaire d'éduquer, de former, et d'informer la société civile à la protection de l'environnement, mais ceci passe avant tout par une bonne compréhension de ces enjeux par les décideurs publics locaux, qui eux même doivent être formés, éduqués et informés aux nouvelles possibilités de répondre aux problématiques environnementales. Car ils sont les piliers d'un changement de mentalité local. De plus, l'éducation est une façon de lutter contre l'exclusion sociale. Car les nouvelles modalités de participation à la société, telle qu'une information optimum, pour

---

<sup>26</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=4&doc\\_id=41](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=4&doc_id=41)

une meilleure participation ; permet de mieux comprendre les enjeux du développement durable du tourisme, et ainsi de créer de meilleures conditions économiques d'une plus grande prospérité, en veillant au respect de ses ressources premières qu'est l'environnement naturel et culturel.

Les acteurs publics du tourisme à La Réunion sont : l'État, la Région, le Département et les 24 communes, qui exercent leurs compétences d'après les textes des lois suivants : de décentralisation du 7 janvier et du 22 juillet 1983, relatifs à la répartition des compétences entre les communes, départements, régions et État ; la loi du 3 janvier 1987 relative à l'organisation régionale du tourisme ; et; la loi du 23 janvier 1992 portant sur la répartition des compétences dans le domaine du tourisme (Violier, 1999).

Pour convaincre les élus locaux des bénéfices de l'écotourisme, nous allons nous appuyer sur l'étude d'un cas précis qui s'inscrit dans une logique de développement durable. Celui du Parc National de La Réunion et qui nous amène à nous poser la question spécifique suivante : quelle peut-être la contribution d'un programme de sensibilisation et de formation à l'écotourisme, pour les communautés locales de la zone périphérique et les décideurs publics du tourisme associés au Parc National de La Réunion; à la réussite des objectifs du futur Parc?

Pour ce qui est de la pertinence scientifique, la recherche présentée en se concentrant sur une vue d'ensemble, (1) aidera à comprendre comment l'écotourisme se trouve en interaction avec d'autres concepts et tendances globales, (2) facilitera la compréhension de l'écotourisme, en étudiant les thèmes telles que : les bénéfices que peut apporter cette forme alternative de tourisme, la manière dont l'écotourisme contribue à nos connaissances actuelles sur la préservation des ressources insulaires, les liens entre l'écotourisme et le tourisme au sein du Parc National de La Réunion.

Ainsi, même si notre « recherche n'a pas d'application immédiate ; elle vise à faire avancer les connaissances » (Gringas, 2003 dans *La recherche sociale, de la problématique à la collecte de données*). Nous pourrons donc à partir d'une rigueur scientifique produire et communiquer des données quantitatives et qualitatives, qui permettront de constituer une solide base d'informations sur le thème à La Réunion. Nous veillerons à la divulgation de notre recherche, afin que les divers acteurs aux intérêts divergents puissent bénéficier de nos informations et réflexions. Car, le thème est peu étudié à La Réunion, il n'y a eu jusqu'à présent qu'une recherche de thèse d'effectuée sur le sujet, ou au mieux la forme de tourisme est recommandée ou envisagée dans les études ou projets concernant le développement du tourisme dans l'île. La vocation de la zone périphérique rend bien compte de la raison pour laquelle, la chercheure a choisi de travailler. En effet, il s'agit d'un lieu où les diverses administrations, autant que la recherche, doivent trouver un champ d'expérience pour des réalisations d'ordre social, économique et culturel tout en rendant plus efficace la protection de la nature dans le Parc.

## CHAPITRE 2. LE CADRE CONCEPTUEL

Le paradigme que suscite le concept « développement durable », depuis la parution du rapport Brundtland en 1987, fait aujourd’hui que bon nombre de chercheurs se penchent sur la question, dans le but de concilier le développement économique, social et environnemental de façon durable. Bien que le concept date de presque 20 ans maintenant, il ne fait toujours pas l’unanimité auprès des acteurs de la société civile, mais aussi auprès des scientifiques (Revéret et Gendron, 2002). Cela dit, bien que le concept soit ambigu et qu’il ne fasse pas l’unanimité, on cherche des outils pour le mettre en oeuvre. En matière de tourisme avec l’émergence de toutes les nouvelles préoccupations environnementales et sociales, ainsi que la demande axée de plus en plus sur une relation privilégiée avec l’environnement, l’écotourisme retient de plus en plus l’attention (Orams, 1995; Weaver, 1998, Honey, 1999). Mais, même ce concept fait également l’objet d’ambiguités du fait du grand nombre de définitions que l’on peut trouver dans la littérature. Étant donné la complexité qui émane des termes abordés, il est important de clarifier les concepts, surtout que « la recherche gagnerait à se structurer autour d’un cadre théorique plus fort et à croiser différents types de données » (Tardif, 2003).

### 2.1. ÉVOLUTION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### 2.1.1. Le concept de développement

##### *2.1.1.1. Différence entre croissance et développement*

Les économistes distinguent la croissance et le développement. Pour Perroux, « le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d’une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (dictionnaire des sciences économiques et sociales, 2002).

Le développement résultant des mutations techniques et organisationnelles issues de la révolution industrielle du 18ème siècle, n'est pas seulement une conséquence de la croissance. Il s'agit d'un ensemble de transformations économiques, sociales, techniques, structurelles et institutionnelles, qualitatives et durables qui changent les comportements, inclut le progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir-faire industriel, change les anticipations dans le sens de la croissance économique; pour entraîner une amélioration des conditions générales de vie au delà de la simple augmentation du niveau de vie (Bairoch, 1990).

Le terme de « croissance » recouvre deux sens dans le discours économique. Le premier renvoie aux mouvements conjoncturels de l'activité économique : phases de croissance ou de récession. Le second indique le développement à long terme de l'activité économique, on parle alors quelquefois de « trend de croissance » ou de « croissance tendancielle à long terme ».

#### ***2.1.1.2. Le développement économique et le développement durable***

Le terme « développement » est utilisé dans trois sens différents : le développement humain, le développement économique et le développement environnemental. « Au moins depuis la Seconde Guerre mondiale, le développement est devenu l'un des objectifs de toutes les sociétés. Issu d'une conception purement économique qui référait à la croissance de la production par l'industrialisation, le terme est défini de nos jours comme un processus conduisant à l'amélioration du bien-être des humains. L'activité économique et le bien-être matériel sont toujours importants mais chacun sait que le développement concerne plus que la seule croissance du produit national brut. L'éducation, la santé, l'intégrité culturelle, un environnement sécuritaire et bien d'autres buts sont tout aussi importants »<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> Source : <http://www.agora21.org/economie/glossaire-eco.pdf>

Aujourd’hui, la démarche de développement se veut plus durable et se fonde sur la compatibilité à plus ou moins long terme de plusieurs objectifs différents, notamment ceux du développement économique. Nous allons dans un premier temps parcourir les différentes étapes, avant d’en arriver au proprement dit.

### 2.1.2. Le concept de développement durable

#### 2.1.2.1. *Parcours historique : les principales étapes*

Pour retracer les étapes importantes qui ont amené le concept de développement durable à émerger, nous avons mis en place le tableau suivant.

Tableau 9

Les principales étapes historiques du concept de développement durable<sup>28</sup>

Étapes	Caractéristiques
1968 - Le Club de Rome	Le Club de Rome est un groupe multinational et non politique réunissant des scientifiques, des humanistes, des économistes, des professeurs, des fonctionnaires nationaux et internationaux ainsi que des industriels de 53 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement. Les membres du Club ont comme but de chercher des solutions pratiques aux problèmes planétaires.
1972 - Conférence des Nations Unies sur l'environnement	La « déclaration de Stockholm » a placé les questions écologiques au rang des préoccupations internationales et a marqué le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'individus mondial (l'air, l'eau, les océans) et le bien-être des peuples.
1980 – Stratégie pour la conservation de la nature	En 1980, l'Union mondiale pour la nature (ou l'IUCN) a élaboré une stratégie mondiale de la

<sup>28</sup> Source : [http://www.sdinfo.gc.ca/what\\_is\\_sd/index\\_f.cfm](http://www.sdinfo.gc.ca/what_is_sd/index_f.cfm)

	conservation en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds mondial pour la nature (WWF).
1983 à 1987 - Commission mondiale de l'environnement et du développement (Commission Brundtland)	En 1983, l'Assemblée générale des Nations Unies a créé la Commission mondiale de l'environnement et du développement et l'a chargée d'examiner les principaux problèmes de développement et d'environnement, et de proposer à la communauté mondiale des moyens de les régler. Mme Brundtland, alors première ministre de la Norvège, a été nommée présidente de la Commission. La Commission Brundtland a commandé plusieurs études spécialisées sur diverses questions liées à l'environnement et au développement économique et elle a publié son rapport final, « Notre avenir à tous », en 1987.
1992 - Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet planète Terre)	La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992, avait comme objectif de discuter de l'état de la planète et d'en dresser le bilan. Les pays présents se sont entendus sur un plan directeur mondial pour le développement durable, intitulé Action 21, et sur deux séries de principes : la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Déclaration de principes relatifs aux forêts. Deux autres conventions ayant force obligatoire, qui avaient été négociées séparément d'Action 21, ont aussi été signées : la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique.
1997 - Sommet planète Terre + 5; Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies	La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies avait pour objectif d'entreprendre un examen des progrès réalisés au cours des cinq dernières années. Lors de la Session extraordinaire, les pays ont reconnu que, malgré certains résultats positifs, les tendances générales en matière de développement durable ont empiré par rapport à 1992.
2002 - Sommet mondial du développement durable (Rio +10)	Les dirigeants mondiaux se sont réunis à Johannesburg en Afrique du Sud en septembre 2002 pour marquer le dixième anniversaire du Sommet planète Terre de 1992. Ce sommet a permis

---

d'évaluer les grands problèmes qui se posent et les principales possibilités qui s'offrent à la communauté internationale en ce qui concerne la mise en œuvre d'Action 21.

---

### ***2.1.2.2. Rio : la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement***

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement est un instrument à caractère optionnel, qui contient 27 principes qui formulent les droits et les responsabilités des pays en matière de développement et de bien-être de la population. Elle témoigne de deux grandes préoccupations apparues depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement : la détérioration de l'environnement, notamment de son aptitude à préserver la vie, et la corrélation de plus en plus évidente entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement.

Il s'agit par ailleurs d'un compromis entre la position des pays industrialisés et celle des pays en développement. En effet, à la base, les premiers souhaitaient que soit adoptée une courte déclaration réaffirmant la Déclaration de Stockholm, en accentuant le besoin de préserver la planète. Les pays en développement eux, souhaitaient que leurs préoccupations soient également abordées. Ils voulaient que l'on souligne leur droit souverain au développement, que l'on convienne que les pays industrialisés sont les principaux responsables des problèmes écologiques et que de nouvelles ressources et techniques sont indispensables pour permettre aux pays en développement de ne pas calquer les modes de développement aussi polluants que ceux des pays développés.

La déclaration de Rio a donc pour but d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clefs de la société et les peuples. Ceci, en œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement. Elle est non juridiquement

contraignante, mais qui fait autorité pour un consensus mondial sur la gestion viable de l'environnement et du développement. Ceci, nous amène au concept de développement durable en lui-même.

#### **2.1.2.3. *Le rapport Brundtland***

Le concept de développement durable a été répandu par le Rapport Brundtland, intitulé *Notre avenir à tous* de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le rapport Brundtland définit le développement durable comme suit : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins». Deux concepts sont joints à cette notion :

Tableau 10

Concepts associés au développement durable

Concepts	Caractéristiques
Besoins	La priorité est de permettre et faciliter l'accès aux besoins essentiels de ceux qui sont les plus dépourvus.
Limiter nos pressions sociales	Cette notion se réfère à l'idée de limitation que l'état de nos techniques et de notre organisation imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. En effet cette notion doit se fonder sur une utilisation efficiente et soucieuse de l'environnement de toutes les ressources limitées de la société, naturelle, humaine et économique.

La première définition du rapport Brundtland, introduit plus une notion de besoin et d'équité, alors que la seconde introduit plus une notion de durée et de limites. Cette notion de « limites de la capacité de charge » présentée par l'IUCN, le PNUE et le WWF, est très importante et exprime ici une perte irréversible pour notre écosystème, si rien n'est fait dans ce sens. Depuis, nous avons assisté à « (...) une mobilisation importante des organismes internationaux et nationaux préoccupés par la mondialisation

des problèmes environnementaux. » (Barabé, 1990). En effet, les rencontres à ce propos ont amplifiées, telles que, la commission mondiale sur l'environnement (1987), le sommet de Rio (1992), le sommet planète terre + 5, le sommet de Johannesburg (2002), etc.

L'UICN, le WWF et le PNUE en 1991, dans la nouvelle stratégie de conservation de la nature définissent le développement durable comme : « le fait d'améliorer les conditions d'existence des communautés humaines, tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes » (Sauver la Planète, UICN, PNUE, WWF, 1991).

Selon la Commission Européenne, le Développement durable peut être défini comme « une meilleure qualité de vie pour chacun, aujourd'hui et pour les générations à venir. C'est une vision du progrès qui associe le développement économique, la protection de l'environnement et la justice sociale, et les valeurs dont il est porteur sont reconnues par les gouvernements démocratiques et les mouvements politiques dans le monde entier ». Selon elle, plus concrètement, le développement durable est une préoccupation visant à assurer : (1) un développement économique équilibré et équitable, (2) de hauts niveaux d'emploi, de cohésion sociale et d'intégration, (3) un niveau élevé de protection de l'environnement et une utilisation responsable des ressources naturelles, (4) des décisions cohérentes dans un système politique ouvert, transparent et responsable, (5) une coopération internationale efficace afin de promouvoir un développement durable au niveau mondial<sup>29</sup>.

Ainsi, les exégèses peuvent varier d'un pays à l'autre, mais devront comprendre des éléments communs, mais surtout concéder à une notion fondamentale de développement durable, fondée sur un cadre stratégique. Ainsi, selon la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le développement durable n'a pas une condition immuable d'harmonie, mais il s'agit plutôt d'un procédé de modification de

---

<sup>29</sup> Source : [http://europa.eu.int/comm/sustainable/pages/idea\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/sustainable/pages/idea_fr.htm)

l'exploitation de ressources, de l'orientation des investissements et du développement technologique, et du changement institutionnel; qui se doit d'être conforme aux besoins futurs de même qu'aux besoins présents (World Tourism Organisation, 1993). Ainsi, pour arriver à cela l'Agenda 21, a été mis en place dans le but d'aider à réaliser le développement durable, à travers les actions, les stratégies et les mesures que les pays peuvent mettre en œuvre dans le cadre de leurs programmes pour favoriser le développement soutenu et responsable de la planète.

#### ***2.1.2.4. Agenda 21 et Agenda 21 local***

L'Agenda 21 local est originaire du Sommet de la Terre à Rio en 1992 et de son programme d'action pour le 21ème siècle. L'Agenda 21 sert à lutter contre la dégradation de la planète, la pauvreté et les inégalités.

L'Agenda 21 local est un «projet de développement durable, conçu à l'échelle d'un territoire. Ce projet vise à répondre aux besoins de toute la population, avec le souci de préserver l'environnement, d'assurer l'accès de tous aux services essentiels, de développer des activités économiques soutenables. Impulsé par l'élu, il est élaboré et mis en œuvre en concertation avec les forces vives de la collectivité (collectivités, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrés de l'État, réseaux de l'éducation et de la recherche, etc.) »<sup>30</sup>.

Un Agenda 21 local est « une approche par laquelle, une communauté définit sa stratégie de développement durable, ainsi que le plan d'action qui permettra de la réaliser »<sup>31</sup>. A La Réunion, c'est le Conseil Régional qui a initié une démarche d'Agenda 21 en 2002 pour La Réunion, en partenariat avec l'État, le Conseil Général, le Conseil de la Culture de l'Éducation et de l'Environnement, le Conseil Économique et Social Régional, l'Association des Maires de La Réunion, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de

---

<sup>30</sup> Source : <http://www.agenda21france.org/>

<sup>31</sup> Source : notes de cours, Tourisme et développement durable, M. André Barabé, session automne 2004.

Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers. Ainsi, pour la Région, l'Agenda 21 est un « outil concret qui permet la mise en œuvre d'un projet de développement durable à l'échelle d'un territoire, et correspond (1) à un document stratégique, fait sur mesure, définissant des objectifs que se fixent les différents acteurs locaux pour engager dans leurs politiques et champs de compétences, des actions pour promouvoir le développement durable. (2) à une démarche novatrice et volontaire basée sur la concertation et la participation des acteurs, afin de faire émerger les enjeux et les moyens d'aboutir à une gestion globale des besoins »<sup>32</sup>.

Les thèmes investis dans l'Agenda 21 local sont : le transport, l'énergie et changements climatiques, le logement et l'habitat, l'économie, l'éducation, et enfin la coopération décentralisée.

### **2.1.3. Objectifs et principes du concept de développement durable**

#### ***2.1.3.1. Trois objectifs fondamentaux***

Les principes qui découlent de la déclaration de Rio visent à guider les actions, les politiques, les lois et les règlements permettant d'atteindre les 3 objectifs fondamentaux du développement durable suivants : l'intégrité écologique, l'équité entre les nations, les individus et les générations, et l'efficacité économique. La mise en œuvre de ces trois objectifs s'appuie sur un certain nombre de mesures dont l'énoncé nous aide à mieux saisir l'ampleur du défi qu'ils représentent.

1. Le maintien de l'intégrité de l'environnement et l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes, c'est-à-dire que la durabilité de l'environnement garantit que le développement est compatible avec la conservation des procédés écologiques essentiels, de la diversité et des ressources biologiques.

---

<sup>32</sup> Source : <http://www.regionreunion.com/fr/spip/agenda21v1sommaireactu.php3>

2. L'amélioration de l'équité sociale, c'est-à-dire que, la durabilité sociale et culturelle accroît la maîtrise que les gens ont de leur vie, elle garantit que le développement est compatible avec la culture et les valeurs de gens, et maintient et fortifie l'identité communautaire.
3. L'efficacité économique, c'est-à-dire que, la durabilité économique garantit que le développement est économiquement efficient et que les ressources sont gérées de manière à profiter aux futures générations (World Tourism Organization, 1993).

Le défi de la mise en oeuvre du développement durable consiste donc à faire en sorte que l'ensemble de nos interventions en tant qu'acteur de la société civile, contribue à l'aboutissement équilibré de ces trois objectifs fondamentaux.

#### ***2.1.3.2. Regroupement des 27 principes généraux en 4 principes clés***

Les 27 principes de la déclaration de Rio reconnaissent les droits des peuples au développement et rappellent leurs responsabilités vis-à-vis de la sauvegarde de notre environnement commun. Ils assurent que le progrès économique à long terme est indissociable de la protection de l'environnement et qu'il exige un partenariat étroit et équilibré entre les gouvernements, leurs peuples et les secteurs clés des communautés humaines. Ces derniers peuvent être repris en 4 principaux principes, pour aboutir au développement durable, qui sont décrits dans le tableau suivant<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Source : Barabé, 2004.

Tableau 11

## Les principes et objectifs du développement durable

Principes	Définitions	Objectifs
Croissance	Principe rappelant que le développement a pour but primordial la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoins essentiels</li> <li>- Reprise de la croissance</li> <li>- Économie durable</li> <li>- Approche intégrée</li> </ul>
Pérennité	Principe qui souligne que le « développement » et « environnement » doivent être compatibles au maintien, à la préservation et à pérennité des ressources vivantes et au respect de la capacité de charge des écosystèmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus écologiques</li> <li>- Diversité biologique</li> <li>- Ressources renouvelables</li> <li>- Ressources non renouvelables</li> </ul>
Équité	Principe qui insiste sur le souci d'obtenir une équité entre les générations (actuelles et futures) dans l'utilisation des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au sein même d'une génération</li> <li>- Entre les générations</li> <li>- Entre les nations</li> <li>- Dans la prise de décisions</li> </ul>
Éthique	Principe qui suppose que le développement durable ne pourra se réaliser sans que des changements s'instaurent tant au niveau des décideurs politiques, économiques qu'au niveau de la population en générale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Économie et environnement</li> <li>- Changements de valeurs</li> <li>- Changement de comportement</li> <li>- Éthique universelle</li> </ul>

Source : notes de cours de Barabé, 2004.

Aux vues de la place de l'industrie touristique dans l'économie mondiale de concilier tourisme et développement durable, car la protection de l'environnement va de paire avec la réussite du développement du tourisme durable. De plus, le développement doit s'appuyer sur des mesures qui améliorent la condition humaine et la qualité de la vie. La démocratie, le respect de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, y compris le droit au développement, la transparence et la responsabilité dans la gouvernance et l'administration de tous les secteurs de la société, et la participation effective de la société civile compte aussi parmi les facteurs sans lesquels

on ne saurait aboutir à un développement durable prenant en compte les préoccupations sociales et axé sur la personne humaine. La croissance économique soutenue, quant à elle, est essentielle au développement économique et social. Notamment pour l'amélioration du niveau de vie des habitants, pour assurer à tous un logement adéquat et un emploi sûr, mais aussi pour préserver l'intégrité de l'environnement. La croissance ne peut stimuler le développement que si ses bienfaits sont pleinement répartis. Elle doit donc également être guidée par les principes d'équité et de justice ainsi que par des considérations sociales et environnementales<sup>34</sup>.

## 2.2. ÉVOLUTION DU CONCEPT DE TOURISME DURABLE

### 2.2.1. Concept de tourisme

Le tourisme est défini de façon conceptuelle comme : « une activité humaine, caractérisée extérieurement par l'abandon provisoire du domicile, et obéissant à des mobiles psychophysiques ». Et comme « l'appareil technico-économique prévu en sa faveur. Ce concept englobe donc simultanément un élément subjectif et le substratum matériel qui lui sert de base. » (Kurt Krapf, 1964<sup>35</sup>).

Le tourisme est également défini, comme « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité » (Organisation Mondiale du Tourisme, 1999).

---

<sup>34</sup> Source : <http://www.agora21.org/social.html>

<sup>35</sup> Source : notes de cours Tourisme et développement durable. M. Barabé, 2004

## 2.2.2. Concept de tourisme durable

Selon l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT), le tourisme durable est une application à notre secteur du concept de développement durable lancé lors de la Conférence de Rio en 1992. Objectif élevé pour les territoires et enjeu pour l'avenir, le tourisme durable constitue une méthode de régulation, d'équilibre et de négociation permettant la mise en place d'un développement harmonieux.

### *2.2.2.1. La conférence Globe, l'Agenda 21 pour l'industrie du voyage et du tourisme*

La Conférence exposition internationale GLOBE 92 s'inspire des principales conclusions de GLOBE 90. C'est-à-dire que « les impacts de l'activité humaine sur l'environnement mondial vont plus vite que nos interventions institutionnelles et que la poursuite des activités comme avant n'est plus possible tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Ainsi, en plus de la promotion du développement durable la Conférence GLOBE 92, avait pour mandat d'évaluer la transition vers le développement durable. Elle est « complémentaire à la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement » (Strong, 1992. Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement). Globe 92, répond aux enjeux de « forger une coalition de raison entre les gouvernements, les industries, les sciences et les organisations non gouvernementales (...) pour régler les problèmes environnementaux dans des domaines spécifiques » (Brundtland, 1992. Premier ministre de Norvège, présidente de la commission mondiale de l'environnement et le développement, présidente honoraire de Globe 92). En pratique, il s'agit d'acquérir une représentation commune sur ce que presuppose la poursuite du développement durable, sur la manière de traduire les concepts, les principes en actions et en pratiques ainsi que sur les techniques, les produits et services, et les instruments environnementaux disponibles à cette fin (GLOBE 92).

Par ailleurs, dans le but de contrebalancer les impacts négatifs du tourisme plusieurs initiatives spécifiques ont déjà été entreprises. Au niveau mondial, le World Travel and Tourism Council (WTTC), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et le Conseil de la terre ont élaboré, en 1996, un Agenda 21 pour l'industrie des voyages et du tourisme. Le document est d'une importance particulière pour les compagnies de voyage et de tourisme, les gouvernements, les administrations nationales de tourisme, et les organisations commerciales représentatives.

L'Agenda 21 pour l'industrie des voyages et du tourisme est le premier document de la sorte qui permet un consensus international, et qui fournit un modèle pour fixer le futur soutenable de la planète du 21ème siècle. Il identifie les problèmes environnementaux et de développement qui menacent de provoquer une catastrophe économique et écologique et présente une stratégie pour la transition à des pratiques plus soutenables en matière de développement.<sup>36</sup>

#### ***2.2.2.2. Définitions***

Pour ce qui est du développement touristique durable, les définitions qui ont été ici retenues sont<sup>37</sup> : « Le développement touristique durable consiste à répondre aujourd’hui aux besoins des touristes et des régions hôtes, tout en protégeant et en améliorant les possibilités de demain » (Conférence Globe’90. Vancouver, 1990). « For the tourism sector, the concept of sustainability implies meeting current uses and demands without impairing natural and cultural heritage systems or future opportunities for their collective enjoyment » (The Greening of Tourism, 1993).

L'OMT, en 2004 donne une définition conceptuelle du développement durable du tourisme<sup>38</sup>. « Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de

---

<sup>36</sup> Source : <http://www.agora21.org/johannesburg/rapports/omt-a21.html>

<sup>37</sup> Source : inspirées des notes de cours de Tourisme et développement durable, M. André Barabé, 2004.

<sup>38</sup> Source : <http://www.world-tourism.org/sustainable/fr/top/concepts.html>

gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects.

Pour ce qui est du tourisme durable, il s'agit du « développement du tourisme et des activités récréatives dans un pays, une région, une destination touristique qui tient compte des principes de base du développement durable et qui se montre respectueuse de l'homme, de l'environnement, de la culture locale et de l'économie locale de la région qui accueille ».

Le tourisme durable est déterminé tel un modèle de développement économique, il est porté à : améliorer la qualité de vie des communautés hôtes, fournir aux visiteurs une expérience de qualité, et maintenir la qualité de l'environnement, dont dépendent les communautés hôtes, ainsi que les visiteurs (World Tourism Organization, 1993). Ainsi, pour que le tourisme soit durable il faut une intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux qui sont des composantes interdépendantes, qui se renforcent mutuellement.

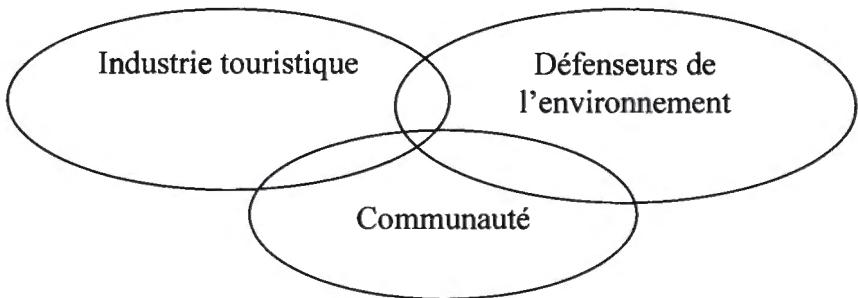
#### *2.2.2.3. Analyse des principales caractéristiques du tourisme durable*

Selon l'OMT (2004), le tourisme durable doit répondre aux principes de durabilité qui concernent les aspects environnemental, économique et socioculturel du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects de la façon suivante :

1. Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus

- écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
2. Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâti et vivant et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;
  3. Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Mais pour réussir cela, il est nécessaire que tous les partenaires soient imbriqués; auquel cas nous reviendrons à l'ancien modèle touristique, celui du tourisme de masse, qui ne permettait pas vraiment une coopération des acteurs, ni un développement durable du tourisme. En effet, le développement durable du tourisme requiert la participation, en connaissance de cause, de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une forte direction politique pour assurer une large participation et l'existence d'un consensus. Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents et il exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires. De plus, le tourisme durable doit aussi satisfaire du mieux possible les touristes, et il est nécessaire qu'il représente pour eux une expérience utile, en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant auprès de ces derniers les pratiques adéquates (OMT, 2004). En effet, les nombreux cas de destruction du milieu naturel et du patrimoine culturel dus au développement du tourisme de masse doivent amener à adopter de nouvelles attitudes et à ajuster les comportements en fonction, à l'aide des partenaires suivants.



*Figure 1. Les partenaires pour le développement durable du tourisme (Organisation Mondiale du Tourisme, 1999)*

Ainsi, le tourisme durable représente une opportunité d'établir des relations directes entre les touristes, les diverses cultures et l'environnement visité, en les conscientisant et en les sensibilisant à la contribution qu'ils peuvent apporter au développement d'un monde plus soutenable, par de simples actions menées par notamment les défenseurs de l'environnement. Ceci permet par la même occasion aux populations et pays d'accueil de mieux valoriser leur culture et de contribuer durablement à leur développement. L'industrie du tourisme dans la mesure où elle participe au tourisme durable, en veillant au respect de la diversité culturelle et des équilibres sociaux et naturels souvent fragiles, bénéficiera également des profits qui découlent de cette forme de tourisme.

### **2.3. ÉVOLUTION DU CONCEPT D'ÉCOTOURISME**

L'écotourisme s'est développé pendant la période du mouvement environnemental qui a débuté dans les années 1970. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés plein air, couplé avec l'insatisfaction grandissante envers le tourisme de masse, a démontré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme (Orams, 1995; Weaver, 1998, Honey, 1999). La compréhension et l'acceptation des principes de conservation et de durabilité par une partie croissante de la population, a également participé à l'évolution du terme écotourisme (Orams, 1995).

### **2.3.1. L'écotourisme et sa relation avec certaines autres formes de tourisme**

L'écotourisme est d'abord et avant tout une forme de tourisme. Par conséquent, il convient de le placer plus distinctement par rapport aux autres formes de tourisme auxquels il est souvent confondu. Principalement le tourisme axé sur la nature, le tourisme d'aventure et le tourisme culturel.

Tandis que le tourisme axé sur la nature et le tourisme d'aventure sont en général définis sur la base des activités récréatives des touristes, l'écotourisme est aussi et surtout défini selon les bénéfices qu'il est susceptible et capable d'apporter, tant à la conservation qu'aux communautés locales (Honey, 1999). Le tourisme axé sur nature « se trouve à être une forme plus générale de tourisme à l'intérieur de laquelle on peut retrouver, par exemple, le tourisme d'aventure ou le tourisme axé sur la chasse ou la pêche » (Tardif, 2003). L'écotourisme est alors, tel une portion du tourisme axé sur la nature.

Pour être considéré comme du tourisme d'aventure, une activité ou un produit se doit d'incorporer trois éléments (Weaver, 2001) :

1. Un élément de risque;
2. Un haut niveau d'effort physique;
3. Un besoin pour le touriste de posséder des habiletés spécialisées pour participer de façon sécuritaire à l'activité.

Pour Lequin, « le tourisme d'aventure correspond généralement à une activité de plein air qui se pratique dans des zones naturelles peu développées où la nature sert de support, mais ne constitue pas un objectif en soi, contrairement à l'écotourisme. Il existe ainsi une différence d'attitude fondamentale entre l'observation de la nature, comme c'est le cas pour l'écotourisme, et la conquête de celle-ci, dans le cas du tourisme d'aventure. En somme, ces deux formes de tourisme recherchent un environnement de qualité mais

pour des motifs différents : l'une pour observer la nature et l'autre pour la conquérir » (Lequin, 2001).

Par ailleurs, pour plusieurs raisons généralement le tourisme d'aventure ne se désigne pas comme écotourisme (Weaver, 2001). Tout d'abord, plusieurs activités de tourisme d'aventure ne sont pas axées sur la nature. De plus, comme c'est le cas pour le tourisme axé sur la nature, cette forme de tourisme ne nécessite pas de répondre à des critères de durabilité. À La Réunion, le tourisme d'aventure est très répandu, avec des activités telles que la randonnée à pied, à cheval, en VTT, en 4X4, le parapente, le delta, l'ULM, le parachute, ou encore le canyoning, l'escalade, la plongée, etc. Mais, elles ne répondent à aucun critère de durabilité pour le moment.

Une autre distinction touche la nature de l'interaction entre le participant et l'attraction touristique. L'écotouriste, lui, recherche une expérience éducative, le touriste d'aventure souhaite principalement un environnement qui va faciliter le risque et l'effort physique (Weaver, 2001).

Pour ce qui est du tourisme culturel, il met l'emphase sur la composante culturelle, alors que dans l'écotourisme, cet élément est la plupart du temps secondaire (Weaver, 2001). En effet, l'objectif principal est de profiter de la nature, des paysages ou d'espèces particulières, alors que le tourisme culturel lui ne repose pas nécessairement sur le milieu naturel (visites de du patrimoine architectural d'avant guerre en Europe, ou encore des musées Berlinois, par exemple). Ainsi, selon la Commission Canadienne du tourisme (CCT) « il y a tourisme culturel et patrimonial lorsque la participation à une activité culturelle ou patrimoniale est un élément important d'un voyage ». L'OMT définit le tourisme culturel comme « movements of persons for essentially cultural motivations such as study tours, performing arts, and cultural tours, travel to festivals and other cultural events, visits to sites and monuments ». Cette même définition a été élargie par l'OMT pour donner « all movements of persons might be included in the

definition because they satisfy the human need for diversity, tending to raise the cultural level of the individual and giving rise to new knowledge, experience and encounters »<sup>39</sup>. On comprend bien que, dans son contexte étroit, la culture comprend le déplacement de personnes pour des motivations essentiellement culturelles et que dans son contexte élargi, la culture est adjointe à tout déplacement de personnes afin de satisfaire le besoin de diversité, aidant ainsi à éléver le niveau de culture de la personne et permettant l'acquisition de nouvelles connaissances, d'expériences et de rencontres.

Considérant que tourisme d'aventure et tourisme culturel peuvent parfois s'entremêler, dans le cadre d'une activité en milieu autochtone où les techniques traditionnelles sont partagées avec les touristes par exemple, nous pouvons illustrer leur relation avec l'écotourisme de la façon suivante.

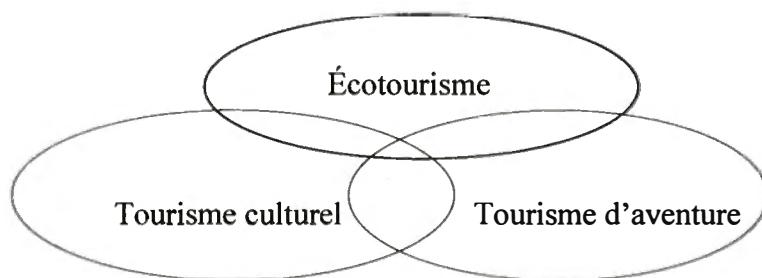


Figure 2. La relation de l'écotourisme avec les autres formes de tourisme<sup>40</sup>

### 2.3.2. Étymologie du terme et historique<sup>41</sup>

Le terme écotourisme est un néologisme qui exprime une symbiose entre écologie et tourisme. Le préfixe « éco » vient du terme grec *oikos*, qui signifie maison, habitat. Ainsi, une première définition du terme écotourisme, pourrait être « voyager au sein de

<sup>39</sup> Source : <http://www.world-tourism.org/francais/index.htm>

<sup>40</sup> Source : Tardif, 2003

<sup>41</sup> Source : notes de cours, Tourisme et développement durable, M. André Barabé, session automne 2004.

la maison, de l'habitat; de réinsérer le voyageur au sein de la nature et des écosystèmes ».

### 2.3.3. Définitions

Le concept d'écotourisme a été et est encore largement traité par un grand nombre d'auteurs. Hector Ceballos-Lascurain en 1983, a été le premier à définir le concept d'écotourisme, qui à l'époque était défini comme suit : « l'écotourisme est un tourisme qui implique de voyager dans des zones naturels relativement peu perturbés, avec pour objet l'étude, l'admiration et l'appréciation des paysages, des plantes et des animaux sauvages; de même que ses aspects culturels existants (passé et présent) présents dans ces zones. L'écotourisme implique une approche scientifique, esthétique ou philosophique, bien que le fait d'être « écotouriste » n'exige pas d'être un scientifique professionnel, un artiste ou un philosophe. Le point principal est que la personne qui pratique l'écotourisme a l'occasion de se plonger dans la nature, de la manière dont la plupart des gens ne peuvent pas apprécier dans leur routine, leurs existences urbaines. Cette personne acquerra finalement une conscience et une connaissance de l'environnement naturel, qui alliés à ses aspects culturels, le transformera en une personne vivement impliquée dans les problèmes de conservation ».

S'inscrivant dans ce courant, les participants au premier Sommet mondial de l'écotourisme, qui s'est tenu à Québec en 2002, ont reconnu que l'écotourisme réunit les principes du tourisme durable pour ce qui est des impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu' au-delà , il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable (Organisation mondiale du tourisme (OMT) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), 2002) :

- l'écotourisme contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel;

- l'écotourisme inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être;
- l'écotourisme propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel;
- l'écotourisme se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes.

Ziffer, nous définit l'écotourisme comme « forme de tourisme qui s'inspire avant tout de l'histoire naturelle d'une région, notamment de ses cultures autochtones, qui nécessite aussi une gestion active de la part du pays ou de la région d'accueil qui prend l'engagement d'établir et de maintenir les sites de concert avec les résidents, d'assurer une commercialisation appropriée, d'assurer l'application de la réglementation et d'affecter les recettes de l'entreprise au financement de la gestion des terres et au développement communautaire » (Ziffer, 1989).

L'Union Mondiale pour la Conservation, nous définit l'écotourisme comme suit : «voyage responsable sur le plan environnemental et visite de milieux naturels relativement peu perturbés, dans le but d'apprécier la nature, ainsi que toute manifestation culturelle passée ou présente observable de ces milieux, encourageant la conservation ayant un impact négatif très limité sur et s'appuyant sur une participation active des populations dans le but de générer des avantages<sup>42</sup> » (IUCN, 1996).

De façon plus brève, Blamey (1997, 2001) avance qu'une analyse des définitions nous conduit à considérer trois dimensions qui constituent l'essence même du concept d'écotourisme (Tardif, 2003). (1) un tourisme axé sur la nature. Le milieu naturel est complètement lié à l'écotourisme, et cette relation privilégiée se manifeste

---

<sup>42</sup> La version anglaise se lit comme suit : (...) environmentally responsible travel and visitation to relatively undisturbed natural areas, in order to enjoy and appreciate nature (and any accompanying cultural features, both past and present) that promotes conservation, has low visitor impact, and provides for beneficially active socio-economic involvement of local populations » (IUCN'S Ecotourism Programme, 1993).

particulièrement dans les premières définitions de l'écotourisme (Blamey, 2001). Valentine identifie trois dimensions principales associées au tourisme axé sur la nature : l'expérience, le style et le lieu (Valentine, 1992). « L'expérience variera dans sa dépendance à la nature, l'intensité de l'interaction, le contexte social et la durée. Le style est associé par exemple à l'infrastructure nécessaire, à la taille et à la composition du groupe ou à la durée de la visite. Le lieu varie en termes d'accessibilité, de fragilité ou de nature (gestion et accès privés par rapport aux publics, par exemple) » (Tardif, 2003). (2) une composante éducative. L'éducation suppose un « processus conscient, planifié, séquentiel et systématique basé sur des objectifs définis et utilisant des procédures d'apprentissage spécifiques » (Kalinowski et Weiler, 1992).

Par ailleurs, « interprétation est une activité éducative qui vise à comprendre le monde et les relations entre ses différents éléments par l'utilisation d'objets originaux, l'expérience pratique et l'utilisation de matériel illustré, plutôt que de communiquer simplement de l'information factuelle » (Tilden, 1977 cité dans Moscardo, 1998). (3) un besoin de durabilité. Étant donné que le tourisme est la plus importante industrie au monde, son potentiel à participer au développement durable est considérable (Hunter, 1997).

Deux principes liés à la durabilité sont continuellement cités en écotourisme : (1) l'apport à l'économie locale et (2) le support à la conservation (Blamey, 2001). Ceci sous-entend que si les communautés locales tirent suffisamment de bénéfices de l'écotourisme et qu'en plus de l'écotourisme ils participent activement à la conservation du milieu naturel, nous nous orientons certainement vers la durabilité (Tardif, 2003).

Alors que le tourisme axé sur la nature et le tourisme d'aventure sont plutôt définis sur la base des activités récréatives des touristes, l'écotourisme est défini aussi, sinon plus, par les bénéfices qu'il est susceptible d'apporter, tant à la conservation qu'aux communautés locales (Honey, 1999). Ainsi, Honey nous définit l'écotourisme comme « les voyages à destination des zones naturelles fragiles et intactes, habituellement des aires protégées,

visant un effet négatif très limité s'adressant la plus par du temps à des petits groupes, favorisant l'éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d'accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains ».

Cette forme alternative du tourisme, « qui s'opère dans les espaces peu perturbés par l'homme, et qui doit contribuer à la protection de la nature et au bien être des populations locales » (Ecotourism Society, 1991), devient une priorité pour les gouvernements; en vu d'un développement durable du tourisme.

Les caractéristiques retenues par l'Organisation Mondiale du Tourisme en 2002 pour ce qui est de l'écotourisme sont :

1. Du tourisme de nature principalement axé sur l'observation et l'appréciation de la nature et des composantes culturelles qui y sont associées;
2. Offert et pratiqué de façon durable (retombées économiques pour les résidents et respect du milieu hôte et de l'environnement naturel/culturel);
3. Auquel se superposent les éléments distinctifs de l'écotourisme, tels que contribution particulière aux efforts de protection, implication du milieu hôte et composantes éducatives (ex. interprétation).

On retrouve donc, diverses définitions du terme écotourisme, mais aujourd'hui celles qui paraissent les plus adéquates dans le cadre de la présente recherche, sont celles de Honey et de l'IUCN qui intègrent les communautés locales. Pour récapituler, les nombreux concepts de tourisme évoqués, nous allons présenter un tableau de synthèse dans la partie suivante.

## **2.4. SYNTHÈSE ET ANALYSE DES COMPLÉMENTARITÉS ET DES DIFFÉRENCES ENTRE CONCEPTS**

### **2.4.1. Synthèse, complémentarités et différences entre les concepts**

Nous allons dans le tableau suivant faire une synthèse des principaux concepts en lien avec la recherche, c'est-à-dire de tourisme de masse, de tourisme durable et d'écotourisme, afin de montrer les complémentarités, mais aussi de mettre en exergue les principales différences.

Pour cela, nous avons repris les trois dimensions du développement durable (économique, environnementale et sociale), auxquelles nous avons des caractéristiques permettant de mieux cerner les similitudes et les distinctions.

Tableau 12

Synthèse des concepts<sup>43</sup>

CARACTÉRISTIQUES	TOURISME DE MASSE	TOURISME DURABLE DIMENSION ÉCONOMIQUE	ÉCOTOURISME
<b>Développement</b>			
• <i>Finalité</i>	• Croissance économique • Profit à court et moyen terme	• Développement global • Profit à moyen terme et gestion env. responsable	• Développement global • Profit à <i>plus long terme</i> et gestion env. responsable
• <i>Échelle</i>	• Économie internationale, nationale et régionale	• Économie nationale, régionale et locale	• <b>Économie des communautés régionales et locales</b>
• <i>Approche temporelle</i>	• Court terme et moyen terme	• Moyen terme et long terme	• Moyen terme et long terme
• <i>Approche spatiale</i>	• Concentration dans des destinations touristiques	• Concentration et dispersion autour des destinations	• <b>Dispersion régionale</b> et sites près / communautés locales
• <i>Taille des entreprises</i>	• À grande échelle • Grandes entreprises internationales et nationales	• À grande et moyenne échelle • Entreprises internationales et nationales	• <b>À petite échelle</b> • <b>Microentreprises</b> • Personnel saisonnier
• <i>Investissements</i>	• Investissements majeurs pour des infrastructures à grande capacité	• Investissements majeurs et coûts associés aux mesures environnementales	• <i>Investissements plus faibles</i> et coûts associés aux mesures environnementales

<sup>43</sup> Source : note de cours, Barabé, 2004

<b>Demande</b>			
• <i>Type d'expérience</i>	• Exp. / détente, divertissement • Mise en scène	• Exp. / détente, divertissement • Début relation visiteur / visité	• <i>Exp. / cognitive et affective</i> • Intégration au milieu
• <i>Volume et densité</i>	• Grand volume, forte densité • Groupes de différentes	• Grand volume, forte densité • Groupes et individuels	• <i>Petit volume, faible densité</i> • <i>Petits groupes, individuels</i>
• <i>Promotion</i>	• Marketing mixte • Image de • Positionnement stratégique	• Marketing mixte • Image corporative « verte » • Positionnement stratégique	• <i>Marketing responsable et éthique</i> • Pouvoir d'attraction durable
• <i>Type de produit</i>	• « Sea, Sun, Sexe » • Urbain, balnéaire,	• Formes de tourisme responsable et éthique	• <i>Écotourisme</i> • <i>Tourisme d'aventure</i>
• <i>Coût du produit</i>	• Bon rapport qualité / prix • Forfait tout	• Bon rapport qualité / prix • Forfait tout inclus	• <i>Installations plus modestes</i> • <i>Coûts souvent plus élevés</i>
<b>Offre</b>			
• <i>Transport</i>	• Avion, auto, bateau, train	• Avion, auto, bateau, train	• Avion, auto, bateau, train
• <i>Structures d'accueil</i>	• Hôtellerie de toute gamme • Restauration pour visiteurs	• Hôtellerie plus « verte » • Besoins locaux et visiteurs	• <i>Écologde, auberge, camping</i> • Besoins locaux et visiteurs
• <i>Attraits touristiques</i>	• Paysages, attraits de masse • Produits	• Paysages, attraits de masse • Produits culturels	• <i>Sites naturels uniques</i> • Mode de vie, culture vécue
• <i>Contrôle de qualité</i>	• Approche plus quantitative • Programmes de des	• Approche plus qualitative • Programmes de certification pour toute l'industrie	• Approche plus qualitative • <i>Programmes de certification spécifique à l'écotourisme</i>

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE			
• <i>Processus écologiques</i>	• Absence de gestion sur la base des écosystèmes • Absence de politique env. • Répercussions importantes sur les cycles naturels	• Maintien de l'intégrité des écosystèmes • Politique environnementale • Éco-efficacité, réduction des coûts d'exploitation	• <i>Approche intégrée</i> (Agen. 21) • Prévention et précaution • Politique environnementale • Éco-efficacité, réduction des coûts, impacts minimums
• <i>Biodiversité</i>	• Atteinte à la biodiversité • Création d'aires protégées	• Augmentation des aires protégées publiques • Habitats et espèces menacés	• <i>Financement et protection</i> du patrimoine naturel et culturel • Habitats et espèces menacés
• <i>Ressources renouvelables</i>	• Prélèvements incontrôlés des ressources à des fins de croissances économiques	• Pratiques touristiques et préservation des ressources • Réduire, récupérer, recycler : déchets, eau, énergie, etc. • Gestion / capacité de charge	• Pratiques touristiques et préservation des ressources • Réduire, récupérer, recycler : déchets, eau, énergie, etc. • Gestion / capacité de charge
• <i>Ressources non renouvelables</i>	• Grande consommation de l'énergie fossile • Peu d'énergies alternatives • Ressources gratuites	• Consommation et réduction de l'énergie fossile • Énergies alternatives • Internalisation des coûts	• Réduction de l'énergie fossile : navette, vélo, etc. • Énergies alternatives • Internalisation des coûts
• <i>Règlements et contrôles</i>	• Approche minimale : respect des lois et des règlements • Approche technique des problèmes environnementaux	• Approche incitative : code d'éthique, autorégulation • Instruments : plan, études d'impacts,	• Approche engagée : code d'éthique, autorégulation • Instruments : <i>planification, zonage, études d'impacts, monitoring</i>

DIMENSION SOCIALE			
<b>Équité</b>			
• <i>Même génération</i>	• Accessibilité financière	• Accessibilité financière, sociale, environnementale	• Accessibilité financière, sociale, environnementale
• <i>Entre les générations</i>	• Générations présentes	• Intergénérationnelles : ne pas transférer que les coûts	• <i>Intergénérationnelles : notion d'héritage</i>
• <i>Entre les nations</i>	• Concentrations des arrivées touristiques internationales et des profits entre pays développés	• Souci d'équité entre les pays du Nord et du Sud • Meilleure répartition de la richesse tirée du tourisme	• Souci d'équité entre les pays du Nord et du Sud • Meilleure répartition de la richesse tirée du tourisme
<b>Éthique</b>			
• <i>Éducation</i>	• Absence d'éducation relative à l'environnement	• Programme d'éducation relative à l'environnement • Écocitoyenneté • Responsabilisation	• <i>Programme d'interprétation</i> du patrimoine naturel/culturel • <i>Changement d'attitudes, éthique environnementale</i>
• <i>Caractère participatif</i>	• Décisions internes aux entreprises et exogènes aux communautés locales	• Décisions internes aux entreprises et/ou endogènes aux communautés locales	• <i>Par et pour les communautés locales</i>
• <i>Style et matériaux</i>	• Style international • Matériaux souvent importés	• Constructions basées sur l'économie des ressources • Utilisation de matériaux locaux et écologiques	• <i>Écolodges, auberges, hôtels et campings de petites tailles</i> • Utilisation de matériaux locaux et écologiques

#### 2.4.2. Analyses et conclusions

L'objectif principal recherché, dans l'élaboration de ce tableau, consiste essentiellement à permettre une synthèse visuelle des principaux concepts évoqués dans les paragraphes précédents afin d'en faciliter la comparaison. Cet exercice permet de faire ressortir des différences, des complémentarités et des contradictions. Le tableau ne doit pas être perçu comme un essai de polarisation des formes de tourisme mais plutôt comme un continuum, comme une transformation des pratiques professionnelles. On remarquera que les éléments sont généralement les mêmes pour le tourisme durable et pour l'écotourisme. Ceci se comprend par le fait que l'écotourisme intègre les principes du développement durable. Par contre, sur quelques aspects, l'écotourisme se distingue de la notion plus large de tourisme durable. Dans ces cas, nous attirons l'attention du lecteur par la mise en italique de ces éléments spécifiques.

La structure du tableau vise à faciliter la comparaison de certaines caractéristiques appliquées à trois formes de tourisme : le tourisme de masse, le tourisme durable et l'écotourisme. Les caractéristiques retenues sont également classées sous trois dimensions principales : dimension économique, dimension environnementale et dimension sociale. Ce tableau est incomplet et ne rend pas compte de toutes les caractéristiques de l'industrie touristique. Il s'agit essentiellement d'un exercice exploratoire.

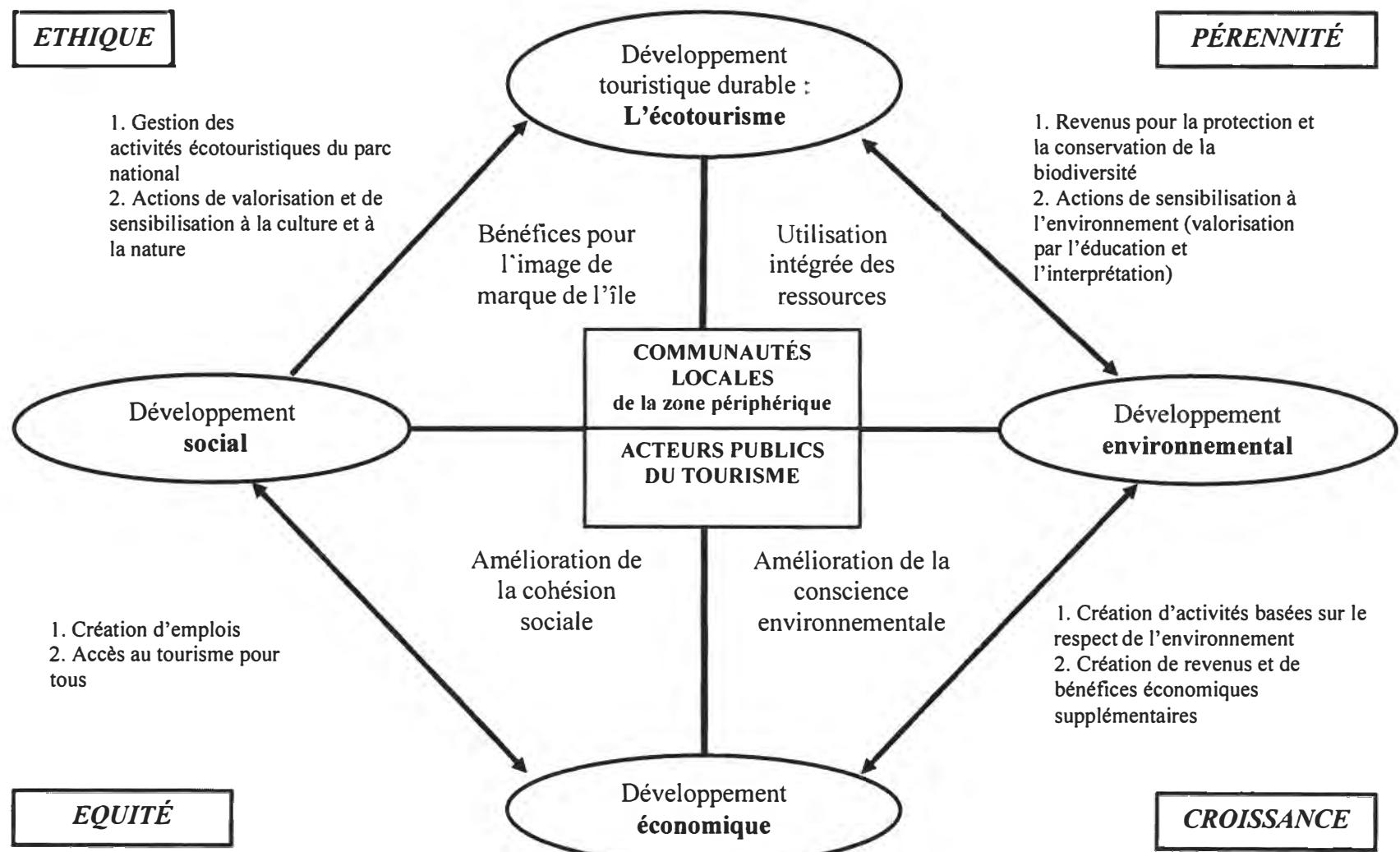
#### 2.5. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME : LE MODÈLE RETENU

Les modèles écotouristiques sont nombreux. Ceux que nous avons retenus pour comprendre les mécanismes et les paramètres essentiels à notre recherche sont les suivants. Fennell & Eagles en 1990, présente un modèle orienté vers les affaires, où les éco-tours qui donnent accès aux ressources, font l'interface entre l'industrie du service et le visiteur. Celui de Fennell & Smale en 1992, plus orienté stratégie de gestion de l'écotourisme, présente quelques modifications du modèle précédent. Celui de Lumsdon

en 1998, suggère les interrelations des quatre segments de marché proposés (éco, culture, aventure et plage). Ce modèle s'applique essentiellement au cas du Costa Rica. Ce qui fait défaut dans ce modèle, est le segment « plage », qui en tant que tel n'est pas un segment associé à la clientèle écotouristique. Enfin, celui de Ross & Wall en 1999, plus axé sur la gestion de l'écotourisme, présente un triangle animé par les communautés locales et les organismes de gestion, qui vise à la préservation de la diversité biologique, par les revenus tirés du tourisme. Ce dernier est le modèle auquel nous avons accordé le plus d'attention, puisqu'il prend en compte les deux acteurs de notre recherche et vise la sensibilisation, les bénéfices socioéconomiques, ainsi que l'éducation à l'environnement. Cela dit nous avons créé notre propre modèle, pour répondre aux besoins de notre recherche et afin d'y intégrer les principes du développement durable.

D'autres modèles d'auteurs tels que Hvenegaard (1994) et Ko (2003) sont également souvent utilisés.

### 2.5.1. Le modèle théorique retenu (Armouet, 2004)



### 2.5.2. Explication des pôles du modèle

La croissance doit être comprise d'un point de vue qualitatif et non quantitatif des besoins essentiels (nourriture, logement, éducation, santé, etc.) d'une économie durable (recyclage, produits de substitution, etc.) et d'une approche intégrée (le travail intersectoriel par exemple). Cette notion de croissance met surtout en évidence le respect des ressources naturelles. La croissance doit permettre la satisfaction des besoins essentiels de la population ainsi que de répondre aux aspirations de celle-ci (amélioration des conditions de l'existence), tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes.

De plus, il est nécessaire de créer un cadre national propice à une approche intégrée du développement et de la conservation. Dès lors, il faut stimuler la croissance économique des pays en développement et en parallèle, réduire la consommation des ressources et la dégradation de l'environnement chez les pays développés tout en préservant une qualité de vie acceptable. Il s'avère nécessaire d'orienter les institutions législatives, les politiques économiques vers non seulement une sensibilité accrue envers les questions de développement durable mais également vers une mise en place d'un système d'évaluation et de contrôle adéquat.

Le principe de pérennité c'est d'envisager la préservation et la conservation comme la base du développement. Pour l'illustrer, l'exploitation des forêts doit s'effectuer tout en considérant les coûts du reboisement par exemple.

Ainsi, la pérennité attire notre attention vers le maintien des processus écologique essentiels, la conservation de la diversité biologique, l'économie des ressources non renouvelables, le respect de la capacité de renouvellement des ressources et des limites de la capacité de charge des sites. Pour faciliter cette pérennité, il existe différentes actions telles que la lutte contre la pollution, l'institution de quotas pour les prélèvements de ressources, la création d'aires protégées (parcs, réserves, etc.).

La croissance et la pérennité traitent le développement durable du point de vue de l'environnement. Les principes d'équité et d'éthique concernent davantage l'Homme en lui-même et sa relation avec la nature.

L'équité se situe à trois niveaux :

- Au sein d'une même génération
- Entre les générations
- Entre les nations

L'équité c'est réduire les inégalités du développement déséquilibré : l'accès aux ressources, le partage égal des gains issus du commerce international, le pourvoir économique et politique. Il faut donner aux communautés les moyens de gérer leur propre environnement dans le but de répondre aux besoins de la population d'aujourd'hui sans dégrader la capacité des générations futures de répondre aux leurs (Brundtland). Atteindre cette équité demande une prise de conscience du plus grand nombre. En somme, il convient de rendre les communautés plus indépendantes vis-à-vis du développement durable c'est-à-dire que chacun doit agir à son niveau. Cela nous amène à considérer le principe d'éthique.

L'éthique est possible par l'éducation qui va amorcer un changement des valeurs et des comportements de tous. Les valeurs doivent s'orienter vers la durabilité de la vie via un respect de notre environnement et donc de la Terre. Cette éthique doit bien sûr s'inscrire dans son universalité, témoin de l'unicité mondiale. Mais cette évolution n'est possible qu'après un long cheminement qui va susciter la participation de tous. Campagnes d'information, éducation environnementale des enfants autant que les adultes, accroissement des formations dans le domaine du développement durable doivent être les éléments indispensables pour faciliter l'évolution des mentalités.

De plus, à l'échelle mondial, il faut un rééquilibre des flux financiers entre pays développés et en développement afin de stimuler la croissance économique dans les pays les plus en retard et contribuer à promouvoir une société durable.

### **2.5.3. Explication des interrelations entre les pôles**

Après avoir vu les 4 pôles du modèle, nous allons voir avec plus amples détails les interrelations entre eux. En effet, le développement de l'écotourisme va surtout dépendre des relations entre les différents protagonistes dans un processus qui se base sur une collaboration étroite entre les acteurs publics du tourisme et les communautés locales.

Ces deux principaux acteurs concernés sont situés au centre du modèle. Ceci illustre bien la nécessité d'un travail en équipe pour un bon développement de l'écotourisme qui va reposer sur un contrôle raisonnable du développement économique, social et environnemental. En d'autres termes, le développement écotouristique d'un site dépend d'une bonne gestion de ces différents aspects dans le respect des 4 pôles précédemment vu (éthique, pérennité, croissance et équité).

Cette gestion passe avant tout par des solutions évoquant de bonnes valeurs morales. Par exemple, équité entre les parties sous entend un accès au tourisme pour tous et des créations d'emplois dans le domaine ou les domaines contigus, le tout pour faciliter ou permettre une cohésion sociale qui s'avère primordial dans la réussite d'une gestion participative écotouristique.

De plus, nous devons préférer une croissance qualitative à celle quantitative. Ainsi, le développement économique respectant le principe de croissance durable, permet notamment de créer des revenus supplémentaires, par le développement d'activités basées sur le respect de l'environnement dans la perspective d'un développement durable de l'environnement. La mise en pratique de ces principes du développement

durable, permet l'amélioration de la conscience environnementale et également une interconnexion des acteurs présentés. En effet, la croissance n'est plus vue du côté de la performance des chiffres mais bien à travers un respect de l'environnement et de ses ressources dans le but d'atteindre une pérennité de ces dernières.

Le principe de pérennité n'est possible que par des actions de sensibilisation à l'environnement autant des acteurs du tourisme mais aussi des communautés locales qui doivent être impliquées au sein de tous projets de développement touristique d'un site dans le but d'une conscientisation par rapport aux valeurs véhiculées par l'écotourisme. Ainsi, différents programmes doivent émerger pour sensibiliser au sujet de la nécessité que nous avons de préserver la biodiversité de notre lieu de vie. L'utilisation intégrée des ressources en est une bonne cause, car elle permet la création de revenus pour la protection et la conservation de la biodiversité.

L'éthique, est un principe qui présuppose que le développement durable ne pourra s'accomplir que dans la mesure où des changements s'opèrent tant au niveau des décideurs politiques, économiques qu'au niveau de la population en générale. Ainsi, la gestion des activités écotouristiques du Parc National de La Réunion par les communautés locales, aidées par la mise en place d'actions de valorisation et de sensibilisation au patrimoine de la part des décideurs, permet le changement de comportement et de valeurs envers l'économie et l'environnement.

Ainsi, le développement de l'écotourisme nécessite différents éléments qui vont contribuer, à terme, à une valorisation du territoire réunionnais via la mise en exergue d'un patrimoine faunique et végétal préservés par une population locale consciente et une industrie touristique respectueuse du milieu fragile de l'île. Nous constatons donc que l'interrelation des pôles est la pierre angulaire d'une bonne réussite dans le développement de l'écotourisme. En effet, cette interrelation aboutie à la naissance d'une prise de conscience collective qui représente la source même de la réussite. Ce

n'est qu'à la suite de cette conscientisation que le jeu des interrelations entre le pôle pourra engranger un processus vertueux vers la création de nouveaux emplois, la préservation des ressources naturelles entre autres.

La réussite de ces principes sous entend donc un important effort de sensibilisation et de formation des acteurs pour une meilleure capacité de planification de la gestion participative.

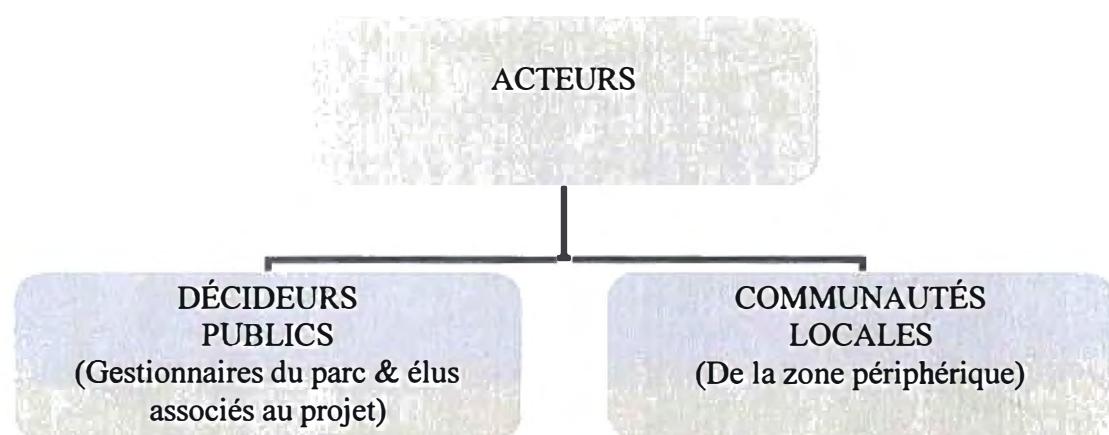
## CHAPITRE 3. L'APPROCHE DE RECHERCHE RETENUE ET SA STRUCTURE DE PREUVE

### 3.1. FACTEUR DÉCLENCHEANT LA STRATÉGIE DE RECHERCHE

Le Parc devrait être conçu de façon à ce qu'il soit « capable d'offrir un partenariat aux collectivités et aux acteurs locaux, dans le but de favoriser les initiatives économiques, culturelles, sociales et environnementales qui profitent de la valorisation de la zone centrale et qui la confortent. Les acteurs de ces territoires pourraient ainsi développer leur dynamisme touristique et leur qualité de vie, tout en offrant un espace de transition qui mette en valeur l'approche de la zone centrale »<sup>44</sup>.

Ceci va tout à fait dans le sens du développement du tourisme durable et il apparaît bien ici, qu'il y a un manque d'informations et de formation, quant aux bénéfices économiques, culturels, sociaux et environnementaux, au développement d'une forme alternative de tourisme qui soit dans la lignée du développement durable : l'écotourisme.

### 3.2. LES NIVEAUX D'ANALYSES



<sup>44</sup>Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=4&doc\\_id=41](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=4&doc_id=41)

Pour comprendre les effets et interrelations, il est nécessaire d'identifier ou de modifier un modèle, pour l'adapter à l'étude de cas; dans le but de :

1. Connaître l'opinion et l'expertise des décideurs publics
2. Connaître la perception, l'opinion et la connaissance des communautés locales.

### **3.3. LA STRUCTURE DE PREUVE**

La structure de preuve retenue pour cette étude est celle d'une recherche de type exploratoire (Condantriopoulos et al., 1990). Les raisons qui expliquent cela sont que d'une part, nous cherchons à étudier un « thème peu connu, en exploration », où peu de données sont disponibles à ce jour. Ainsi, l'étude de cas permet la description en profondeur et l'enclenchement d'un processus inductif » (Roy, p131, 2003). D'autre part, parce-que nous utilisons un modèle théorique de tourisme que nous avons créée, inspiré du celui de Ross & Wall (1999), qui représente en fait un cadre d'analyse pouvant servir à différentes problématiques écotouristiques ou de tourisme durable.

Le modèle crée représente des pistes intéressantes d'analyse du développement touristique durable. Il en découle, deux concepts centraux. Le premier étant celui de l'écotourisme; et le second celui de la durabilité de cette forme de tourisme. Selon la problématique spécifique identifiée, le modèle permet de choisir librement la démarche méthodologique, ainsi que d'identifier les variables et indicateurs reliés à ce concept. Par conséquent, cette étude tente de proposer une démarche méthodologique, qui permet d'opérationnaliser le cadre d'analyse à une étude de cas précise dans un espace temps.

Ainsi, nous souhaitons identifier les concepts, les variables et les indicateurs les plus appropriés pour observer la perception du tourisme et le degré de conscientisation à des notions de tourisme durable par les acteurs du tourisme. Par conséquent, notre population cible est d'ampleur.

### 3.4. POPULATION CIBLE

Notre population cible est constituée d'individus habitant la zone périphérique du Parc National de La Réunion, ainsi que d'acteurs locaux du secteur public associés à la création du Parc.

Nous accordons de l'importance aux communautés locales de la zone périphérique, car ils sont au cœur de notre sujet, et car ce sont ceux qui vont bénéficier et contribuer au développement des impacts du développement de l'écotourisme (social, économique, et environnemental). Pour ce qui est des acteurs publics locaux (Région, Département, Comité du Tourisme, municipalités, gestionnaires du parc, etc.), les individus interrogés doivent faire partie de la liste de personnes qui a été établie (Appendice F). Ils ont été choisis car ce sont ceux qui assurent le succès de la planification du Parc National, et parce que par le biais d'une formation aux bénéfices de l'écotourisme, ce sont les premiers acteurs qui ont la compétence pour faire que le tourisme réunionnais soit durable.

La détermination de notre échantillon pour les communautés locales de la zone périphérique, s'effectue à l'aide de la technique non probabiliste, par quotas, en effectuant un modèle réduit et en faisant une sélection accidentelle. Nous avons déterminé notre échantillon de la façon suivante :

1. pour une raison de coûts importants, nous avons tout d'abord effectué un modèle réduit de la zone périphérique, en tirant au sort 3 communes (Saint-Denis, Saint-Joseph et Salazie) de l'ensemble des communes qui composent la zone périphérique (environ 16 selon notre estimation). Pour cela, nous avons découpé la zone périphérique en 3 (Nord, Centre, Sud) et retiré une commune de chaque bande. Ainsi, notre  $N$  (population mère) est égal à 139 776 personnes; et notre  $n$  (échantillon souhaité) est de 100 personnes. Si on rajoute à la population totale des Hauts (139 776 habitants), les personnes résidant dans les zones rurales de toute l'île, c'est une population de 216 661 personnes (soit

30,67% de la population totale de La Réunion), qui serait concernée par le patrimoine culturel généralement attribué aux Hauts de l'île (AREP, 2004).

Dans le tableau suivant on note que le concept « des Hauts » à La Réunion recouvre plus qu'une simple réalité géographique d'espace de montagne, pour prendre en compte le fonctionnement rural des territoires et un certain art de vivre créole qui y a perduré.

Tableau 13

Population mère (N) au 1er janvier 1999

	Est	Nord	Ouest	Sud	Hauts	Bas	Total Réunion
Population totale	119 948	158 139	179 940	248 273	139 776	566 524	706 300
Population rurale	23 308	6 648	18 801	48 128	55 510	41 375	96 885
(Dont population des bourgs)	9 804	3 088	3 364	18 945	23 903	11 298	35 201
% population rurale	19,4%	4,2%	10,4%	19,4%	39,7%	7,3%	13,7%
(Dont % population des bourgs)	8,2%	2%	1,9%	7,6%	17,1%	2%	5%

Source INSEE, recensement de 1999

2. Par la suite, nous avons formé des strates, pour éviter une surreprésentation d'une commune par rapport aux autres. Nous avons alors divisé notre base d'échantillonnage par 3, pour obtenir des sous groupes homogènes de répondants (soit 33), construits à partir d'une variable contrôlée : le sexe. Ceci a été fait dans le but de retirer une tendance par commune, et voir ainsi s'il y avait de grandes disparités par commune étudiée ou si

l'on pouvait retirer une tendance générale. Il aurait été possible d'introduire plus de variables (âge, revenu, catégories socioprofessionnelles, etc.) pour obtenir une réplique fidèle, mais il aurait été plus difficile pour nous de remplir notre quotas.

3. Enfin, à l'intérieur de chaque strate, la sélection des répondants se fait accidentellement. Pour cela, nous nous sommes fixés un parcours le long duquel nous avons fait nos entrevues, soit la rue principalement achalandée par les personnes. Par ailleurs, pour les communes de Saint-Denis et de Saint-Joseph, la chercheuse a filtré les répondants pour n'avoir que les répondants des Hauts, en leur demandant : êtes-vous résidant des Hauts de Saint-Denis/Saint-Joseph?

La détermination de notre échantillon pour les décideurs publics du Parc National de La Réunion, s'effectue à l'aide de la technique non probabiliste, par choix raisonnés : jugements d'experts, et par choix délibérés. Pour établir notre liste définitive de personnes à interroger, nous avons tout d'abord élaboré une première liste. Puis, nous avons utilisé la technique boule de neige pour vérifier que les personnes pré-déterminées étaient toujours au même poste et/ou pour ajouter à notre noyau d'individus les personnes référentes.

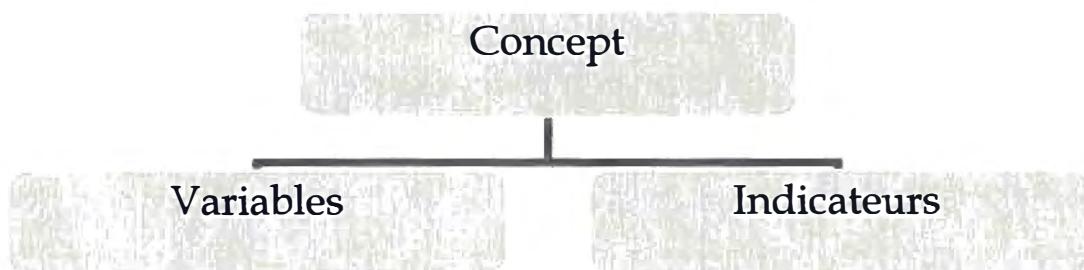
Tableau 14

Acteurs publics concernés par le Parc National composant la population mère (N) = 120

Acteurs	Nombre de personnes	
Élus des collectivités locales	40%	48
Propriétaires, usagers et socioprofessionnels locaux	30%	36
Services de l'État	20%	24
Experts et scientifiques	10%	12
Total	100%	120

Notre échantillon n'a pas été déterminé en fonction de sa représentativité statistique, mais du fait de son caractère typique, parce qu'il ne présente aucun trait particulier, exceptionnel, susceptible d'affecter fortement le phénomène étudié (Beaud, 2003). Par conséquent, nous nous sommes basés sur un échantillon (n) de 20 répondants.

### 3.5. DÉFINITION OPÉRATIONNELLE DES VARIABLES



Nous n'allons pas ici rappeler toutes les définitions qui se retrouvent dans le cadre conceptuel, mais allons rappeler celles qui ont été choisies dans le cadre de notre recherche, car elles paraissent être les plus complètes : (1) « (...) environmentally responsible travel and visitation to relatively undisturbed natural areas, in order to enjoy and appreciate nature (and any accompanying cultural features, both past and present) that promotes conservation, has low visitor impact, and provides for beneficially active socio-economic involvement of local populations » (IUCN'S Ecotourism Programme, 1993). (2) « les voyages à destination des zones naturelles fragiles et intactes, habituellement des aires protégées, visant un effet négatif très limité s'adressant la plus par du temps à des petits groupes, favorisant l'éducation des visiteurs, générant des fonds pour la conservation, supportant directement le développement économique des milieux d'accueil et la prise en charge du développement par les communautés locales et favorisant le respect des différentes cultures et des droits humains » (Honey, 1999).

Avant de penser à pouvoir mettre au point des outils et des stratégies de participation des citoyens, ainsi que des outils et stratégies de formation pour les acteurs du

développement touristique ; il est nécessaire d'étudier la faisabilité et ainsi de poser les variables à étudier en amont, ainsi que les indicateurs qui en découlent.

Tableau 15

Les dimensions, concepts, variables et indicateurs définis selon les principes du tourisme durable pour le questionnaire adressé aux communautés locales

### 1. Dimension du tourisme dans la commune

Concept	Variable	Indicateurs
Représentation du tourisme	Perception du tourisme dans l'environnement physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation</li> <li>- Atout du tourisme</li> <li>- Développement du tourisme</li> </ul>
	Le tourisme en tant que vecteur de bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéfices économiques</li> <li>- Retombées financières</li> <li>- Création d'emplois</li> <li>- Développement des secteurs connexes</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéfices environnementaux</li> <li>- Protection de l'environnement</li> <li>- Restauration et conservation des espaces naturels modifiés</li> <li>- Développement des espaces protégés</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Bénéfices sociaux</li> <li>- Accessibilité des activités touristes aux communautés locales</li> <li>- Mise en valeur de l'identité culturelle</li> <li>- Actions de sensibilisation pour les touristes et communautés locales</li> </ul>

### 2. Dimension du développement durable du tourisme

Concept	Variable	Indicateurs
Développement durable Source : Caractéristiques OMT, 1999	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation raisonnée des ressources</li> <li>- Protection de l'environnement</li> <li>- Capacité de charge</li> <li>- Assurer les besoins de base</li> </ul>

Tourisme durable  Source : Barabé, 2004	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation</li> <li>- Participation des acteurs</li> <li>- Partage des bénéfices et charges</li> <li>- Séjour de qualité</li> </ul>
Écotourisme  Source : Caractéristiques OMT, 2002	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection du patrimoine</li> <li>- Association des communautés locales</li> <li>- Interprétation</li> <li>- Voyages organisés pour de petits groupes</li> </ul>
Tourisme d'aventure  Source : Barabé, 2004	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plein air</li> <li>- Moyens de transports non conventionnels</li> <li>- Notion d'effort</li> <li>- Notion de risque</li> </ul>

### 3. Dimension patrimoniale

Concept	Variable	Indicateurs
Citoyenneté active et responsable	Type de relation aux milieux et espaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien d'appartenance au territoire</li> <li>- Responsabilisation</li> <li>- Gestion intégrée</li> <li>- Respect du patrimoine</li> <li>- Liens sociaux</li> </ul>

### 4. Dimension niveau d'information

Concept	Variable	Indicateurs
Parc National de La Réunion	Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sources d'informations</li> <li>- Connaissances générales</li> <li>- Types d'information</li> </ul>
	Information	- Satisfaction

Tableau 16

Les dimensions, concepts, variables et indicateurs définis selon les principes du tourisme durable pour le questionnaire adressé aux décideurs

1. Dimension du développement des formes de tourisme pour La Réunion et le futur Parc National

Concept	Variable	Indicateurs
Vision du tourisme	Perception du développement des formes de tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'accord avec le développement du tourisme de masse, d'aventure, écotouristique, et durable.</li> </ul>
	Perception de la forme de tourisme adéquate pour le futur Parc National de La Réunion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le tourisme de masse;</li> <li>- Le tourisme d'aventure;</li> <li>- L'écotourisme;</li> <li>- Le tourisme culturel;</li> <li>- Le tourisme durable</li> </ul>

2. Dimension du projet Parc National de La Réunion

Concept	Variable	Indicateurs
Perception du futur Parc National de la Réunion	Perception des objectifs du futur Parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'accord avec les objectifs du Parc.</li> </ul>
	Perception des atouts et inconvénients possibles du futur Parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'accord avec les atouts et inconvénients possibles du Parc.</li> </ul>
	Perception du développement d'activités et d'équipements au sein du futur Parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'accord avec le développement/la création des activités et des équipements potentiels.</li> </ul>

### 3. Dimension du développement durable du tourisme

Concept	Variable	Indicateurs
Développement durable	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation maximum des ressources naturelles sur du long terme;</li> <li>- Uniquement le développement économique sur du long terme;</li> <li>- Utiliser au maximum les ressources naturelles pour accroître la consommation et la rentabilité;</li> <li>- Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins (Brundtland, 1987)</li> </ul>
Tourisme durable	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la préservation des ressources;</li> <li>- Maîtriser le développement économique local;</li> <li>- Créer et distribuer les richesses à tous les acteurs;</li> <li>- Intégrer tous les acteurs de la société;</li> <li>- Respecter une certaine règle de conduite.</li> </ul>
Écotourisme	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assimile au tourisme de masse;</li> <li>- Contribue activement à la protection du patrimoine (OMT &amp; PNUE, 2002);</li> <li>- Inclut les communautés locales (OMT &amp; PNUE, 2002);</li> <li>- Activités d'interprétation pour les visiteurs (OMT &amp; PNUE, 2002);</li> <li>- Voyages individuels et/ou organisés pour de petits groupes (OMT &amp; PNUE, 2002).</li> </ul>
Tourisme d'aventure	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plein air (Barabé, 2004);</li> <li>- Moyens de transports non conventionnels (Barabé, 2004);</li> <li>- Notion d'effort (Barabé, 2004);</li> <li>- Notion de risque (Barabé, 2004);</li> <li>- Voyage responsable au plan env.</li> </ul>

#### 4. Dimension intérêt au développement d'outils de gestion durable du tourisme

Concept	Variable	Indicateurs
Perception du développement d'outils de gestion	Intérêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'intéressement aux conférences, ateliers, guide des pratiques durables, indicateurs, certification et notion de capacité de charge.</li> </ul>

#### 5. Dimension connaissance de documents locaux liés au développement du tourisme durable

Concept	Variable	Indicateurs
Assimilation des orientations, stratégies et actions	Connaissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de connaissance de l'Agenda 21 local, du Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion, Charte de l'environnement de La Réunion.</li> </ul>

#### 6. Dimension niveau de réalisation de pratiques durables

Concept	Variable	Indicateurs
Croissance	Programmes et politiques de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion à une stratégie commune de développement touristique local;</li> <li>- Utilisation de produits locaux;</li> <li>- Formation du personnel en tourisme durable, en écotourisme;</li> <li>- Marketing pour les produits en tourisme durable, en écotourisme.</li> </ul>
Environnement	Actions environnementales de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude des impacts du tourisme;</li> <li>- Développement de projets de sensibilisation environnementale;</li> <li>- Mesures d'économie d'énergie et recyclage;</li> <li>- Limite du nombre de visiteurs</li> </ul>
Équité	Actions touchant la population locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embauche locale;</li> <li>- Fournisseurs de biens et services</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>locaux;</li> <li>- Renforcement des groupes culturels locaux;</li> <li>- Intégration des habitants aux projets touristiques.</li> </ul>
Éthique	Actions touchant les touristes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation diffusée auprès des clientèles touristiques;</li> <li>- Activité d'immersion dans la culture locale pour les touristes;</li> <li>- Développement de codes de conduite ou d'éthique;</li> <li>- Actions de sensibilisation à l'environnement.</li> </ul>

### 3.6. MÉTHODOLOGIE

« L'information fournie par les sujets eux-mêmes est utilisée lorsque ces derniers sont les seuls à connaître l'information dont le chercheur a besoin ou lorsque l'observation est impraticable ». (...) L'information fournie oralement implique que le chercheur interagisse directement avec le sujet. (...) Un des avantages de l'information fournie oralement est qu'elle permet d'obtenir des taux de réponses très élevés. Par contre c'est « une méthode très coûteuse » (Contandriopoulos et al, 2005). Pour cela nous avons utilisé les méthodes suivantes : les documents statistiques, pour la construction de l'échantillon, ainsi que pour étayer le mémoire en chiffres; les sondages ou appelés aussi enquêtes sur échantillon, qui seront les instruments de recherche que nous avons construit. Cela dit, le sondage a ses portées et limites et conditions de validité.

Selon Blais & Durand (2003) le sondage est « un instrument de mesure destiné à recueillir des informations relatives à un questionnement, à une problématique de départ ». D'où l'idée d'exploration, de prélèvement d'un échantillon, et d'enquêtes effectuées à l'aide d'un questionnaire.

Tableau 17

## Les principaux avantages et inconvénients du sondage et de sa construction

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- « permettent de mesurer exactement les variables à l'étude » (Contandriopoulos et al., 2005);</li> <li>- « grande flexibilité » (Blais et Durand, 2003);</li> <li>- « mesurer un grand nombre de variables » (Blais et Durand, 2003).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « demande du temps et des ressources » (Contandriopoulos et al., 2005);</li> <li>- « retarde le début de l'étude » (Contandriopoulos et al., 2005);</li> <li>- « nécessite la préparation d'une étude préalable pour prétester l'instrument » (Contandriopoulos et al., 2005);</li> <li>- « le sondage ponctuel ne permet pas l'analyse du changement » (Blais &amp; Durand, 2003).</li> </ul>

Le sondage est donc « un instrument de collecte et de mise en forme de l'information, fondé sur l'observation de réponses à un ensemble de questions posées à un échantillon d'une population ». La notion de mesure a pour « mission d'opérationnaliser les concepts élaborés au moment où est posée la question de recherche ». Puis, « l'ensemble des opérations effectuées amène à la constitution d'indicateurs des différents concepts ». Ce qui caractérise également le sondage c'est le « recours aux questions ». Enfin, dans tous les cas on parlera d'un sondage « si un questionnaire est administré auprès d'un échantillon, d'une fraction, d'une population donnée » (Blais & Durand, 2003).

Lors de la collecte de données, pour que la procédure de collecte d'information au moyen des questionnaires de sondage soit valide, il faut que les 4 conditions suivantes soient remplies : (1) la disponibilité et la coopération de l'informateur, (2) la capacité de répondre (la compréhension des questions, ainsi que la pertinence de l'information), (3) la transmission fidèle et sans distorsion de l'information, (4) l'enregistrement fidèle de l'information.

### 3.7. LE DEVIS DE RECHERCHE ET LE MODE D'ADMINISTRATION

#### 3.7.1. Le sondage

Dans notre cas, il s'agit d'un sondage ponctuel, qui est le « plus simple et plus fréquent ». Il « sert à examiner les relations entre certaines variables à un moment donné » (Blais & Durand, 2003).

Notre sondage pour les communautés locales de la zone périphérique, en plus de contenir des questions sur le tourisme durable et l'écotourisme, porte sur :

- la perception du tourisme par des communes de la zone périphérique par leurs habitants;
- le niveau d'information et de connaissance d'une part sur la création du Parc National de La Réunion, et d'autre part sur les concepts de développement durable, de tourisme durable, et d'écotourisme;
- leur lien d'appartenance à leur milieu ;
- ainsi qu'une série de caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 18

But et objectifs du questionnaire pour les communautés locales de la zone périphérique

But	Vérifier l'opportunité de mettre en place un prototype de programme de sensibilisation à l'écotourisme, pour associer la population des communes de la zone périphérique de façon pérenne, au projet de Parc National de La Réunion.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier le niveau réel d'information et de participation des communautés locales à la création du parc ou à un développement potentiel de projets écotouristiques</li> <li>- vérifier le niveau réel de conscientisation, d'ignorance des notions de développement durable et d'écotourisme.</li> </ul>

Pour ce qui est du mode de recueillement des données, nous avons opté pour l'entrevue face à face, et le questionnaire a été administré par la chercheure elle même, pour les raisons suivantes :

- pour sa polyvalence, car le questionnaire est passablement long (20 minutes en moyenne) et le fait que la chercheure soit présente fait en sorte que les gens ont généralement accepté de prendre le temps nécessaire pour répondre aux questions;
- afin d'obtenir une transmission fidèle de l'information et un taux de réponse élevé ;
- recours à des supports visuels (carte du Parc National de La Réunion, BD du Parc, lettre d'information du Parc);
- les populations à l'étude étaient déterminées par des aires géographiques (communes) précises;
- délais courts d'obtention de l'information (2 mois).

Le principal désavantage à ce mode d'administration fut le coût, car l'entrevue face à face est « la plus dispendieuse » des modes de recueillement de données (Blais & Durand, 2003).

### **3.7.2. L'élaboration des questionnaires**

Avant l'élaboration des questionnaires, nous nous sommes basés sur un échantillon de 120 répondants, soit 100 questionnaires destinés aux communautés locales et 20 questionnaires destinés aux décideurs publics du secteur du tourisme.

Tout comme le stipule Blais et Durand (2003), l'élaboration du questionnaire a comporté 4 grandes étapes, qui sont les suivantes :

1. Décision des concepts à mesurer pour en arriver à déterminer les indicateurs nécessaires. Ici les postulats de recherche sont :

- Les acteurs du tourisme ne sont pas suffisamment informés, conscientisés, voir formés aux concepts suivants : développement durable, tourisme durable, et écotourisme.
- Les communautés locales ne sont pas suffisamment informées quant au projet de Parc National de La Réunion et aux concepts suivants : développement durable, tourisme durable, et écotourisme.

## 2. Rédaction et sélection des questions correspondantes aux indicateurs.

Les indicateurs ont permis de déterminer les questions à poser, qui elles même doivent respecter 4 critères : la précision, pour une meilleure compréhension, puis la pertinence, qui renvoie à la capacité des informateurs de répondre, mais également la neutralité, qui favorise des réponses authentiques; et enfin, la minimisation des refus. Ces critères permettent de déterminer la qualité des questions et par conséquent la validité des sondages (Blais et Durand, 2003).

Lors de l'élaboration des questionnaires nous avons choisi 2 formes de questions : les questions fermées (qui sont majoritaires), dont la formulation comprend une liste préétablie de réponses possibles et les questions ouvertes aléatoires, qui aident à compléter les informations et à enrichir l'interprétation en demandant aux répondants pourquoi ils ont répondu de telle façon (Blais et Durand, 2003). Cela dit, les questions ouvertes étant compliquées à analyser dans le temps que nous nous étions impartis, c'est une raison pour laquelle leur nombre dans les questionnaires construits est limité. Par ailleurs, même si les avantages des questions fermées sont évidents pour ce qui est de la « standardisation des réponses » (Blais et Durand, 2003).

Pour éviter les biais de langage lors du sondage, il a été important de formuler des questions à l'aide d'un vocabulaire simple. En effet, car le vocabulaire technique que nous utilisons, n'est pas nécessairement celui des répondants. Par ailleurs, les questions se devaient d'être courtes, pertinentes et précises, pour une bonne compréhension et

information des répondants. Enfin, pour éviter les refus il a fallu rendre les questions attrayantes, et parler en créole auprès des communautés locales pour être sûre de bien se faire comprendre.

### 3. Détermination de l'ordre des questions dans les questionnaires.

Le questionnaire « comporte un certain nombre de sections correspondant chacune à un bloc de variables ». L'ordre des questions est établi de façon à favoriser la collaboration des répondants. Les passages d'une section à une autre sont marqués par une courte phrase de transition, qui permet aux répondants de comprendre l'orientation du questionnaire (Blais et Durand, 2003).

Du choix des questions découlent des mesures subjectives, telles la mesure de satisfaction, ce à quoi les répondants accordent de l'intérêt, leurs jugements par rapport à l'état de situation au niveau touristique au sein de leur commune, leur niveau d'information et de connaissance. Par ailleurs, des mesures objectives découlent des concepts et indicateurs, elles ont traits aux faits, aux caractéristiques sociodémographiques des répondants (le sexe, l'âge, etc.).

Le questionnaire utilisé pour les communautés locales comporte au total 66 énoncés qui s'articulent pour la majorité sur trois échelles de type Likert en cinq points, allant de 1. Fortement en désaccord à 5. Fortement en accord, puis allant de 1. Jamais à 5. Très souvent, et allant de 1. Très insatisfait à 5. Très satisfait. L'instrument comporte aussi 6 énoncés à réponse dichotomique « oui/non », et cinq énoncés portant sur des facteurs socio-démographiques (âge, sexe, etc.).

Celui utilisé pour les décideurs comporte au total 76 énoncés qui s'articulent pour la majorité sur trois échelles de type Likert en cinq points, allant de 1. Fortement en désaccord à 5. Fortement en accord, ou allant de 1. Jamais à 5. Très souvent, et allant de 1. Très insatisfait à 5. Très satisfait, ou encore allant de 1. Pas du tout intéressé(e) à 5.

Très intéressé(e); et allant de 1. Jamais à 5. Très souvent. L'instrument comporte aussi cinq énoncés portant sur des facteurs socio-démographiques (âge, sexe, scolarité, etc.).

#### 4. Prétest pour vérifier la portée des questionnaires.

Le prétest a permis non seulement de prétester les questions, le questionnaire, mais aussi l'ensemble de la situation de collecte de données. Le prétest a été administré à une partie de la population à l'étude (dans la commune de Cilaos), mais ne faisant pas partie de l'échantillon lui même. Il a servi à relever les hésitations, les signes de non compréhension des répondants, les lacunes du questionnaire, la vérification de l'ordre des questions, ainsi que l'appréciation de sa longueur. Des modifications ont ainsi été apportées au questionnaire initial pour perfectionner le questionnaire. Il est important de noter que l'utilisation des supports visuels (cartes du Parc National de La Réunion, journal d'information du Parc, BD) ont rendu les questions plus concrètes et ont permis de soutenir l'intérêt des répondants.

#### 3.8. ANALYSE DES DONNÉES

Le but de l'analyse des données est de « planifier et expliquer les principales opérations auxquelles le chercheur soumettra ses données afin d'atteindre les objectifs de l'étude » (Contandriopoulos et al, 2005). Nous allons, ici, utiliser l'analyse quantitative. L'analyse quantitative est un « (...) processus déductif par lequel des données numérisées fournissent des connaissances objectives concernant les variables à l'étude » (Fortin, 1996). L'outil qui a été utilisé dans le cadre de cette analyse a été le logiciel SPSS.

## CHAPITRE 4. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

### 4.1. RÉSULTATS CONCERNANT LES COMMUNAUTÉS LOCALES : PRÉSENTATION DES VARIABLES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Sur notre échantillon 100 personnes, seules 91 interviews ont été exploitées, car pour les 9 restantes, les répondants avaient tendance à répondre sans vraiment comprendre les énoncés, du fait qu'ils étaient pressés.

#### 4.1.1. Répartition des répondants par commune par le sexe

En ce qui concerne la répartition globale, 52,00% des personnes interrogées sont des hommes et que 48,00% sont des femmes.

Tableau 19

Répartition des répondants par le sexe par commune (n=91)

Sexe	Commune du répondant			
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	Total
Homme	61,30%	51,60%	41,40%	51,60%
Femme	38,70%	48,40%	58,60%	48,40%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Nous constatons que 61,30% des répondants de Saint-Joseph et que 51,60% des ceux de Salazie sont des hommes, alors que 58,60% des répondants de Saint-Denis sont des femmes.

#### 4.1.2. Répartition des répondants par commune par catégorie socioprofessionnelle

Globalement, 68,20% des répondants sont soit des « employés » (25,30%), soit des inactifs (22,00%), ou soit des étudiants (20,90%).

Tableau 20

Répartition des répondants par catégorie socioprofessionnelle (n=91)

Catégorie socioprofessionnelle	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Commerçants, artisans, chefs d'entreprise	0,00%	9,70%	0,00%	3,30%
Cadres et professions libérales	0,00%	0,00%	27,60%	8,80%
Employés	22,60%	38,70%	13,80%	25,30%
Ouvriers	12,90%	16,10%	3,40%	11,00%
Retraités	0,00%	0,00%	6,90%	2,20%
Inactifs	25,80%	29,00%	10,30%	22,00%
Étudiants	35,50%	6,50%	20,70%	20,90%
Autres	3,20%	0,00%	17,20%	6,60%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ici la majorité des répondants de Saint-Joseph est soit des « employés » (22,60%), soit des inactifs (35,50%) où soit des étudiants (25,80%). En ce qui concerne les répondants de Salazie, la répartition se fait comme suit : les « employés » constituent 38,70% des répondants, les « ouvriers » 16,10% et les « inactifs » 29,00%. Pour ce qui est de Saint-Denis la part des « cadres et professions libérales » (27,60%), des « étudiants », et des « autres » (17,20%), sont les plus importantes. Ainsi, on note une moins importante proportion d « inactifs » à Saint-Denis du fait que c'est la capitale et que par conséquent, c'est en partie là que ce concentre l'économie. Il est important de préciser que cette

classification a été reprise de celle que met en place l’Institut de la Statistique et des études économiques<sup>45</sup> (INSEE), dans un souci de standardisation des méthodes de collecte de données pour les variables socioéconomiques.

#### 4.1.3. Répartition des répondants par commune selon le niveau de scolarité

Tableau 21

Répartition des répondants par niveau de scolarité (n=91)

Niveau de scolarité	Commune du répondant			
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	Total
Primaire	6,50%	12,90%	6,90%	8,80%
Collège	9,70%	29,00%	6,90%	15,40%
Lycée général ou professionnel	51,60%	35,50%	10,30%	33,00%
Bac général ou professionnel	9,70%	19,40%	34,50%	20,90%
BTS/DEUG	19,40%	0,00%	17,20%	12,10%
Licence	3,20%	3,20%	10,30%	5,50%
Master	0,00%	0,00%	10,30%	3,30%
Doctorat	0,00%	0,00%	3,40%	1,10%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Nous notons ici que globalement la majorité des répondants ont un niveau inférieur au bac+ 2 (BTS/DEUG), soit 90,20 %.

Au niveau des communes, la majorité des répondants de Saint-Joseph ont un niveau inférieur au bac+ 2 (BTS/DEUG), soit 96,90 %. Les répondants de Salazie, ont à

<sup>45</sup> L’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit et diffuse des informations sur l’économie et la société française afin que tous les acteurs intéressés (administration, entreprises, chercheurs, médias, enseignants, particuliers) puissent les utiliser pour effectuer des études, faire des prévisions et prendre des décisions.

96,80%, un niveau inférieur ou égal au bac. Pour ce qui est des répondants de Saint-Denis, les répondants ont en moyenne un niveau de scolarité plus élevé, puisque 75,70% des répondants ont un niveau supérieur à celui du baccalauréat.

#### 4.1.4. Répartition des répondants par commune selon l'âge

Globalement, la majorité des répondants se situent dans la tranche d'âge 18-25 ans, soit 48,40%.

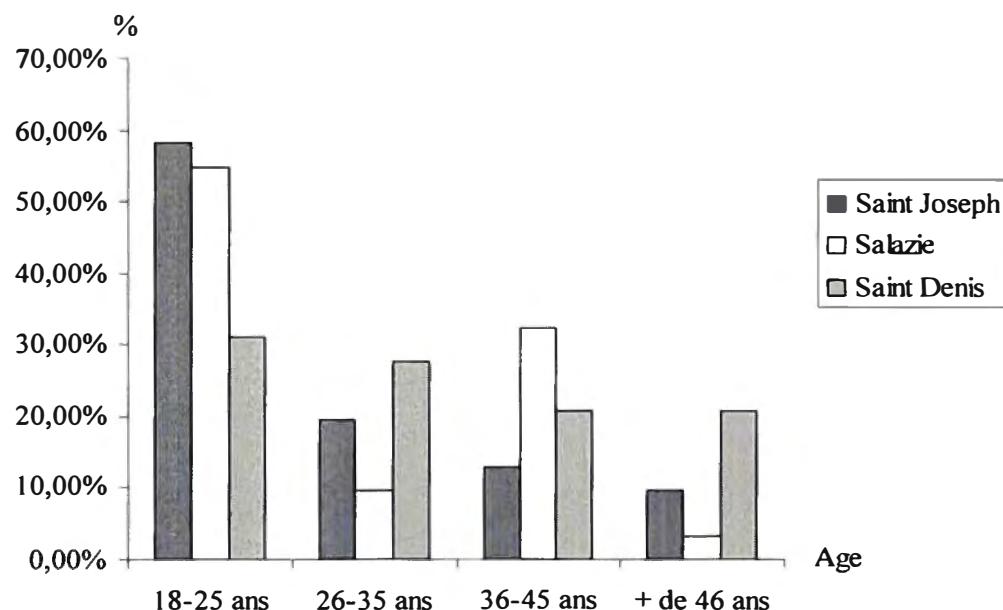


Figure 3. Répartition des répondants par l'âge (n=91)

Dans les communes interrogées ; la proportion des personnes interrogées qui ont entre 18 et 25 ans est plus importante que dans les autres communes. Ceci vient du fait que 45,00% de la population réunionnaise a moins de 25 ans, par conséquent il y avait plus de probabilité d'interviewer une personne de cette classe d'âge.

#### 4.1.5. Répartition des répondants par commune selon leur travail

Ici, 48,00% des personnes interrogées travaille à la maison, 41,00% à temps plein et 11,00% à temps partiel. Ces chiffres donnent une meilleure idée de la situation économique et sociale à La Réunion.

Tableau 22

#### Répartition des répondants

Type d'emploi	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
À la maison	64,50%	35,50%	44,80%	48,40%
Temps plein	22,60%	48,40%	51,70%	40,70%
Temps partiel	12,90%	16,10%	3,40%	11,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ici, nous constatons qu'une importante part des répondants de Saint-Joseph (64,50%) travaille « à la maison ». Par ailleurs, 48,40% des répondants de Salazie 51,70% des répondants de Saint-Denis travaillent à temps plein.

#### 4.2. LA PERCEPTION DU TOURISME ET INTÉRÊT AU DÉVELOPPEMENT AUPRÈS DES COMMUNES INTERROGÉES

##### 4.2.1. Répartition par commune de la valorisation du tourisme

On note que globalement 35,00% des répondants sont en désaccord et que 12,00% sont fortement en désaccord avec le fait que les communes cibles soient bien valorisées auprès des touristes.

On note à travers le tableau ci-dessous que 67,80% des répondants de la commune de Saint-Joseph sont de « fortement en désaccord » à « en désaccord », avec le fait que la commune soit bien valorisée. A l'inverse, pour ce qui est de la commune de Salazie 54,90% des répondants sont de « en accord » à « fortement en accord » avec cette affirmation. Enfin, pour la commune de Saint-Denis les résultats sont relativement mitigés puisque 37,90% des répondants sont en de « fortement en désaccord » à « en désaccord », et 31,00% sont « en accord ».

Tableau 23

Degré d'accord des répondants: la commune est bien valorisée (n = 91)

Degré d'accord	Commune du répondant			
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	Total
Fortement en désaccord	22,60%	0,00%	13,80%	12,10%
En désaccord	45,20%	35,50%	24,10%	35,20%
Neutre	16,10%	9,70%	31,00%	18,70%
En accord	12,90%	48,40%	31,00%	30,80%
Fortement en accord	3,20%	6,50%	0,00%	3,30%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

#### 4.2.2. Perception par commune de l'atout que représente le tourisme

De manière générale, on constate que seul 8,00% des répondants sont en désaccord avec le fait que le tourisme représente un atout pour les communes interrogées.

Le tableau ci-dessous nous informe que 78,10% des répondants sont de « en accord » à « fortement en accord » avec cette proposition. Soit, 58,10% pour les répondants de Saint-Joseph, 87,10% pour les répondants de Salazie et 89,70% pour ceux de Saint-Denis, sur les deux échelles « en accord » et « fortement en accord ».

Tableau 24

Degré d'accord des répondants : le tourisme est un atout pour la commune (n = 91)

Degré d'accord	Commune du répondant			
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	Total
Fortement en désaccord	0,00%	3,20%	0,00%	1,10%
En désaccord	19,40%	3,20%	0,00%	7,70%
Neutre	22,60%	6,50%	10,30%	13,20%
En accord	45,20%	38,70%	48,30%	44,00%
Fortement en accord	12,90%	48,40%	41,40%	34,10%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

#### 4.2.3. Intérêt à l'accueil supplémentaire de touristes

Globalement, seul 4,40% des répondants sont en désaccord avec le fait que les communes doivent accueillir plus de touristes.

Tableau 25

Degré d'accord des répondants : la commune doit accueillir plus de touristes (n = 91)

Degré d'accord	Commune du répondant			
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	Total
En désaccord	9,70%	0,00%	3,40%	4,40%
Neutre	22,60%	3,20%	10,30%	12,10%
En accord	54,80%	45,20%	41,40%	47,30%
Fortement en accord	12,90%	51,60%	44,80%	36,30%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Dans le tableau suivant, seuls 9,70% des répondants de Saint-Joseph, et 3,40% pour de ce de Saint-Denis, sont en désaccord avec l'affirmation « la commune doit accueillir

plus de touristes ». Les répondants de la commune de Salazie ayant un avis sur la question sont tous pour.

#### 4.2.4. Les raisons principales de vouloir un développement du tourisme

Globalement, 48,40% des répondants voient le développement du tourisme, comme une façon de pouvoir développer l'économie (création d'emplois, de l'artisanat, d'entreprises liées ou non au tourisme, etc.) et le social (développement des activités touristiques pour tous, gestion et participation à certaines activités touristiques, etc.).

Tableau 26

Raisons pour lesquelles les répondants souhaiteraient accueillir plus de touristes (n = 91)

Réponses les plus fréquentes	Commune du répondant			
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	Total
Développement économique et social	32,30%	61,30%	51,70%	48,40%
Lieu de patrimoine	0,00%	6,50%	3,40%	3,30%
Découverte	9,70%	6,50%	3,40%	6,60%
Valoriser la ville	6,50%	9,70%	13,80%	9,90%
Autres	9,70%	12,90%	6,90%	9,90%
Ne sait pas	41,90%	3,20%	20,70%	22,00%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ici, 41,90% des répondants de Saint-Joseph ne savent pas pourquoi il serait bien d'accueillir plus de touristes. 32,90% d'entre eux pensent qu'un plus grand nombre de touristes permettra de développer le côté économique et social. 61,30% des répondants de Salazie et 51,70% pensent que le fait d'accueillir plus de touristes permettra de développement l'économie et le social.

### **4.3. PERCEPTION DES BÉNÉFICES GÉNÉRAUX DU TOURISME**

On constate de façon générale que, 52,80% des répondants sont de « en accord » à « fortement en accord » avec le fait que les communes retirent des bénéfices économiques. De plus, 44,00% des répondants sont de « en désaccord » à « fortement en désaccord » avec le fait que les communes retirent des bénéfices environnementaux. Pour ce qui est du fait que les communes retirent des bénéfices sociaux, seuls 27,50% des répondants sont en « accord » voir « fortement en accord » avec cette proposition. Salazie se démarque une fois de plus, car ils ont 38,70% à penser que leur commune retire des bénéfices sociaux.

#### **4.3.1. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux par commune**

Pour la commune de Saint-Joseph, les répondants de cette commune sont majoritairement « en désaccord » voir « fortement en désaccord» avec le fait que la commune retire des bénéfices économiques (42,00%), environnementaux (51,60%) et sociaux (64,50%) du tourisme.

Pour ce qui est des répondants de Salazie, ils sont majoritairement en « accord » voir « fortement en accord » avec le fait que la commune retire des bénéfices économiques (70,90%), et environnementaux (51,60%) du tourisme. Par contre, sur la question de bénéfices sociaux, les répondants sont partages sur la question, car ils sont 38,70% à être de « en accord » à « fortement en accord » avec cette proposition et 38,80% à être de « en désaccord » à « fortement en désaccord ».

Les répondants de Saint-Denis sont majoritairement en « accord » voir « fortement en accord » avec le fait que la commune retire des bénéfices économiques (62,10%), mais plutôt de «en désaccord » voir « fortement en désaccord » avec le fait que la commune retire des bénéfices environnementaux (58,60%) et sociaux (37,90%) du tourisme.

### 4.3.2. Classification des répondants pour l'ensemble des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux

Tableau 27

Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices généraux du tourisme (n=91)

Classification	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Les réticents	9,70%	0,00%	0,00%	3,30%
Les mitigés	54,80%	16,10%	13,80%	28,60%
Les favorables	22,60%	41,90%	55,20%	39,60%
Les convaincus	12,90%	41,90%	31,00%	28,60%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ici nous avons crée des variables, dans le but de nous permettre de synthétiser les questions se rapportant aux perceptions des bénéfices économiques par commune. Nous avons obtenu des scores par rapport à la perception des répondants, allant de 3 (minimum) à 15 (maximum) pour ce premier type de bénéfice, qui nous ont permis de construire une typologie des divers répondants. Nous avons divisé le score maximum en quatre groupes égaux : (1) groupe 1 : « les réticents », note 3 à 5; (2) groupe 2 : « les mitigés », note 6 à 8; (3) groupe 3 : « les favorables », note 9 à 11; (4) groupe 4 : « les convaincus », note 12 à 15.

Lors du calcul du Khi deux (valeur Khi-deux de Pearson = 17,65 et degré de liberté = 6) on se rend compte que 6 cellules (50,00%) ont un effectif inférieur à 5 et que l'effectif théorique minimum est de 1,91. Par conséquent, nous allons faire un regroupement des groupes 1 et 2, et des groupes 3 et 4 ; pour n'avoir que deux groupes finaux. (1). groupe 1 : « les septiques »; (2). groupe 2 : « les convaincus ».

Ainsi, on constate dans le tableau suivant que 61,30% des répondants de Saint-Joseph sont « sceptiques » quant aux bénéfices que peut apporter le tourisme; alors que 80,60% des répondants de Salazie en sont « convaincus ». Les répondants de Saint-Denis sont quelque peu partagés sur la question, puisque 41,40% d'entre eux sont sceptiques.

Tableau 28

Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices globaux

du tourisme (n=91)

Classification	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Les sceptiques	61,30%	19,40%	41,40%	40,70%
Les convaincus	38,70%	80,60%	58,60%	59,30%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Lors du test du Khi-deux (valeur Khi-deux de Pearson = 11,30 et degré de liberté = 2) 0 cellules (0,0%) ont un effectif inférieur à 5 et l'effectif théorique minimum est de 11,79.

#### 4.3.3. Perception des bénéfices économiques du tourisme

Ici, 49,50% des répondants sont de « accord » à « fortement en accord » avec le fait que les « gens de la commune « bénéficient de retombées financières des touristes ». Par ailleurs, 53,90% sont également de « accord » à « fortement en accord » avec le fait que « le tourisme crée des emplois ». Enfin, 61,60% ont répondu de « accord » à « fortement en accord » avec le fait que « le tourisme contribue au développement des autres secteurs ».

#### 4.3.3.1. Perception des bénéfices économiques par commune

En moyenne, selon la figure ci-dessous les répondants de Saint-Joseph sont plutôt en désaccord avec les trois propositions faites. En effet, la plus importante moyenne est de 2,68 pour ce qui est du fait que le tourisme contribue au développement des autres secteurs de l'économie locale. Par contre aux vues des moyennes des répondants de Salazie et de Saint-Denis, on peut dire qu'ils sont majoritairement en accord avec trois des propositions faites, puisque leurs moyennes sont supérieures à 3,00 sur une échelle de 5,00.

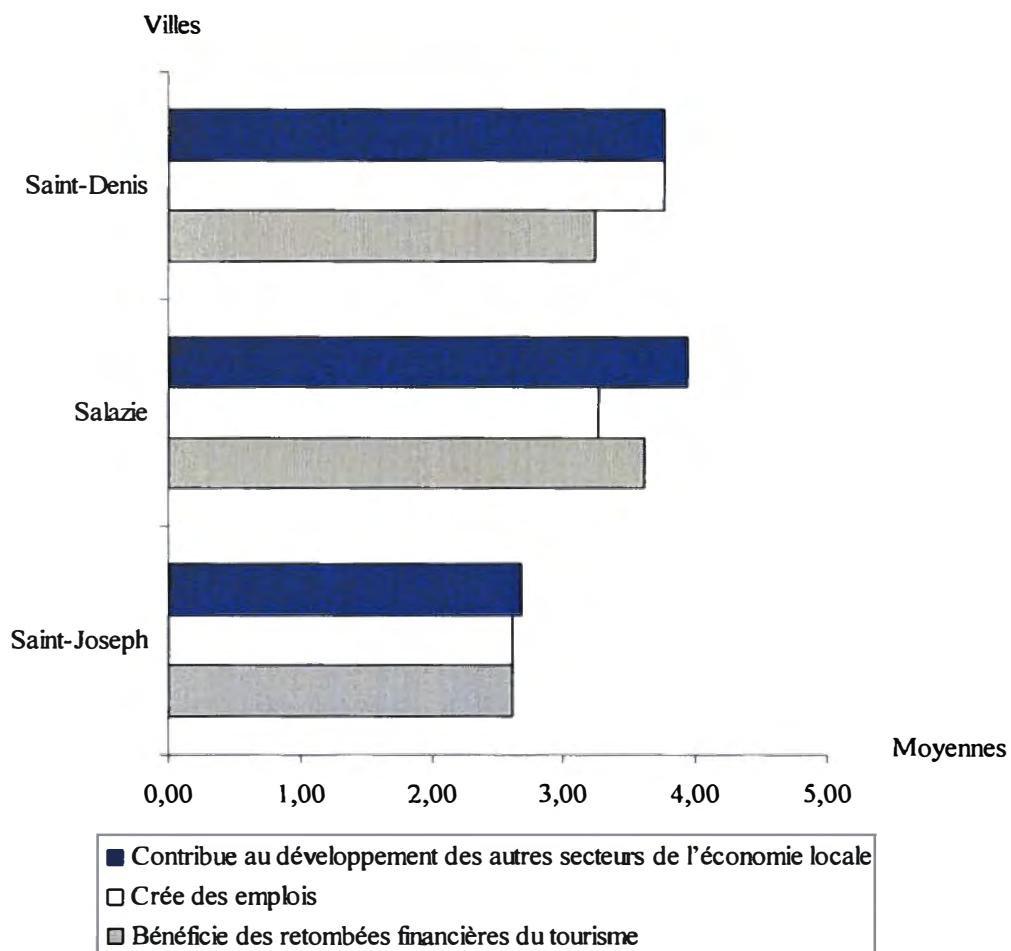


Figure 4. Moyenne des bénéfices économiques du tourisme perçus par les répondants des communes interrogées (n = 91)

#### **4.3.3.2. Classification des répondants par rapport à leur perception des bénéfices économiques**

Ici, nous allons reprendre la même démarche que pour les bénéfices globaux, dans un souci de standardisation pour l'interprétation des résultats.

On constate selon la figure suivante que contrairement aux communes, de Salazie (83,90%) et de Saint-Denis (86,20%) sont convaincus par le fait que le tourisme apporte bénéfices économiques. Par contre, seul 35,50% des répondants de Saint-Joseph sont convaincus.

Tableau 29

Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices économiques (n=91)

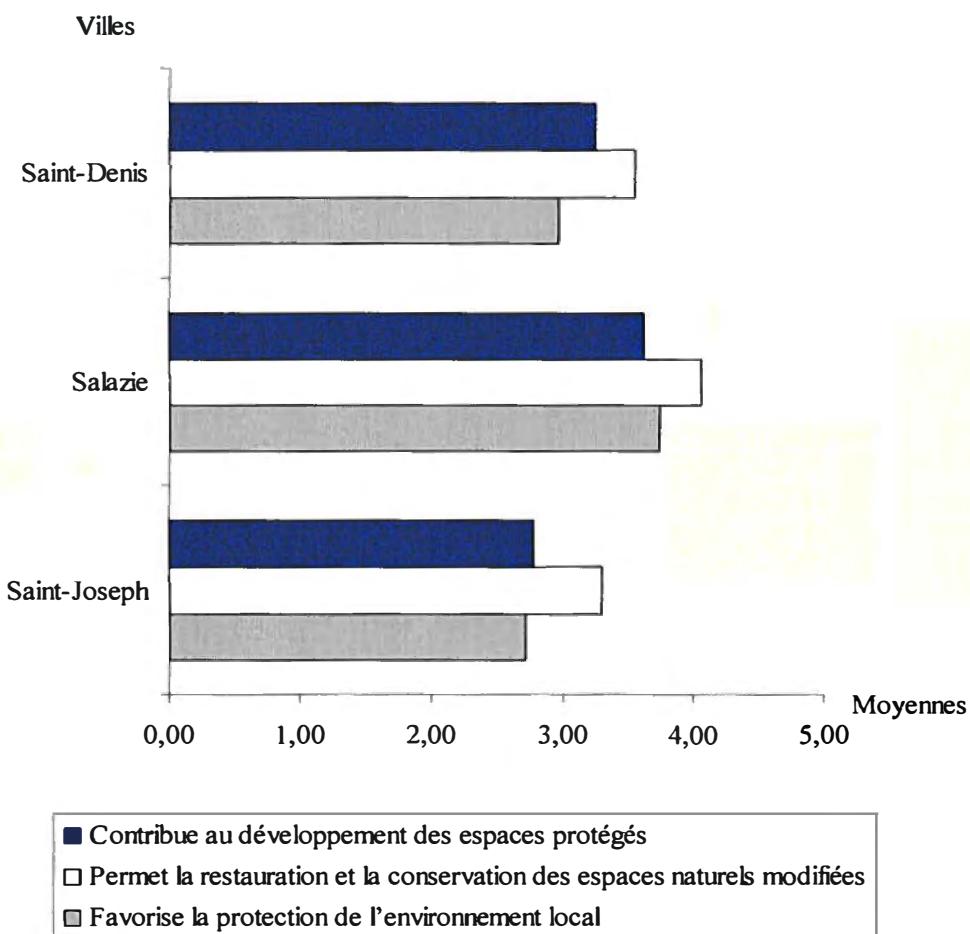
Classification	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Les septiques	64,50%	16,10%	13,80%	31,90%
Les convaincus	35,50%	83,90%	86,20%	68,10%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Lors du Test du Khi-deux (valeur Khi-deux de Pearson = 23,11 et degré de liberté = 2): 0 cellules (0,00%) ont un effectif inférieur à 5 et que l'effectif théorique minimum est de 9,24.

#### **4.3.4. Perception des bénéfices environnementaux du tourisme**

Globalement, on constate qu'une grande proportion des répondants pense que le tourisme n'engendre pas de bénéfices environnementaux. En effet, 35,20% d'entre eux

pensent que le tourisme n'encourage pas à la protection de l'environnement local, 12,10% trouvent que le tourisme ne permet pas la restauration et la conservation des sites et 27,50% des répondants estiment que le tourisme ne contribue pas au développement des espaces protégées.



*Figure 5. Moyenne des bénéfices environnementaux du tourisme perçus par les communes (n = 91)*

Avec une moyenne inférieure à 3,00 on peut dire que la majorité des répondants de Saint-Joseph sont plutôt en désaccord avec le fait que le tourisme encourage à la protection de l'environnement local, et avec le fait que le tourisme contribue au développement des espaces protégées. Par contre, ils ont plutôt tendance à être en accord

avec le fait que le tourisme permet la restauration et la conservation des sites (moyenne = 3,29).

En ce qui concerne les répondants de Salazie, ils sont généralement en accord avec les propositions proposées. En effet, la plus faible moyenne des réponses est de 3,61.

Les répondants de Saint-Denis sont plutôt partagés sur le fait que le tourisme encourage à la protection de l'environnement local (moyenne = 2,97). Par contre, ils sont plutôt en accord avec le fait que le tourisme permet la restauration et la conservation des sites et sur le fait que le tourisme contribue au développement des espaces protégées.

#### ***4.3.4.1. Classification des répondants par rapport à leur perception des bénéfices environnementaux***

Ici, nous allons reprendre la même démarche que pour les bénéfices économiques, dans un souci de standardisation pour l'interprétation des résultats.

Ici, la majorité des répondants de Saint-Joseph (51,60%) sont septiques quant aux bénéfices environnementaux qu'apporte le tourisme pour leur commune. A Salazie, 90,30% pensent le contraire, et 65,50% des répondants de Saint-Denis pensent également que le tourisme apporte des environnementaux.

Tableau 30

Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices environnementaux (n=91)

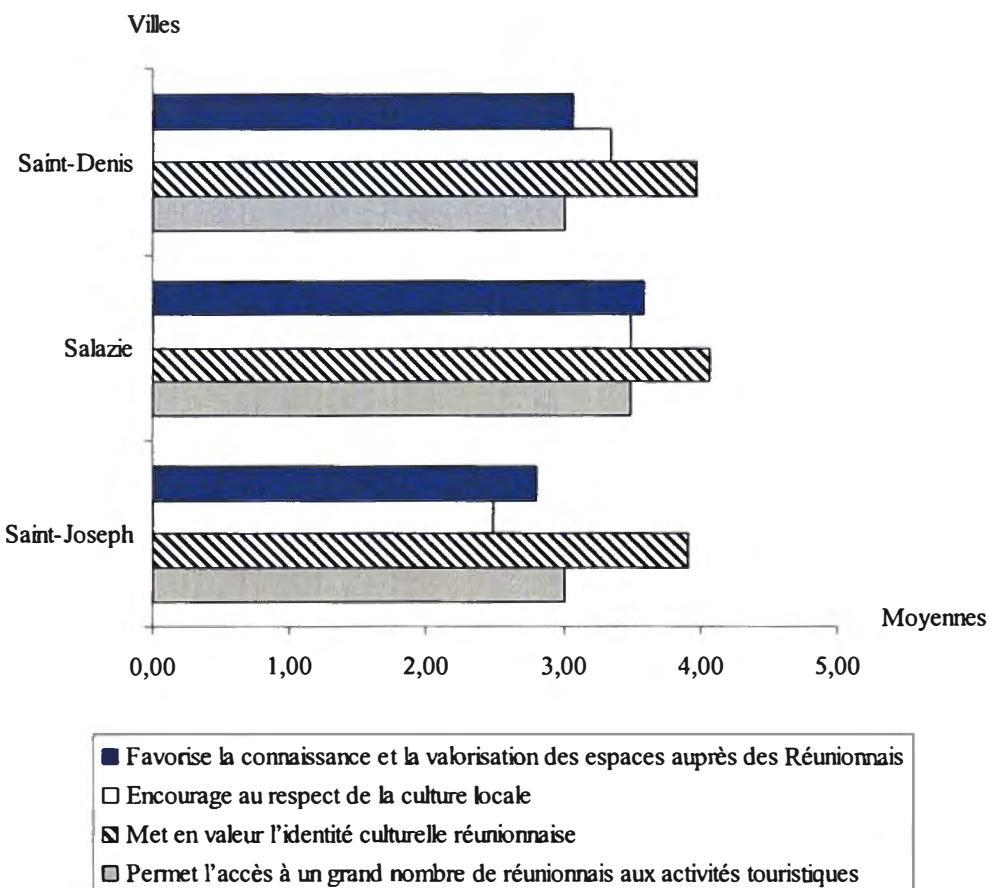
Classification	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Les septiques	51,60%	9,70%	34,50%	31,90%
Les convaincus	48,40%	90,30%	65,50%	68,10%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Dans le tableau ci-dessus le test du Khi-deux (valeur Khi-deux de Pearson = 12,68 et degré de liberté = 2) montre que 0 cellules (0,00%) ont un effectif inférieur à 5 et l'effectif théorique minimum est de 9,24.

#### 4.3.5. Perception des bénéfices sociaux du tourisme

Globalement, 47,30% des répondants sont de « en accord » à « fortement en accord » sur le fait qu'un grand nombre de Réunionnais ont accès aux activités touristiques. De plus, 84,60% sont de « en accord » à « fortement en accord » sur le fait que le tourisme met en valeur l'identité culturelle réunionnaise. Par ailleurs, 46,20% ont de « en accord » à « fortement en accord » sur le fait que le tourisme encourage au respect de la culture locale. Enfin, 44,00% sont de « en accord » à « fortement en accord » sur le fait que le tourisme favorise la connaissance et la valorisation des espaces auprès des réunionnais

#### 4.3.5.1. *Perceptions des bénéfices sociaux par commune*



*Figure 6. Moyenne des bénéfices sociaux du tourisme perçus par les différentes communes (n = 91)*

Avec des moyennes inférieures ou égales à 3,00, les répondants de Saint-Joseph sont plutôt partagés sur le fait que le tourisme encourage au respect de la culture locale, que le secteur favorise la connaissance et la valorisation des espaces auprès des réunionnais et qu'un grand nombre de réunionnais ont accès aux activités touristiques. Par contre, ils sont en moyenne en accord sur le fait que le tourisme met en valeur l'identité culturelle réunionnaise. Pour ce qui est des répondants de Salazie, avec des moyennes supérieures à 3,50, on peut dire qu'ils sont « en accord » voir « fortement en accord avec les trois

propositions faites. En ce qui concerne les répondants de Saint-Denis, ils sont partagés sur le fait qu'un grand nombre de réunionnais ont accès aux activités touristiques et sur le fait que le tourisme favorise la connaissance et la valorisation des espaces auprès des réunionnais. Par contre, ils sont en accord avec le fait que le tourisme met en valeur l'identité culturelle réunionnaise et le fait que le tourisme encourage au respect de la culture locale.

#### ***4.3.5.2. Classification des répondants par rapport à leurs perceptions des bénéfices sociaux***

Dans le tableau ci-dessous, la majorité des répondants de Saint-Joseph (61,30%) sont une fois de plus septiques quant aux bénéfices sociaux qu'apporte le tourisme pour leur commune. A Salazie, seulement 16,10% abondent dans le sens des répondants de Saint-Joseph, et seuls 24,10% des répondants de Saint-Denis pensent également que le tourisme n'apporte pas de bénéfices sociaux.

Tableau 31

Classification des répondants par groupe par rapport à leur vision des bénéfices

environnementaux (n=91)

Classification	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Les septiques	38,70%	16,10%	24,10%	26,40%
Les convaincus	61,30%	83,90%	75,90%	73,60%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Test du Khi-deux (valeur Khi-deux de Pearson = 4,18 et degré de liberté = 2): 0 cellules (0,00%) ont un effectif inférieur à 5 et que l'effectif théorique minimum est de 7,65

#### 4.3.6. Perception de l'implication des communautés locales dans le développement des activités touristiques

Les chiffres globaux ici montrent, que 39,60% des répondants pensent que l'hébergement est une prestation offerte par les résidents des communes interrogées, contre 35,20% qui pensent le contraire. Par contre, ils sont 48,40% à penser que la restauration constitue une prestation le plus souvent offerte par les résidents des trois communes interrogées. Par ailleurs, 48,40% des répondants pensent que les activités de loisirs ne sont pas des prestations offertes par les personnes des communes. Enfin, en ce qui concerne les activités de découverte, ils ont 55,00% à penser qu'elles sont proposées par les personnes des communes interrogées. Pour ce dernier point, il y a eu un effort des acteurs publics par l'intermédiaire notamment de l'Association pour la Promotion en milieu Rural (APR), en matière de formation auprès des communautés locales pour le développement et la mise en place d'activités de découverte. Ce qui justifie le taux de réponse des interviewés.

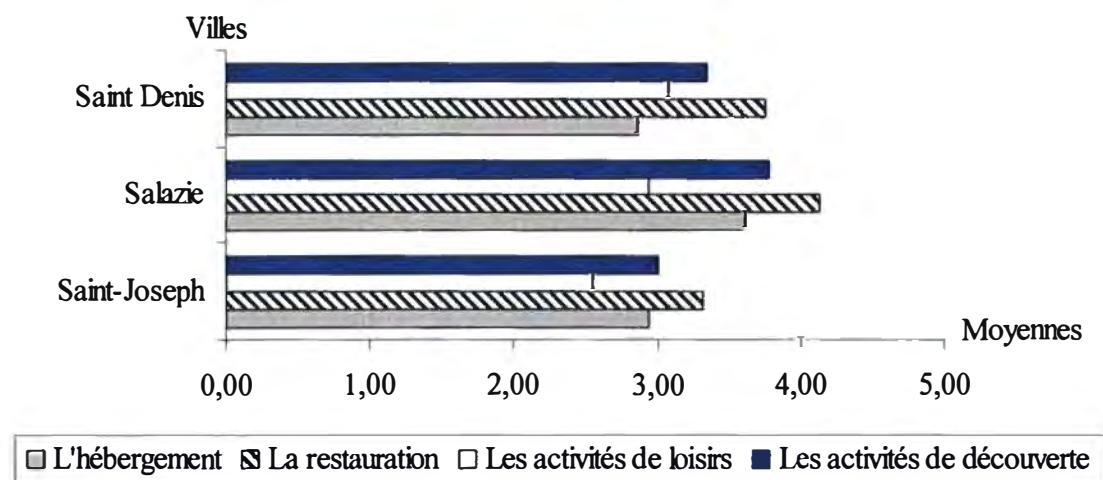


Figure 7. Moyenne concernant la perception de l'appropriation des prestations touristiques par les communautés locales (n = 91)

#### **4.3.7. La conscientisation aux termes du développement durable du tourisme et de certaines formes du tourisme**

Pour faire connaître les impacts potentiels du développement du tourisme soutenable aux communautés, il est important non seulement de les informer, mais aussi de les sensibiliser. Avant cela, il est important de connaître leur niveau de conscientisation aux différents termes liés à la durabilité du tourisme.

##### ***4.3.7.1. Connaissance globale des répondants aux quatre notions citées***

Nous notons que globalement, 49,45% des répondants n'ont jamais entendu parlé du développement durable. 60,44% d'entre eux n'ont jamais entendu parler du tourisme durable. De plus, 54,95% des répondants n'ont jamais entendu parler du concept écotourisme. Et enfin, 46,15% des répondants n'ont jamais entendu parler du concept de tourisme d'aventure.

Dans le cadre de cette partie, nous avons crée une nouvelle variable dans le but de dresser une typologie des répondants. Nous avons obtenu des scores par rapport à la connaissance allant de 4 (minimum) à 20 (maximum), qui nous ont permis de construire la typologie des divers répondants. Nous avons divisé le score maximum en quatre groupes égaux : (1) groupe 1 : « les non-initiés », note 4 à 7; (2) groupe 2 : « les confus », note 8 à 11; (3) groupe 3 : « les indécis », note 12 à 15; (4) groupe 4 : « les avertis », note 16 à 20.

Tableau 32

## Signification des groupes

Nom du groupe	Caractéristiques
Les non-initiés	Les répondants qui ont répondu de « fortement en désaccord » à « en désaccord » pour l'ensemble des propositions, obtiennent par conséquent un score de 4 à 7. Ceci montre qu'ils pensent connaître les caractéristiques liées à la définition du développement durable, mais qu'ils se trompent.
Les confus	Pour les répondants qui obtiennent un score de 8 à 11, cela veut dire qu'ils se situent pour la majorité des questions entre « fortement en désaccord » à neutre. Ceci montre qu'ils sont mitigés/indécis ou qu'ils ne connaissent pas les caractéristiques liées à la définition du développement durable.
Les indécis	Ici les répondants, répondent pour la majorité « neutre » aux propositions. Cela veut donc dire qu'ils n'ont pas vraiment d'avis sur la proposition.
Les avertis	Les répondants de cette catégorie se classent généralement dans les deux derniers niveaux d'accord : « en accord » à « fortement en accord ». Par conséquent, cela veut dire que les répondants comprennent bien les caractéristiques liées au concept de développement durable.

Tableau 33

## Niveau de compréhension des concepts

Concepts/Groupes	Les avertis	Les indécis	Les confus
Développement durable	32,97%	65,93%	1,10%
Tourisme durable	20,88%	78,02%	1,10%
Écotourisme	17,58%	80,22%	2,20%
Tourisme d'aventure	73,63%	24,18%	2,20%

On peut constater pour le concept de développement durable que 65,93% des répondants sont classés dans le groupe des indécis et que 32,97% sont considérés comme avertis.

Pour ce qui est du concept de tourisme durable, 78,02% des répondants sont classés dans le groupe des indécis et 20,88% sont considérés comme avertis. Au niveau du concept

de l'écotourisme, 17,58% sont considérés comme avertis et 80,22% sont dans la catégorie des indécis. Enfin, en ce qui concerne le concept de tourisme d'aventure, on peut constater que 73,63% des répondants sont classés dans le groupe des indécis et que 24,18% sont des avertis.

L'information, voir l'éducation, ici aux termes liés au développement durable du tourisme s'avère indispensable, puisqu'il est clair aux vues des résultats que les répondants sont très peu informés et conscientisés aux concepts abordés.

#### *4.3.7.2. Niveau de compréhension globale par commune*

La tendance par commune se confirme, puisque la majorité des répondants de Saint-Joseph (n=31) sont « indécis » quant aux concepts de développement durable (87,10%), de tourisme durable (93,50%), de tourisme d'aventure (96,80%) et d'écotourisme (93,50%).

Pour ce qui est des répondants de Salazie (n=31), seuls 32,30% sont des « avertis » quant au concept de développement durable, 22,60% quant à celui de tourisme durable 12,90% par rapport au concept de tourisme d'aventure et 29,00% quant à celui de l'écotourisme.

Pour ce qui est des répondants de Saint-Denis (n=29), 55,20% sont des « avertis » quant au concept de développement durable, 62,10% sont « indécis » quant à celui de tourisme durable; 58,60% d'entre eux sont également « indécis » par rapport au concept de tourisme d'aventure et également 55,20% le sont quant à celui de l'écotourisme.

#### ***4.3.7.3. Niveau de compréhension des caractéristiques des concepts par commune***

On constate à travers les figures suivantes que lorsque l'on demande aux répondants de donner leur degré par rapport aux caractéristiques du développement durable, qu'ils sont en mesure de plus ou moins bien comprendre les caractéristiques associées. La commune de Saint-Denis se démarque avec des moyennes supérieures à 3,80. Le même constat se produit avec les concepts de tourisme durable et d'écotourisme. Mais le concept de tourisme d'aventure paraît moins évident pour la majorité des répondants. Ceci nous amène à penser que les répondants ont un réel souci quant à la préservation de leur patrimoine naturel et culturel, quant à leur association et à leur participation au secteur du tourisme, et quant aux retombées que peut avoir le tourisme. Mais, lorsque l'on demande s'ils ont connaissance des concepts bruts, ils ne l'associent pas automatiquement aux caractéristiques qui en découlent. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé dans les questions qui suivaient de voir plus en détail les concepts, pour vérifier l'ampleur de la conscientisation et de la sensibilisation à effectuer.

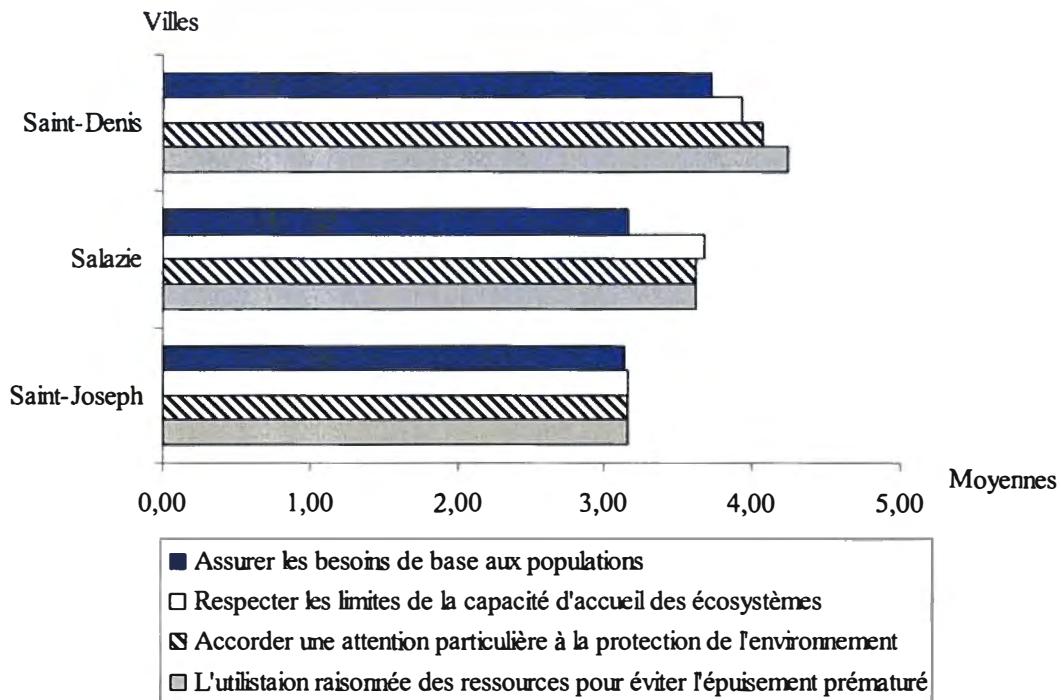


Figure 8. Moyenne des scores liée au concept de développement durable (n=91)

On note que les répondants de Saint-Denis ont une meilleure compréhension des caractéristiques qui découlent du concept de développement durable, avec des moyennes supérieures à 3,80.

Les répondants de Salazie ont une compréhension limitée des caractéristiques du développement durable. En effet, les moyennes sont toutes inférieures à 4,00. Cela dit, les répondants semblent être sensibles au fait que l'on doit respecter les limites de capacité d'accueil des écosystèmes.

Les répondants sont ceux qui ont une moins compréhension des caractéristiques du développement, avec des moyennes proches de 3,00 (neutre).

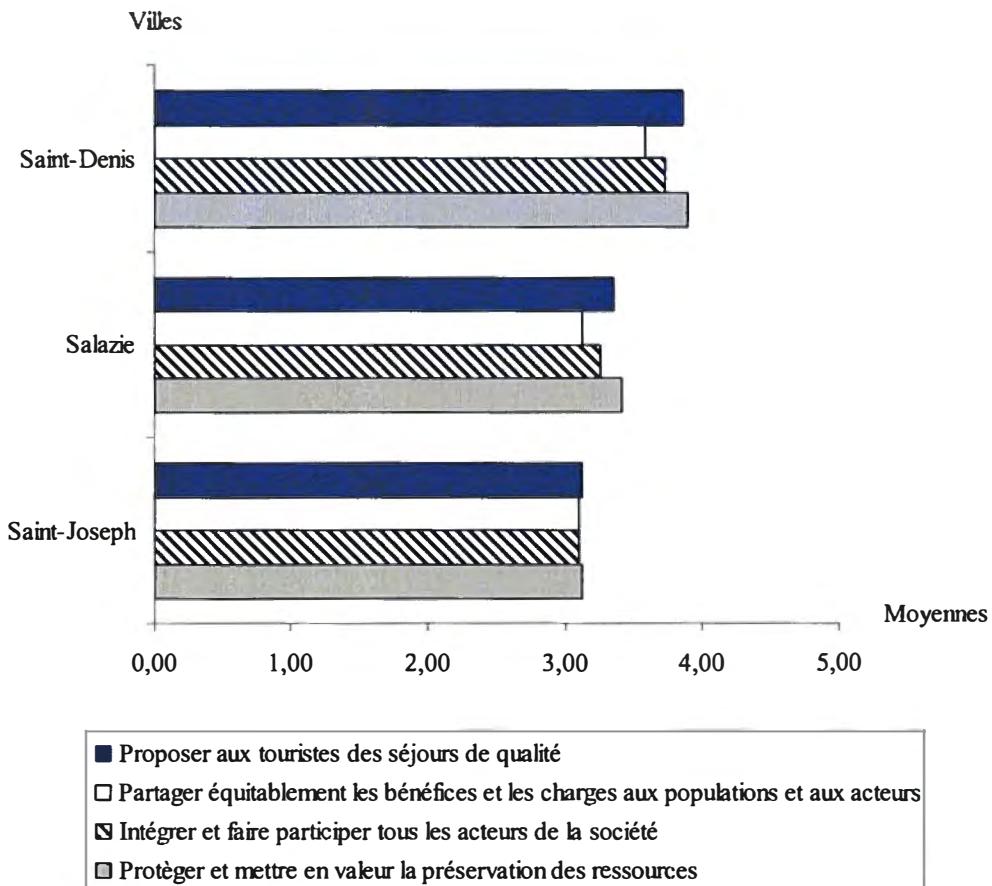


Figure 9. Moyenne des scores liée au concept de tourisme durable (n=91)

Les répondants de Saint-Denis une fois de plus se démarquent des autres répondants en ce qui concerne les caractéristiques du tourisme durable. Ils ont en effet, une meilleure compréhension du concept, avec des moyennes proches de 4,00. Les caractéristiques les moins bien comprises par ces derniers sont : « partager équitablement les bénéfices et les charges aux populations et aux acteurs » et « intégrer et faire participer tous les acteurs de la société ».

Pour ce qui est des répondants de Salazie et des répondants de Saint-Joseph, ils sont ceux qui ont une moins bonne compréhension de ce concept, avec des moyennes proches de 3,00.

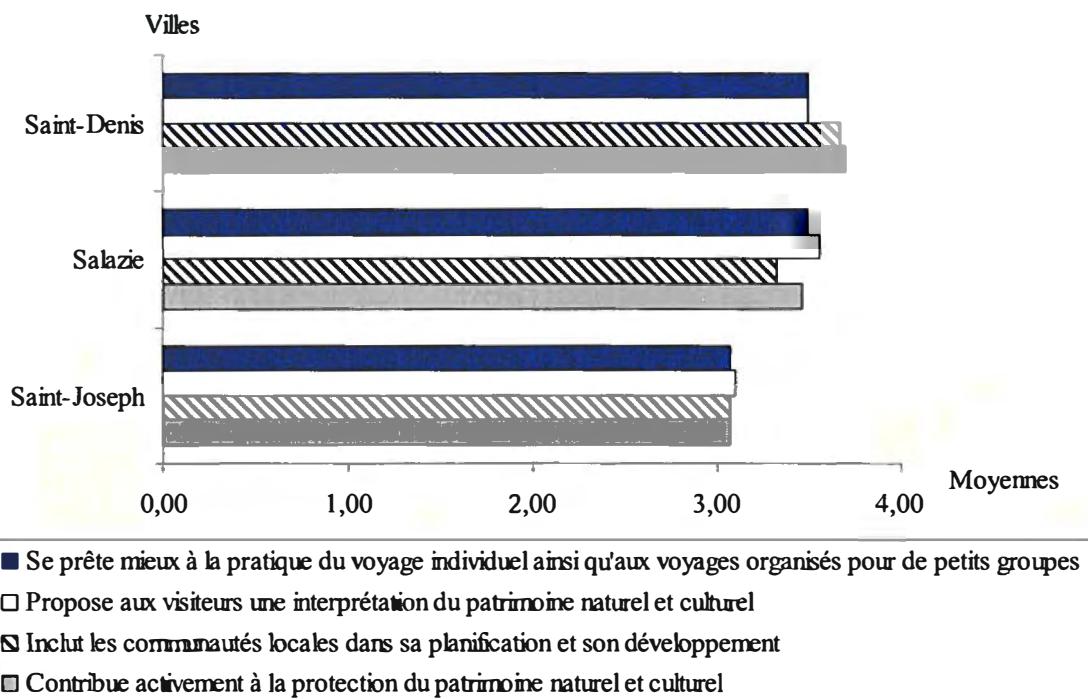


Figure 10. Moyenne des scores liés au concept d'écotourisme (n=91)

Les répondants de Saint-Denis et de Salazie ont une compréhension moyenne de ce qu'est l'écotourisme. En effet, toutes les moyennes sont inférieures à 4,00. Pour ce qui est des répondants de Saint-Joseph, ils sont une fois encore ceux qui ont moins bonne compréhension des caractéristiques qui découlent du concept de l'écotourisme, avec des moyennes proches de 3,00.

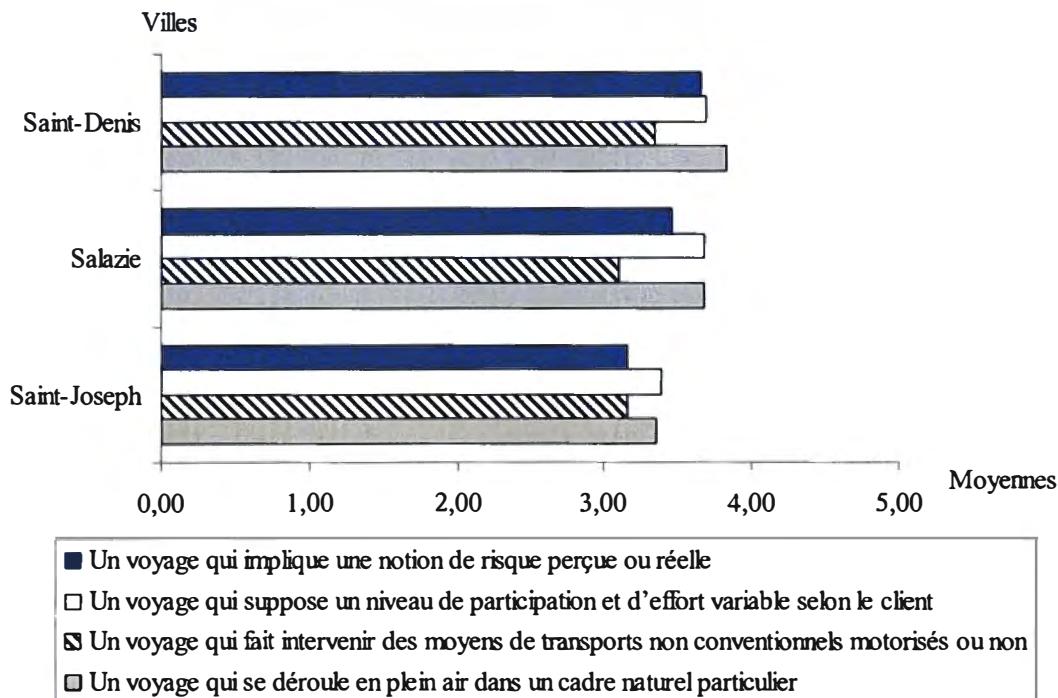


Figure 11. Moyenne des scores liés au concept de tourisme d'aventure (n=91)

#### 4.3.8. L'appropriation du patrimoine local par les communautés locales

Tableau 34

L'appropriation du patrimoine par les répondants (n=91)

Énoncés	Moyennes
Lieux qui appartiennent et doivent être gérés uniquement par l'État	2,48
Lieux où les touristes n'ont aucun devoir civique	2,09
Lieux collectifs qui appartiennent à tous et qui doivent être gérés par tous	3,81
Lieux où tous doivent respecter, préserver et valoriser l'environnement et le patrimoine	4,40
Lieux d'échanges culturels et d'enrichissements	4,23

Ici, malgré un constat qualitatif plutôt négatif relevé à travers la rencontre de personnes sur le terrain ou à travers des reportages télévisés, les répondants semblent à travers leurs moyennes s'approprier leurs espaces touristiques. En effet, ils ont une moyenne supérieure à 3,80 sur le fait que les espaces touristiques sont des « lieux collectifs qui appartiennent à tous et qui doivent être gérés par tous », où « tous doivent respecter, préserver et valoriser l'environnement et le patrimoine », et où sur le fait que ce sont des lieux d'échanges culturels et d'enrichissements. La limite de ces réponses, se situe dans le fait que nous n'avons pas mesuré de quelle façon les répondants respectent, préparent et valorisent leur environnement et leur patrimoine.

#### **4.4. LE DEGRÉ D'ACCORD ET LE NIVEAU D'INFORMATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES QUANT À LA CRÉATION DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION**

##### **4.4.1. Le niveau d'information quant à la création du Parc**

Globalement, 54,00% des répondants n'ont pas entendu parler du Parc National de La Réunion, ce qui confirme les chiffres du second sondage Ipsos<sup>46</sup> de 2002.

En faisant le détail par commune, on remarque que 61,30% des répondants de Saint-Joseph n'ont pas entendu parler du Parc National de La Réunion. À Salazie 58,10% en ont entendu parler, et à Saint-Denis 65,50% des répondants ont également entendu parler du Parc. Ainsi, on peut dire que l'effort de communication est assez disparate en fonction des communes.

---

<sup>46</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=4&doc\\_id=41](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=4&doc_id=41)

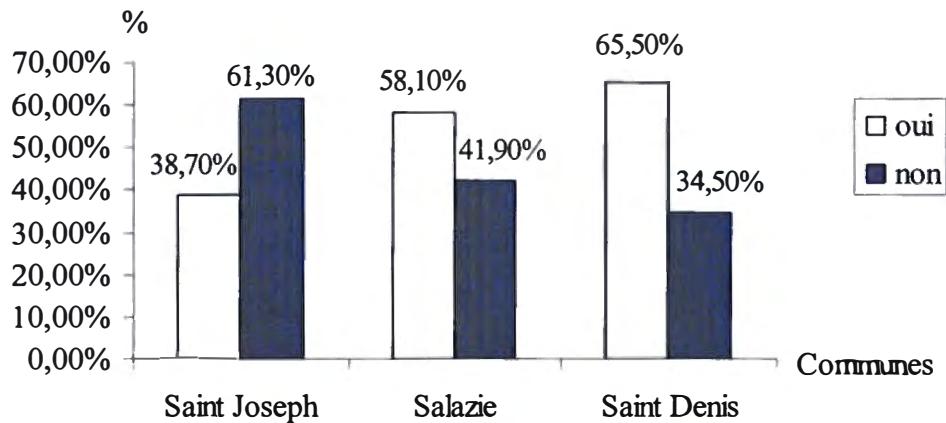


Figure 12. Avez-vous entendu parler du Parc National de La Réunion? (n=91)

#### 4.4.2. Le degré d'accord quant à la création du Parc

Globalement, nous pouvons dire que seuls 51 répondants sur 91 connaissent ou du moins ont entendu parler du projet de création de Parc National de La Réunion.

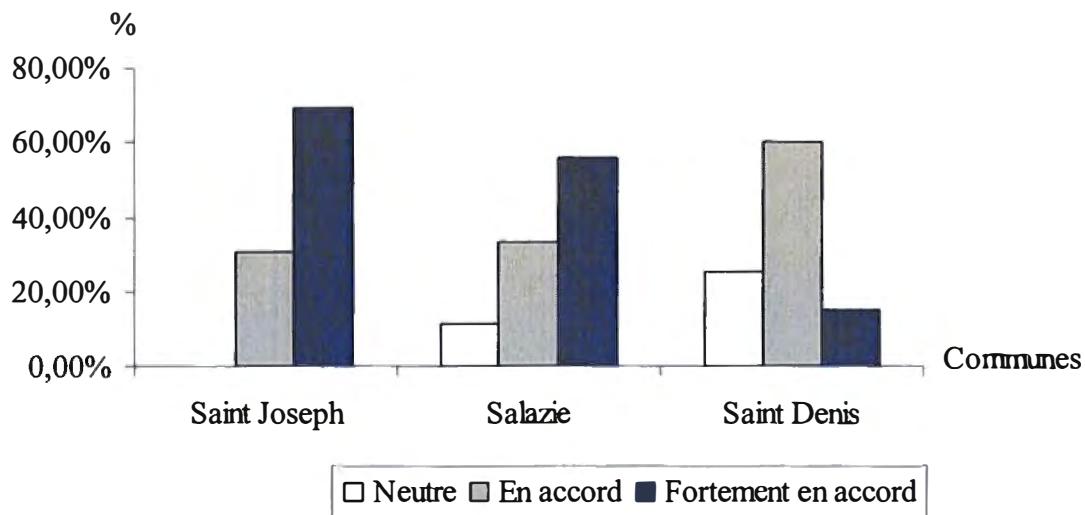


Figure 13. Degré d'accord avec la création du parc (n=51)

#### 4.4.3. Le degré d'accord par commune quant à la création du Parc

Le tableau ci-dessous rend bien compte que beaucoup de répondants ne connaissent pas le projet Parc National de La Réunion, car 58,10% des répondants de Saint-Joseph, 41,90% des répondants de Salazie, et 31,00% des répondants de Saint-Denis, ne peuvent être en accord ou en désaccord avec ce projet car ils n'ont pas entendu parler du Parc.

Tableau 35

Degré d'accord avec la création du Parc National de La Réunion par commune (n=91)

Degré d'accord	Commune du répondant			Total
	Saint-Joseph (n=31)	Salazie (n=31)	Saint-Denis (n=29)	
Ne s'applique pas	58,10%	41,90%	31,00%	44,00%
Neutre	0,00%	6,50%	17,20%	7,70%
En accord	12,90%	19,40%	41,40%	24,20%
Fortement en accord	29,00%	32,30%	10,30%	24,20%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

#### 4.4.4. La satisfaction liée à l'information donnée par le Parc

En faisant le détail par commune, on constate qu'au même titre que la figure ci-dessous, les répondants (n=51) sont majoritairement « insatisfaits », voir « très insatisfaits » de l'information concernant le Parc National de La Réunion. Par conséquent, nous n'avons pas mis les chiffres détaillés, puisque les commentaires allaient dans le même sens.

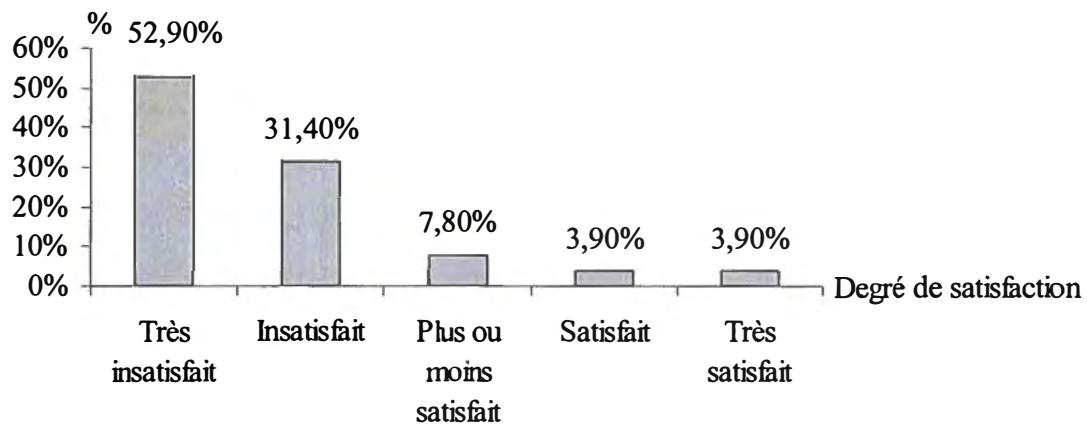


Figure 14. Satisfaction des répondants concernant l'information émise sur le Parc National de La Réunion (n=51)

#### 4.4.5. Les outils d'information les plus utilisés par les répondants

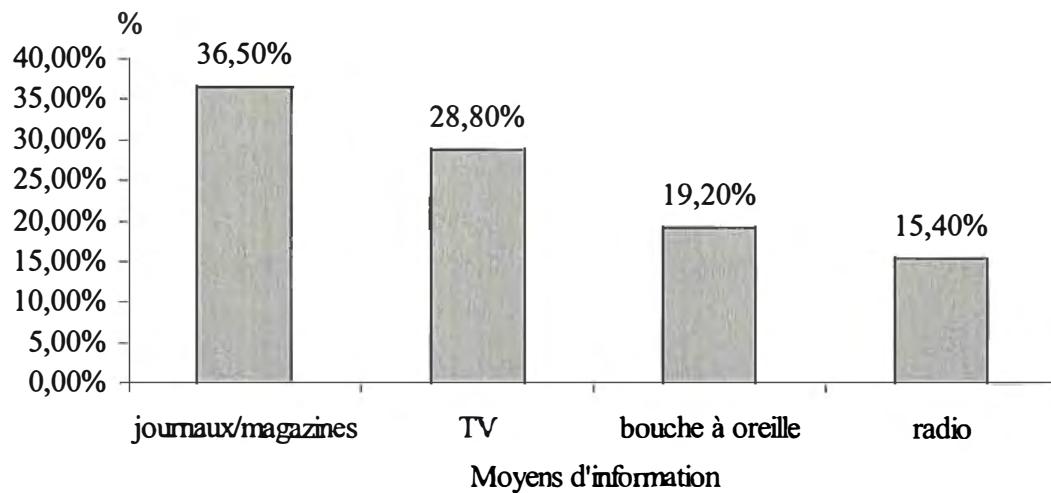


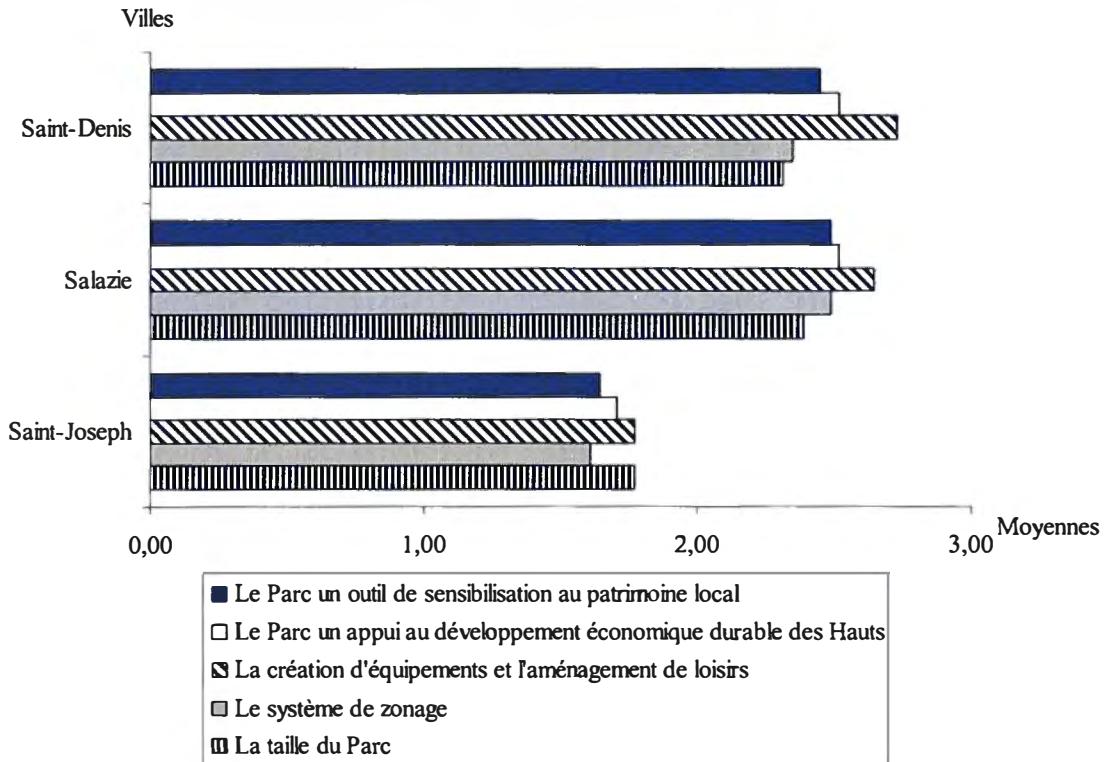
Figure 15. Moyens couramment utilisés par les répondants pour s'informer du Parc National de La Réunion (n=51)

On constate que 36,50% des répondants se tiennent informés de la création du Parc, par les journaux/magazines et que le second moyen d'information est pour 28,80% de

répondants la télévision. Le troisième étant le bouche à oreille, pour 19,20% d'entre eux et le dernier étant la radio pour 15,40% des répondants.

#### **4.4.6. Le niveau d'information concernant les points essentiels du Parc National de La Réunion**

Globalement, on note que plus de 64,00% des répondants sont en « accord » voir « fortement en accord » avec la taille que fera le futur Parc National de La Réunion, soit 175 000 hectares sur les 250 000 que fait La Réunion. 66,67% d'entre eux sont en « accord » voir « fortement en accord » avec le système de zonage. 86,27% sont en « accord » voir « fortement en accord » avec la création d'équipement et l'aménagement de loisirs. Par ailleurs, 68,63% sont en « accord » voir « fortement en accord » avec le fait que le Parc sera un appui au développement économique. Enfin, 60,78% des répondants sont en « accord » voir « fortement en accord » avec le fait que le Parc sera un outil de sensibilisation au patrimoine local.



*Figure 16. Connaissance des répondants des points essentiels du Parc National de La Réunion (n=52)*

On note qu'en moyenne les répondants ne connaissent pas suffisamment les points essentiels du Parc, puisque leur moyenne est inférieure à 3,00.

#### **4.4.7. Le niveau de connaissance des outils de communication du Parc National de La Réunion**

Nous avons présenté en Appendice G les principales caractéristiques des outils de communication du Parc.

Tableau 36

## Connaissance des outils de communication du Parc (n=91)

Outils de communication du Parc	Oui	Non	Ne s'applique pas
Le magazine « Le fanjan »	8,80%	47,30%	44,00%
La bd	5,50%	50,50%	44,00%
Le site Internet	6,60%	49,50%	44,00%
Les parutions périodiques	14,30%	41,80%	44,00%
Le Cd Rom	4,40%	51,60%	44,00%

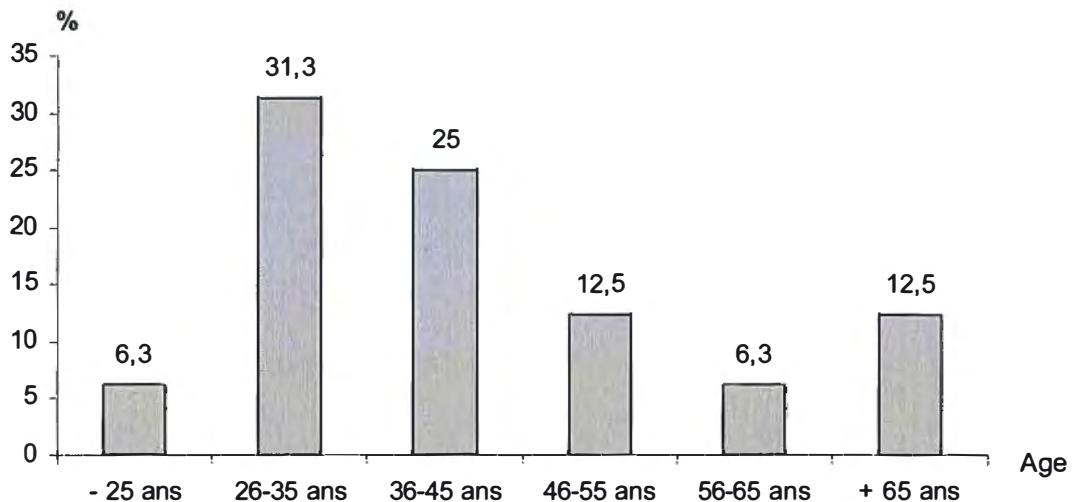
Il est clair aux vues des résultats que les outils de communication du Parc ne sont pas suffisamment connus des répondants. Seules les parutions périodiques semblent être pour 14,30% des 52 répondants concernés, l'outil le plus vu. Ceci est normal, puisque les principaux moyens d'information utilisés par la majorité des répondants, sont les journaux et magazines. Les résultats par commune allaient dans le même sens, par conséquent nous ne les avons pas présentés.

**4.5. RÉSULTATS DES DÉCIDEURS PUBLICS : PRÉSENTATION DU PROFIL DES INTERVIEWÉS**

Tableau 37

Présentation des principales caractéristiques des répondants (=16)

Profils	Énoncés	Fréquen-ces	%	Commentaires
Sexe	Homme	13	81,30	On constate que plus de 80% des répondants sont des hommes.
	Femme	3	18,80	
	Total	16	100,00	
Type d'acteurs	Autres	6	37,50	La majorité des personnes interrogées soit 37,5%, sont des personnes compétentes en matière du développement du tourisme ou encore des associations en charge de la préservation de l'environnement.
	Élus des collectivités locales	4	25,00	
	Services d'état	3	18,80	
	Experts et scientifiques	2	12,50	
	Propriétaires, usagers et socioprofessionnels locaux	1	6,30	
	Total	16	100,00	
	Bac à licence	1	6,30	
Niveau d'études	Maîtrise	3	18,80	75% des personnes interrogées ont un niveau d'études équivalent, voir supérieur au DEA/DESS (master).
	DEA/DESS	8	50,00	
	Doctorat	4	25,00	
	Total	16	100,00	
	Tourisme	3	18,80	
Domaine d'études	Biologie	2	12,50	Les domaines d'études des répondants concernent pour presque 70% d'entre eux le tourisme, la biologie, l'économie, la géographie et la gestion.
	Économie	2	12,50	
	Géographie	2	12,50	
	Gestion	2	12,50	
	Histoire	1	6,30	
	Médecine	1	6,30	
	Paysage	1	6,30	
	Sciences	1	6,30	
	Commerce	1	6,30	
	Total	16	100,00	



*Figure 17. Répartition selon l'âge (n=16)*

On constate que 56,30% des répondants ont entre 26 et 45 ans.

#### **4.6. PERCEPTION DES FORMES DE TOURISME ET DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION PAR LES INTERVIEWÉS**

##### **4.6.1. Degré d'accord par rapport au développement de certaines formes de tourisme à La Réunion**

On constate dans le tableau suivant que pour la majorité des répondants, l'écotourisme et le tourisme durable sont les formes de tourisme souhaitées pour La Réunion.

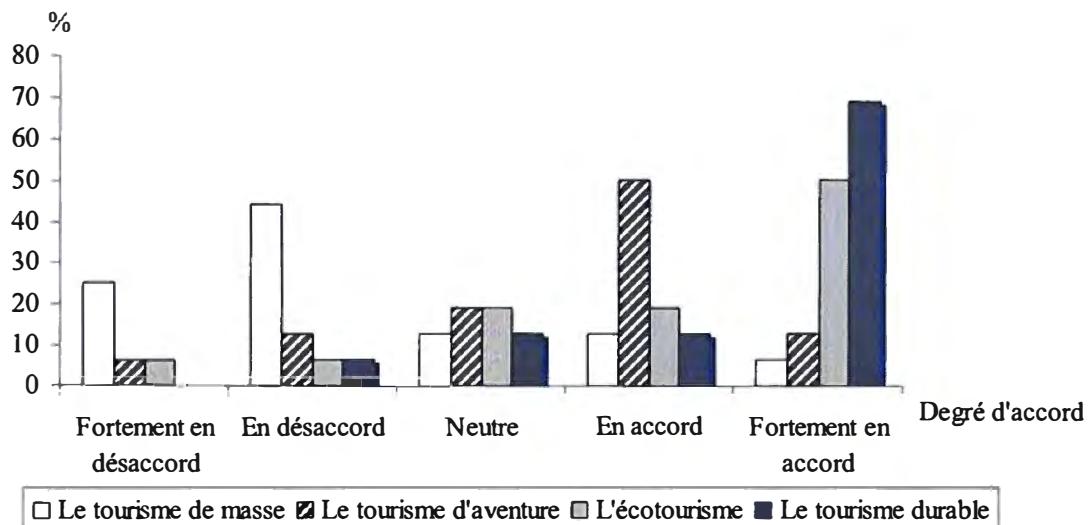


Figure 18. Degré d'accord avec le développement de certaines formes de tourisme à La Réunion (n=16)

#### 4.6.2. La forme de tourisme qui devrait être la référence pour le Parc National

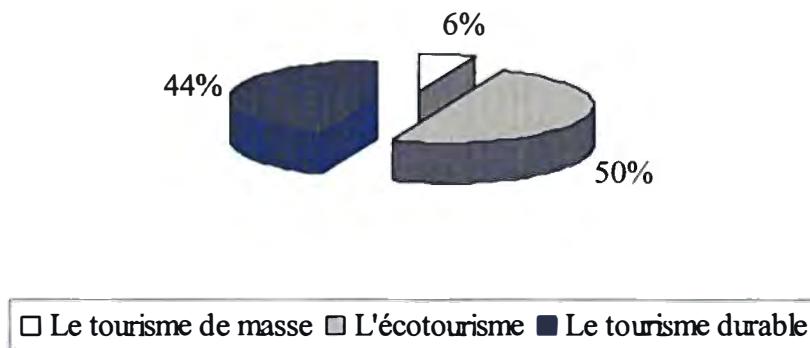


Figure 19. La forme de tourisme qui devrait être la référence pour le futur Parc National de La Réunion (n=16)

Pour la majorité des répondants (94,00%), souhaite voir se développer une forme de tourisme durable au sein du futur Parc. 50,00% des répondants ont cités l'écotourisme en tant que forme de tourisme à développer.

## 4.7. DEGRÉ D'ACCORD AVEC LES OBJECTIFS, LES ATOUTS/INCONVÉNIENTS ET LA CRÉATION D'ACTIVITÉS ET D'ÉQUIPEMENTS AU SEIN DU FUTUR PARC

### 4.7.1. Degré d'accord avec les objectifs du Parc

En moyenne la majorité des répondants sont de en « accord », voir « fortement en accord » avec les futurs objectifs du Parc. En effet, la moyenne des réponses est toujours proche, voir supérieure à 4,00. Cela dit, il semble que les répondants soit plutôt partagés quant au fait que la mise en place du Parc, permettra des moyens financiers supérieurs pour les équipements et l'aménagement (moyenne = 3,63).

Tableau 38

Degré d'accord avec les futurs objectifs du Parc (n=16)

Objectifs du futur Parc National de La Réunion	Moyennes
Permet une protection juridique du territoire	3,81
Permet une reconnaissance internationale	3,94
Permet des moyens financiers supérieurs pour les équipements et l'aménagement	3,63
Aide aux initiatives scientifiques et pédagogiques	4,00
Appuie le développement durable des Hauts	4,38

### 4.7.2. Degré d'accord avec les atouts et inconvénients possibles du Parc National de La Réunion

#### 4.7.2.1. Les atouts possibles

En moyenne la majorité des répondants sont de en « accord », voir « fortement en accord » avec le fait que le futur Parc contribuera au développement d'actions de sensibilisation, d'éducation et de formation. Par ailleurs, les répondants sont plutôt « en accord » avec le fait que le Parc stimulera la gestion participative et intégrée des

ressources. Sur les questions de développement des Hauts et sur la question de label qui pourrait attirer plus de touristes, les résultats montrent que les répondants sont entre le « neutre » et le « en accord ».

Tableau 39

## Les atouts possibles du futur Parc (n=16)

Énoncés	Moyennes
La protection du patrimoine local, le label attirera plus de touristes	3,50
Contribue au développement économique, social et environnemental des Hauts	3,69
Contribue au développement d'actions de sensibilisation, d'éducation et de formation	4,38
Stimule la gestion participative et intégrée des ressources	3,81

**4.7.2.2. *Les inconvénients possibles***

Dans le tableau qui suit, les répondants ne trouvent pas que le fait de faire payer l'accès à des services du Parc, soit un inconvénient. Les autres inconvénients soulevés ont semblé gêner quelque peu les répondants, car pour la majorité ils ont répondu « neutre ».

Tableau 40

## Les inconvénients possibles de la création du parc (n=16)

Énoncés	Moyennes
Le prix chargé pour accéder à des services des sites	2,93
Une perte de contrôle du foncier	3,37
Un obstacle à la politique de développement économique, social et environnemental à court terme	3,06
Place accordée aux écologistes et scientifiques	3,12
Favorise peu les compétences locales	3,37

#### **4.7.3. Degré d'accord avec la création d'activités et d'équipements au sein du Parc National de La Réunion**

Les résultats montrent que les répondants sont « en accord », voir « fortement en accord » avec la création d'activités et d'équipement à caractère durable au sein du Parc.

Tableau 41

Degré d'accord avec la création d'activités et d'équipements au sein du parc (n=16)

Énoncés	Moyennes
Un centre d'interprétation	4,38
Visites guidées	4,56
Informations sur les aspects culturels et historiques de la région	4,56
Un centre de savoir-faire local	4,00
Création "d'habitats touristiques durables"	3,94

#### **4.8. CONNAISSANCE DES RÉPONDANTS ET INTÉRÊT PAR RAPPORT AUX CONCEPTS**

##### **ASSOCIÉES AUX FORMES DE TOURISME**

###### **4.8.1. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définiraient le développement durable**

Les répondants comprennent bien ce qu'est le développement durable, puisqu'ils sont en majorité « en accord », voir « fortement en accord » avec la définition.

Tableau 42

Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir le développement  
(n=16)

Énoncés	Moyennes
L'utilisation maximum des ressources naturelles sur du long terme	3,06
Le développement économique sur du long terme	2,50
Utiliser au maximum les ressources naturelles pour accroître la consommation et la rentabilité	1,81
Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins	4,69

#### 4.8.2. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définissent le tourisme durable

Aux vues des résultats, les répondants ont une bonne compréhension de ce qu'est le tourisme durable.

Tableau 43

Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir le tourisme durable  
(n=16)

Énoncés	Moyennes
Promouvoir la préservation des ressources	4,31
Maîtriser le développement économique local	3,94
Créer et distribuer les richesses à tous les acteurs	3,94
Intégrer tous les acteurs de la société	4,13
Respecter une certaine règle de conduite	4,38

#### 4.8.3. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définissent l'écotourisme

Tableau 44

Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir l'écotourisme (n=16)

Énoncés	Moyennes
S'assimile au tourisme de masse	1,63
Contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel	4,19
Inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification et son exploitation	4,38
Propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel	4,31
Se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes	4,31

Aux vues des résultats dans le tableau ci-dessus, les répondants ont une bonne compréhension de ce qu'est l'écotourisme. En effet, le seul énoncé avec lequel ils devaient être « en désaccord » est « s'assimile au tourisme de masse ». Ici, la moyenne aux quatre autres caractéristiques est supérieure à 4,00, ce qui constitue de bons résultats.

#### 4.8.4. Degré d'accord avec les caractéristiques qui définissent le tourisme d'aventure

Dans le tableau suivant, les répondants ont une compréhension un peu moins bonne de ce qu'est le tourisme d'aventure. En effet, les quatre caractéristiques qui définissent le tourisme d'aventure sont les quatre premiers énoncés et l'on constate que les résultats sont en deçà de 4,00 : « en accord ».

Tableau 45

Degré d'accord avec les caractéristiques susceptibles de définir le tourisme d'aventure

(n=16)

Énoncés	Moyennes
Un voyage qui se déroule en plein air dans un cadre naturel particulier	3,69
Un voyage qui fait intervenir des moyens de transports non conventionnels motorisés ou non	3,44
Un voyage qui suppose une préparation et des efforts physiques	3,81
Un voyage qui implique une notion de risques perçu ou réel	3,56
Un voyage responsable au plan environnemental	3,25

#### 4.8.5. Intérêt à en savoir d'avantage sur ces différents concepts par des outils de gestion

Les répondants paraissent en moyenne « plutôt intéressés (es) » à en savoir plus sur les divers concepts à travers des outils de gestion. Les outils possibles qui retiennent réellement l'attention sont les « indicateurs du tourisme durable », le « guide des pratiques durables » et la « certification/labellisation ».

Tableau 46

Intérêt à connaître plus sur les divers concepts par des outils de gestion (n=16)

Énoncés	Moyennes
Conférences, ateliers	3,88
Guide des pratiques durables	4,00
Indicateurs du tourisme durable	4,31
Certification/labellisation	4,13
Capacité de charge	3,81

## 4.9. CONNAISSANCE ET UTILISATION DES DOCUMENTS LOCAUX ET NIVEAU DE RÉALISATION DE CERTAINES PRATIQUES DE TOURISME

### 4.9.1. Connaissance de documents locaux

Aux vues des résultats, on constate que selon les répondants les divers documents locaux cités ne sont pas suffisamment connus. En effet, la moyenne des trois premiers documents est inférieure à 2,00. Le seul document qui est « moyennement » connu selon les répondants, est le Schéma d'Aménagement Régional.

Tableau 47

Connaissance de documents locaux (n=16)

Énoncés	Moyennes
Agenda 21 local (2002),	1,44
Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (2004/2005)	1,88
Charte de l'environnement de La Réunion (1995)	1,56
Schéma d'Aménagement Régional (dernière édition 2001)	3,06

### 4.9.2. Niveau de réalisation de pratiques touristiques au sein de l'organisation des interviewés

On constate que aux vues des résultats du tableau suivant que la formation du personnel en tourisme durable, en écotourisme, ainsi que le marketing pour les produits en tourisme durable, et en écotourisme sont les pratiques les moins courantes, car elles ne sont « qu'à l'occasion » souvent mis en place.

Tableau 48

Programme et politique de l'organisme (n=16)

	Énoncés	Moyennes
Adhésion à une stratégie commune de développement touristique local		4,50
Utilisation des produits locaux		3,69
Formation du personnel en tourisme durable, en écotourisme		2,94
Marketing pour les produits en tourisme durable, en écotourisme		2,56

Tableau 49

Actions à caractère environnemental (n=16)

	Énoncés	Moyennes
Étude des impacts du tourisme		3,13
Développement de projets de sensibilisation environnementale		3,50
Mesures d'économie d'énergie et recyclage		3,69
Limite du nombre de visiteurs		3,00

Ici, la majorité des actions à caractère environnemental sont « à l'occasion » mises en place.

Tableau 50

Actions touchant la population locale (n=16)

	Énoncés	Moyennes
Embauche locale		3,88
Fournisseurs de biens et services locaux		4,00
Renforcement des groupes culturels locaux		3,63
Actions permettant l'intégration des habitants aux projets touristiques		3,81

La majorité des actions ici présentées sont « souvent » mise en place par les organismes interrogés, mise à part le renforcement des groupes culturels locaux, qui est une action qui est mise en place « à l'occasion ».

Tableau 51

Actions touchant les touristes (n=16)

Énoncés	Moyennes
Documentation diffusée auprès des clientèles touristiques	4,44
Activité d'immersion dans la culture locale pour les touristes	3,38
Développement de codes de conduite ou d'éthique	3,25
Actions de sensibilisation à l'environnement	3,94

Le développement de codes de conduite ou d'éthique, ainsi que les activités d'immersion dans la culture locale pour les touristes, semblent faire défaut puisqu'elles ne sont « qu'à l'occasion » mise en place par les organismes interrogés.

## CHAPITRE 5. DISCUSSION DES RESULTATS

Le développement touristique, faute d'être planifié et progressif, peut se solder au niveau local par des effets néfastes importants, tels que l'inflation des prix des biens et services, et du terrain, le déséquilibre de l'économie des régions lorsque certaines dépendent fortement du tourisme; ou encore des conséquences socioculturelles nuisibles, car les populations locales ont tendance à imiter les habilements et attitudes des touristes, qui cause des problèmes sociaux et une perte d'identité culturelle (OMT, 1999). Par conséquent, les populations locales doivent comprendre ce qu'est le tourisme, participer aux décisions concernant sa planification, sa mise en valeur et sa gestion, et pouvoir en tirer profit, surtout lorsqu'il s'agit d'aires protégées. Par ailleurs, la formation des décideurs en la matière permet de mieux encadrer cette planification. C'est ce que permet l'écotourisme lorsqu'il est bien planifié. D'où *l'importance de l'éducation, de la sensibilisation et de la formation*.

### 5.1. LE POTENTIEL ECOTOURISTIQUE DU PARC NATIONAL DE LA REUNION

#### 5.1.1. Écotourisme et aires protégées

Selon l'IUCN (World Conservation Union), une aire protégée est définie comme suit « an area of land and/or sea especially dedicated to the protection and maintenance of biological diversity, and of natural and associated cultural resources, and managed through legal or other effective means ». Il propose une catégorisation des aires protégées, où les parcs se trouvent classés en catégorie II (IUCN, 1994).

Tableau 52

Matrice des objectifs de gestion des parcs de l'IUCN<sup>47</sup> (IUCN, 1994)

Objectifs premiers	Objectifs secondaires	Objectifs potentiellement applicables
<ul style="list-style-type: none"> <li>- préservation des espèces et de la biodiversité;</li> <li>- entretien des services environnementaux;</li> <li>- tourisme et activités de loisirs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche scientifique;</li> <li>- protection des lieux sauvages;</li> <li>- protection des spécificités naturelles et culturelles;</li> <li>- éducation.</li> </ul>	utilisation durable des ressources provenant des écosystèmes naturels.

En mettant l'emphasis sur la protection de l'environnement naturel, les aires protégées deviennent des lieux privilégiés pour l'écotourisme, qui dépendent en grande partie des ressources naturelles (Lawton, 2001). D'autre part, la rareté de ces espaces, leur caractère unique et l'appétit des marchés pour des produits de plus en plus spécifiques basés sur des milieux naturels intacts, imposent une attention supérieure quant à leur utilisation (Couture, 2002). En effet, les aires protégées sont des lieux très attractifs pour la demande croissante de produits de nature, à la recherche d'activités extérieures dans des environnements naturels.

Ainsi, la biodiversité observée à La Réunion, classée au 16ème rang mondial en tant qu'écosystème remarquable selon la Société Réunionnaise de Protection de la Nature (SREPEN), en fait un milieu fragile et un site touristique particulièrement attractif, qui se doit d'être protégé. Les défis pour les gestionnaires du Parc National de La Réunion sont ainsi de s'assurer que les visiteurs aient la possibilité de participer aux activités souhaitées, qu'ils soient pleinement conscients des activités désirées par les visiteurs et qu'ils entretiennent la valeur de ces dernières (PNUE, 2002).

<sup>47</sup> Traduction libre de Florence Arnouet

L'écotourisme quant à lui, est devenu une activité économique importante dans les aires naturelles partout dans le monde (PNUE, 2002). En effet, de nombreux pays dont l'attrait principal demeure dans leurs aires naturelles, connaissent des augmentations spectaculaires quant aux arrivées de touristes. Ainsi, au Costa Rica leur nombre a plus que quadruplé, passant de 246 737 en 1986 à 1 031 585 en 1999 (ICT, 2001). La croissance des séjours touristiques à Belize s'élève à plus de 600%, passant de 51 740 en 1986 à 334 699 dix années plus tard (OMT, 1997). Au Honduras, les experts estiment que le nombre de touristes attirés par la nature a augmenté d'environ 15% (sur un total de 200 000 touristes) en 1995; et une augmentation de l'ordre de 13 à 15% était prévue pour 1996 (Drumm & Moore, 2002).

Ces exemples montrent bien l'importance de bien planifier l'écotourisme, en veillant à respecter la capacité de charge des sites touristiques. Car l'écotourisme permet non seulement aux visiteurs de bénéficier et de profiter des manifestations de la nature et de la culture, mais aussi de leur enseigner l'importance de la préservation et de la conservation de la biodiversité et des cultures locales. Ceci répond bien à ce que recherche les visiteurs français aujourd'hui : « des produits de niche, authentiques, bio », « la qualité des paysages et l'environnement préservé », « la découverte de civilisations, de cultures et du patrimoine culturel », « l'immersion complète, contact direct avec la nature », « apprendre à ne pas polluer », etc.

À La Réunion, le nombre de touristes pour 100 habitants s'élève à 60 en 2000 contre 33 en 1990. Le nombre de touristes en vacances dans l'île a augmenté plus rapidement sur cette période que le nombre d'habitants. Dans un espace insulaire déjà marqué par une forte densité de population (284 habitants au km<sup>2</sup> à La Réunion contre 107 en moyenne nationale), une fréquentation touristique en développement peut exercer des pressions fortes sur l'environnement et l'espace<sup>48</sup>, s'il n'est pas bien géré.

---

<sup>48</sup> Source : Cd Rom du Parc National de La Réunion, 2003.

### 5.1.2. Diagnostic le Parc National de La Réunion selon les principes du développement durable

Tableau 53

Forces et faiblesses des espaces touristiques réunionnais selon les principes du développement durable

FORCES	FAIBLESSES
<p>Pérennité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sites d'une qualité environnementale (au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles des botanistes ont transformé l'île en serre d'essai) et paysagère exceptionnelle autant au niveau géologique, floristique, faunistique ;</li> <li>▪ l'île possède des espèces endémiques dont quelques espèces d'oiseaux (le paille-en-queue);</li> <li>▪ île volcanique : le Piton de la Fournaise, volcan toujours en activité culminant à 2 631 m, et montagneuse;</li> <li>▪ architecture coloniale d'antan encore visible sur toute l'île;</li> <li>▪ combiné mer/montagne;</li> <li>▪ désir de protection et de conservation à travers le Parc National de La Réunion, le parc marin, les réserves naturelles, etc.;</li> <li>▪ population multiethnique harmonieuse;</li> <li>▪ architecture coloniale d'antan encore visible sur toute l'île;</li> <li>▪ gestion intégrée des zones côtières (projet de réserve naturelle marine);</li> <li>▪ politiques environnementales non touristiques (Schéma</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le tourisme actuel, se réfère plus au tourisme de masse;</li> <li>▪ gestion et entretien des sites touristiques;</li> <li>▪ contrôle des activités publiques et privées, de plus les intérêts sont divergents;</li> <li>▪ peu d'études d'impacts du tourisme, ce qui amène une mauvaise connaissance de la société civile et des acteurs locaux des impacts du tourisme de masse et des formes alternatives de tourisme possibles;</li> <li>▪ patrimoine est parfois menacé, notamment par les espèces invasives, les défrichements, les feux répétés, le braconnage, etc. ;</li> <li>▪ pas de planification à long terme;</li> <li>▪ réseau routier engorgé, problèmes de circulation récurrent, ce qui a pour conséquence la multiplication des routes et des travaux d'envergure et devient un handicap pour la qualité des séjours;</li> <li>▪ le développement du transport collectif ne paraît pas être encore une solution alternative à court terme;</li> <li>▪ peu voir pas de sensibilisation à l'environnement chez les touristes;</li> </ul>

Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux) ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pas de réelles mises aux normes des stations d'épuration;</li> <li>▪ peu voir pas d'utilisation d'énergies renouvelables;</li> <li>▪ politiques de traitement des déchets à parfaire;</li> <li>▪ pas de véritable gestion intégrée des ressources, surtout des zones côtières;</li> <li>▪ aménagements touristiques peu cohérents et stations touristiques fortement urbanisées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le tourisme : activité leader de l'île;</li> <li>▪ vivier d'activités de tourisme de nature, d'aventure, culturel et écotourisme;</li> <li>▪ mesures de mise en valeur culturelle (musée des arts décoratifs de l'Océan Indien, maison des civilisations et de l'unité réunionnaise, maison de la tresse, maison du sel, etc.);</li> <li>▪ mesures de mise en valeur patrimoniale (musée du rhum à la distillerie de St Pierre, vallée de la pierre et du bois, plantation Melissa, etc.);</li> <li>▪ projet de villages créoles (10 villages);</li> <li>▪ croissance des gîtes et chambres d'hôtes;</li> <li>▪ développement des produits de pleine nature, de découverte, d'itinérance et sportifs. Les retombées économiques sont significatives;</li> <li>▪ le Parc National de La Réunion;</li> <li>▪ parcs de loisirs en développement (parcs des volcans, tropic parc à la possession, etc.);</li> <li>▪ extension et création de golfs,</li> <li>▪ extension et projets de création de ports.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Croissance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les visiteurs s'amassent sur des sites précis;</li> <li>▪ concentration de l'activité touristique dans l'ouest, forte concurrence et pression sur certains sites;</li> <li>▪ faibles qualités paysagères dans sur le littoral ouest, du fait d'une urbanisation forte et des nuisances (circulation, etc.);</li> <li>▪ île éloignée de sa principale source de revenus touristique : la France avec 80%<sup>49</sup> des touristes métropolitains ;</li> <li>▪ faible diversification de la clientèle (16 400 clients européens en 2003 sur 433 000 touristes<sup>50</sup>);</li> <li>▪ ressources limitées;</li> <li>▪ très dépendante des liaisons aériennes;</li> <li>▪ manque de clarté quant aux formes de tourisme possibles;</li> <li>▪ prédominance de l'hôtellerie balnéaire;</li> <li>▪ développement des meublés, qui causent des pressions sur certains sites;</li> <li>▪ pas de développement sur le produit croisière.</li> </ul>

<sup>49</sup> Source : Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique de La Réunion, 2004, pp 7.

<sup>50</sup> Source : Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique de La Réunion, 2004, pp 7.

	<p style="text-align: center;"><b>Éthique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ personnels locaux accrédités pour les visites (guides « péi »);</li> <li>▪ mesures pour répondre aux attentes du tourisme local;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'île s'est engagée en 2002 à l'élaboration d'un agenda 21, qui est un outil concret qui permet la mise en œuvre d'un projet de développement durable;</li> <li>▪ charte de qualité tourisme.</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Equité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ faible connaissance de la part des communautés locales de l'histoire de l'île;</li> <li>▪ peu d'intégration des communautés locales au développement de projets touristiques;</li> <li>▪ comportements inciviques de la population à l'égard de l'environnement;</li> <li>▪ faible impact des campagnes de sensibilisation;</li> <li>▪ absence de guide de bonnes pratiques environnementales pour les entreprises touristiques;</li> <li>▪ peu d'études d'impacts du tourisme sur l'environnement;</li> <li>▪ accueil à parfaire (surtout à l'aéroport);</li> <li>▪ faible formation des professionnels du tourisme;</li> <li>▪ peu de prise en compte du patrimoine et des paysages dans les décisions d'aménagement.</li> </ul>

### 5.1.3. Écotourisme au sein du Parc National de La Réunion

Selon un second sondage Ipsos<sup>51</sup>, entrepris en juillet 2002 (le premier a été réalisé en 2001), l'étude a montré que les attentes de la population ont peu évolué. Le *choix de prédilection* va dans le sens d'un Parc National, qui soutiendrait *les projets favorables à l'écotourisme* (à 65,00%) et à l'agriculture bio (à 42,00%) et dont le rôle serait de permettre le développement des cirques (à 52,00%), plutôt que simplement préserver leurs traditions (36,00%). Bien que nous n'ayons pas d'information sur la méthode d'échantillonnage de ce sondage, on notera ici l'intérêt des répondants de ce sondage pour l'écotourisme.

En raison de leur valeur écologique, les aires protégées, et spécialement celles situées dans les tropiques et/ou dans les pays moins développés, présentent un grand nombre des plus importantes attractions écotouristiques du monde. Ces attractions peuvent être constituées par une espèce particulière de la flore ou de la faune qui est rare ou endémique, ou bien par un ensemble d'espèces, une vie sylvestre abondante, de hauts indices de diversité d'espèces, des formations géomorphologiques inhabituelles ou spectaculaires, ou encore des manifestations culturelles historiques ou contemporaines uniques dans un contexte naturel (Drumm & Moore, 2002).

Ainsi, La Réunion « l'île intense » classée par le WWF international parmi les 10 sites les plus remarquables de la planète, qui selon une étude de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur les écotouristes français<sup>52</sup>, retient les suffrages d'une large partie des visiteurs (OMT, 2002); se doit d'avoir une forme de tourisme cohérente avec la stratégie de conservation du Parc National de La Réunion.

<sup>51</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top\\_id=4&doc\\_id=41](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/enter.php?top_id=4&doc_id=41)

<sup>52</sup> Source : section des études de marché et techniques de promotion, section du développement durable du tourisme. (2002). *Le marché français de l'écotourisme*. Numéro 16. Madrid. Editions OMT.

En effet, l'île de La Réunion compte entre autre quelque 60 espèces végétales préservées, 116 types de milieux naturels différents (Aucheteux, 2005), des forêts qualifiées de formations primaires qui couvrent environ 20% de l'île, 25 Km de côte de récifs coralliens (dégradés à 50 % en moyenne) qui comprennent plus de 250 espèces de poissons récifaux et plus de 150 espèces coralliennes, ainsi que 2 volcans : le Piton des Neiges et le Piton de la Fournaise, dont un toujours en activité : le Piton de la Fournaise, qui est devenu une attraction à grand spectacle. Sur les 30 espèces d'oiseaux endémiques environ, décrites au début de l'occupation humaine (il y a moins de 350 ans), il n'en reste que 9 dont 1 très fragile : le Tuit-tuit. Par ailleurs, l'île recense 700 espèces floristiques indigènes (dont 150 espèces d'arbres), 225 sont endémiques de l'île, dont 47 sont menacées et 9 à la limite de la disparition<sup>53</sup>. Ajouté à la disparition de bon nombre d'espèces, due en majeure partie à la pression humaine sur l'espace et l'environnement, on envisage plus d'un million d'habitants d'ici à 25 ans. Il devient donc plus que pressant de sensibiliser la société civile aux problèmes sous-jacents à cela.

Selon Goodwin (1996), l'écotourisme peut faire bénéficier les aires protégées de trois manières : (1) en créant de l'argent pour manager et protéger « les habitats naturels et les espèces », (2) en offrant l'opportunité aux communautés locales de réaliser des profits économiques par le biais des aires protégées et (3) en proposant un procédé par lequel l'intérêt des gens pour la conservation peut être renforcé. De plus en plus, l'écotourisme est vu comme la meilleure façon de créer le tourisme dans ces endroits habituellement fragiles et sensibles aux troubles causés par l'homme (Tardif, 2003). Ainsi, face à la croissance démographique, à la saturation du littoral, à l'amplification du chômage et à la perte grandissante de valeurs d'une société marquée par les disparités, le développement de l'écotourisme dans les Hauts, représente un atout pour le Parc National de La Réunion, un atout à valoriser et à préserver durablement.

---

<sup>53</sup> Source : <http://www.reunion.ecologie.gouv.fr/reunchiffre.htm>

« Dans la mesure où les principes sont respectés, l'écotourisme devrait pouvoir se pratiquer partout où l'on retrouve un milieu naturel adéquat et capable de supporter la pression des visiteurs. L'avantage des aires protégées est que leur organisation souvent bien structurée facilite la gestion des activités touristiques, limitant les effets négatifs éventuels sur l'environnement naturel et socioculturel » (Tardif, 2003).

## 5.2. L'ÉCOTOURISME ET LES COMMUNAUTES LOCALES DE LA ZONE PERIPHÉRIQUE DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

Depuis les années 70, sous la pression des écologistes et des scientifiques, la conservation et la préservation de l'environnement sont devenues un leitmotiv et une condition au ralentissement de la dégradation effrénée des ressources naturelles. Les gouvernements encouragés par les travaux d'organismes internationaux, dont ceux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (rapport Brundtland), ont ainsi mis en œuvre des mesures, des stratégies, et des lois en vue de protéger notre biodiversité. Parmi ces dernières, dans les régions où se trouvent des « écosystèmes particuliers », des aires protégées et/ou des parcs de conservation se sont créées pour mieux protéger le fort capital nature, ainsi que le patrimoine de ces régions. Ainsi, les parcs<sup>54</sup> au même titre que l'écotourisme, « s'insèrent dans la grande mouvance du développement durable » (Gagnon, 2004). Mais quand est-il de la cohabitation parcs et surtout Parc National de La Réunion et communautés locales limitrophes?

Le terme communauté « se réfère à un groupe hétérogène de personnes habitant une même zone géographique et se partageant l'accès à un ensemble de ressources naturelles locales. Le degré de cohésion et de différentiation sociale, la force des croyances et des institutions communes, la diversité et autres facteurs varient beaucoup au sein et selon les communautés » (Schmink, 1999). La création d'aires protégées et/ou de parcs n'est pas sans conséquence pour les communautés locales. En effet, selon la Déclaration de

<sup>54</sup> En France, il existe 7 parcs nationaux (voir détails chapitre 1. Parcs nationaux français).

Québec (2002 : 2) « le tourisme a des conséquences sociales, économiques et environnementales importantes et complexes, qui peuvent présenter à la fois des avantages et des coûts sur l'environnement et les communautés locales ». Les communautés locales sont donc bien le cœur de ces zones protégées, voire les gardiens de l'environnement qui les entourent.

Ce sont en partie ces conséquences sociales, économiques et environnementales par rapport aux communautés locales qui nous ont en partie intéressées dans le cadre de notre recherche.

La zone périphérique du Parc National de La Réunion est un territoire de 68 000 ha, et lieu de soutien au développement durable. Les communes qui la composent (caractéristiques présentées en Appendice D) constituerait également en majeure partie les futurs enjeux touristiques<sup>55</sup>. Ainsi, les trois cirques montagneux Cilaos, Salazie et Mafate, le volcan de la Fournaise, la forêt primaire de Bébourg et la Plaine des Palmistes, le Sud Sauvage, font partie de ces futurs enjeux. Si aucune mesure n'est prise au niveau touristique, la stratégie de conservation du patrimoine sur laquelle repose la création du Parc National de La Réunion peut être remise en cause. Car, visiteurs est souvent synonyme de grande pression sur les sites visités, ce qui va dans le sens contraire des objectifs du Parc. Pour parer à ces effets, il est important d'opter pour une forme de tourisme cohérente et surtout d'y associer les communautés.

Le tourisme est souvent géré par des entreprises privées localisées dans des villes lointaines, voire dans des pays étrangers. Et, alors que les communautés sont les hôtes d'accueil traditionnels d'un grand nombre des aires naturelles du monde, elles se retrouvent souvent exclues des prises de décisions qui portent sur leur développement; ceci depuis « les premières grandes vagues de colonisation des pays tropicaux par les européens ». Par ailleurs, traditionnellement l'État a cherché à empêcher « l'accès et la

---

<sup>55</sup> Source : <http://www.reunion.ecologie.gouv.fr/reunchiffre.htm>

participation aux activités dérivant des aires protégées aux populations locales ». Par conséquent, les membres des communautés n'ont presque jamais été des acteurs du tourisme et ont été mis à l'écart des occasions offertes par le tourisme de nature (Drumm & Moore, 2002). Ceci peut façonner la perception du tourisme auprès des communautés locales.

En effet, selon les résultats de notre recherche, la majorité des répondants trouvent que les communes ne sont pas suffisamment valorisées auprès des touristes ; ce qui vient probablement du fait qu'ils ne sont pas ou peu acteurs des activités touristiques.

Par rapport à cela, nous avons parfois relevé certains commentaires de la part de quelques répondants. « Il n'y a rien à Saint-Joseph pour que les touristes dépensent. Ils passent juste pour visiter quelques sites et puis s'en vont dans la journée » (résidente de la commune). « Des touristes à Saint-Joseph? On n'en voit pas. Il y a juste les créoles qui viennent pique-niquer le dimanche. Mais ça ne rapporte pas grand-chose » (résident de la commune). « Il n'y a aucune activité ici, peut-être juste aller voir la cascade Grand Galet et la rivière Langevin, à part ça je ne vois pas ce qu'il y a à faire à Saint-Joseph » (résidente de la commune).

Ce qui ressort est que les résidents voient très peu de retombées économiques pour la commune, car semble t-il il n'y a pas ou très peu d'activités offertes pour les touristes. Ce qui montre qu'il y a un faible taux d'investissement des communautés locales au développement des activités touristiques.

Pourtant, il existe au sein de Saint-Joseph « une démarche issue des habitants qui souhaitent œuvrer dans le cadre d'un développement durable »<sup>56</sup>, au travers de l'association « Les Théiers de Grand Coude », qui pourrait être un symbole pour le développement d'activités dites durables, qui pourraient par la même permettre des

---

<sup>56</sup> Pour plus d'informations lire l'article sur : [http://www.temoignages.re/article.php3?id\\_article=3164](http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=3164)

retombées économiques pour les gens de la commune. En effet, l'association, propose des visites des champs de thé et de géranium. Ces visites ont pour but de réactiver la mémoire commune, de transmettre et de partager un patrimoine vivant aux Réunionnais, ainsi qu'aux touristes. « Les villageois veulent tous mettre la main ensemble pour développer le tourisme, mais pas n'importe comment. Ils souhaitent en être les acteurs, ils veulent eux-mêmes prendre en mains l'avenir de leur pays » (Témoignages - journal local, 2004 : 3164). Cette activité pourrait devenir un excellent produit écotouristique, car il contribue activement à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel, il inclut les communautés locales dans son développement, il propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel à travers la découverte de la « manière réunionnaise de vivre : un savoir ancestral».

Ainsi, la mise en œuvre de l'écotourisme, contrairement à d'autres formes de tourisme, est en mesure de (Drumm & Moore, 2002) :

- donner une valeur économique aux services de l'écosystème offerts par les aires protégées;
- générer des revenus directs pour la conservation des aires protégées;
- générer des revenus directs et indirects aux acteurs locaux, car des motivations sont créées en faveur de la conservation au sein des communautés locales;
- développer des groupes d'opinion en faveur de la conservation, que ce soit à échelon local, national ou international;
- promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles;
- réduire les menaces touchant la biodiversité.

Pour mesurer l'intérêt de mettre en place un outil de sensibilisation à l'écotourisme, nous allons interpréter un peu plus en détail la perception des répondants quant aux bénéfices qu'apporte le tourisme dans leur commune, ceci dans le but de justifier le choix de l'écotourisme et pour rendre compte des effets environnementaux, sociaux et économiques qu'il peut apporter.

### **5.3. LES BÉNÉFICES DE L'ÉCOTOURISME POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA ZONE PÉRIPHÉRIQUE DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION**

Le tourisme étant fréquemment perçu comme en partie responsable de la dégradation du milieu naturel (Lequin, 2001), l'écotourisme quant à lui, est une des rares formes de développement touristique qui, sous des modalités particulières, peut inciter la protection des zones naturelles par le biais des programmes de conservation qu'il encourage et qu'il peut financer (OMT et PNUE, 2002). Pour cela, les indicateurs sont d'une importance particulière, puisqu'ils permettent de déterminer la pression et l'intensité d'utilisation des sites écotouristiques.

Pour montrer les avantages directs et indirects de cette forme de tourisme, ainsi que les coûts directs et indirects de cette dernière, nous allons donc dresser un panorama hypothétique des effets et bénéfices de l'écotourisme. Dans le cadre des tableaux qui suivent concernant les coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme, désigner et exposer tous les impacts négatifs pouvant être provoqués par l'écotourisme, serait laborieux. Hvenegaard (1994) décrit par exemple une série d'effets environnementaux négatifs causés par le tourisme lors de leur visite dans les aires protégées : développement abusif, activités récréatives non contrôlées, perturbation de la faune, pollution, érosion. Cependant, selon Page & Dowling (2002) ces impacts sont plus importants pour l'écotourisme que pour d'autres formes de tourisme, car il est très dépendant de la qualité de l'environnement (Tardif, 2003).

#### **5.3.1. Les bénéfices environnementaux**

Dans un espace insulaire déjà marqué par une forte densité de population (291 habitants au km<sup>2</sup> à La Réunion en 2001 contre 95 en moyenne nationale en 1999)<sup>57</sup>, une

<sup>57</sup> Source : [http://www.odr.net/chiffres\\_cles/systeme\\_productif/systeme\\_productif.php?cat=3](http://www.odr.net/chiffres_cles/systeme_productif/systeme_productif.php?cat=3)

fréquentation touristique en développement peut exercer des pressions fortes sur l'environnement et l'espace. Par ailleurs, « face à un tourisme destructeur du fait de l'importation sans nuance de comportements et de valeurs exogènes, support d'une démarche économiquement mercantile et socialement déstructurante, les populations tendent à perdre la maîtrise de leurs espaces et de leurs modes de vie, et donc de leurs valeurs identitaires (...) » (Breton, 2004).

Les Réunionnais ont longtemps développé une relation privilégiée à leur nature et, dans leur façon de vivre, de fortes interactions avec le milieu environnant : forêts, faune, flore, volcan<sup>58</sup>. Chose qui tend à s'essouffler, particulièrement sur le littoral et dans les zones nouvellement urbanisées, car on ne cesse de vouloir préserver, conserver, car « on est en train de détruire notre environnement, (...) ». Le réunionnais ne s'intéresse pas à ce qui se passe autour de lui, sauf lorsque l'on touche à ce qui lui appartient, (...) »<sup>59</sup>. « Très peu de réunionnais viennent découvrir le fond marin »<sup>60</sup>. « On a ramassé entre 4 à 5 tonnes de déchets en 5 mois, dans le lagon »<sup>61</sup>. Par ailleurs, selon une enquête de l'ODR (l'Observatoire du Développement de La Réunion) menée en novembre 2000<sup>62</sup> sur la « Perception du tourisme » montrait que les Réunionnais étaient partagés à ce sujet : 42,10 % estiment que les touristes locaux polluent l'air et l'eau ; ils sont 23,80 % à le penser lorsqu'il s'agit des touristes extérieurs. De même, 63,60 % des Réunionnais estiment que les touristes locaux dégradent et polluent les espaces et ne sont plus que 28,70 % à le déclarer pour les touristes extérieurs.

<sup>58</sup> Source : [http://www.parc-national-reunion.prd.fr/renderdoc.php?top\\_id=1&doc\\_id=13](http://www.parc-national-reunion.prd.fr/renderdoc.php?top_id=1&doc_id=13) – dossier « La Réunion : une île unique ».

<sup>59</sup> Source : propos retenus lors d'un passage au bureau du tourisme des Mâkes.

<sup>60</sup> Source : propos retenus d'une personne d'un club de plongée, lors de l'émission de Télé Réunion « par les hauts, par les bas » le 22/05/05.

<sup>61</sup> Source : propos retenus d'un jardinier de la mer, lors de l'émission de Télé Réunion « par les hauts, par les bas » le 22/05/05.

<sup>62</sup> Source : [http://www.odr.net/chiffres\\_cles/systeme\\_productif/systeme\\_productif.php?cat=3](http://www.odr.net/chiffres_cles/systeme_productif/systeme_productif.php?cat=3)

La préservation devient une priorité pour beaucoup, pour que « si c'est beau aujourd'hui, il faut que ça le soit demain » (...) et « pour cela, il faut que chacun fasse un effort ; des collectivités aux citoyens »<sup>63</sup>.

Ici, malgré un constat qualitatif négatif relevé à travers la rencontre de personnes sur le terrain ou à travers les articles de presse, des études, ou encore des reportages télévisés, les répondants semblent aux vues des résultats s'approprier leurs espaces touristiques, car ils sont 69,30% à être de « en accord » à « fortement en accord » avec le fait que ce sont des « lieux collectifs qui appartiennent à tous et qui doivent être gérés par tous ». Par ailleurs, ils sont 95,70% à être de « en accord » à « fortement en accord » avec le fait que ce sont des lieux où tous doivent respecter, préserver et valoriser l'environnement et le patrimoine. Enfin, ils sont 90,10% à être de « en accord » à « fortement en accord » avec le fait que ce sont des lieux d'échanges culturels et d'enrichissements. La limite de ces réponses, se situe dans le fait que nous n'avons pas mesuré de quelle façon les répondants respectent, préparent et valorisent leur environnement et leur patrimoine.

Mais pour mieux comprendre ces réponses, il est nécessaire de faire un petit retour dans l'histoire des Hauts, car pour l'essentiel des répondants (soit 62), ils sont résidents des Hauts. Les Hauts de La Réunion comptaient environ 139 776 habitants en 1999 sur un total de 706 300 personnes, soit environ 20%. Si l'on rajoute à la population totale des Hauts les personnes résidant dans les zones rurales de toute l'île, c'est une population de 216 661 personnes (soit 30,67% de la population totale de La Réunion), qui serait concernée (Cd Rom du Parc National de La Réunion, 2003).

Les premiers habitants de ces sommets au 17e siècle furent des esclaves d'Afrique et de Madagascar, qui ont fui les colons et qui sont appelés les « marrons ». Ils recréèrent des communautés dans les lieux les plus reculés des Hauts, cultivèrent les terres, élevèrent

---

<sup>63</sup> Source : propos retenus d'une personne, lors de l'émission de Télé Réunion « par les hauts, par les bas » le 22/05/05.

du bétail. Les seconds arrivants furent les héritiers blancs des anciens propriétaires de Bourbon. En 1848, lors de l'abolition de l'esclavage, certains noirs s'affranchissent alors que quelques blancs, surtout les petits propriétaires qui n'ont pas les moyens de renouveler leur main d'œuvre, s'appauvrisse. C'est ainsi que débute la grande migration vers les Hauts. Au début du 20e siècle, l'agriculture ne se développe toujours pas dans les Hauts, mais les cirques attirent les habitants de la côte grâce à leurs ressources naturelles. La qualité des eaux de Cilaos et de Mafate, en fait des lieux de « villégiature ».

Un plan d'aménagement des Hauts a été mis en place en 1978, dans le but de compenser le « considérable retard de développement » des Hauts, qui a permis en partie le « développement économique, le développement de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat ». Aujourd'hui, les communes des Hauts sont reconnues pour leur qualité environnementale, la qualité de ces habitants, « où les réunionnais retrouvent quelque part leur âme ».

Ainsi, les répondants paraissent s'approprier leurs espaces à vocation touristique, car ils se trouvent pour la plus part dans les Hauts de l'île. Les Hauts constituent aujourd'hui pour beaucoup de réunionnais un lieu de mémoire des traditions locales, des espaces de valeurs identitaires. Nous ne ferons pas de différence par commune, car les chiffres sont suffisamment explicites pour démontrer que la majorité des répondants qu'ils soient de Saint-Joseph, de Salazie ou de Saint-Denis, convergent dans le même sens.

Le développement de l'écotourisme permettrait d'atténuer les effets négatifs relevés les paragraphes précédents. En effet, « le développement de l'écotourisme suppose l'implication et la participation équitable des communautés locales à la mise en valeur écotouristique. Pour ce faire ces populations doivent être adéquatement informées et éduquées face aux enjeux environnementaux qui les concernent. Souvent, cette

éducation doit les aider à mieux prendre conscience des richesses de leur milieu naturel et de la pertinence de le protéger »<sup>64</sup>.

Tableau 54

Coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme pour l'environnement<sup>65</sup>

Principes du développement durable : pérennité	
Avantages directs	Avantages indirects
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Stimule la protection de l'environnement (aires protégés) tant de façon formelle, qu'informelle;</li> <li>▪ Encourage la conservation et la restauration des habitats modifiés;</li> <li>▪ Permet la participation active des écotouristes à la mise en valeur de l'habitat (dons, maintien de l'ordre, entretien, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La présence de l'écotourisme favorise un engagement accru envers un environnement sain;</li> <li>▪ Des espaces protégés par l'écotourisme génèrent divers avantages environnementaux.</li> </ul>
Coûts directs	Coûts indirects
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Danger que la capacité de charge soit dépassée accidentellement dû : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Au rythme de croissance rapide;</li> <li>➢ Aux difficultés à identifier, à mesurer et à contrôler les effets sur une longue période;</li> <li>➢ À la croyance que le tourisme est peu porteur de perturbations.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les régions fragiles peuvent être exposées à des formes de tourisme moins envahissant (fonction de pionnier);</li> <li>▪ Peut avoir tendance à donner une valeur financière à la nature selon son attractivité.</li> </ul>

### 5.3.2. Les bénéfices économiques de l'écotourisme

Parmi les bénéfices de l'industrie écotouristique, la création d'emploi pour les communautés locales est fréquemment évoquée et sert communément d'indicateur de base. Toutefois, bien que souvent des emplois soient incontestablement créés, il s'agit

<sup>64</sup> Source : [http://www.aqpere.qc.ca/ERE\\_ecotourisme.pdf](http://www.aqpere.qc.ca/ERE_ecotourisme.pdf)

<sup>65</sup> Source : traduction libre de Sarrasin (2002), à partir de Weaver (1998).

bien souvent d' « emplois secondaires, sous payés et saisonniers » (Tardif, 2003). Fortin et Gagnon (1999) l'ont confirmé lors d'une étude sur la création du parc du Saguenay, au Québec. En effet, les travailleurs venant des centres urbains extérieurs aux communautés, détenaient les meilleurs emplois. D'autres impacts négatifs conséquents, tels que les fuites de capitaux (Page, 2002), ou encore la difficulté d'assurer la répartition des avantages financiers entre les intervenants du secteur privé et du secteur public (OMT et PNUE, 2002) ; seront des difficultés qui rendront la viabilité de l'écotourisme quelque peu utopique.

Un des obstacles cités par le Parc National à la protection de l'environnement se situe « au niveau de la réalité économique difficile pour de nombreuses familles, ce qui les amène à apprécier tout projet, quel qu'il soit, à travers ses retombées sur le plan de l'emploi ». Par conséquent, une des meilleures façons d'éviter les impacts négatifs cités dans le paragraphe précédent est d'impliquer au mieux les communautés à toutes les étapes du développement touristique, afin qu'ils puissent bénéficier au mieux des retombées et ainsi prendre conscience de l'importance de préserver de façon durable leur environnement.

On constate à travers les résultats de notre recherche que globalement 52,80% des répondants sont de « en accord » à « fortement en accord » avec le fait que les communes retirent des bénéfices économiques. Cela dit, 42,00% des répondants de la commune de Saint-Joseph sont majoritairement « en désaccord » voir « fortement en désaccord» avec le fait que leur commune retire des bénéfices économiques, contrairement aux répondants de Salazie (70,90%), et de Saint-Denis (62,10%) qui sont majoritairement en « accord » voir « fortement en accord » avec le fait que leur commune retire des bénéfices économiques.

Salazie forme partie des trois cirques (cratères effondrés) que connaît la Réunion, c'est un lieu intournable de pour les tous types de visiteurs. Ainsi, cette différence de

perception vient du fait que Salazie a toujours été pour les réunionnais un lieu de villégiatures, par conséquent il s'agit d'une commune très visitée par les locaux. Par ailleurs, étant donné que le village de Hell-bourg de la commune est classé depuis 1998 comme l'un des « plus beaux villages de France », ceci a par conséquent des répercussions sur le respect de la qualité patrimoniale et l'authenticité des lieux. Ce qui attire les touristes amateurs de patrimoine bâti et non bâti. En effet, les Hauts dont Salazie attire par son art de vivre créole au cœur d'une nature abondante et d'une authenticité des lieux, à travers ses cases créoles. De plus, il s'agit là aussi d'un important lieu de randonnées et de spectacles qu'offrent la nature tropicale réunionnaise, tels que le Trou de fer, Mafate, Cilaos, et bien d'autres, sont des sites particulièrement appréciés par les amateurs de nature et d'aventure.

L'objectif du Parc National de La Réunion répond totalement aux éléments les plus importants dans le choix de la destination d'un produit nature et/ou d'écotourisme pour les visiteurs français. En effet, son objectif étant de « préserver le patrimoine, partager les connaissances par l'accueil et la découverte et contribuer au développement durable de l'île »<sup>66</sup>, répond bien à la « qualité des paysages et l'environnement préservé » recherchée par les visiteurs, ou encore à la « découverte de civilisations, de cultures et du patrimoine culturel », ou à « l'immersion complète, contact direct avec la nature ». En effet, dans ce dernier cas, la Réunion étant une île montagneuse escarpée, permettant un grand choix de randonnées, le visiteur ne peut qu'être en immersion complète avec la nature; surtout dans les cirques (dont Salazie), et les hautes plaines (qui font partie des communes de la zone périphérique du Parc), qui permettent ce « contact direct » tant recherché. Il faudrait cependant penser à mieux rentabiliser la destination Réunion, « dans la mesure où les randonnées restent sans doute le grand produit d'attraction, mais qu'il est gratuit pour l'heure et coûte pourtant cher à la collectivité (notamment pour l'entretien des sentiers et des gîtes de montagne) » (de la Grange, 2001).

---

<sup>66</sup> Source : <http://www.rfo.fr/decouverte.php?iv=2&ip=12&ir=66&isr=6123>

Pour ce qui est de Saint-Denis la différence de perception vient du fait que c'est un lieu incontournable pour les visiteurs. En effet, il s'agit de la capitale et c'est le lieu de passage obligatoire pour tous les touristes, car c'est là que se trouve l'aéroport. Par ailleurs, la commune a beaucoup axé son développement touristique sur le côté culturel. Par conséquent, on y retrouve d'anciennes maisons coloniales, des musées, d'anciennes églises, des temples hindous ou encore des mosquées. Par ailleurs, le traditionnel « bazar » (marché local) attire les touristes pour son côté pittoresque, mais surtout pour l'achat de souvenirs. Ce qui apporte beaucoup de retombées financières, principalement pour le secteur des services.

Bien que la majorité des répondants (68,10%) soient « convaincus » des bénéfices économiques qu'apporte le tourisme, on se rend compte qu'ils y participent peu. Les raisons principales à cela sont que premièrement les activités touristiques sont souvent gérées par des entreprises privées qui ne sont pas de la commune. Et deuxièmement, parce que les habitants n'ont pas suffisamment connaissance des diverses possibilités de développement, dû à un manque d'informations de la part des acteurs publics en présence.

#### *5.3.2.1. Une réelle volonté des habitants des Hauts de La Réunion à participer au développement*

Pour 78,10% des répondants de notre recherche, ils sont de « en accord » à « fortement en accord » avec le fait que le tourisme représente un atout pour leur commune et sont seulement 4,40% à être « en désaccord » avec le fait que leurs communes doivent accueillir plus de touristes. Car, ils sont 48,40% à voir en le développement du tourisme, une manière de développer l'économie (parmi les exemples cités : créations d'emplois, développement des activités touristiques, comme l'artisanat, etc.) et le sociale. De plus, pour ce qui est de l'appropriation des services et activités touristiques par les personnes des communes, nous avons noté que l'activité hôtelière, ainsi que les activités de loisirs

étaient peu ou pas suffisamment gérés par les communautés locales. Nous avons relevé ici certains commentaires des répondants, « ici! Mise à part les gens des bas, je ne vois pas à qui appartient toutes ces activités pour les touristes ». « Les gens des Hauts aimeraient connaître comment développer, mais on nous informe pas. Pour les papiers, les renseignements, tout ça il faut aller dans les Bas ». Ceci démontre bien un intérêt de participation au développement du tourisme.

De plus, une étude qualitative organisée par l'AREP<sup>67</sup>, pour le compte de la mission Parc National en 2003, sur trois territoires des Hauts (Tévelave : dans les hauts de l'Ouest, Manapany les Hauts : Village de Saint-Joseph, Deux Rives-Bras Pistolet : dans les Hauts de Sainte Suzanne), a mis en lumière la volonté des participants à s'impliquer dans le développement de leur village. Ainsi, « le regard porté sur le fonctionnement du littoral entraîne une forte envie de participer aux projets de développement qui vont concerner les Hauts de l'île. (...) Dont la première étape serait selon eux, l'acquisition de connaissances sur la nature de ce dispositif. Les habitants (...) souhaitent pouvoir réellement bénéficier d'informations plus approfondies sur le projet Parc National de La Réunion afin d'étudier les possibilités d'implantation d'activités nouvelles. Ce désir semble commun à l'ensemble des personnes rencontrées, même si l'implication n'est pas structurée partout au même niveau ».

Par ailleurs, cette même étude montre également l'intérêt que porte les participants à leur environnement. En effet, « les participants aux groupes ont laissé entendre que sa protection fait partie intégrante de leur mode de vie. Pour la protection de ce patrimoine, une inquiétude subsiste quant au non respect de la réglementation et des lois actuellement en vigueur pour la préservation de certaines espèces. Ils pensent qu'un des moyens, au-delà des sanctions, serait la sensibilisation et l'éducation des enfants à la connaissance de la nature. (...) Les participants notent une dégradation du patrimoine

---

<sup>67</sup> L'AREP est un bureau d'études pluridisciplinaires en aménagement et construction de la ville et de ses agglomérations.

naturel due essentiellement à des prélèvements très importants des tisaneurs professionnels, des pratiques des braconniers qui opèrent à toutes les périodes sans prendre en compte les temps de reproduction, de touristes « prédateurs » de Fanjans, de Faham ou d'écorce de bois jaunes, des traitements chimiques responsables de la disparition de certaines espèces végétales, de l'incapacité à faire respecter la réglementation existante ».

Nos résultats couplés avec l'étude de l'AREP montrent que les habitants des Hauts participent peu au développement de leur territoire, mais que leur désir d'implication est fortement présent. Cela dit, étant donné que le développement n'est pas suffisamment aidé, poussé, structuré et encadré par les structures qui le permettent (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des métiers, l'Agence Nationale pour l'Emploi, etc.), les habitants ne peuvent réellement mesurer et contrôler les impacts que peut apporter l'écotourisme. D'où l'importance criante de l'information aux bénéfices de l'écotourisme, de la sensibilisation de ce dernier concept qui permet de faire le pont entre le développement du tourisme et la protection de l'environnement, qui est chère aux yeux des habitants des Hauts. Ainsi, la sensibilisation des habitants doit toucher plusieurs niveaux, c'est-à-dire pour toutes les couches de population.

Par conséquent, il devient plus qu'urgent de valoriser la création du Parc National de La Réunion, mais cela nécessite avant toute chose une prise de conscience par tous les acteurs globaux du tourisme réunionnais (citoyens, gestionnaires, responsables institutionnels, etc.), des avantages et inconvénients du tourisme dans les aires protégées et les solutions possibles qui puissent atténuer les inconvénients et renforcer les avantages. Mais aussi de connaître la clientèle touristique adaptée aux objectifs du Parc, pour pouvoir leur offrir des produits touristiques cohérents.

### 5.3.2.2. *Les coûts et bénéfices économiques hypothétiques de l'écotourisme pour les communautés locales de la zone périphérique*

Après avoir constaté un intérêt réel de participation au développement du tourisme de la part des habitants des Hauts, ainsi qu'un intérêt à la préservation de l'art de vivre des Hauts; c'est là où l'intérêt de développer un outil d'information et de sensibilisation à l'écotourisme prend toute sa dimension et son ampleur. Pour cela, nous avons tout d'abord cherché à énumérer de façon globale les coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme sur l'économie à travers le tableau suivant.

Tableau 55

#### Coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme sur l'économie<sup>68</sup>

Principe du développement durable : croissance	
Avantages directs	Avantages indirects
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revenus directs des écotouristes;</li> <li>▪ Création d'emplois directs;</li> <li>▪ Fort potentiel de liens avec d'autres secteurs de l'économie locale;</li> <li>▪ Stimulation de l'économie périphérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revenus indirects des écotouristes (effet multiplicateur élevé);</li> <li>▪ Propension des écotouristes à fréquenter des activités culturelles et patrimoniales comme « compléments »;</li> <li>▪ Avantages économiques de l'utilisation durable des aires protégées (industrie pharmaceutique, recherche) et des phénomènes naturels (ex : maîtrise des crues)</li> </ul>
Coûts directs	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coûts de démarrage (acquisition de terrain, établissement d'aires protégées, superstructures, infrastructures);</li> <li>▪ Dépenses permanentes (entretien des infrastructures, promotion, salaires).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incertitudes du revenu dû à la nature <i>in situ</i> de la consommation;</li> <li>▪ Pertes de revenus en raison des importations, de la participation d'étrangers ou de non locaux, etc.;</li> <li>▪ Coûts de substitution;</li> <li>▪ Cultures endommagées par la faune.</li> </ul>

<sup>68</sup> Source : traduction libre de Sarrasin (2002), à partir de Weaver (1998).

### ***5.3.2.3. Les bénéfices au niveau socioculturel***

Il est difficile de chiffrer et d'identifier les impacts socioculturels. Selon Fox (1977) cité dans Mathieson et Wall (1982), les impacts sociaux et culturels du tourisme sont « les façons par lesquelles le tourisme contribue aux changements dans les systèmes de valeur, les comportements individuels, les relations familiales, les modes de vie collectifs, le niveau de sécurité, la conduite morale, les expressions créatives, les cérémonies traditionnelles et l'organisation des communautés ».

Les habitants des Hauts de La Réunion ont gardé des traces de l'histoire qui a permis le développement d'un art de vivre créole encore vivace aujourd'hui, qu'il est important de préserver. Ainsi, le Parc doit protéger cet art de vivre, symbole de la culture créole, encore si vivace dans les Hauts, tout en lui donnant les moyens de s'affirmer dans une évolution économique originale ».

Selon les résultats de notre recherche 87,10% des répondants de Saint-Joseph pensent que le tourisme met en valeur l'identité culturelle réunionnaise, mais ils sont 54,90% à penser que le tourisme n'encourage pas au respect de la culture locale. Ceci dénote un sentiment négatif de la part des répondants. L'étude menée par l'AREP en 2003, commanditée par le Parc National a soulevé le constat suivant, qui permet de d'expliquer en partie nos résultats « les personnes de passage et leurs comportements sont montrés du doigt. Dans certains villages, la venue de touristes amène son cortège d'incivilités et de dégradations ».

Par ailleurs, selon Lequin (2001 : 24), un des impacts les plus néfastes que la présence des touristes peut avoir sur les communautés locales est sans contestation la commercialisation des rites culturels traditionnels, surnommé « effet de jardin zoologique », tel que l'observation des cérémonies religieuses. En effet, il y a absence d'interaction entre les visiteurs et les visités (Tardif, 2003).

À La Réunion, il existe un bon nombre de rites culturels du fait de la multiethnicité de la population. Par conséquent, ils font l'objet d'un attrait touristique très apprécié. Mais, il est important que cet atout culturel perdure et ne soit pas banalisé. Pour cela, il serait nécessaire qu'il soit encadré.

La majorité des répondants de Saint-Joseph (61,30%) sont une fois de plus septiques quant aux bénéfices sociaux qu'apporte le tourisme pour leur commune. A Salazie, seulement 16,10% abondent dans le sens des répondants de Saint-Joseph, et seuls 24,10% des répondants de Saint-Denis pensent également que le tourisme n'apporte pas de bénéfices sociaux.

Tableau 56

Coûts et bénéfices hypothétiques de l'écotourisme<sup>69</sup>

Principe du développement durable : équité et éthique	
Avantages directs	Avantages indirects
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accessibilité de l'écotourisme à un large éventail de la population;</li> <li>■ Éléments esthétiques/spirituels des expériences;</li> <li>■ Favorise la sensibilisation à l'environnement auprès des écotouristes et de la population locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avantages des phénomènes naturels.</li> </ul>
Coûts directs	Coûts indirects
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Intrusion dans des cultures locales et peut-être des cultures isolées;</li> <li>■ Imposition d'un système étranger favorisant l'élite;</li> <li>■ Déplacements des cultures locales par l'établissement de parcs;</li> <li>■ Érosion du contrôle local (spécialistes étrangers, immigration de personnes à la recherche d'emploi).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ressentiment possible de la population locale;</li> <li>■ Opposition des touristes à certains aspects de la culture locale (ex : chasse, agriculture, agriculture itinérante sur brûlis).</li> </ul>

<sup>69</sup> Source : traduction libre de Sarrasin (2002), à partir de Weaver (1998).

## 5.4. LES PRÉALABLES AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOTOURISME

### 5.4.1. L'importance de l'information liée aux concepts de développement durable du tourisme

L'étude de l'AREP, constate que « en plus de l'activité touristique, le potentiel forestier et agricole peut être développé en prenant en compte les principes du développement durable. Les habitants ayant l'habitude de la pluriactivité, l'agrotourisme, pourrait également être expérimenté dans plusieurs zones. De l'agriculture de subsistance à la valorisation des richesses du terroir, l'innovation économique prend tout son sens dans les Hauts ».

Encourager au développement et à l'innovation économique à travers les atouts et richesses des territoires, en prenant en compte les principes du développement durable est une très bonne chose. Encore faut-il encadrer ce développement durable. Les préalables à cela sont l'information, pour que les personnes prennent connaissance des concepts liés à la durabilité, et la sensibilisation afin que ces derniers trouvent un intérêt à participer au développement de façon durable.

Tableau 57

Les répondants qui n'ont « jamais » entendu parler des quatre concepts cités

Concepts	%
Développement durable	49,45
Tourisme durable	60,44
Écotourisme	54,95
Tourisme d'aventure	46,15

On constate dans le tableau ci-dessus un sérieux manque de connaissance des répondants en ce qui concerne les concepts de développement durable, d'écotourisme, de tourisme de nature et de tourisme d'aventure.

Les seuls répondants qui ont « souvent » à « très souvent » entendus parler du concept de développement durable sont les répondants de Saint-Denis (48,20%). Les principales raisons qui font que ces répondants soient plus « avertis » en la matière sont : (1) « la commune de Saint-Denis joue sans conteste le rôle de pôle d'emploi »<sup>70</sup>, (2) c'est le lieu où se concentre l'enseignement supérieur (université, écoles de commerce et paramédicales, classes préparatoires aux grandes écoles, etc.), (3) l'accès à l'information et à la culture y ait développé (médiathèque, bibliothèques municipale et universitaire, théâtre, etc.). Ces facteurs dont que les résidents sont plus sensibles à l'information en général. Aussi, (4) le fait que ce soit la capitale touchée par une forte urbanisation, rend les résidents plus sensibles au concept de développement durable. Par ailleurs, la « semaine du développement durable » (manifestation organisée une fois par an depuis 2005 dans l'esprit de l'Agenda 21 réunionnais signé en 2003) qui est l'occasion d'actions très diverses menées par des institutions et des associations pour sensibiliser l'opinion et les décideurs aux conditions du développement durable, permet par la diffusion par des spots radio et des annonces presse et télévisées de communiquer sur la nécessité de changer nos comportements (Témoignages - journal local, 2005 : 9273).

Le concept de tourisme durable est le concept le moins connu des répondants. En effet, 78,02% des répondants sont des « indécis » quant à la connaissance de ce concept. « Le tourisme durable est une application à notre secteur du concept de développement durable lancé lors de la Conférence de Rio en 1992. Objectif ambitieux pour les territoires et enjeu pour l'avenir, le tourisme durable induit une démarche très féconde en termes de pilotage des politiques touristiques. Il constitue en effet une méthode de régulation, d'équilibre et de négociation permettant la mise en place d'un développement harmonieux »<sup>71</sup> (...) « Faire du développement durable appliqué au

<sup>70</sup> Source : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/reunion/rfc/analyse.asp?theme=3&l\\_theme=Travail-Emploi](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/reunion/rfc/analyse.asp?theme=3&l_theme=Travail-Emploi)

<sup>71</sup> Source : [http://www.afit-tourisme.fr/article.php3?id\\_article=94&var\\_recherche=sensibilisation+au+tourisme+durable](http://www.afit-tourisme.fr/article.php3?id_article=94&var_recherche=sensibilisation+au+tourisme+durable)

tourisme implique de s'appuyer sur les équilibres environnementaux, sociaux, économiques et éthiques, afin de proposer des séjours de qualité aux touristes et d'assurer des retombées équitables aux populations locales ».

Selon l'étude de l'AREP, pour 10 répondants sur 27 du village du Tévelave (Hauts de l'Ouest) « le projet Parc National de La Réunion est vécu comme un dispositif à destination du public vivant sur la côte, au détriment des ruraux. Ils affirment que le tourisme est une nuisance à leur environnement, du moins sous la forme dont il se développe actuellement ». Ainsi, il paraît important de faire prendre conscience aux habitants de la zone périphérique qui voient en le développement du tourisme pour leur environnement, que l'enjeu qu'il peut représenter dans la mesure où les impacts positifs et/ou négatifs peuvent être contrôlés et gérés. Ceci peut se faire à travers les associations volontaires ou mettant déjà en place des actions favorisant le respect et la connaissance de l'environnement à travers le tourisme.

Pour ce qui est du concept de tourisme d'aventure, 73,63% des répondants sont classés dans le groupe des « indécis ». Étant donné qu'il s'agit là d'une forme de tourisme en développement à la Réunion : « choisir la destination Réunion, c'est entrer de plein pied dans l'aventure » (...) « destination privilégiée, de réputation mondiale, pour pratiquer des activités sportives de pleine nature » (...) « des grands opérateurs de « raid-aventure » choisissent désormais ce paradis comme terrain de jeux »<sup>72</sup>, il est important de sensibiliser à cette forme de tourisme dont le capital nature est la ressource principale. En effet, les activités telles que l'hydrospeed (planche légère qui permet de rester à la surface et de protéger le corps des chocs), le canyoning, le rafting, la randonnée pédestre, à vélo tout terrain, à cheval, etc. sont des activités répandues à La Réunion, qui se trouvent pour la plus part au sein du Parc National. Par conséquent, pour répondre aux objectifs de conservation du Parc, il est important que les détenteurs de ces activités soient sensibilisés à leurs impacts pour mieux les gérer.

---

<sup>72</sup> Source : <http://www.la-reunion-tourisme.com/entree.htm>

Le concept d'écotourisme est également un concept très peu connu des répondants. En effet, 80,22% des répondants sont classés dans le groupe des « indécis ». Suite à ce chiffre, nous ne rappellerons pas ici l'importance de sensibiliser les communautés locales à ce concept, car cela a été explicité dans les points précédents.

Selon l'étude de l'AREP, les 9 participants en situation « précaire » de Manapany les Hauts (Saint-Joseph) sont « très sensibilisés au problème de protection de l'environnement, ils affirment de manière unanime l'urgente nécessité de mettre en place une réglementation et surtout que les moyens de la faire respecter soient mis en œuvre. (...) Pour eux, le projet « Parc National de La Réunion » peut contribuer à cette sensibilisation et ils attendent de ce dispositif les moyens nécessaires à la protection de la forêt. (...) Ils insistent toutefois sur la nécessité d'utiliser les compétences locales et réprouvent l'utilisation de contrats précaires dans ce domaine d'activités. Ils estiment que la durée de ces contrats correspond à peine au temps nécessaire à l'acquisition des compétences minimum qui permettent seules un niveau d'intervention efficace ».

Les communautés locales des Hauts, après une analyse de nos résultats et des autres études citées ici, sont déjà relativement sensibilisées à la protection de leur patrimoine, ils semblent prêts à mieux comprendre et à se former dans le but de contribuer aux objectifs du Parc. Ainsi, le Parc National de La Réunion, vient à point nommé, puisqu'il permet de fédérer et de faire participer ces derniers à un projet local d'une grande importance, qui vise à des objectifs communs : protéger de façon durable le patrimoine réunionnais, tout en bénéficiant de retombées. Par conséquent, le projet de recherche ici présenté prend vraiment toute son importance : sensibiliser les communautés locales à l'écotourisme pour induire leur participation et les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qui y sont liés.

#### **5.4.2. L'importance de l'information liée au Parc National de La Réunion pour une gestion participative**

« Aborder la composante humaine de ce territoire, paraît alors essentiel, pour donner du sens au projet de Parc National » (document du Parc National de La Réunion). Selon l'étude de l'AREP, « seules 5 personnes sur les 80 personnes rencontrées avaient « capté » un début d'informations concernant le projet de Parc National ». Par ailleurs, « les habitants présents aux différentes réunions sont disposés à s'impliquer dans le développement de leur village et souhaitent pouvoir réellement bénéficier d'informations plus approfondies sur le projet Parc National de La Réunion afin d'étudier les possibilités d'implantation d'activités nouvelles ». Ainsi, on note un déficit d'information concernant le Parc depuis qu'il a été décidé de le mettre en projet, soit en 2000. Il semble que selon les études effectuées jusqu'à présent, ainsi que notre recherche que l'information est toujours pour les communautés locales une problématique majeure. Bien que depuis l'étude Ipsos de 2002, la mission Parc devait « continuer ses efforts de communication, en multipliant les supports pour informer et rassurer l'opinion, quant au projet de Parc National ».

Ceci vient valider nos résultats, puisque 3 ans après, 54,00% des répondants « n'ont pas entendu parler » du Parc National de La Réunion. Les moins informés restent une fois de plus les répondants de Saint-Joseph à 61,30%. Il est véritablement important de les associer à ce projet, car Saint-Joseph est une commune qui comporte plusieurs atouts touristiques qui peuvent être développés. En effet, la commune est située sur le versant méridional du Piton de la Fournaise (volcan actif) dans ce que l'on nomme le « Sud Sauvage » (fait référence aux paysages fleuris encore sauvages), qui permet d'innombrables excursions (piscine d'eau de mer taillée dans les rochers du rivage, multiples rivières, cascades et des dizaines de bassins). Par ailleurs, étant connue pour ses bourgs agricoles, la commune peut développer des produits du terroir à partir de leur produits, tels que le safran, la canne à sucre, des avocats, les letchis, sans parler des plantes à parfum comme le vétiver.

L'information est la première étape avant la sensibilisation qui permettra une gestion participative des ressources par les communautés locales de la zone périphérique du Parc National de La Réunion.

Par ailleurs, l'étude de l'AREP montre qu' « il existe chez la plupart de ces personnes une réelle volonté d'être acteur du développement de leur village dont la première étape serait selon eux, l'acquisition de connaissances sur la nature du dispositif Parc. (...) « Les participants voient également dans la mise en place du Parc, une possibilité pour l'implantation d'activités nouvelles: restauration, hébergement, artisanat, activités de loisir. Ils insistent sur le fait que les projets de développement devront utiliser les compétences de la ressource humaine du territoire. Un accent important doit être mis, selon eux sur les formations adaptées aux besoins du développement ». L'intérêt de participer est réellement présent, par conséquent il faut sans plus attendre apporter des outils pour favoriser cela.

Le Parc a mis en place des outils de communication (Appendice G) qui, semble t-il, ne sont pas adaptés aux communautés locales. En effet, le magazine « Fanjan » est un document long à parcourir, il faut donc avoir un réel intérêt pour le comprendre dans son ensemble. Selon les résultats de notre recherche seuls 8,80% des répondants connaissaient le magazine « Fanjan ». Selon l'étude de l'AREP, au cours des neuf réunions qui ont été organisées auprès de 80 personnes, seules trois personnes se souviennent avoir reçu la revue « Fanjan » dans leur boîte aux lettres, « mais avouent n'avoir pas prêté attention pensant qu'il s'agissait d'un prospectus publicitaire ou une publication institutionnelle, en tout état de cause elles n'ont pas identifié ce prospectus comme porteur d'informations les concernant directement ».

Bien que, 44,40% des répondants (qui se sont exprimés, n=51) sont de « en accord » à « fortement en accord » quant à la création du Parc, les résultats de notre recherche montrent que 47,30% des répondants (n=51) sont « très insatisfaits » voir « insatisfaits »

de l'information émise par le Parc National. De plus, les autres outils de communication tels que la Bd, le site Internet, les parutions périodiques, le Cd Rom, sont très peu connus. En effet, les moyens les plus utilisés par les répondants (n=51) pour s'informer du Parc sont : (1) les journaux (20,90%), (2) la télévision (16,50%), (3) le bouche à oreille (11%) et enfin (4) la radio (8,80%). Ainsi, les moyens de communication cités ne sont adaptés aux communautés locales, puisqu'ils ne connaissent pas voir peu les autres outils de communication.

Par ailleurs, concernant les points essentiels du Parc, la majorité des répondants sont de « en accord » à « fortement en accord », c'est-à-dire la taille du Parc (175 000 hectares sur 250 000 que compte La Réunion), le système de zonage, la création d'équipements et l'aménagement de loisirs, l'appui au développement économique durable des Hauts qu'est censé apporter le Parc et sur l'outil de sensibilisation au patrimoine local qu'il peut favoriser.

Tous ces constats montrent que le choix l'écotourisme est pertinent en matière d'un développement durable du tourisme, puisqu'il répond aux besoins de tous. En effet, il correspond aux objectifs de préservation et de conservation du Parc, aux besoins de gestion participative des communautés locales aux projets du Parc, aux souhaits de certains acteurs publics du tourisme (ex : maison de la montagne), et aux désirs croissants des visiteurs. Mais pour réussir cela, l'information quant au projet Parc est essentielle. Puisque la demande de participation se fait clairement ressentir, et que les communautés locales veulent être acteur du développement de projets économiques et de préservation de leur patrimoine, il est important de savoir s'ils peuvent se tourner vers les pouvoirs publics pour avoir les moyens de mettre en oeuvre leurs désirs. Car la participation ne peut se faire dans les meilleures conditions, que dans la mesure où les pouvoirs publics interagissent avec les communautés locales, surtout lorsqu'il s'agit la mise en place d'un projet public.

Par conséquent, il est important de savoir et d'évaluer quel est le niveau d'information des décideurs locaux du tourisme, qui ont compétences quant à la création du Parc National de La Réunion. C'est ce qui sera développé dans la section suivante.

## **5.5. LES ACTEURS PUBLICS ET L'ÉCOTOURISME AU SEIN DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION**

De nombreux acteurs différents interviennent dans le secteur du tourisme à travers une chaîne complexe de production de produits et de services et proposent ainsi aux utilisateurs finaux leurs services et produits touristiques. À La Réunion, les principaux décideurs et les gestionnaires des destinations, sont les acteurs publics.

### **5.5.1. La formation des acteurs du tourisme aux concepts de développement durable du tourisme: une condition pour la réussite optimum du Parc**

La prise de conscience au développement durable est relativement récente à La Réunion, elle date d'environ 10 ans. En effet, en 1995, l'État, la Région, et le Département, ont mis en place la charte de l'environnement, qui est depuis gérée par la Cellule Locale pour l'Environnement (CLOE). La Réunion, accuse un certain retard en matière de développement durable, comparativement à la période de diffusion du rapport Brundtland. Par conséquent, en matière de tourisme étant donné que le secteur est également récent, il est clair que le tourisme tel qu'il est pratiqué actuellement n'est pas durable. En effet, ce n'est que depuis le lancement de l'Agenda 21 local en 2002, que l'on commence à aborder le concept de développement durable du tourisme.

Après ces constats, il arrive parfois que les acteurs publics ou encore les fonctionnaires aient une compréhension limitée des concepts liés au développement durable du tourisme et de l'écotourisme. Ainsi, autant que les communautés, les autorités locales du tourisme se doivent de maîtriser ces concepts afin d'appuyer et de participer pleinement

à son développement. Particulièrement dans les zones protégées où les gestionnaires de ces zones, telles les parcs nationaux, doivent se préoccuper non seulement de la conservation du patrimoine, mais également de l'éducation, de la santé, des loisirs des communautés locales et des visiteurs, et doivent également aider les communautés à développer leurs propres capacités de gestion inséparables de celles du parc (Ecotourism society, 1995).

En effet, selon un scientifique du Conservatoire Botanique de Mascarin<sup>73</sup>, « Le tourisme s'appuie sur l'environnement naturel et culturel. Mais comment les acteurs peuvent s'associer? Il faut passer par l'accompagnement, mais ils ont besoin de formation pour prendre conscience, puis communiquer aux autres. (...) Comment on induit un comportement différent? En passant par la communication, par les supports, par les agences de tourisme pour l'éthique. (...) L'urgence c'est la transmission, internationale, nationale et locale. (...) Il s'agit d'une démarche globale ». Surtout, qu'aux vues de nos résultats 94,00% des répondants souhaitent voir se développer une forme de tourisme durable au sein du futur Parc, dont 50,00% souhaite le développement de l'écotourisme. En effet, le développement de l'écotourisme « permet de découvrir La Réunion intelligemment » (répondant de la SREPEN). Par conséquent, « la formation est importante pour savoir comment sensibiliser le public» (Répondant de la Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion - CINOR).

### **5.5.2. Le niveau de connaissance des répondants des concepts liés au développement durable du tourisme**

En moyenne la majorité des répondants sont en accord sur le fait que le futur Parc contribuera au développement d'actions de sensibilisation, d'éducation et de formation. Ce qui à la base est un des objectifs complémentaires du Parc, mais nous avons constaté

---

<sup>73</sup> Le Conservatoire Botanique National de Mascarin est une association du type loi 1901 dont la raison sociale est la conservation des espèces indigènes ou endémiques, menacées de la Réunion.

dans les résultats associés aux communautés locales que cet objectif n'est pas encore effectif. De plus, la formation en tant que telle aux concepts liés au développement durable du tourisme est inexistante auprès des acteurs publics associés au projet Parc National de La Réunion. En effet, selon un botaniste « il y a un manque de connaissances et de formations pour faire du tourisme durable à La Réunion ».

Cela dit, lors de notre collecte de données, les répondants ont bien répondu à notre question concernant le développement durable. Mais il est vrai qu'ils semblaient être hésitants quant à l'énoncé suivant « l'utilisation maximum des ressources naturelles sur du long terme ». En effet, ils n'arrivaient pas à se prononcer, car l'énoncé, qui est une des caractéristiques du développement durable, mais qui comporte une subtilité « l'utilisation (le terme « maximum » devrait être remplacé par le terme « raisonnée ») des ressources naturelles sur du long terme », portait quelque peu à confusion. Ainsi, on peut se demander si dans la mesure où l'on définirait le concept dans des termes différents, si les répondants ne seront pas « confus » dans leur choix de réponse.

Par ailleurs, nous avons noté que les répondants ont une compréhension un peu moins bonne de ce qu'est le tourisme d'aventure. Les répondants ont souvent été « hésitants » ou « confus » quant aux énoncés tels que « un voyage qui fait intervenir des moyens de transports non conventionnels motorisés ou non », ou « un voyage qui implique une notion de risques perçu ou réel ». De plus, le tourisme d'aventure n'a pas pour caractéristique spécifique d'être « un voyage responsable au plan environnemental » et une fois de plus les répondants paraissaient « confus », alors que c'est une forme de tourisme développé à La Réunion.

Pour ce qui est des concepts de tourisme durable et d'écotourisme, les répondants ont une bonne compréhension de ces termes. Cela dit, lorsque nous avons cherché de façon qualitative à approfondir leur niveau de connaissance, nous nous sommes rendus compte qu'elles étaient superficielles, et se cantonnaient le plus souvent aux définitions.

### **5.5.3. Les problèmes au développement de l'écotourisme**

Bien que les répondants aient une compréhension correcte des concepts, mis à part celui de tourisme d'aventure, nous avons noté que le niveau de réalisation de pratiques touristiques des organisations des répondants sont relativement restreintes. En effet, on constate qu'aux vues des résultats que la formation du personnel en tourisme durable, en écotourisme, ainsi qu'en terme de marketing pour les produits en tourisme durable, et en écotourisme sont les pratiques les moins courantes. En ce qui concerne l'écotourisme ceci est normal, puisque l'écotourisme est une forme de tourisme encore inexistante à La Réunion. Cela dit, elle est recommandée dans les divers documents locaux, tel que le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (2004/2005). Mais, aux vues des résultats, on constate que selon les répondants les divers documents locaux cités ne sont pas suffisamment connus, mise à part le Schéma d'Aménagement Régional qui est le document qui fixe les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement, sur lequel se base les orientations des divers organismes publics.

#### ***5.5.3.1. Le manque de connaissance des documents stratégiques***

Ainsi, il y a un premier problème qui se pose, car s'il y a des études qui sont faites, des plans d'actions qui sont mis en place, mais que les acteurs concernés n'en prennent pas connaissance, comment gérer les objectifs de l'Agenda 21 en matière de développement durable du tourisme? Comment vont-ils gérer les objectifs de développement durable du Parc National et ainsi assurer un développement respectueux de l'environnement assuré grâce au tourisme durable? Il est évident qu'il faut commencer par sensibiliser les acteurs à prendre connaissance des divers documents locaux, avant de pouvoir passer à une formation de concepts liés à des documents internationaux. Sans une connaissance élémentaire des documents locaux, on ne peut mettre en corrélation les bénéfices que

permet le développement durable du tourisme et de l'écotourisme, avec les objectifs de l'Agenda 21 et la mise en place du futur Parc.

#### ***5.5.3.2. Une organisation des pouvoirs diffuse et une démultiplication des actions***

Par ailleurs, le second problème qui se pose au développement d'actions de formation aux enjeux du développement durable du tourisme et de l'écotourisme, des personnels de l'ensemble des services délégué au Tourisme, ou encore des cadres supérieurs, est que les collectivités locales réunionnaises ne sont pas encore suffisamment bien organisées. En effet, c'est la Région qui reprend la compétence tourisme en 2006, mais le temps que les transformations s'opèrent et que le système fonctionne, il faudra un certain temps.

Ce changement est nécessaire et important, car pour le moment le système touristique est complexe, vu le grand nombre d'acteurs qui entrent en jeu. Par conséquent, face aux différents enjeux liés au tourisme, « aucun des acteurs ne dispose de toute l'information et de toute l'autorité pour mener à bien une stratégie d'ensemble inscrite dans le long terme. Cette stratégie ne peut donc émerger que d'une coopération entre les institutions et les différentes parties intéressées, dans laquelle chacune exerce pleinement ses responsabilités et ses compétences »<sup>74</sup>. D'où la totale cohérence pour la Région de reprendre la compétence tourisme.

Par ailleurs, le troisième problème qui se pose à La Réunion, est le fait que le développement soit étroitement lié aux dynamiques politiques implique qu'il n'est pas nécessairement aisément de mettre en mouvement des actions de formation qui s'inscrivent dans une vision à long terme. En effet, bien souvent les intérêts à court terme priment

---

<sup>74</sup> Source : <http://www.agora21.org>

sur une vision durable à long terme. Nous pourrons citer l'exemple du souhait d'étendre le golf de l'Étang-Salé qui supprimera les derniers hectares de forêts de la commune.

D'où la nécessité et l'importance de la mise de formation, pour orienter les décideurs à voir le développement autrement. Pas au détriment de la population locale et de l'environnement, mais vers les objectifs de développement durable du futur Parc National de La Réunion. Ainsi, le défi du programme de formation est de mettre en interaction le court et le long terme.

On note par ailleurs, que les actions à caractère environnemental, ainsi que les actions touchant les touristes font défaut, puisqu'elles ne sont que pratiquées qu'« à l'occasion » par les organismes interrogés. Dans une démarche de développement durable, ce type d'actions est très important.

À cela, nous ajouterons des commentaires d'ordre qualitatifs concernant les actions environnementales visant à sensibiliser les communautés locales. Celles-ci ne paraissent pas encore efficientes, du fait qu'elles ne sont réalisées qu'« à l'occasion » et qu'elles ne sont pas suivies. En effet, lors de notre recherche terrain nous avons relevé la remarque suivante, qui rend compte de l'importance de la sensibilisation environnementale. « Je suis pour la création du Parc National de La Réunion, car on est en train de détruire notre environnement, (...) avant il y avait beaucoup de papangues (rapace diurne) dans le coin, ils avaient presque disparu. Avec les campagnes d'informations, on en revoit quelques uns, mais ce n'est pas comme avant. (...) Le réunionnais ne s'intéresse pas à ce qui se passe autour de lui, sauf lorsque l'on touche à ce qui lui appartient, (...) » (un des bureaux de tourisme de la zone périphérique dite « les Hauts ruraux de la route Hubert DeLisle »). Mais l'environnement qui l'entoure lui « appartient », il s'agit là de son patrimoine. Pourtant bon nombre de campagnes de préservation des espèces ont été menées, telles que la campagne de protection du lagon, du Pétrel de Barau (espèce endémique de La Réunion), etc. Mais il y a t-il eu des études

d'impacts de ces campagnes? La communication était-elle suffisante? Bien ciblée? Car, si comme les campagnes d'informations ont permis le retour des papangues à la hauteur de la forêt des Makes, c'est que c'est un cas qui a fonctionné, mais pour quelles raisons ? Est-ce un cas isolé ?

Le problème apparent est que le nombre d'organismes publics qui agissent en matière d'information et de sensibilisation à l'environnement est multiple et au final les actions sont démultipliées, mais peut-être pas très efficaces du fait du manque de coordination des actions. Il y a entre autre, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et des Travaux Publics, la Direction de l'environnement, la Cellule locale pour l'environnement (CLOE), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), sans compter les associations financées par les organismes publics (Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de l'Environnement : SREPEN, la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion : SEOR, l'Association de défense de défense de l'Environnement de La Réunion : ADER, etc), ou encore le Conservatoire Botanique de Mascarin; qui œuvrent en matière d'information et de sensibilisation.

Ces réflexions et constats illustrent les difficultés auxquelles se retrouve confrontées le développement durable ainsi que le développement durable du tourisme local. Ceci nous amène à conclure que la formation des acteurs est indispensable. Pour mettre en forme cela, il serait intéressant de mettre en place un guide des pratiques durables, associé à des conférences, séminaires, ainsi qu'à des ateliers sur des thématiques bien précises. C'est en partie sur ces outils de gestion que s'est porté l'intérêt des répondants.

Il convient également de prendre en compte un élément essentiel dans le bon fonctionnement du tourisme dans les aires protégées. Il est impératif de mettre à la connaissance autant des communautés locales que des acteurs du tourisme, du droit à l'environnement ainsi que les modalités juridiques de gestion. En effet, afin que la

gestion participative des ressources naturelles et de l'écotourisme soit optimisée, et que la gestion des aires protégée soit rationnelle, il est important que tout acteur soit informé « des procédures et des montages juridiques, des implications juridiques, normatives et institutionnelles » (Breton, 2004).

### ***5.5.3.3. Atouts et inconvénients de la création du futur Parc National de La Réunion vus par les répondants***

Lors de notre recherche terrain, nous avons relevé divers commentaires de la part des répondants concernant les forces et les faiblesses possibles du projet de Parc National. Ainsi, les répondants pensent que le Parc pourrait être une réponse à une intégration et une adhésion plus forte des différents intervenants en matière de politiques de gestion et d'aménagement du territoire réunionnais. Par ailleurs, selon eux, le Parc pourrait apporter une expertise pour fédérer les communautés locales au profit du projet.

Tableau 58

Atouts et inconvénients de la création du futur Parc National de La Réunion selon certains répondants

Atouts	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coordinateur et fédérateur des organismes qui travaillent dans le domaine</li> <li>▪ Plus de cohérence dans la gestion de l'espace, moins de cloisonnement et de dispersion</li> <li>▪ Expertise ponctuelle pour décanter des situations</li> <li>▪ Appuis techniques à l'extérieur</li> <li>▪ Fierté chez le Réunionnais</li> <li>▪ Développer sa qualité d'appartenance à son milieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Monopole de gestion et de décision pour la création de lodges : pas prêts à faire face (on ne connaît pas la demande)</li> <li>▪ Trop de contraintes et de rigidité, risque de sanctuarisation et d'immobilisme</li> <li>▪ Changement des modes de vie par rapport à l'espace de liberté sur la zone périphérique</li> <li>▪ Enjeux des décideurs et des techniciens différents des enjeux</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer la valeur du patrimoine</li> <li>▪ Inscription à terme au patrimoine mondial de l'UNESCO</li> <li>▪ Jumelage avec des structures analogues dans l'Océan Indien</li> <li>▪ Hors tourisme : maintien, voir restauration de la biodiversité</li> <li>▪ Développer des formations en rapport avec la gestion (économique, naturelle...)</li> <li>▪ Mettre en cohérence des politiques de développement des différents territoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des habitants</li> <li>▪ Suivi régulier des pratiques des organismes</li> <li>▪ Manque flagrant de communication</li> <li>▪ Dépression de la richesse du patrimoine par les Réunionnais</li> </ul>
--	---

Par ailleurs, nous avons certaines incohérences ou faiblesses à la création du Parc National de La Réunion, lors de nos diverses rencontres auprès des collectivités. Tout d'abord, le développement durable de la zone périphérique et la gestion participative et intégrée des ressources sont prévus par le Plan d'Aménagement des Hauts (PAH) de la Région, alors que les répondants attendent que la mission Parc National « contribue au développement économique, social et environnemental et appuie le développement durable des Hauts » (document officiel du Parc). En effet, ces deux derniers points sont des objectifs de la mission Parc, mais il s'agit de la compétence de la Région. Par conséquent, ceci illustre bien le problème soulevé dans le paragraphe précédent en matière d'organisation des pouvoirs.

En ce qui concerne la zone périphérique dite « zone de développement durable », les collectivités sont libres ou non d'adhérer à une charte (qui définira des objectifs de développement durable et qui ne sera pas opposable), qui les inclut ou non dans le périmètre de cette zone. Mais le Parc n'aura pas compétence pour s'opposer aux projets des communes de la zone périphérique. Les communes pourront mettre en place des documents d'urbanisme « à leur guise », dans le respect du Schéma d'Aménagement Régional (hiérarchiquement qui prévaut sur la charte). En ce qui concerne le tourisme, lors d'une entrevue avec la mission Parc, il en ressort qu'elle ne gèrera pas le côté

touristique, puisque La Région Réunion a plein pouvoir en la matière. La Région Réunion prend en charge la stratégie touristique et les actions qui en découlent, que les organismes rattachés (Comité du Tourisme, Maison de la montagne, etc.) mettront en place. Mais, avec décentralisation des pouvoirs chaque commune gère le développement touristique à sa façon, puisque chacun gère son budget. D'où le développement de projets touristiques parfois à caractère non durables, qui sont pour la plus part étudiés par des cabinets extérieurs. Ajouté à cela, les populations locales ne sont pas consultées à propos des projets. Il n'y a donc pas de gestion concertée et participative entre les populations, les communes concernées et les acteurs du tourisme. De ce fait, les communautés locales se trouvent en quelque sorte « exclues » et s'intéressent par conséquent peu à ce que font les politiques à ce propos, mais « aimeraient y participer ». Ces constats nous amènent aux recommandations suivantes.

## **5.6. RECOMMANDATIONS**

Après avoir discuté des résultats, il nous paraît important d'effectuer certaines recommandations en vue de la mise en place des prototypes de sensibilisation et de formation à l'écotourisme.

### **5.6.1. Recommandations quant au prototype de sensibilisation destiné aux communautés locales**

En ce qui concerne le projet de sensibilisation à l'écotourisme pour les communautés locales de la zone périphérique, nous recommanderons les choses suivantes :

- Première approche de ce que sont les concepts suivants : le tourisme de masse, le développement durable, le tourisme durable, l'écotourisme, le tourisme d'aventure.
- Inventaire des impacts positifs et négatifs de ces formes de tourisme.

- L'attrait de développer pour les communautés locales de la zone périphérique une forme alternative de tourisme : l'écotourisme.
- Joindre les associations volontaires et actives dans le domaine de la préservation de l'environnement et de la valorisation du tourisme.
- Réfléchir au message que l'on veut faire passer, et à son contenu.
- Interventions à plusieurs niveaux (les personnes sans emploi, ayant des emplois précaires, ayant un emploi stable, les jeunes, les enfants, etc.).
- Préparation de supports à modifier en fonction du public ciblé. Ces derniers doivent avoir un aspect ludique (vidéos, conférences ou interventions, supports papier, jeux, etc.). Par ailleurs, étant donné que la plus part des répondants voient en le volcan, la nature, le paille-en-queue (oiseau endémique local) et le métissage, des symboles pour servir de sensibilisation, il serait intéressant d'utiliser ces derniers dans les divers supports de sensibilisation.

La Région qui a la compétence en matière de stratégie touristique, les chargés de mission du Parc National de La Réunion compétents en matière d'expertise de projets concernant le Parc, la Direction de l'Environnement (DIREN) compétente en matière d'éducation environnementale et l'Association pour la Promotion Rurale (APR) compétente en matière de formation, devraient s'associer pour mettre en place l'outil de sensibilisation auprès des communautés locales; car ce sont en partie ceux qui connaissent le mieux le milieu réunionnais. Il serait souhaitable que l'outil soit effectif d'ici à début 2007.

### **5.6.2. Recommandations quant au prototype de formation des décideurs**

Diverses solutions sont mises en place dans le but de maintenir et de concilier un certain niveau de développement et de préservation des écosystèmes au sein des aires protégées. Ainsi, en ce qui concerne le projet de formation à l'écotourisme pour décideurs publics en matière de tourisme, selon l'OMT, les séminaires et conférences

sur l'écotourisme sont souvent les meilleurs outils, pour sensibiliser voir former davantage les autorités locales du tourisme à la question (OMT, 1999). Cela dit à La Réunion, ce type d'outils ne peut suffire aux vues de l'ampleur du travail à faire. Il semble donc impératif de développer des ateliers de formation d'ici le début 2007, car le parc sera officiellement créé courant 2006, pour l'ensemble du personnel public lié au développement du tourisme.

#### ***5.6.2.1. Les thèmes importants à aborder***

Les thèmes qui nous paraissent important d'aborder dans le courant du programme sont :

- Le tourisme mondial à l'heure actuelle;
- Le passage d'un tourisme de masse vers un développement durable du tourisme (éléments de réflexion sur les défis du tourisme durable à la Réunion) ;
- Analyse des formes de tourisme existantes à La Réunion et de l'importance d'effectuer un virage vers la durabilité;
- Le Parc National de La Réunion : défis et perspectives en matière de tourisme durable (description du milieu réunionnais);
- L'écotourisme : approches et perspectives d'avenir ;
- L'écotourisme : atouts et contraintes ;
- Pistes pour programmer et mettre en œuvre des activités écotouristiques : réaliser un prototype d'activités d'écotourisme pour initier les acteurs :
  - Animations de groupes grâce à des expéditions et des randonnées à l'aide d'un guide spécialisé ou un éco-conseiller dans les activités écotouristiques et de scientifiques ou d'associations travaillant dans le domaine de la conservation des ressources;
  - Information historique et culturelle;
  - Description et commentaires sur le milieu naturel;
  - Les expériences mondiales et insulaires (le Québec, le Costa Rica, l'Australie, Madagascar, les Seychelles, etc.).

### **5.6.2.2. *Les autres éléments indispensables à mettre en place***

D'autres éléments permettant la mise en œuvre du développement durable, doivent être mis en place pour servir de passerelle entre :

- Les objectifs de la planification touristique durable;
- La gestion participative d'une forme alternative de tourisme et;
- L'évaluation des projets et stratégies publics de développement touristique qui devront être encouragés ou au contraire freinés.

Il s'agit des indicateurs du développement touristique durable.

#### ***1) Les indicateurs du développement durable du tourisme***

Les indicateurs du développement durable sont une tendance au plan international et national. Ici le but n'est pas de faire une liste exhaustive des auteurs qui ont écrit sur le sujet, mais de donner un aperçu de la tendance depuis un certain nombre d'années et de l'importance des indicateurs du développement durable du tourisme. Ainsi, l'Organisation Mondiale du tourisme en 2005 a émis un guide spécial pour les destinations touristiques sur les indicateurs du développement durable. De plus, d'autres auteurs tels que Hart. (1998), Carley. (1981), Bossel. (1999). Buckley. (1999), Twinning-Ward & Butler (2002), ainsi que Siraka, Jamal & Choi (2001), ont également écrit sur le sujet.

Il est nécessaire de choisir des indicateurs adaptés et applicables au contexte géographique et socio-économique des communes du Parc National de La Réunion. Ainsi, le choix des indicateurs se fait par sa pertinence, sa fiabilité et la possibilité de les mesurer sur le terrain. Pour justifier la pertinence des indicateurs, il faut tout d'abord faire une sélection de ceux proposés par les organismes internationaux et nationaux, qui

contribuent à une certaine harmonisation et à une certaine cohérence du système touristique.

Pour répondre au besoin de fiabilité des indicateurs, ils doivent répondre aux caractéristiques, suivantes :

- Être appropriés à la prise de décisions;
- Être réalisables, faciles à obtenir quand nécessaire;
- Être crédibles, basés sur des objectifs et des mesures scientifiques;
- Être clairs, compréhensibles et significatifs par les utilisateurs;
- Être comparables, même 5 années plus tard.

Les indicateurs sont importants pour une meilleure gestion des impacts et pour veiller à une optimisation des principes du développement durable. En effet, ils permettent une identification des liens particuliers entre le tourisme et les dimensions du développement durable (environnement, social et économie), pour réduire les risques et identifier les problèmes émergents sur les points chauds. L'identification des impacts permet ainsi, de prendre les mesures de mitigations avant que le problème ne surgisse. C'est-à-dire que l'évaluation préalable des projets permet de prendre les mesures correctives.

Le tourisme échappe trop souvent à ce type de processus de gestion des impacts, des risques sur l'écosystème. Pour, réussir « un développement touristique qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins », il faut avant tout savoir prévenir, gérer et évaluer.

Enfin, pour prévenir et gérer les impacts et les risques sur les écosystèmes du futur Parc National de La Réunion, il est nécessaire d'inclure la notion de capacité de charge.

## 2) La capacité de charge

La capacité de charge induit un contrôle de l'accès aux sites protégés en fonction de la capacité d'accueil du territoire. Pour parer aux besoins futurs en matière d'aménagement des installations et de l'infrastructure touristique, sans excéder la capacité de charge des territoires, le développement de l'écotourisme dans la zone périphérique constitue un excellent support pour réduire la pression sur les écosystèmes fragiles. En effet, en 2004 dans un flash info du Quotidien de la Réunion<sup>75</sup> un des gestionnaires qui travaille depuis vingt-cinq ans sur le piton de la Fournaise (le volcan) et concepteur du schéma d'interprétation du massif citait « il est de notre devoir de poser les questions et d'envisager des aménagements avant que le site ne soit trop dégradé ». Ces dégradations semblent selon lui être déjà bien visibles : la végétation semble reculer devant la pression croissante des visiteurs. Selon, un chargé de mission à la cellule écotourisme de l'Office National des Forêts, « il y a des seuils de saturation à ne pas dépasser (...) » sinon « il faudra aussi accepter de causer des traumatismes irrémédiables à la nature ». Il est ici important de signaler que l'écotourisme n'est pas encore un segment affiché en tant que tel à La Réunion.

Par conséquent, il est important pour le développement futur du Parc National que la notion de capacité de charge soit prise en compte. Ainsi, pour réaliser l'objectif de préservation et de conservation des écosystèmes réunionnais, il est nécessaire de mettre en place des études sur la capacité de charge des territoires les plus sensibles afin d'identifier le seuil d'accueil de ces zones (Barabé, 1989).

---

<sup>75</sup> Source : <http://www.clicanoo.com/>

**5.6.2.3. Proposition de séquences de formation à travers des ateliers.**

Tableau 59

Options de séquences de formation pour l'ensemble des acteurs publics du tourisme

Option	Détails de formation
1 <sup>ère</sup> option Cible : ensemble des services publics du tourisme	<p>Le tourisme mondial &amp; les défis et perspectives du tourisme à La Réunion.</p> <p>Intégrer et comprendre les concepts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ développement durable;</li> <li>▪ tourisme durable;</li> <li>▪ écotourisme;</li> <li>▪ tourisme d'aventure;</li> <li>▪ autres.</li> </ul> <p>Les aires protégées et le tourisme.</p> <p>L'écotourisme une forme alternative de tourisme.</p>
2 <sup>ème</sup> option Cible : décideurs en matière de stratégies et d'actions touristiques (cadres supérieurs)	<p>Le tourisme mondial &amp; les défis et perspectives du tourisme à La Réunion.</p> <p>L'intégration et la compréhension des concepts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ développement durable;</li> <li>▪ tourisme durable;</li> <li>▪ écotourisme;</li> <li>▪ tourisme d'aventure;</li> <li>▪ autres.</li> </ul> <p>Les aires protégées et le tourisme. L'intégration des concepts de développement durable au sein du projet Parc National des La Réunion.</p> <p>Analyse de la principale clientèle réunionnaise concernant la demande de produits écotouristiques.</p> <p>Réflexions et pistes de développement pour la planification et la gestion de l'écotourisme comme forme alternative de tourisme pour le Parc National de La Réunion (écovillages, bioconstruction, écomobilité, énergies renouvelables, économie solidaire, etc.).</p> <p>Réglementation de l'écotourisme : Responsabilités et cadres institutionnels.</p> <p>Développement des produits, marketing et promotion de l'écotourisme.</p> <p>Les coûts et des avantages de l'écotourisme : leur répartition équitable entre tous les acteurs</p>

## CONCLUSION GÉNÉRALE

*« Le développement durable représente l'horizon du tourisme mondial - non comme une entrave à sa croissance, mais, au contraire, comme la garantie de son succès dans la durée. Ce n'est nullement sacrifier à une mode intellectuelle, mais simplement formuler une constatation de bon sens, que de l'affirmer »*: Francesco Frangialli, F. (Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme), interview Le Monde du 17 juillet 2004 :

Aujourd’hui, la durabilité est un critère qu’il faut plus que jamais prendre en compte surtout en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles. Développer en garantissant le respect de l’environnement et les intérêts de nos générations et celles à venir, tel est le défi de notre société. Après l’hégémonie d’un système libéral, les préoccupations d’aujourd’hui ont changé et prennent en compte les impacts de l’Homme sur son environnement dont la vulnérabilité est enfin en train d’attirer l’attention. En effet, nous vivrons dans un espace en phase de disparition si nous ne prenons pas conscience des limites des ressources naturelles.

L’île de La Réunion recèle d’un patrimoine écologique, géologique, paysager et culturel exceptionnel. La forêt réunionnaise fait partie intégrante du patrimoine mondial de forêt primaire. Le volcanisme actif de l’île et sa situation en zone tropicale soumise à une pluviométrie élevée et à une érosion intense ont contribué au fil du temps à forger des paysages aussi grandioses que diversifiés et des spectacles naturels toujours changeants. Ce patrimoine constitue un atout exceptionnel pour La Réunion, non seulement pour le développement du tourisme, mais aussi pour confirmer le rôle de cette île au sein de l’Océan indien comme pôle de référence scientifique, d’observation et de connaissance des écosystèmes, du climat et de la volcanologie (du fait en partie de l’importance des budgets français et européens, qui permettent d’effectuer des recherches d’envergures). Ainsi, le développement du tourisme durable, doit aussi et surtout, pouvoir identifier et gérer les impacts, car l’environnement, particulièrement riche et attractif mais également fragile, très rarement renouvelable est son support essentiel.

L'attractivité de La Réunion et son accroissement démographique induisent cependant un développement très rapide des besoins à satisfaire pour les populations et la nécessité de mettre en place des démarches de gestion intégrée des territoires. Concilier les enjeux du développement économique et touristique et de l'amélioration de conditions de vie et d'emploi des populations avec ceux de la conservation du patrimoine naturel et de sa valorisation, demeure des enjeux importants.

Ainsi, le virage du tourisme classique vers le tourisme durable doit s'opérer, car pour répondre aux besoins des générations présentes et futures, il faut garantir la sauvegarde du patrimoine, ainsi que protéger la nature et ses ressources. Par conséquent, le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents qui exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires. Pour cela, le développement de l'écotourisme au sein du Parc National de La Réunion est l'une des meilleures alternatives possibles. L'écotourisme est une expérience naturaliste, basée sur des écosystèmes et des espèces, qui doit avoir des impacts minimum. Ceci grâce à un encadrement éducatif et une gestion intégrée du tourisme.

D'où toute l'importance de la formation des acteurs publics du tourisme pour cette forme alternative de tourisme qui se base sur la nature intrinsèque, ainsi que sur les communautés locales. De plus, la mise en place de supports de sensibilisation à cette forme de tourisme est indispensable, afin que les communautés locales soient acteurs du développement du tourisme au sein de leurs communes. Surtout que, selon les conclusions de l'Agenda 21 local, « il est urgent d'identifier des méthodes d'intégration des exigences du développement durable dans les projets en cours ». Ainsi, l'écotourisme est un bon moyen de poser les jalons du tourisme durable insulaire.

Dans le contexte actuel d'élan vers les causes écologiques, le projet Parc National de La Réunion s'inscrit bien dans la volonté des organismes internationaux de vouloir protéger

notre capital nature. Ainsi, notre projet de recherche étant en cohérence avec la volonté de préservation et de conservation de la nature et de la culture créole du futur Parc National de La Réunion, il constitue par conséquent notre terrain d'étude.

### **Les principaux résultats de la recherche**

Premièrement, pour répondre à la première question spécifique de recherche posée dans la première partie, c'est-à-dire : « Est-ce que l'écotourisme peut devenir une activité importante pour le Parc National de La Réunion? », nous dirons que l'écotourisme répond tout d'abord à une opportunité d'appréhender la nature comme ressource et un moyen de la préserver pour les générations futures en faisant comprendre aux communautés locales la complexité, la fragilité et la nécessité de préserver le patrimoine réunionnais par des instruments qui les sensibiliseraient au sujet. En effet, La Réunion, destination touristique récente en émergence, dispose de nombreuses caractéristiques qui requièrent l'écotourisme, pour attirer les touristes. En effet, l'île dispose d'une diversité et d'une qualité écologique exceptionnelle, qui sont la base de l'expérience écotouristique.

En second lieu pour répondre à la seconde question spécifique de recherche, c'est-à-dire : Par quel(s) outil(s) peut-on former et informer les élus locaux, ainsi que la société civile aux bénéfices de l'écotourisme? Nous dirons qu'avant toute chose, l'écotourisme requiert la mise en place de certains préalables : *la sensibilisation et la formation*, pour une meilleure gestion participative des acteurs. En effet, pour formuler une démarche participative, qui vise une vision et une participation commune au développement de l'écotourisme, il est nécessaire d'associer tous les acteurs de cette branche d'activité afin d'équilibrer leurs intérêts.

La prépondérance du secteur public en matière de stratégie touristique à La Réunion, fait que les organismes associés ont un rôle fondamental dans la mise en place de

mécanismes de participation au développement de l'écotourisme, pour les communautés locales. En effet, lorsque ces dernières sont correctement informées quant aux enjeux environnementaux qui les concernent, elles prennent mieux conscience des richesses de leur milieu naturel, et elles sont plus sensibilisées quant à l'importance de préserver et de protéger durablement les ressources naturelles sur lesquelles repose le tourisme. Ainsi, elles sont prédisposées à participer et à s'investir dans la protection du patrimoine culturel et naturel, et ainsi, à mettre en valeur l'écotourisme. Ajoutons que, la volonté de participer au projet Parc est évidente chez beaucoup d'habitants, mais ils ne savent pas comment car ils manquent d'informations. Dès lors, notre recherche répond aux interrogations des communautés locales tout en intégrant les principes du développement du tourisme durable (croissance, pérennité, éthique, équité).

Le projet Parc National de La Réunion, fait naître certaines attentes, surtout en matière de développement économique dont la création d'emploi pour les jeunes et de développement social à travers la création d'activités sociales. Cela dit, les habitants de la zone Parc s'interrogent encore sur les formes que ces activités pourraient prendre et sur le public qui va en bénéficier. En effet, les perspectives d'emploi sont très faibles dans les communes du Parc et beaucoup d'entre eux s'inquiètent quant à l'arrivée de personnes extérieures mieux averties qui viendraient tirer profit de ce nouveau projet. De plus, il apparaît suite à ces divers constats que seule la dimension environnementale ne suffit pas pour protéger et préserver l'environnement et le patrimoine réunionnais. Il faut compléter cette dimension, par les deux autres dimensions du développement : l'économique et le sociale, dans le but de fédérer le maximum d'habitants des Hauts autour de la stratégie de développement durable du tourisme. Ainsi, c'est là que l'un des objectifs de notre recherche prend toute son importance : il y a une réelle opportunité, voir même un besoin urgent de mettre en place un prototype de programme de sensibilisation à l'écotourisme, pour associer la population des communes de la zone périphérique de façon pérenne, au projet de Parc National de La Réunion.

Auprès des décideurs locaux, à l'échelle de La Réunion, la formation à l'écotourisme est nécessaire. En effet, afin de respecter au mieux les attentes des visiteurs, des populations locales, et des organismes publiques comme privées, des institutions, etc. tout en restant dans les limites des capacités du milieu, il est important de connaître les critères et les repères de ce qui peuvent contribuer à la protection du patrimoine naturel et culturel. Surtout qu'après analyse des résultats, il est évident et indispensable qu'un plan de formation doit être mis en place, afin d'unir les actions et stratégies de l'ensemble des décideurs publics locaux du tourisme vers la voie de la durabilité. Par ailleurs, la formation peut être utilisée comme moyen pour favoriser l'adoption d'orientations de développement économique, social et environnemental, permettant un tourisme réellement durable. Ainsi, notre second objectif se voit opportun puisqu'il y a un réel intérêt quant au développement d'un prototype de formation à l'écotourisme de la part des décideurs publics du tourisme. Selon un répondant : « Il est réel et urgent de diffuser ce qui doit être fait » (APR).

Ces résultats constituent des réponses à la dernière question spécifique de recherche suivante : comment selon les principes du tourisme durable associer de façon pérenne la population locale réunionnaise, ainsi que les décideurs publics à la mise en place de l'écotourisme.

### **Les limites de la recherche**

Ici, la taille de l'échantillon non probabiliste concernant les communautés locales fait que notre objectif de représentativité est limité. En effet, nous n'avons pu étudier l'ensemble des communes associées à la zone périphérique. Il nous est difficile de répertorier le nombre exact de communes faisant partie de la zone périphérique, car il y a des limites paysagères fixées pour bon nombre de communes. Mise à part « les massifs de végétation primaire, le volcan, les hauts sommets, les îlets habités de Mafate, de Grand-Bassin, du Grand-Brûlé (selon la volonté locale) ; et quelques

enclaves cultivées », la majeure partie des Hauts (plus de 1000 mètres d'altitude) de l'île sur la carte officielle du Parc sont inclus dans la zone périphérique. La Réunion comprend 24 communes. Selon notre estimation par rapport au tracé sur la carte officielle du Parc, la zone périphérique prendrait en compte environ 16 communes et nous en avons étudié 3, d'où le choix d'un échantillon non probabiliste. Ceci pour des considérations de temps, des questions géographiques (l'accès nécessite une voiture) et de budget (la chercheure était seule à réaliser la recherche). Par conséquent, la chercheure est restée modeste dans l'interprétation des résultats, car nous ne pouvions pas aller au delà de ce que les données nous permettaient de révéler. De plus, nous ne pouvons généraliser les données du fait que l'ensemble des communes n'ait pas été intégré.

De plus, notre échantillon concernant les décideurs n'a pas été déterminé en fonction de « sa représentativité statistique, mais du fait de son caractère typique, parce qu'il ne présente aucun trait particulier, exceptionnel, susceptible d'affecter fortement le phénomène étudié, et donc que ce qu'on y a observé est suffisamment semblable à ce qu'on pourrait trouvé ailleurs » (Beaud, dans Gauthier, 2003). C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes basé sur un échantillon (n) de 20 répondants. Par conséquent, la représentativité est également limitée.

Par ailleurs, le modèle que la chercheure a mis en place, est trop en avance par rapport à la réalité empirique sur le terrain. Par conséquent, il a permis de guider l'analyse, mais non pas de dégager une étude « exhaustive » de ce dernier. Ceci pour les raisons suivantes :

- Le parc, au moment de la recherche n'était pas officiellement crée ;
- Le segment de l'écotourisme est en amorce, en devenir. Par conséquent, l'offre n'est pas encore déployée et il faut encore cerner des éléments concernant la demande.
- L'interrelation entre les intervenants publics du tourisme et les communautés locales, n'est pas encore au point.

En ce qui concerne nos outils, nous avons dû les créer pour répondre aux besoins de la recherche, car les données empiriques sur le milieu étudié n'existent pas à l'état pur. En effet, nous avons cherché à mesurer à l'aide d'indicateurs des concepts et à classifier et analyser postérieurement (discussion des résultats) des relations entre certaines variables. Cela dit, la validité pourrait être améliorée en ajoutant quelques questions, qui permettraient une analyse plus approfondie.

### **L'originalité du mémoire et la portée de la recherche**

Notre mémoire apporte un point de vue différent en faisant divers constats et en proposant des analyses. Ainsi, l'originalité du mémoire se situe principalement dans l'aspect humain, entre les gens et la culture. En effet, pour le moment le Parc n'a pas encore atteint certains « objectifs et défis », tels que :

- « aborder la composante humaine de ce territoire, paraît alors essentiel, pour donner du sens au projet de Parc National »<sup>76</sup> ; car la participation des communautés locales à ce projet est encore faible, voir inexistante aux vues de nos résultats ;
- « le projet de Parc National pour les Hauts de La Réunion se doit de relever le double défi de la protection, valorisation d'un patrimoine naturel exceptionnel et l'amélioration des conditions de vie et d'emplois des populations qui vivent sur ces territoires. C'est donc bien de la mise en œuvre d'une politique de développement durable qu'il s'agit, avec l'articulation délicate à réaliser entre l'Environnement, l'Homme et l'Économie ». En effet, l'association Parc et développement du tourisme ne peut se faire que dans la mesure où le pont entre le développement économique, social et environnemental et la protection de cette biodiversité riche est planifié avec la participation de tous les acteurs. Ce qui pour le moment n'est pas encore réalisé et que notre recherche met en exergue à travers le développement de l'écotourisme.

---

<sup>76</sup> Source : Cd Rom Parc des Hauts, étude de l'AREP/F.D, 2003 : 4.

De plus, puisque le projet Parc National de La Réunion ne prévoit pas encore de stratégie touristique, notre recherche propose et justifie du choix d'une forme de tourisme alternative cohérente avec les objectifs du Parc : l'écotourisme. L'écotourisme constitue actuellement une niche étroite du marché, mais, en incorporant et en valorisant des caractéristiques originales de la culture et de l'environnement, dans lequel il évolue; il permet de réelles opportunités pour une « micro-économie » et un « développement touristique véritable », qui doit être suivie et aidée par les acteurs locaux (Olier, 2004). Ainsi, nous nous sommes penchés sur les préalables à la mise en place de l'écotourisme par les actions de formation et de sensibilisation des principaux acteurs concernés par le développement du tourisme, qui préparent et bénéficient des actions durables futures.

En ce qui concerne la portée de la recherche, aux vues des ambitions touristiques de La Réunion, la destination pourrait constituer un terrain d'expérimentation pour mettre au point des modèles de planification et de gestion durables de l'écotourisme insulaire. Par conséquent, la création du Parc National vient à point nommé pour élaborer un plan de gestion.

## BIBLIOGRAPHIE

- AFIT (2002). *Écotourisme, expériences françaises, guide de savoir-faire*. Paris. Éditions AFIT.
- AFIT (2001). *Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises*. Paris. Éditions AFIT.
- AGENDA 21 Ile de La Réunion. (2003).
- AMALOU P. & BARIOULET H. & VELLAS F. *Tourisme, éthique et développement*. Paris. Éditions L'Harmattan.
- AMIROU R. & BACHIMON P. (2000). *Le tourisme local, une culture de l'exotisme*. Paris. Éditions Tourismes l'Harmattan et Sociétés.
- ARONSSON L. (2000). *The Development of Sustainable Tourism*. Londres et New York. Éditions Contium.
- ATLAS DE FRANCE. (1998). *Les Outres mers*, 13. Montpellier Paris. Éditions la documentation française.
- BACHMAN K.F., MORAIS D.B. (2001). Methodological Approaches Used in the Literature. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, p. 597-609.
- BARABÉ, A. (1990). Pérennité des environnements de loisir. Québec. *Loisir et société*, 13, 2 :271.
- BARABÉ, A. (1995). Tourisme et développement durable : état de la situation et perspectives d'avenir. Québec. *Loisir et société*, 18, 2.
- BARABÉ, A. (1989). *Détermination des capacités de support dans le contexte du développement durable des espaces récréatifs en milieux naturels protégés*. Thèse de doctorat. Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal.
- BARABÉ, A. (2003a). *Modèle systémique du développement durable*. Département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- BARABÉ, A. (2004). *Notes de cours de tourisme durable*. Département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- BLAMEY R.K. 1997. The Search for an Operational Definition. *Journal of Sustainable Tourism*, 5, pp.109-130.
- BLAMEY R.K. 2001. Principles of Ecotourism. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, pp. 5-22.
- BARIOULET H. & VELLAS F. (2001). *Les défis du tourisme durable dans les PED*. :175. Dans AMALOU P. & BARIOULET H. & VELLAS F. *Tourisme, éthique et développement*. Paris. Éditions L'Harmattan.
- BAYLE D. & HUMEAU M.S. (1992). *Valoriser le patrimoine de sa commune par le tourisme culturel*. Paris. Éditions du Moniteur.
- BENSAHEL L. & DONSIMONI M. (1999). *Le tourisme, facteur de développement local* : 21 à 59. Grenoble. Éditions Presses Universitaires de Grenoble.
- BRETON J.M. (2004). La sensibilisation des communautés locales à la gestion du patrimoine environnemental – 1ère partie. *Tourisme, environnement et aires protégées* (Antilles,-Guyane/Haïti/Québec). Sous la direction de Jean Marie Breton. Paris: Éditions Karthala-Crejeta.
- BOIRAL O. (2004). Environnement et économie : une relation équivoque. *VertigO*, la revue en sciences de l'environnement, 5, (2).
- BOO E. (1990). *Ecotourism: the Potentials and Pitfalls*. Washington, D.C. Éditions World Wildlife Fund.
- BOSSEL H. (1999). *Indicators for Sustainable Developpement : Theory, Method and Application*. Manitoba. Canada. Éditions IISD.
- BUCKLEY. R. (1999). Tools and indicators for managing tourism in parks. *Annals of tourism research*. 26 (1).
- BUCKLEY R. (2001). Environmental Impacts. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub. pp. 363-378.
- BUCKLEY R. (2002). Research note. Draft Principles for Tourism in Protected Areas. *Journal of Sustainable tourism*, 1, (1).
- BUCKLEY R. (2004). The Effects of World Heritage Listing on Tourism to Australian national parks. *Journal of Sustainable Tourism*, 12, (1).
- BUDOWSKI G. (1976). Tourism and Environmental Conservation: Conflict, Coexistence or Symbiosis? *Environmental Conservation*, 31, (1) : 27-31.

- BUTLER R.W. & BOYD S.W. (2002). *Tourism and National Parks. Issues and Implications*. Great Britain. Éditions Wiley.
- CARLEY. M. (1981). *Social Measurement and Social Indicators : Issues of Policy and Theory*. London. UK. Éditions George Allen & Union.
- CATER E. & LOWMAN G. (1994). *Ecotourism, a Sustainable Option?* Published in association with the Royal Geographical Society. Great Britain. Éditions Wiley.
- CAZES G. & LANQUAR R. (1980). *L'aménagement touristique et le développement durable*. Paris. Éditions Presse Universitaire de France.
- CERRON J.P, DUBOIS G., avec la collaboration de RAOUL-DUVAL J. (2000). *Le tourisme durable dans les destinations. Guide d'évaluation*. Université de Limoges. Éditions PULIM.
- COLLOQUE. (1996). *Développement touristique durable : conciliation des intérêts économiques, culturels, sociaux, scientifiques et environnementaux*. Strasbourg. Conseil de l'Europe.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. (2001). *Proposition de la Commission en vue du Conseil européen de Göteborg. Développement durable en Europe pour un monde meilleur : stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable*. Bruxelles. Édition
- COMMISSION MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT (CMED). Rapport Brundtland. (1987). *Notre avenir à tous*. Montréal. Les Éditions du Fleuve.
- COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME. (1999). *Sur la voie du développement durable : les pratiques exemplaires au Canada*. Éditions Centre for tourism policy and research.
- COMITÉ DU TOURISME DE LA RÉUNION. (2004-2005). *La Réunion, guide découverte*.
- CONSEIL DE L'EUROPE (2002). *Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe*.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES. (1999). *Tourisme et développement durable. Tourisme et développement économique. Tourisme et développement social*. Rapport du Secrétaire général de la Commission du développement durable.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES. (2001). *Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable. Éducation et sensibilisation du public au service du développement durable*. Rapport du Secrétaire général.

CONSEIL NATIONAL DU TOURISME. (2000). *Le tourisme des années 2010, « la mise en futur de l'offre »*. Paris. Éditions la documentation française.

CONTANDRIOPOULOS, A.-P., CHAMPAGNE, F., POTVIN, L., DENIS, J.-L., & BOYLE, P. (1990). *Savoir préparer une recherche. La définir, la structurer, la financer*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

COUTURE M. (2002). L'écotourisme: un concept en constante évolution. *Téoros*, 21, (3) : 5-13.

D'AYALA P. G. (2001). *Univers insulaire : de nouvelles perspectives* : 271 & 272. Paris.

DÉTENTE CONSULTANTS. (2004). *Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique de La Réunion. Orientations stratégiques à l'horizon 2020*. Étude réalisée pour la Région Réunion. Île de la Réunion.

DE GRANDPRÉ, F. (2004). *Notes de cours de recherche quantitative*. Département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

DRUMM A. & MOORE A. (2002). *Développement de l'écotourisme, un manuel pour les professionnels de la conservation Volume I. Introduction à la planification de l'écotourisme*. Arlington, Virginie, États-Unis. Éditions The Nature Conservancy.

EAGLES P. CONFERENCE REPORT (2004). Tourism at the Fifthworld Parks Congress, Durban South Africa, 8-17 September 2003. *Journal of Sustainable Tourism*, 12, (2).

ECOTOURISM SOCIETY. (1995). *The Ecolodge Sourcebook for Planners & Developers*. Préparé par D. Hawkins, éd. ; Wood, Megan Epler ; Bittman, Sam. Éditions The Ecotourism Society North Bennington, États-Unis.

FARRELL T.A. (2002). The Protected Area Visitor Impact Management (PAVIM) Framework: a Simplified Process for Making Management Decisions. *Journal of Sustainable Tourism*, 10, (1).

FENNELL A. (1990). Ecotourism in Costa Rica : a Conceptual Framework. *Journal of Park and Recreation Administration*, 8 (1).

- FENNELL A. (1992). Ecotourism and Natural Resource Protection. Implication of an alternative form of tourism for host nation. *Tourism Recreation Research*, 17 (1).
- FENNELL A. (1999). *Ecotourism : An Introduction*. New York. Éditions Routledge.
- FENNELL A. & DOWLING R. (2003). *Ecotourism Policy and Planning*. Great Britain & USA. Éditions Cabi publishing.
- FOX M. (1977). *The Social Impact of Tourism: A Challenge to Researchers and Planners*. Dans Finney B.R. & Watson A. (eds), *A New Kind of Sugar: Tourism in the Pacific*, Honolulu. Éditions East-West Technology and Development Institute, East-West Center : 27-48.
- GAGNON C. (2004). Les communautés locales face aux impacts des parcs de conservation et de l'industrie touristique – 2ème partie. *Tourisme, environnement et aires protégées* (Antilles-Guyane/Haïti/Québec). Sous la direction de Jean Marie Breton. Paris: Éditions Karthala-Crejeta.
- GAUTHIER, B. (2003). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. (4<sup>e</sup> éd.). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- GOHIER J.M. (2001). L'écotourisme : stratégies et politiques publiques - 3ème partie. *Écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe ?* Sous la direction de Jean Marie Breton. Paris. Éditions Karthala-Crejeta.
- GOODWIN H. (1996). In Pursuit of Ecotourism. *Biodiversity and Conservation*. 5: 277-291.
- KALINOWSKI, K.M. & B. WEILER. (1992). *Educational Travel*. Dans: Weiler, B. Et Hall, C.M. (eds) *Special Interest Tourism*. London: Éditions Belhaven Press : 15-26.
- KENNEDY P. (2002). Interpretation in National Park: Some Critical Questions. *Journal of Sustainable Tourism*, 10, (2).
- KO T.G. (2003). Development of a tourism sustainability assessment procedure : a conceptual approach. *Tourism Management*, 26.
- HART. M. (1998). Indicators of sustainability.  
[Http://www.subjectmatters.com/indicators](http://www.subjectmatters.com/indicators).
- HONEY M. S. (1999). *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?* Washington, D.C. Éditions Island Press.

- HUYBENS N. & VILLENEUVE C. (2004). La professionnalisation du développement durable : au-delà du clivage ou de la réconciliation écologie. *VertigO* (sciences de l'environnement), 5, (2).
- HVENEGAARD G. 1994. Ecotourism: A Status Report and Conceptual Framework. *Journal of Tourism Studies*, 5, (2) : 24-35.
- ICT (Departamento de Recursos Naturales). 2001. Tourism. Statistical Polls. [www.tourism-costarica.com](http://www.tourism-costarica.com)
- LAWTON L.J. (2001). Public Protected Areas. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY. Editions CABI Pub. pp. 287-302.
- LOVELOCK B. (2002). Why it's Good to Be Bad: the Role of Conflict Incontributing Towards Sustainable Tourism in Protected Areas. *Journal of Sustainable Tourism*, 10, (1).
- LEQUIN M. (2001). *Écotourisme et gouvernance participative*. Ste-Foy, Québec. Éditions Presse de l'Université du Québec.
- LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL. (1995). Île de la Réunion.
- LES DOCUMENTS DE L'AGENDA 21. (2002). Île de la Réunion.
- LETTRE D'INFORMATION DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION. (2004). Numéro 4.
- MAISON DE LA MONTAGNE. (2004-2005). La Réunion, une île grandeur nature.
- Mc COOL S. F. (1995). Linking Tourism, the Environment, and Concepts of Sustainability : Setting the Stages. Dans Mc COOL S. F. & WATSON A. E. *Linking Tourism, the Environment and Concepts of Sustainability*. Rapport technique INT-GTR-323. Department of Agriculture, Forest Service-Intermountain Research, Ogden, Utah.
- Mc COOL S. F. & MOISEY R. N. (2001). *Tourism, Recreation and Sustainability, Linking Culture and the Environment*. Great Britain & USA. Éditions CABI Publishing.
- MIDDLETON V. T. & HAWKINS R. (1998). *Sustainable Tourism, a Marketing Perspective*. Great Britain. Éditions Butterworth Heinemann.
- MOSCARDO, G. 1998. Interpretation and Sustainable Tourism: Functions, Exemples and Principles. *Journal of Tourism Studies*, 9 : 2-12.

MOWFORTH M. & MUNT L. (1998). *Tourism and Sustainability, New Tourism in Third world*. Londres et New York. Éditions Routledge.

MUSA G., HALL CM. & HIGHMAN J. (2004). Tourism Sustainable and Health Impacts in High Altitude, Adventure Cultural and Eco Destination. A Case Study of Nepal's Sagarmatha National Parks. *Journal of Sustainable Tourism*, 12, (4).

NEWSOME D., MOORE S. A. & Dowling R. K. (2002). *Aspects of Tourism, Natural Area Tourism, Ecology, Impacts and Management*. Great Britain. Éditions Channel view publications.

ORAMS M.B. (1995). Towards a More Desirable Form of Ecotourism. *Tourism Management*, 16 : 3-8.

ORAMS M.B. (2001). Types of Ecotourism. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY. Éditions CABI Pub : 23-36.

OLIER N. (2004). Tourisme et environnement au niveau du Parc National de la Guadeloupe – 3ème partie. *Tourisme, environnement et aires protégées* (Antilles, Guyane/Haïti/Québec). Sous la direction de Jean Marie Breton. Paris: Éditions Karthala-Crejeta.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. (1993). *Sustainable Tourism Developpement : Guide for Local Planners*. Par G. Mc Intyre & the assistance of A. Hetherington & E. Inskeep. Madrid, Espagne. Éditions Organisation Mondiale du tourisme.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. (1999). *Guide à l'intention des autorités locales: développement durable du tourisme*. Madrid, Espagne. Éditions Organisation Mondiale du tourisme.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. (2002). *Le marché français de l'écotourisme*. Madrid. Rapport spécial, numéro 16.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME & PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. (2001). *Conférence sur le développement et la gestion durables de l'écotourisme dans les petits états insulaires en développement et autres petites îles*. Préparatoire du Sommet Mondial de l'écotourisme (Québec, 2002). Mahé, Seychelles. Éditions Organisation Mondiale du tourisme.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME & PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. (2002). *Sommet Mondial de l'Écotourisme: rapport final*. Madrid, Espagne. Éditions Organisation Mondiale du tourisme.

PAGE S. & DOWLING R. (2002). *Ecotourism*. Harlow, Essex, New York, Great Britain. Éditions Prentice Hall.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME ET L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES. (2002). Préparé par P. Eagles, C. Haynes. *Sustainable Tourism in Protected Areas : Guidelines for Planning and Management*. Gland, Suisse. Éditions IUCN : the World Conservation Union.

POULIN G. (2002). Tourisme et parcs nationaux : Impacts sur les communautés limitrophes – Le cas de Tadoussac (Québec, Canada). *VertigO* (sciences de l'environnement), 3, (1).

PROVOST, M., ALAIN, M., LEROUX, M. & LUSSIER, Y. (2002). *Guide de présentation d'un rapport de recherche*. Trois-Rivières-Ouest : Les Éditions SMG.

REVÉRET, J.P. & GENDRON, C. (2002). *Le développement durable, entre développement et environnement*. Éditions Liaison Énergie-Francophonie : 55-56-57.

REVILL KERR W. (2003). *Tourism Public Policy and the Strategic Management of Failure*. Great Britain. Éditions Pergamon.

ROOS S. & WALL G. (1999). Ecotourism: Towards Congruence Between Theory and Practice. *Tourism Management*, 20 : 123-132.

SCHMINK M. 1999. *Conceptual Framework for Gender and Community-based Conservation*. Case Study No. 1. MERGE (Managing Ecosystems and Resources with Gender Emphasis). Gainesville, Florida : Tropical Conservation and Development Program, Center for Latin American Studies, University of Florida.

SIRAKA E., JAMAL T.B & CHOI H.S.(2001). Developing Indicators for Destination Sustainability. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Éditions CABI Publishing. London. UK.

SMITH J. & NEWSOME D. (2002). An Integrated Approach to Assessing, Managing and Monitoring Campsite Impacts in Warren National Park, Western Australia. *Journal of Sustainable Tourism*, 10, (4).

TARDIF J. (2003). Écotourisme et développement durable. *VertigO*, la revue en sciences de l'environnement, 1, (4).

TÉMOIGNAGES (2006). Journal d'informations et d'actualités sur l'île de La Réunion. <http://www.temoignages.re/>

- THIFFAULT. N. (2002). *Adaptation d'un modèle de planification et de gestion pour la mise en valeur de l'écotourisme dans la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre*. Mémoire. Université du Québec à Trois Rivières.
- TWINING-WARD L. & BUTLER R. (2002). Implementing STD on a Small Island: Development and use of Sustainable Tourism Development Indicators in Samoa. Australia. *Journal of Sustainable Tourism*, 10, (5).
- VELLAS, F. (1996). *Le tourisme mondial*. Conclusion. Paris. Éditions Économica.
- VELLAS, F. & CAUET J.M. (1997). *Le tourisme et les îles*. France. Éditions L'Harmattan.
- VIVIEN F.D. (2004). Un panorama de propositions économiques en matière de soutenabilité. *VertigO*, la revue en sciences de l'environnement, 5, (2). World Tourism Organization (WTO). (1997). *Tourism market trends. Americas*, 1997 Édition, Madrid, Espagne.
- VIOLIER P. (1999). *L'espace local et les acteurs du tourisme*. Rennes. Éditions PUR : Presses universitaires de Rennes : 105 à 122
- WEAVER D. B. (1998). *Ecotourism in the Less Developed World*. New York. Éditions CAB International.
- WILLAMS A.M. & SHAW G. (1991). *Tourism and Economic Development. Western European Experience*. Londres & New York. Éditions BelhavenPress – 2nde edition.
- WIGHT P.A. (2001). Ecotourists : Not a Homogeneous Market Segment. *The Encyclopedia of Ecotourism*. WEAVER D.B. School of tourism and hotel management. Griffith University. Australia.
- ZIFFER K. 1989. *Ecotourism : The Uneasy Alliance*. Washington, DC. Éditions Conservation International and Ernest & Young.

## WEBOGRAPHIE

[http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Developpement\\_durableGuide\\_du\\_developpement](http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Developpement_durableGuide_du_developpement)  
Encyclopédie virtuelle.

[http://europa.eu.int/comm/sustainable/pages/idea\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/sustainable/pages/idea_fr.htm)  
Site des activités, des institutions, des documents et des services de l’Union Européenne.

<http://cevennes.atlas.parcsnationaux.org/>  
Atlas du Parc National des Cévennes.

<http://www.afit-tourisme.fr/>  
Site de l’Agence Française de l’Ingénierie Touristique (AFIT) a pour vocation : d’adapter l’offre touristique française aux évolutions de la société et de la consommation pour mieux répondre à la demande, et de faire face à la concurrence internationale et améliorer la compétitivité de cette offre.

<http://www.ac-reunion.fr/>  
Site de l’Académie de la Réunion. Il renseigne sur la vie administrative, la situation géographique, le relief, le climat, la population, l’économie, l’emploi, la faune et la flore, l’histoire, etc. de l’île.

<http://www.agora21.org/>  
Site francophone du développement durable.

<http://www.aqpere.qc.ca/>  
Site de l’Association Québécoise pour la Promotion et le développement de l’Éducation et de la formation Relatives à l’Environnement.

<http://www.cg974.fr>  
Site officiel du département de la Réunion (deuxième plus importante administration après la Région)

<http://www.clicanoo.com/>  
Site du journal « Le Quotidien » de l’île de La Réunion.

<http://www.clubs-unesco.asso.fr/>  
Site des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture.

<http://www.developpement-durable.net/>  
Site qui présente les nouveautés (conférences, etc.) en matière de développement durable.

<http://www.ecoclub.com/>

Site d'un club écotouristique international qui est un réseau qui fournit des informations sur les aspects de l'écotourisme.

<http://www.econovateur.com/>

Site de l'Éconovateur, qui est une agence conseil en communication et innovation responsables.

<http://www.ecotourism.org/>

Site de la plus grande et la plus ancienne organisation d'écotourisme dans le monde consacré à produire et à diffuser de l'information au sujet de l'écotourisme

<http://www.eurisles.com/>

Site de « European Islands System of Links and Exchanges ». EURISLES est un réseau de coopération interrégionale créée en 1992, à l'initiative de la Commission des Iles de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes

<http://www.globenet.org/>

Site présente un article sur l'éducation à l'environnement et au développement.

<http://www.insee.fr/>

Site de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques de La Réunion.

<http://www.insula.org/>

Site du conseil scientifique international pour le développement des îles.

<http://www.islandsonline.org/>

Site qui donne des informations sur le développement durable dans les îles.

<http://www.ilereunion.com/>

Site touristique de La Réunion.

<http://www.la-reunion-tourisme.com>

Site d'informations touristiques pratiques, réalisé par le comité du tourisme.

<http://www.mdeie.gouv.qc.ca/>

Site du ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation québécois.

<http://www.menv.gouv.qc.ca/>

Site du ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs québécois.

<http://www.odr.net/>

Site de l'Observatoire du Développement de La Réunion.

<http://www.outre-mer.gouv.fr>

Site du ministère de l'outre-mer français.

<http://www.planeta.com/>

Site du journal mondial des pratiques écotouristiques.

<http://www.sdinfo.gc.ca/>

Site du gouvernement canadien sur le système d'information sur le développement durable.

<http://www.parc-national-reunion.prd.fr/>

Site officiel de la mission de création du Parc National de La Réunion de la Réunion.

<http://www.phac-aspc.gc.ca/>

Site de santé publique Canada.

<http://www.reunion.ecologie.gouv.fr/>

Site de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) qui est un service déconcentré du Ministère de l'écologie et du Développement Durable.

<http://www.regionreunion.com/fr/>

Site de la plus haute instance administrative de la Réunion.

<http://www.rfo.fr/découverte.php?iv=2&ip=12&ir=66&isr=6123>

Site du Réseau France Outre-mer (medias télévisés et radio).

<http://www.sommetjohannesburg.org/>

Site de l'Organisation Mondiale du Tourisme.

<http://www.sportsnature.org/>

Site du réseau de chercheurs et experts en sports de nature et de montagne.

<http://www.tourinfos.com/fr/>

Site des loisirs et tourisme en France.

<http://www.ump.assemblee-nationale.fr/>

Site français du groupe UMP et de l'assemblée nationale (loi sur les Parcs nationaux).

<http://www.unesco.org/>

Site de l'organisation scientifique de l'éducation et de la culture des Nations Unies.

<http://www.un.org/>  
Site des Nations Unies.

<http://www.uneptie.org/>  
Site des Nations Unies pour les programmes environnementaux.

<http://www.world-tourism.org/>  
Site de l'Organisation Mondiale du tourisme.

<http://zayann.org/>  
Site sur le développement de l'écotourisme de la République Dominicaine.

## APPENDICES

APPENDICE A. Carte de la situation de La Réunion .....	206
APPENDICE B. Les formes de tourisme à La Réunion.....	207
APPENDICE C. Carte du Parc National de La Réunion.....	209
APPENDICE D. Fiche d'identité des principales communes de la zone périphérique.	210
APPENDICE E. Fiche d'identité des communes de la zone périphérique à l'étude.....	213
APPENDICE F. Liste des membres du comité de suivi et de pilotage.....	215
APPENDICE G. Les principaux outils de communication du Parc National de La Réunion.....	220
APPENDICE H. Questionnaire aux communautés locales (résidents) .....	221
APPENDICE I. Questionnaire aux acteurs institutionnels du tourisme rattachés au Parc National de La Réunion. .....	227
APPENDICE J. Appendice J. Déclaration de Québec sur l'écotourisme .....	234

## APPENDICE A. Carte de la situation de La Réunion



## APPENDICE B. Les formes de tourisme à La Réunion

Tableau 60

### Les formes de tourisme à la Réunion<sup>77</sup>

Tourisme de nature La Réunion l'île intense!	Tourisme culturel Une île multiculturelle!	Autres
Tourisme sportif et d'aventure	Tourisme culturel	Agrotourisme
<ul style="list-style-type: none"> <li>- canyoning/rafting,</li> <li>- descentes en rappel,</li> <li>- ULM/parapente,</li> <li>- surf, « sky surf »,</li> <li>- VTT,</li> <li>- 4X4,</li> <li>- escalades, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évènements religieux,</li> <li>- églises et temples,</li> <li>- ponts,</li> <li>- musées,</li> <li>- maisons coloniales,</li> </ul>	les hauts, les plaines, les cultures de vanille, etc.

Tourisme basé sur la nature	Tourisme d'évènements	Tourisme rural
<ul style="list-style-type: none"> <li>- randonnées pédestres,</li> <li>- plongée sous marine</li> <li>- pêche au gros,</li> <li>- Interprétation :(parc marin, croc parc, jardin d'Eden, parc de tortue, etc.)</li> </ul>	<p>À caractère international :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le grand raid<sup>78</sup></li> <li>- coupe du monde de parapente en 2003</li> <li>- Mégavalanche<sup>79</sup></li> </ul> <p>À caractère local :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- trails &amp; sur routes, relais et côtes</li> <li>- rallyes</li> <li>- courses de montagnes, raids,</li> </ul>	gîtes, etc.

<sup>77</sup> Élaboré par Florence ARMOUET

Source de données : documents officiels de l'office de tourisme et du site du comité de tourisme de la Réunion : <http://www.la-reunion-tourisme.com/default1.htm>

<sup>78</sup> Marathon se déroulant sur plusieurs jours, organisée chaque année

<sup>79</sup> Descentes en VTT

Activités non exploitées		Tourisme industriel <sup>80</sup>
- baleines		Exemples : Maison du curcuma (épices), Crête d'or (volailles), Edena (eau), Chocolaterie Mascarin, SERP Réunion (valorisation et traitement des déchets), Soraco Mascarin 2000 (sucre), Secrerie de Bois Rouge & distillerie de Savanna (usine sucrière & distillerie), Confiserie d'Émilie (sucreries locales), Distillerie Rivière du mât, Distillerie Chatel (alcools locaux), Ferme corail (découverte tortues marines), Gely sel (histoire du sel), Sucrerie du Gol (usine sucrière).

Il existe beaucoup d'activités, mais nous ne savons pas comment elles sont contrôlées, par qui, ni comment.

<sup>80</sup> Source :

[http://www.ilereunion.com/visites\\_affich.asp?Vdebut=20&Vfin=40&Vfois=1&Vregions=7&Vtype=6](http://www.ilereunion.com/visites_affich.asp?Vdebut=20&Vfin=40&Vfois=1&Vregions=7&Vtype=6)

## APPENDICE C. Carte du Parc National de La Réunion

Page suivante.



## Projet de Parc National des Hauts de La Réunion

### Proposition de zonage

#### Territoires de protection et de découverte : Zone Centrale

- Proposition de territoire
- Territoire d'intérêt naturel public
- Territoire d'intérêt naturel privé
- Territoire habité
- Territoire cultivé

#### Territoires de soutien au développement : Zone Périphérique

- Proposition de territoire
- Champ de tir
- Route structurante
- Limite administrative des Hauts de La Réunion
- Limite communale

4 0 4 8

Kilomètres

Echelle carte 1:200 000  
1 cm = 2 km

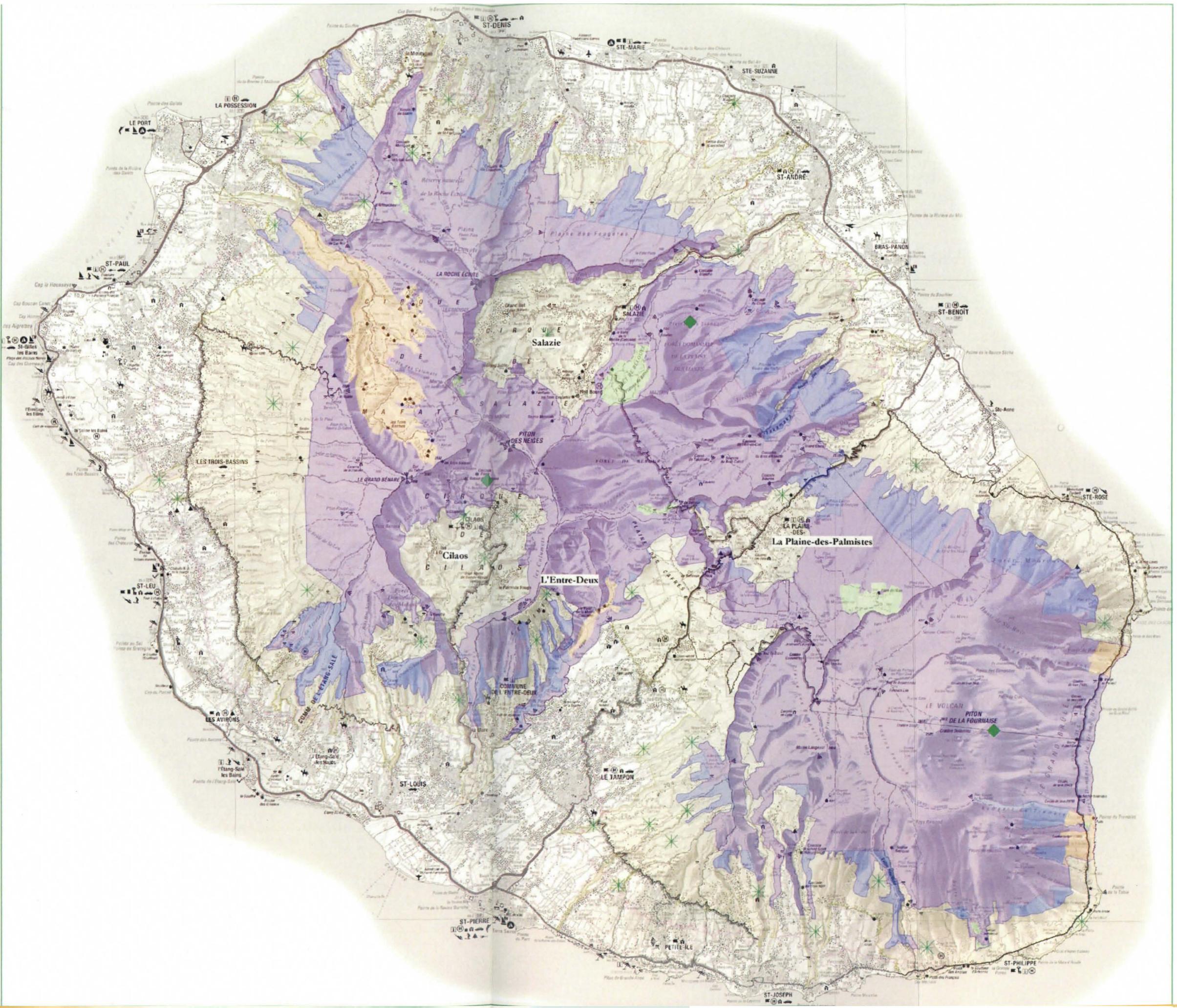
Sources :  
BDTOPO98

Réalisation :  
13 mars 2003  
Mission Parc & DIRIN

Fond cartographique  
IGN SCAN 100 (licence n°5219)



Mission de Crémont 97400 Saint-Denis  
3 rue de Crémont 97400 Saint-Denis  
Tél : (0262) 90 11 35 Fax : (0262) 90 11 39  
Email : [mission.parc@wanadoo.fr](mailto:mission.parc@wanadoo.fr)  
[www.parc-national-reunion.prd.fr](http://www.parc-national-reunion.prd.fr)



APPENDICE D. Fiche d'identité des principales communes de la zone périphérique<sup>81</sup>

Tableau 61

Fiche d'identité des communes de la zone à l'étude : la zone périphérique

Communes/ zones	Caractéristiques et bref historique <sup>82</sup>	Ressources
Cilaos	Au centre de l'île, d'une superficie de 8 439 hectares, Cilaos est dominé par le Piton des Neiges (altitude : 3 069 mètres), entouré de montagnes abruptes, du fait de son relief tourmenté et des difficultés d'accès. Fut autrefois un refuge de prédilection pour les esclaves « noirs marrons ». Ce furent donc, dès le début du peuplement de l'île, les premiers habitants de ce cirque. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, les « petits blancs » désargentés s'exilèrent dans les Hauts, notamment à Cilaos, où les mariages mixtes virent le jour. Le nom de Cilaos aurait pour origine un mot malgache tsylaosy signifiant « lieu que l'on ne quitte pas / lieu où l'on est en sécurité ».	Economique : termes, broderie, lentilles, vin, eau minérale. Naturelles : espèces endémiques telles que le Pétrel de Barau, la Papangue, et le Paille-en-queue, nombreux ruisseaux, torrents, bras et cascades, forêts de cryptoméries, etc. Culturelles : pittoresques petits villages dont une douceur de vivre est de coutume
Mafate	Peuplée de 700 habitants <sup>83</sup> , aucune route n'y pénètre. C'est le plus grand, le plus sec, le plus pauvre, et le moins peuplé des trois cirques. De nombreux sentiers de grandes randonnées permettent de multiplier les combinaisons d'itinéraires.	Economique : agriculture. Naturelles : randonnées. Culturelles : âme créole de l'île.

<sup>81</sup> Source : <http://www.tourinfos.com/fr/r0023/d0974/m0012/p003147.htm>

<sup>82</sup> Source : guide des 24 communes. (2004). La Réunion mille découvertes dans une île. Île de la Réunion. Édition Comité du Tourisme.

<sup>83</sup> Source : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

Hautes Plaines	<p><b>La plaine des palmistes</b></p> <p>A une altitude de 1000 mètres, la commune a été peuplée par les « petits blancs » désargentés après 1848, qui s'exilèrent avec leur compagne de couleur, d'où l'important métissage spécifique des Hauts. Centre de culture du thé dans les années 60 et de villégiature lors de la saison chaude, la plaine est aujourd'hui un village d'artistes, où les écrivains, poètes, musiciens, y trouvent leur muse. Le fanjan (fougère arborescente), qui n'est autre que l'emblème du Parc National de La Réunion, est répandue dans la forêt de Bébour-Bélouvre. La plaine des palmistes est un haut lieu de richesse botanique, d'où la diversité de ses productions agricoles.</p>	<p>Économique : zones de cultures et d'élevage, production fromagère et florale.</p> <p>Naturelles : fanjans, forêt de Bébour-Bélouvre, où quatre forêts de végétation endémique se réunissent en une seule (ex : goyaviers, cryptomerias, tamarins), sentiers botaniques aménagés, nombreuses espèces endémiques : papangues (rapace diurne), oiseaux blancs, oiseaux verts, oiseaux de la vierge, tec-tec, etc.</p> <p>Culturelles : commune des poètes, avec des ancêtres tels que Marc-Henri Pinot et Guy Agénor.</p>
	<p><b>Plaine des cafres</b></p> <p>A plus de 1 700 mètres d'altitude, c'est le lieu de passage obligé pour se rendre au volcan. Jusqu'en 1851, ces hautes régions sont encore désertes, mais propice à l'élevage. Difficile d'accès, absence totale de communication, eau difficilement accessible, un homme y croit pourtant ; un colon dénommé Bois Joli Pottier (de son vrai nom Henri Laurent Pottier, qui tenta de cultiver le blé, les poires, les pommes, l'avoine, les violettes, les pensées, d'élever les moutons, les porcs, les bœufs.</p>	<p>Economique : élevage, cultures vivrières, plantes à parfum (géranium) dont la distillation des feuilles donne une huile essentielle.</p> <p>Naturelles : palmistes, orchidées, plaine des sables, cascades, etc.</p> <p>Culturelles : petits villages à l'âme créole.</p>
Bourgs de Sainte-Rose	<p>De 17 760 hectares, la commune fut un lieu d'accostage dès le début du 17ème siècle. Elle a connue une des plus fameuses batailles de la prise de possession de l'île, en 1810. Du battant des lames, au sommet des montagnes, et traversée par des coulées volcaniques, Sainte Rose est constituée d'une végétation littorale, recouverte de canne à sucre, de petites forêts de pandanus, de goyaviers, de champs de vanille et de formations arborescentes originelles de base altitude. Mais également de parties montagneuses recouvertes d'une forêt primaire.</p>	<p>Economique : pêche, agriculture (canne, bananes, vanille et agrumes).</p> <p>Naturelles : sentier du littoral.</p> <p>Culturelles : fête religieuse de la vierge au parasol, marches sur le feu de la communauté hindoue, pont suspendu de 106 mètres (datant de 1884).</p>
Saint Philippe	<p>De 15 413 hectares, entre mer, volcan, vanille et forêts primitives, Saint Philippe est entièrement constitué de sols basaltiques et d'une grande diversité végétale. A la fin du 18ème siècle, le botaniste Joseph Hubert y lance la culture des épices (muscade, girofle, etc.), denrées à l'époque rares et chères. Ses premiers habitants se sont installés vers 1750, elle est aujourd'hui la ville du vacoa, arbre maritime dont les feuilles</p>	<p>Économique : artisanat (tressage à base de vacoas), vanille.</p> <p>Naturelles : forêt.</p> <p>Culturelles : écomusée.</p>

---

fournissent le matériau pour le tressage (chapeaux, paniers, nattes, etc.) et dont le cœur se prête à diverses préparations culinaires.	
---	--

---

Pour ce qui est des Hauts de la route Hubert de Lisle, le tracé de la zone périphérique n'est pas encore définitif et pas encore bien clair, par conséquent nous n'avons pas pu détailler ces zones dans la description.

APPENDICE E. Fiche d'identité des communes de la zone périphérique à l'étude

Tableau 62

Fiche d'identité des communes étudiées : Saint-Denis, Saint-Joseph, Salazie

Saint-Denis	<p>Saint-Denis a été fondée par le premier gouverneur de l'île Bourbon, Étienne Regnault en 1669 et est la capitale administrative de La Réunion. La ville se trouve au flanc des Montagnes, et propose des écarts pittoresques, où de nombreuses balades et randonnées riches en végétation et de douceur de vivre sont proposées. La Roche Écrite (réserve naturelle culminant à 2 276 mètres d'altitude), l'Ilet Quinquina, le Pic Adam ou Piton Bois de Nèfles, le Bassin du Diable, la Plaine d'Affouche, sont les randonnées les plus courantes.</p>	<p>Économique : capitale administrative et économique. Naturelles : réserve naturelle, cascades, etc. Culturelles : cases créoles, musés, lieux de cultes : mosquées, temples hindous et chinois, théâtre, etc</p>
Salazie <sup>84</sup>	<p>En raison de sa situation « au vent » des trois cirques que compte l'île, celui de Salazie est le plus arrosé. Cela lui vaut une végétation abondante, et même, sur les remparts, un épais manteau forestier. Le nom de Salazie viendrait du mot malgache salaozy, qui signifie « bon campement », et fut longtemps ignorée. Ne s'y aventuraient que les esclaves en fuite, dont le plus célèbre : Anchaing, qui donna son nom à un pic au milieu du cirque. Lors de la découverte des sources thermales en 1842, le cirque devient un des hauts lieux de cure de la Région. Les riches bourgeois de la Réunion et de l'océan indien s'y précipitaient tout au long de l'année. Malheureusement, les sources ont été détruites par un cyclone 1948. A partir de 1830, quelques propriétaires ruinés s'y installent, suivis de petits colons n'ayant pas après 1848 les moyens de payer la main d'œuvre immigrée. D'une superficie de 10 000 hectares, il est le cirque le plus accessible de l'île et également classé parmi les plus beaux villages de France.</p>	<p>Économique : agriculture avec le chouchou, qui est le végétal emblématique du cirque (appelé chayotte en France et christophine aux Antilles), bananes, bibasses (nèfles en France), pêches, agrumes, etc. Nombreuses tables d'hôtes. Naturelles : cascades, forêts d'araucarias, etc. Culturelles : nombreuses courses pédestres, rallyes touristiques, écomusée.</p>

<sup>84</sup> Source : <http://www.tourinfos.com/fr/r0023/d0974/m0012/p003147.htm>

Saint-Joseph <sup>85</sup>	<p>Commune de la côte « sous le vent » ne fut vraiment habitée et colonisée qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en raison des difficultés de communications avec Saint-Pierre. Vers 1750, le « Sud sauvage » est ouvert aux colons et c'est tout de suite le début de la prospérité. Le botanique Joseph HUBERT y tente avec succès l'implantation des épices dont l'Europe était très friande. Le nom de Saint-Joseph rend hommage au gouverneur Joseph SOUVILLE. Saint-Joseph est devenue commune en 1875</p> <p>Gros bourg agricole, il est bâti sur les deux rives de l'estuaire de la rivière des remparts. La région est réputée pour ses plantes à parfum comme le vétiver, le safran, sans parler de la canne à sucre, des avocats et des letchis. Tous les hameaux proches sont producteurs de vétiver (Jean petit au nord de la ville, Les lianes et Carrosse à l'ouest) et de safran (Plaine des grègues au nord). D'innombrables excursions peuvent être projetées à partir de Saint-Joseph, excellente plaque tournante dans une région au relief accentué, versant méridional du volcan et de la fournaise.</p>	<p>Economique : agriculture.</p> <p>Naturelles : rivières, bassins, cascades, volcan, etc.</p> <p>Culturelles : métiers d'antan, paillote des plantes à parfum, pisciculture, etc.</p>
----------------------------	--	--

<sup>85</sup> Source : <http://www.reunion-sud.com/StJoseph.html>

APPENDICE F.      Liste des membres du comité de suivi et de pilotage

Membres du comité de suivi

Nom	Organisme	Fonction
LACHAUD	Préfecture	Secrétaire Général, président du comité
KERJOUAN	DIREN	Directeur
LE DOLLEY	DAF	Directeur
KREJBICH	CAH	Commissaire
TROUVILLIEZ	ONF	Directeur Régional
BERNE	Région	Vice-président
LAURET	Région	Vice-présidente
AMODE	Région	DGS
FOUASSIN	Département	Conseiller Général
HEIDEGER	Département	Conseiller Général
ABADIE	Département	DGS
HERBELIN	Association des maires	Directrice

Membres du comité de pilotage

Nom	Organisme	Fonction
VIRAPOULLE	Communauté Intercommunale de la Réunion Est (CIREST)	Président
BENARD	Territoire des Communes de l'Ouest (TCO)	Président
THIEN-AH-KOON	Communauté des Communes du Sud (CCS)	Président
FONTAINE	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	Président
VICTORIA	Communauté Intercommunale du Nord de la Réunion (CINOR)	Président
GONTHIER	Bras-Panon	Maire
VALY	L'Entre-Deux	Maire
LACOUTURE	L'Etang-Salé	Maire
BOYER	La Plaine des Palmistes	Maire
ROBERT	La Possession	Maire
PAYET	Petite Ile	Député-maire
VIRAPOULLE	Saint André	Sénateur maire
AUDIFAX	Saint Benoît	Député Maire

VICTORIA	Saint-Denis	Député Maire
GIRONCEL	Sainte Suzanne	Maire
LAGOURGUE	Sainte-Marie	Maire
MAMINDY-PAJANY	Sainte-Rose	Maire
LEBRETON	Saint-Joseph	Maire
POUDROUX	Saint-Leu	Maire
HAMILCARO	Saint-Louis	Maire
BENARD	Saint-Paul	Maire
SALVAN	Saint Philippe	Maire
FONTAINE	Saint-Pierre	Maire
FOUASSIN	Salazie	Maire
HEIDEGER	Les Trois-Bassins	Maire
DENNEMONT	Les Avoirs	Maire
LANGENIER	Le Port	Maire
THIEN-AH-KOON	Le Tampon	Député Maire
TECHER	Cilaos	Maire
LAGOURGUE	Association des Maires	Président
RAMCHETTY	Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement	Président
MONDON	Conseil Economique et Social	Président
K'BIDY	Conseil Général	Représentant le Président
FOUASSIN	Conseil Général	Conseiller Général
HEIDEGER	Conseil Général	Conseiller Général
ABADIE	Conseil Général	Directeur Général des Services
VERGES	Conseil Régional	Président
LAURET	Conseil Régional	Vice-Présidente
BERNE	Conseil Régional	Vice-Président
AMODE	Conseil Régional	Directeur Général des Services
FRIEDERICI	Préfecture	Préfet
BOUVIER	Préfecture	Secrétaire Général
PAOLANTONI	Préfecture	Secrétaire Général aux affaires économiques
GUERIN	Sous-Préfecture	Sous-Préfet de Saint Paul

VERGNE	Sous-Préfecture	Sous-Préfet de Saint Pierre
QUIARD	Sous-Préfecture	Sous-Préfet de Saint Benoît
DUVERGER	Rectorat	Recteur Académie de la Réunion
JOVE	CAH	Commissaire
LE DOLLEY	DAF	Directeur
LE BLOAS	DDE	Directeur
SERY	DDTEFP	Directeur
KERJOUAN	DIREN	Directeur
LEGLISE	DRCAT	Délégué
GAILLARD	INSEE	Directeur
TROUVILLIEZ	ONF	Directeur Régional
JONQUIERES-D'ORIOLA	SDAP	Directeur
CHATEAUMINOIS	DRAC	Directrice
TERRASY	DRIRE	Directeur
BOILLEY	DDJS	Directeur
STEPHEN	Action Ecologie Océan Indien	Présidente
BEDIER	Ecologie Réunion	Président
LECORRE	SEOR	Président
PAYET	SREPEN	Présidente
BERNE	ARDA	Président
MACE	Fédération des Chasseurs	Président
LAURENS	Fédération des Pêcheurs	Président
RANCON	BRGM	Directeur
DE-TAFFIN	CIRAD	Délégué Régional
CASSIRAME	Conservatoire National Botanique de Mascarin	Président
LANDAIS	Météo France	Directeur
STAUDACHER	Observatoire du Volcan	Directeur
ROCHAT	Insectarium	Directeur
THOLOZAN	ORE	Président
CADET	Université de la Réunion	Président
ROBERT	Université de la Réunion	Laboratoire de Géographie

BACHELERY	Université de la Réunion	Laboratoire des Sciences de la Terre
JAUZE	Université de la Réunion	Labo d'Anthropologie et d'Ethnologie
STRASBERG	Université de la Réunion	Labo de Biologie et Physiologie Végétale
LECORRE	Université de la Réunion	Laboratoire d'Ecologie
SVIZZERO	Université de la Réunion	Vice Président du Conseil Scientifique
DERAND	Chambre d'Agriculture	Président
MAGAMOUTOU	Chambre de Commerce et d'Industrie	Président
LAVERGNE	Chambre des Métiers	Président
MAILLOT	Association pour la Promotion en Milieu Rural	Président
GRANDVAUX	AGORAH	Directeur
SCHMIDT	SAFER	Directeur
PAYET	SOFOND	Directrice
FONTAINE	Union des Association Foncières Pastorales (UAFP)	Président
MARIANNE	Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA)	Administrateur coopérative
RIVIERE	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM)	Directeur
DAMBREVILLE	Coopération Agricole des Huiles Essentielles de Bourbon (CAHEB)	Président
DUCRET	Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de la Réunion (SPFSR)	Président
DE-RANCHIN	Secrétariat Permanent de la Canne	Secrétaire Permanent
FONTAINE	Fédération des Associations Rurales (FEDAR)	Président
PICARD	Association des gestionnaires des gîtes de montagne	Président
MANORO	Association des guides pays	Président
HOARAU	Comité du Tourisme de la Réunion	Présidente
JAVEL	Eco Musée de Salazie	Président
TOUZET	Fédération Réunionnaise des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative	Présidente
LANGLOIS	Maison de la Montagne	Président

PAYET	Maison du Volcan	Président
DIJOUX	Maison du Tourisme de Cilaos	Président
BOUALI	Pays d'Accueil du Sud Sauvage	Président
NOURRY	Pays d'Accueil des Hautes Plaines	Président
MAILLOT	Pays d'Accueil de Salazie	Président
DOKI-THONON	UMIH La Réunion (syndicat des Hôteliers)	Président
BREYSSE	Syndicat des Professionnels des Activités de Loisirs de la Réunion (SYPRAL)	Président
HOAREAU	Association Possessionnaise des Ilets de Mafate	Président
LOUISE	Association LORMS	Présidente
BULIN	Association Marmailles Mafate	Président
TIMON	Association des Jeunes d'Aurère	Présidente
THOMAS	Association Vivre à Ilet à Bourse	Président
LEFEVRE	Association des Jeunes de Roche Plate	Président

**APPENDICE G. Les principaux outils de communication du Parc National de La Réunion**

Tableau 63

**Les principales caractéristiques des outils de communication du Parc**

---

**Le magazine « Le fanjan »**

Diffusé gratuitement à 120 000 exemplaires : un tiers est envoyé à tous les foyers des Hauts par la Poste, un tiers est encarté dans des journaux locaux, un tiers est diffusé par les collectivités et organisations professionnelles et associatives

Le Fanjan 1 (2001) fait une présentation générale du Parc (« introduction à la consultation »), le Fanjan 2 (2002) est une édition qui présente le « pré projet pour le Parc », le Fanjan 3 (2003), est un numéro spécial sur le patrimoine naturel. le Fanjan 4 (2004) est une édition sur la formation de l'île, le patrimoine et l'histoire, le Fanjan 5 n'est pas encore paru.

---

**La bd « Léo dans les Hauts »**

À travers un Fanjan (fougère arborescente endémique), Léo un jeune réunionnais découvre les plaisirs des Hauts et l'importance de préserver autant son patrimoine naturel que culturel.

---

**Le site Internet**

Le site présente le projet Parc, les propositions, les acteurs, les dossiers et documents officiels, un espace échange avec une série de questions-réponses, un calendrier, ainsi qu'une revue de presse. La critique que l'on peut apporter sur cet outil, concerne la mise à jour. En effet beaucoup de documents datent de 2003, alors que le projet est en cours de réalisation cette année 2006.

---

**Parution périodique dans le magazine « Moustique »**

Il s'agit d'un publi reportage de 2 pages dans le magazine qui est diffusé gratuitement dans les boîtes aux lettres des plus grosses communes de l'île. Le publi reportage rappelle le zonage, la vocation et les objectifs du Parc.

---

**Le Cd Rom**

Le Cd Rom est l'un des outils le plus riches en information. Il rappelle les principes de la création du Parc, présente le rapport de consultation, les archives du projet, les textes législatifs et réglementaires des parcs français, les études réalisées dans le cadre du projet, les acteurs, ainsi qu'une série d'illustrations.

---

APPENDICE H. Questionnaire aux communautés locales (résidents)

Bonjour ! Dans le cadre du Master de recherche en tourisme que j'effectue à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), je réalise une enquête sur la perception du tourisme, ainsi que la conscientisation de certains concepts touristiques auprès des habitants de votre commune. Il s'agit d'un questionnaire anonyme, par conséquent vos réponses resteront confidentielles. Pourriez-vous me consacrer quelques minutes pour répondre à ce questionnaire ? Merci

Commune :

questionnaire n° :

**Première partie : tout d'abord nous allons aborder votre perception et votre intérêt pour le tourisme dans votre commune.**

1. Pourriez-vous me donner votre degré d'accord concernant les propositions suivantes ?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
La commune est bien valorisée auprès des touristes	1	2	3	4	5
Le tourisme est un atout pour la commune	1	2	3	4	5

2. Pourriez-vous me donner votre degré d'accord concernant la proposition suivante ?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
La commune doit accueillir plus de touristes	1	2	3	4	5

3. Sauf neutre, pourriez-vous expliquer votre réponse?

4. Selon vous, votre commune retire t-elle des bénéfices grâce au tourisme ? Pourriez-vous me donner votre degré d'accord par rapport à la classification suivante?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Bénéfices économiques	1	2	3	4	5
Bénéfices environnementaux	1	2	3	4	5
Bénéfices sociaux	1	2	3	4	5

5. Le tourisme selon vous, permet-il aux gens de la commune dont vous même de :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en Désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
<b>En ce qui concerne les bénéfices économiques</b>					
Bénéficier des retombées financières du tourisme (hôtellerie, restauration, artisanat, etc.)	1	2	3	4	5
Créer des emplois	1	2	3	4	5
Contribuer au développement des autres secteurs de l'économie locale (agriculture, transports, etc.)	1	2	3	4	5
<b>En ce qui concerne les bénéfices environnementaux :</b>					
Favorise la protection de l'environnement local	1	2	3	4	5
Permet la restauration et la conservation des espaces naturels modifiés (plages, sentiers de randonnées, etc.)	1	2	3	4	5
Contribue au développement des espaces protégés	1	2	3	4	5
<b>En ce qui concerne les bénéfices sociaux :</b>					
Permet l'accès à un grand nombre de réunionnais aux activités touristiques	1	2	3	4	5
Met en valeur l'identité culturelle réunionnaise (ex : l'histoire, le brassage culturel et spirituel)	1	2	3	4	5
Encourage au respect de la culture locale	1	2	3	4	5
Favorise la connaissance et la valorisation des espaces auprès des réunionnais	1	2	3	4	5

6. Les prestations suivantes destinées aux touristes, sont-elles proposées en majorité par les gens de la commune?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
L'hébergement	1	2	3	4	5
La restauration	1	2	3	4	5
Les activités de loisirs (ex : activités sportives, d'aventure)	1	2	3	4	5
Les activités de découverte (ex : faune, flore, culture, histoire)	1	2	3	4	5

**Deuxième partie : nous allons maintenant passer à la partie concernant votre degré de conscientisation, et de compréhension des notions de développement durable, de tourisme durable, d'écotourisme, et de tourisme d'aventure.**

7. Avez-vous déjà entendu parler des termes suivants ?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Jamais	Rarement	Peu	Souvent	Très Souvent
Du développement durable	1	2	3	4	5
Du tourisme durable	1	2	3	4	5
Du tourisme d'aventure	1	2	3	4	5
De l'écotourisme	1	2	3	4	5

8. Pourriez-vous me donner votre degré d'accord? (dans la mesure où les gens ont entendu parler des termes de peu à très souvent).

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
<b>Le développement durable pour vous c'est :</b>					
L'utilisation raisonnée des ressources pour éviter l'épuisement prématué	1	2	3	4	5
Accorder une attention particulière à la protection de l'environnement	1	2	3	4	5
Respecter les limites de la capacité d'accueil des écosystèmes	1	2	3	4	5
Assurer aux populations et aux besoins de base des populations	1	2	3	4	5
<b>Le tourisme durable pour vous c'est une forme de tourisme qui a pour but de :</b>					
Protéger et mettre en valeur la préservation des ressources	1	2	3	4	5
Intégrer et faire participer tous les acteurs de la société	1	2	3	4	5

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Partager équitablement les bénéfices et les charges aux populations et aux acteurs	1	2	3	4	5
Proposer aux touristes des séjours de qualité	1	2	3	4	5
L'écotourisme pour vous c'est une forme de tourisme qui :					
Contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel	1	2	3	4	5
Inclut les communautés locales dans sa planification et son développement	1	2	3	4	5
Propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel	1	2	3	4	5
Se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes	1	2	3	4	5
Le tourisme d'aventure fait référence à :					
Un voyage qui se déroule en plein air dans un cadre naturel particulier	1	2	3	4	5
Un voyage qui fait intervenir des moyens de transports non conventionnels motorisés ou non	1	2	3	4	5
Un voyage qui suppose un niveau de participation et d'effort variable selon le client	1	2	3	4	5
Un voyage qui implique une notion de risque perçue ou réelle	1	2	3	4	5

9. Selon vous, les espaces publics à vocation touristique ce sont?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Des lieux qui appartiennent et qui doivent être gérés uniquement par l'État	1	2	3	4	5
Des lieux où les touristes n'ont aucun devoir civique	1	2	3	4	5
Des lieux collectifs qui appartiennent à tous et qui doivent être gérés par tous	1	2	3	4	5
Des lieux où tous doivent respecter, préserver et valoriser l'environnement et le patrimoine	1	2	3	4	5

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Des lieux d'échanges culturels et d'enrichissements	1	2	3	4	5

**Troisième partie : nous allons maintenant passer à la partie concernant votre niveau d'information sur la création du Parc National de La Réunion, ainsi que votre point de vue.**

10. Avez-vous entendu parler du Parc National de La Réunion?

1. Oui  2. Non  (Partie 4)

11. Par quel(s) moyen(s)?

1. radio	<input type="checkbox"/>	4. bouche à oreille	<input type="checkbox"/>	7. autre lequel ? .....
2. T.V	<input type="checkbox"/>	5. Internet	<input type="checkbox"/>	
3. journaux/magazines	<input type="checkbox"/>	6. documentation PNH	<input type="checkbox"/>	

12. Êtes-vous d'accord à propos de cette création de Parc National?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Création du parc	1	2	3	4	5

13. Pourriez-vous me donner votre degré d'accord en ce qui certains points du futur Parc National de La Réunion ?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
La taille du parc (175 000 hectares)	1	2	3	4	5
Le système de zonage (zone centrale et zone périphérique)	1	2	3	4	5
La création d'équipements et l'aménagement de loisirs	1	2	3	4	5
Sera un appui au développement économique durable des Hauts	1	2	3	4	5
Sensibilisera au patrimoine local	1	2	3	4	5

14. Trouvez-vous que l'information est suffisante sur le Parc National de La Réunion?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Très insatisfait	Insatisfait	Plus ou moins satisfait	Satisfait	Très satisfait
Niveau d'information	1	2	3	4	5

15. Connaissez-vous les outils de communication du Parc ?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Oui	Non	FORMULATION DES ÉNONCÉS	Oui	Non
Le magazine « le Fanjan »	1	2	Parutions périodiques (le magazine Moustique, le Visu)	1	2
La Bd	1	2	Site Internet	1	2
Le Cd-Rom	1	2			

Quatrième partie : pour finir, nous allons maintenant passer aux questions socio-démographiques.

16. Sexe du répondant ?

1. Homme  2. Femme

17. Catégories socioprofessionnelles :

- |  |                          |              |                          |
|--|--------------------------|--------------|--------------------------|
| 1. Commerçants, artisans, chefs d'entreprise | <input type="checkbox"/> | 5. Retraités | <input type="checkbox"/> |
| 2. Cadres et professions supérieures         | <input type="checkbox"/> | 6. Inactifs  | <input type="checkbox"/> |
| 3. Employés                                  | <input type="checkbox"/> | 7. Étudiants | <input type="checkbox"/> |
| 4. Ouvriers                                  | <input type="checkbox"/> | 8. Autres    | <input type="checkbox"/> |

18. Travaillez-vous :

1. À temps plein  2. À temps partiel  3. À la maison

19. Niveau de scolarité : .....

20. Pourrais-je vous demander votre année de naissance ? .....

21. Pour vous, quel serait le symbole le plus représentatif et distinctif de la Réunion pour servir de logo de sensibilisation ?

**APPENDICE I. Questionnaire aux acteurs institutionnels du tourisme rattachés au Parc National de La Réunion.**

Bonjour ! Dans le cadre du Master de recherche en tourisme que j'effectue à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) au Canada, je réalise un sondage sur le tourisme en vue de vérifier l'opportunité de mettre en place un prototype de programme de formation pour les acteurs institutionnels du tourisme à l'écotourisme. Ce questionnaire est anonyme et vos réponses resteront confidentielles. Pourriez-vous me consacrer quelques minutes pour répondre à ce questionnaire ? Merci.

Commune :	questionnaire n° :
Fonction du Répondant :	
Nom de l'institution ou de l'organisme :	

**Partie I : Tout d'abord, nous allons aborder votre perception par rapport à la promotion de différentes formes de tourisme et par rapport à la création du Parc National de La Réunion.**

1. Précisez votre degré d'accord par rapport au développement des formes suivantes de tourisme à la Réunion :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Le tourisme de masse	1	2	3	4	5
Le tourisme d'aventure	1	2	3	4	5
L'écotourisme	1	2	3	4	5
Le tourisme culturel	1	2	3	4	5
Le tourisme durable	1	2	3	4	5

2. Selon vous, quelle forme de tourisme devrait être la « référence » au sein du Parc National de La Réunion ?

- Le tourisme de masse   
 Le tourisme d'aventure   
 L'écotourisme   
 Le tourisme culturel   
 Le tourisme durable

3. Précisez votre degré d'accord avec les objectifs du futur Parc National de La Réunion :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Permet une protection juridique du territoire	1	2	3	4	5

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Permet une reconnaissance internationale	1	2	3	4	5
Permet des moyens financiers supérieurs pour les équipements et l'aménagement	1	2	3	4	5
Aide aux initiatives scientifiques et pédagogiques	1	2	3	4	5
Appuie le développement durable des Hauts	1	2	3	4	5

4. Précisez votre degré d'accord en ce qui concerne les atouts possibles de la création du Parc National de La Réunion :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
La protection du patrimoine local	1	2	3	4	5
Le label attirera plus de touristes	1	2	3	4	5
Contribue au développement économique, social et environnemental des Hauts	1	2	3	4	5
Contribue au développement d'actions de sensibilisation, d'éducation et de formation	1	2	3	4	5
Stimule la gestion participative et intégrée des ressources	1	2	3	4	5

5. Percevez-vous d'autres atouts qui pourraient découler de la création du Parc National de La Réunion?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Le prix chargé pour accéder à des services/prestations connexes aux sites	1	2	3	4	5
Une perte de contrôle du foncier	1	2	3	4	5

Un obstacle à la politique de développement économique, social et environnemental à court terme	1	2	3	4	5
Place trop importante accordée aux écologistes et scientifiques	1	2	3	4	5
Favorise peu les compétences locales	1	2	3	4	5

7. Percevez-vous d'autres inconvénients qui pourraient découler du Parc National de La Réunion?

8. Exprimez votre degré d'accord avec le développement/la création des activités et des équipements potentiels suivants :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Un centre d'interprétation	1	2	3	4	5
Visites guidées (ex : visite sur les caractéristiques des espèces vivantes)	1	2	3	4	5
Informations sur les aspects culturels et historiques de la région	1	2	3	4	5
Un centre de savoir-faire local	1	2	3	4	5
Création « d'habitats touristiques durables » (lodges)	1	2	3	4	5

**Partie II : Nous allons maintenant passer à la partie concernant votre degré d'intégration des notions de développement durable, de tourisme durable, d'écotourisme, de tourisme d'aventure et de nature.**

9. Exprimez votre degré d'accord avec les caractéristiques suivantes qui définiraient le développement durable :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
L'utilisation maximum des ressources naturelles sur du long terme	1	2	3	4	5
Uniquement le développement économique sur du long terme	1	2	3	4	5
Utiliser au maximum les ressources naturelles pour accroître la consommation et la rentabilité	1	2	3	4	5

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de satisfaire à leurs propres besoins	1	2	3	4	5
--	---	---	---	---	---

10. Nous allons poursuivre sur votre degré d'accord avec les caractéristiques suivantes qui définiraient le tourisme durable :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Promouvoir la préservation des ressources	1	2	3	4	5
Maîtriser le développement économique local	1	2	3	4	5
Créer et distribuer les richesses à tous les acteurs	1	2	3	4	5
Intégrer tous les acteurs de la société	1	2	3	4	5
Respecter une certaine règle de conduite (ensemble de règles et de devoirs)	1	2	3	4	5

11. Par ailleurs, quel est votre degré d'accord avec les caractéristiques suivantes qui définiraient l'écotourisme :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
S'assimile au tourisme de masse	1	2	3	4	5
Contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel	1	2	3	4	5
Inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification et son exploitation	1	2	3	4	5
Propose aux visiteurs une interprétation/un exposé du patrimoine naturel et culturel	1	2	3	4	5
Se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes	1	2	3	4	5

12. Enfin, quel est votre degré d'accord avec les caractéristiques suivantes qui définiraient le tourisme d'aventure :

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
Un voyage qui se déroule en plein air dans un cadre naturel particulier	1	2	3	4	5
Un voyage qui fait intervenir des moyens de transports non conventionnels motorisés ou non	1	2	3	4	5
Un voyage qui suppose une préparation et des efforts physiques	1	2	3	4	5
Un voyage qui implique une notion de risque perçu ou réel	1	2	3	4	5
Un voyage responsable au plan environnemental	1	2	3	4	5

13. Seriez-vous..... à en savoir davantage sur les concepts que nous venons d'aborder et les outils de gestion associés?

FORMULATION DES ÉNONCÉS	Pas du tout intéressé(e)	Peu intéressé(e)	Moyennement intéressé(e)	Plutôt intéressé(e)	Très intéressé(e)
Conférences, ateliers	1	2	3	4	5
Guide des pratiques durables	1	2	3	4	5
Indicateurs du tourisme durable	1	2	3	4	5
Certification/labellisation	1	2	3	4	5
Capacité de charge	1	2	3	4	5

**Partie III : Nous allons passer à la partie connaissance et intégration d'un certain nombre de documents locaux. Ainsi que de votre niveau de pratiques durables au sein de votre organisme.**

14. Pensez-vous que les documents locaux suivants sont-ils suffisamment connus des acteurs économiques?

	Très insuffisamment	Insuffisamment	Moyennement	Suffisamment	Très suffisamment
L'agenda 21 local (2002)	1	2	3	4	5
Schéma d'Aménagement et de Développement Touristique de la Réunion (2004/2005)	1	2	3	4	5
Charte de l'environnement de la Réunion	1	2	3	4	5

Schéma d'aménagement régional						
	1	2	3	4	5	

15. Dans le cadre de votre organisation, précisez le niveau de réalisation des pratiques suivantes :

	Jamais	Rarement	À l'occasion	Souvent	Très souvent	Ne s'applique pas
<b>Programmes et politiques de votre organisme</b>						
Adhésion à une stratégie commune de développement touristique local	1	2	3	4	5	6
Utilisation de produits locaux	1	2	3	4	5	6
Formation du personnel en tourisme durable, en écotourisme	1	2	3	4	5	6
Marketing pour les produits en tourisme durable, en écotourisme	1	2	3	4	5	6
<b>Actions à caractère environnemental</b>						
Étude des impacts du tourisme	1	2	3	4	5	6
Développement de projets de sensibilisation environnementale	1	2	3	4	5	6
Mesures d'économie d'énergie et recyclage	1	2	3	4	5	6
Limite du nombre de visiteurs	1	2	3	4	5	6
<b>Actions touchant la population locale</b>						
Embauche locale	1	2	3	4	5	6
Fournisseurs de biens et services locaux	1	2	3	4	5	6
Renforcement des groupes culturels locaux	1	2	3	4	5	6
Actions permettant l'intégration des habitants aux projets touristiques	1	2	3	4	5	6

	Jamais	Rarement	À l'occasion	Souvent	Très souvent	Ne s'applique pas
<b>Actions touchant les touristes</b>						
Documentation diffusée auprès des clientèles touristiques	1	2	3	4	5	6
Activité d'immersion dans la culture locale pour les touristes	1	2	3	4	5	6
Développement de codes de conduite ou d'éthique	1	2	3	4	5	6
Actions de sensibilisation à l'environnement	1	2	3	4	5	6

**Partie IV : Nous allons terminer par les questions socio-démographiques.**

16. Sexe :

1.Homme

2.Femme

17. Classification selon le Parc National de La Réunion :

- 1. Élus des collectivités locales
- 2. Services de l'État
- 3. Propriétaires, usagers et socioprofessionnels locaux
- 4. Experts et scientifiques
- 5. Autres

18. Quel est votre niveau de scolarité : .....

19. Pourrais-je avoir votre année de naissance : .....

20. Commentaires

## APPENDICE J. Appendice J. Déclaration de Québec sur l'écotourisme

Dans le cadre de l'Année internationale de l'écotourisme des Nations Unies (2002), sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), plus d'un millier de personnes venant de 132 pays et issues des secteurs public, privé et non gouvernemental ont participé au Sommet mondial de l'écotourisme tenu dans la ville de Québec (Canada), du 19 au 22 mai 2002, et dont Tourisme Québec et la Commission canadienne du tourisme étaient les hôtes.

Le Sommet de Québec a été l'aboutissement de dix-huit réunions préparatoires tenues en 2001 et en 2002, avec la participation de plus de trois mille représentants de gouvernements nationaux et d'autorités locales, dont les administrations du tourisme, de l'environnement et d'autres domaines, d'entreprises d'écotourisme du secteur privé et de leurs associations professionnelles, d'organisations non gouvernementales, d'institutions et de consultants universitaires, d'organisations intergouvernementales, ainsi que de communautés locales et indigènes.

Le présent document tient compte des débats tenus pendant le processus préparatoire et pendant le Sommet. Bien qu'il soit le fruit du dialogue de multiples intervenants, il ne s'agit pas d'un document négocié. Il a essentiellement pour objet d'établir un programme préliminaire et une série de recommandations visant le développement des activités écotouristiques dans le contexte du développement durable.

Les participants du Sommet mondial de l'écotourisme voient dans le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de Johannesburg, en août et septembre 2002, l'événement fondateur de la politique internationale dans ce domaine pour les dix prochaines années et ils insistent pour qu'au SMDD, une attention prioritaire soit accordée au tourisme durable en tant que secteur majeur, du fait qu'il peut contribuer à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement dans les écosystèmes en péril. Aussi les participants demandent-ils à l'Organisation des Nations Unies, à ses institutions et à ses États membres représentés au sommet de diffuser au SMDD la présente Déclaration et les autres résultats du Sommet mondial de l'écotourisme.

Les participants du Sommet mondial de l'écotourisme, conscients des limites d'un processus consultatif de cette nature pour intégrer les vues de la multitude d'acteurs de l'écotourisme, notamment des organisations non gouvernementales (ONG) et des communautés locales et indigènes,

Reconnaissent que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- Il contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel ;
- Il inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être,

Il propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel, et  
Il se prête mieux à la pratique du voyage en individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes ;

Reconnaissent que le tourisme a des conséquences sociales, économiques et environnementales importantes et complexes, qui peuvent présenter à la fois des avantages et des coûts pour l'environnement et les communautés locales ;

Constatent l'intérêt grandissant des voyageurs pour les espaces naturels tant terrestres que maritimes ;

Estiment que l'écotourisme a joué un rôle prépondérant dans l'introduction des pratiques de durabilité dans le secteur touristique ;

Soulignent que l'écotourisme devraient continuer à contribuer à renforcer la viabilité de l'activité touristique en général en en accroissant les avantages économiques et sociaux pour les communautés d'accueil, en participant activement à la protection des ressources naturelles et de l'intégrité culturelle des communautés d'accueil et en sensibilisant davantage les voyageurs à la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel ;

Reconnaissent la diversité culturelle associée à beaucoup d'espaces naturels, surtout en raison de la présence historique de communautés locales et indigènes dont certaines ont conservé leur savoir et leurs us et coutumes traditionnels qui, pour beaucoup, ont prouvé leur durabilité à travers les siècles ;

Reitèrent qu'il est établi que, partout dans le monde, le financement de la sauvegarde et de la gestion des zones protégées riches de leur biodiversité et de leur culture est insuffisant ;

Constatent que nombre de ces zones ont une population vivant souvent dans la misère et manquant fréquemment d'assez de soins de santé, d'établissements d'enseignement, de réseaux de communications et d'autres éléments d'infrastructure nécessaires pour avoir une véritable chance de développement ;

Affirment qu'à condition d'être gérées de façon durable, différentes formes de tourisme, notamment l'écotourisme, peuvent représenter une chance économique précieuse pour les populations locales et indigènes et pour leurs cultures, de même que pour la protection et l'exploitation durable de la nature dans l'intérêt des générations à venir ; et considèrent que l'écotourisme peut être une source majeure de recettes pour les zones protégées ;

Soulignent qu'en même temps, chaque fois que, dans les espaces naturels et ruraux, le tourisme n'est pas planifié, développé et géré judicieusement, il contribue à la dégradation des paysages naturels, aux menaces pesant sur les espèces sauvages et sur la biodiversité, à la pollution des mers et des côtes, à la piètre qualité de l'eau, à la misère, au déplacement des communautés locales et indigènes et à l'érosion des traditions culturelles ;

Reconnaissent que le développement de l'écotourisme doit prendre en considération et respecter les droits fonciers et de propriété, et, quand il est reconnu, le droit à l'autodétermination et la souveraineté culturelle des communautés locales et indigènes, en incluant leurs sites protégés, sensibles et sacrés, ainsi que leur savoir traditionnel ;

Soutiennent que pour tirer des avantages sociaux, économiques et écologiques équitables de l'écotourisme et d'autres formes de tourisme dans les espaces naturels et pour en réduire au minimum ou en éviter les éventuels impacts négatifs, il faut des mécanismes de planification participative permettant aux communautés locales et indigènes de définir et de réglementer avec transparence l'exploitation de leurs espaces au niveau local, voire de choisir de renoncer à la mise en valeur touristique de ces derniers ;

Considèrent que les activités des petites entreprises et des microentreprises cherchant à atteindre des objectifs sociaux et écologiques se déroulent souvent dans un climat de développement qui n'offre pas le soutien financier et commercial voulu pour l'écotourisme ;

Reconnaissent que, pour instaurer un climat favorable aux petites entreprises et microentreprises, il faudra mieux comprendre le marché de l'écotourisme à l'aide d'études de marché ainsi qu'en recourant à des instruments de crédit spécialisés pour les entreprises touristiques, à des subventions pour les coûts externes et à des mesures d'encouragement pour l'utilisation de sources d'énergie durables et de solutions techniques novatrices et en mettant l'accent sur le développement des compétences non seulement dans les milieux professionnels mais aussi dans les administrations et parmi ceux qui visent à soutenir les solutions des entreprises ;

Jugent nécessaire d'éviter toute discrimination entre les personnes - en raison de leur race, de leur sexe ou d'autres caractéristiques - en matière de participation à l'écotourisme en tant que consommateurs ou prestataires de services ;

Constatent que par leur choix de voyage, leur comportement et leurs activités, les visiteurs ont une responsabilité à assumer envers la durabilité des destinations et de l'environnement mondial, et qu'il importe par conséquent de faire connaître avec précision aux visiteurs les qualités et les points sensibles des destinations.

En tenant compte de l'ensemble des points précédents, les participants du Sommet mondial de l'écotourisme, rassemblés à Québec du 19 au 22 mai 2002, ont élaboré la série de recommandations suivantes qu'ils adressent aux pouvoirs publics, au secteur privé, aux organisations non gouvernementales, aux associations communautaires, aux institutions universitaires et instituts de recherche, aux organisations intergouvernementales, aux institutions financières internationales, aux organismes d'aide au développement, aux communautés locales et indigènes et au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD).

#### A. Aux pouvoirs publics aux échelons national, régional et local

1. Formuler des politiques nationales, régionales et locales et des stratégies de développement de l'écotourisme compatibles avec les objectifs d'ensemble du développement durable et le faire en consultant largement ceux qui sont susceptibles de participer aux activités d'écotourisme, d'influer sur elles ou d'en subir les conséquences.
2. Garantir, de concert avec les communautés locales et indigènes, le secteur privé, les ONG et tous les acteurs de l'écotourisme, la protection de la nature, des cultures locales et indigènes et, tout spécialement, des connaissances traditionnelles, des ressources génétiques, des droits sur les territoires et les biens ainsi que des droits sur l'eau.
3. S'assurer de l'engagement, de la participation appropriée et de la coordination nécessaire de toutes les institutions publiques compétentes aux niveaux national, provincial et local (ce qui peut supposer au besoin la création de groupes de travail interministériels) aux différentes étapes du processus écotouristique, tout en recherchant et en facilitant la participation d'autres acteurs à la prise de décisions liées à l'écotourisme, et créer les mécanismes budgétaires et les cadres législatifs adaptés pour que les objectifs fixés par ces multiples acteurs puissent être atteints.
4. Inclure dans le cadre ci-dessus les mécanismes de réglementation et de surveillance nécessaires aux échelons national, régional et local, notamment des indicateurs objectifs de durabilité adoptés d'un commun accord par tous les intervenants, ainsi que des études d'évaluation de l'impact sur l'environnement à utiliser comme mécanisme de remontée de l'information, les résultats de cette surveillance devant être communiqués au grand public.
5. Développer des mécanismes de réglementation pour l'internalisation des coûts écologiques de tous les aspects du produit touristique, y compris des transports internationaux.
6. Développer la capacité locale et municipale d'employer des outils de gestion de la croissance, comme le zonage et l'aménagement participatif du territoire, non seulement dans les zones protégées mais aussi dans les zones tampons et dans d'autres zones de développement écotouristique.
7. Utiliser les lignes directrices reconnues et validées à l'échelon international pour mettre en place des systèmes de certification, des écolabels et d'autres initiatives volontaires visant à assurer la durabilité de l'écotourisme, en encourageant les opérateurs du secteur privé à s'y rallier et en facilitant la reconnaissance par les consommateurs ; les systèmes de certification devraient toutefois refléter les critères établis aux niveaux régional et local, favoriser le développement des capacités et fournir le soutien financier voulu pour être accessibles aux

petites et moyennes entreprises (PME) ; il faudra en outre un cadre de réglementation et de surveillance pour soutenir l'application effective de ces systèmes.

8. Veiller à soutenir, sur les plans technique et financier et pour le développement des ressources humaines, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, qui sont au cœur de l'activité écotouristique, en vue de leur permettre de se constituer et de se développer de façon durable.

9. Définir des politiques, des plans de gestion et des programmes d'interprétation appropriés à l'intention des visiteurs, affecter des fonds suffisants aux espaces naturels afin de gérer le nombre des visiteurs, de protéger les écosystèmes vulnérables et d'assurer l'exploitation durable des habitats sensibles, et accompagner ces plans de normes claires, de stratégies de gestion directe et indirecte et de dispositions réglementaires assorties des crédits voulus pour surveiller les répercussions de l'écotourisme sur la société et sur l'environnement, dans l'intérêt de toutes les entreprises d'écotourisme travaillant dans une région comme dans celui des touristes souhaitant la visiter.

10. Intégrer les microentreprises et les petites et moyennes entreprises d'écotourisme, ainsi que les activités écotouristiques reposant sur les communautés et sur les ONG, dans les stratégies et programmes de promotion d'ensemble mis en œuvre par l'Administration nationale du tourisme, sur les marchés tant international qu'intérieur.

11. Encourager et soutenir la création de réseaux et la coopération au niveau régional pour la promotion et le marketing des produits écotouristiques aux échelons national et international.

12. Offrir des mesures d'encouragement (telles que des avantages dans les domaines du marketing et de la promotion) aux voyagistes et autres prestataires de services pour qu'ils adoptent les principes de l'écotourisme et qu'ils fassent preuve dans leurs activités d'un plus grand esprit de responsabilité à l'égard de l'environnement, de la société et de la culture.

13. Veiller à définir et à respecter les normes essentielles en matière d'environnement et de santé pour tous les projets de mise en valeur écotouristique, même dans les régions les plus rurales, ce qui englobe des aspects tels que le choix, la conception et l'aménagement des sites, le traitement des déchets solides et des eaux usées, et la protection des aires de drainage, et veiller également à ce que les stratégies de développement de l'écotourisme ne soient pas appliquées par les pouvoirs publics sans investissements dans une infrastructure durable et sans renforcement des moyens locaux et municipaux de réglementer et de contrôler ces aspects.

14. Mener des enquêtes et des études de référence pour faire l'inventaire de la faune et de la flore en accordant une attention particulière aux espèces en voie de disparition, dans le cadre d'une évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) de tout projet de mise en valeur écotouristique, et investir, ou soutenir les institutions qui investissent, dans les programmes de recherche en écotourisme et en tourisme durable.

15. Soutenir le développement plus poussé, sur le plan international, de codes d'éthique, d'orientations générales et de principes relatifs au tourisme durable (comme ceux proposés par le PNUE, l'OMT, la Convention sur la diversité biologique, la Commission du développement durable de l'ONU et l'Organisation internationale du travail) pour le renforcement des politiques, des plans directeurs et des cadres juridiques nationaux et internationaux, et ce, afin d'appliquer au tourisme le concept de développement durable.

16. Envisager la possibilité de retirer la jouissance et la gestion des terres publiques aux secteurs de l'extraction ou de la production intensive et de les confier à celui du tourisme moyennant des mesures de protection, lorsque cela est susceptible d'améliorer, sur le plan social, économique et environnemental, l'avantage net pour la communauté concernée.

17. Promouvoir et élaborer des programmes éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes afin de

les sensibiliser davantage à la protection et à l'exploitation durable de la nature, aux cultures locales et indigènes et à tout ce qui les lie à l'écotourisme.

18. Promouvoir la collaboration entre les voyagistes émetteurs et récepteurs, ainsi qu'avec les autres prestataires de services et les ONG dans la destination, pour sensibiliser davantage les touristes et influencer leur comportement sur place, tout spécialement dans les pays en développement.

19. Incorporer les principes de durabilité dans la planification et la conception des réseaux d'accès et de transport et encourager les voyagistes et les voyageurs à choisir les modes de transport portant le moins atteinte à l'environnement.

#### B. Au secteur privé

20. Garder à l'esprit que si les entreprises d'écotourisme veulent être durables, elles doivent être rentables pour tous les intervenants : propriétaires des projets, investisseurs, cadres et salariés, ainsi que communautés et organisations de défense de l'environnement des espaces naturels où se déroulent leurs activités.

21. Concevoir, développer et mener ses activités en réduisant au minimum les effets négatifs sur la protection des écosystèmes sensibles et de l'environnement en général, en contribuant au contraire activement à leur protection et en faisant directement bénéficier de ses activités les communautés locales et indigènes.

22. Veiller à ce que la conception, la planification, la construction et l'exploitation des installations d'écotourisme tiennent compte des principes de la durabilité, notamment en ce qui concerne la conception des sites sensibles, le sens du lieu qu'ont les communautés, la conservation des ressources en eau, les économies d'énergie et de matériaux, et l'accessibilité pour toutes les catégories de population sans discrimination.

23. Adopter un système de certification ou d'autres systèmes fiables de réglementation volontaire, tels les écolabels, afin de démontrer à la clientèle potentielle des entreprises que ces dernières adhèrent aux principes de la durabilité et que les produits et les services qu'elles offrent respectent ces principes.

24. Coopérer avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales chargées des zones naturelles protégées et de la préservation de la biodiversité en veillant à ce que l'écotourisme soit pratiqué dans le respect des plans de gestion et des autres dispositions réglementaires s'appliquant à ces zones, de façon à réduire au minimum tout impact négatif sur celles-ci et, en même temps, à améliorer la qualité de l'expérience touristique et à contribuer financièrement à la protection des ressources naturelles.

25. Recourir de plus en plus, dans ses activités, aux matériaux et aux produits locaux ainsi qu'aux ressources logistiques et humaines locales, afin de préserver l'authenticité globale du produit écotouristique et d'accroître la part des avantages financiers, et autres, restant dans la destination, les opérateurs du secteur privé devant, pour ce faire, investir dans la formation des travailleurs locaux.

26. Faire en sorte que la chaîne d'approvisionnement sur laquelle repose l'activité écotouristique soit parfaitement durable et conforme au niveau de durabilité visé pour le produit ou le service final offert au client.

27. Collaborer activement avec les dirigeants indigènes et les communautés locales afin que les cultures et les communautés indigènes soient présentées de façon juste et respectueuse et que le personnel et les clients des entreprises soient bien et exactement informés des sites, des coutumes et de l'histoire des populations locales et indigènes.

28. Engager les clients à avoir un comportement éthique et soucieux de l'environnement envers les destinations écotouristiques visitées, par exemple en assurant une formation à l'environnement ou en encourageant les contributions volontaires pour soutenir les initiatives des communautés locales ou des défenseurs de la nature.
29. Générer parmi sa direction et son personnel une prise de conscience sur les questions environnementales et culturelles locales, nationales et globales à travers une éducation environnementale continue, et appuyer la contribution qu'eux-mêmes et leurs familles peuvent apporter à la conservation, le développement économique des communautés et la réduction de la pauvreté.
30. Diversifier l'offre des entreprises en créant, pour une destination donnée, un large éventail d'activités touristiques et en étendant leurs propres activités à différentes destinations afin de mieux répartir les avantages potentiels de l'écotourisme et d'éviter la saturation de certains sites particuliers d'écotourisme, qui en menacerait la durabilité à long terme ; à cet égard, les participants insistent auprès des opérateurs du secteur privé pour qu'ils respectent les systèmes de gestion de l'impact des visites mis en place par les destinations écotouristiques et qu'ils y contribuent.
31. Créer et développer des mécanismes de financement d'associations professionnelles ou de coopératives pouvant appuyer la formation, le marketing, le développement de produits, la recherche et le financement dans le domaine de l'écotourisme.
32. Veiller à la répartition équitable des avantages financiers entre les voyagistes du tourisme international émetteur et récepteur, les prestataires de services locaux et les communautés locales à l'aide d'instruments appropriés et d'alliances stratégiques.
33. Formuler et mettre en œuvre au niveau des entreprises des principes directeurs en matière de durabilité en vue de les appliquer à chaque composante de leurs activités.

C. Aux organisations non gouvernementales, aux associations communautaires, aux institutions universitaires et aux instituts de recherche

34. Soutenir, sur les plans technique, financier, éducatif et autre et dans le domaine de la création ou du renforcement des moyens, les destinations écotouristiques, les organisations des communautés d'accueil, les petites entreprises et les autorités locales compétentes afin que soient appliqués en faveur de la durabilité les orientations générales, les principes directeurs du développement et de la gestion et les mécanismes de surveillance voulus.

35. Observer et étudier les effets réels des activités écotouristiques sur les écosystèmes, la biodiversité, les cultures des populations locales et indigènes et le tissu socioéconomique des destinations de l'écotourisme.

36. Coopérer avec les organismes publics et privés pour que les données et informations résultant des travaux de recherche servent à soutenir les processus de décision en matière de développement et de gestion de l'écotourisme.

37. Coopérer avec les instituts de recherche à l'élaboration des solutions les plus judicieuses et les plus pratiques aux problèmes liés au développement de l'écotourisme.

D. Aux organisations intergouvernementales, aux institutions financières internationales et aux organismes d'aide au développement

38. Participer à l'élaboration et à l'application des principes directeurs de la planification et de l'action aux niveaux national et local et des dispositifs d'évaluation de l'écotourisme et de ses relations avec la protection de la biodiversité, le développement socioéconomique, le respect des droits de la personne, la réduction de la pauvreté, la protection de la nature et d'autres objectifs

du développement durable, et intensifier le transfert de leur savoir-faire à tous les pays, une attention spéciale devant être accordée aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays ayant des régions montagneuses, compte tenu du fait que l'année 2002 a aussi été déclarée Année internationale de la montagne par l'Organisation des Nations Unies.

39. Renforcer la capacité des organisations régionales, nationales et locales d'élaborer et d'appliquer des plans et des politiques d'écotourisme reposant sur les principes directeurs internationaux.

40. Développer et adopter, selon le cas, des systèmes de certification de l'écotourisme, des normes internationales et des mécanismes financiers tenant compte des besoins des petites et moyennes entreprises, et leur en faciliter l'accès.

41. Incorporer des mécanismes de dialogue entre les multiples acteurs dans les orientations générales, les principes directeurs et les projets aux échelons mondial, régional et national en vue de la mise en commun des expériences des pays et des secteurs intervenant dans l'écotourisme.

42. Renforcer leurs efforts pour cerner les facteurs déterminant la réussite ou l'échec des entreprises d'écotourisme du monde entier, afin de faire connaître ces expériences et les meilleures pratiques à d'autres pays au moyen de publications, de missions sur le terrain, de séminaires de formation et de projets d'assistance technique ; après le Sommet, le PNUE, l'OMT et d'autres institutions internationales devraient entretenir et développer le dialogue international sur les questions d'écotourisme et de tourisme durables, par exemple en étudiant périodiquement le développement de l'écotourisme dans des forums internationaux et régionaux.

43. Adapter, selon les nécessités, leurs dispositifs financiers et leurs modalités et règles de prêt pour répondre aux besoins des microentreprises et des petites et moyennes entreprises d'écotourisme qui constituent l'essentiel de ce secteur, ce qui est une des conditions de sa durabilité économique à long terme.

44. Développer les moyens de leurs propres ressources humaines pour soutenir le tourisme et l'écotourisme durables en tant que sous-secteurs autonomes de développement et pour qu'il existe en leur sein des compétences, des études et une documentation permettant de surveiller l'utilisation de l'écotourisme comme instrument de développement durable.

45. Développer, aux fins de formation et de renforcement des moyens, des mécanismes financiers tenant compte du temps et des ressources nécessaires pour permettre réellement aux communautés locales et aux peuples indigènes de participer équitablement à la mise en valeur écotouristique.

#### E. Aux communautés locales et indigènes

En plus de toutes les mentions relatives aux communautés locales et indigènes dans les paragraphes précédents de la présente Déclaration (en particulier les paragraphes 5, 8 et 9 de la page 2 ; les paragraphes 1 et 2 de la page 3 ; A 2 et 17 ; B 21 et 27 ; C 35 ; D 45), les participants adressent à ces communautés les recommandations suivantes.

46. Dans le cadre d'une vision communautaire du développement qui peut comprendre l'écotourisme, définir et appliquer une stratégie permettant d'améliorer les avantages collectifs du développement de l'écotourisme qui comprennent la valorisation du capital humain, physique, financier et social et un meilleur accès à l'information technique.

47. Renforcer, alimenter et encourager la capacité qu'a la communauté d'entretenir et d'exploiter ses compétences traditionnelles, en particulier pour ce qui est des arts et de l'artisanat pratiqués chez soi, des produits agricoles, de l'habitat traditionnel et de l'aménagement paysager qui utilisent les ressources naturelles locales de façon durable.

F. Au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD)

48. Reconnaître, d'une part, la nécessité d'appliquer au tourisme les principes du développement durable et, d'autre part, le rôle exemplaire de l'écotourisme sous l'angle de son apport économique, social et écologique.

49. Intégrer le rôle du tourisme, et notamment de l'écotourisme, dans les résultats escomptés du SMDD.

Ville de Québec (Canada), 22 mai 2002.